VOYAGE

A MÉROÉ

ET

AU FLEUVE BLANC.

SE TROUVE A PARIS,

Chez DEBURE frères, Libraires du Roi et de la Bibliothèque du Roi, rue Serpente, n.° 7.

TILLARD frères, Libraires du Roi de Prusse, rue Haute-feuille, n.° 7.

TREUTTEL et WURTZ, Libraires, rue de Bourbon, n.° 17.

VOYAGE

A MÉROÉ, AU FLEUVE BLANC,

AU-DELÀ DE FAZOQL

DANS LE MIDI DU ROYAUME DE SENNÂR,

A SYOUAH ET DANS CINQ AUTRES OASIS;

FAIT DANS LES ANNÉES 1819, 1820, 1821 ET 1822,

PAR M. FRÉDÉRIC CAILLIAUD, DE NANTES,
ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE MARSEILLE, MEMBRE DE CELLE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, ET DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Accompagné de Cartes géographiques, de Planches représentant les monumens de ces contrées, avec des détails relatifs à l'état moderne et à l'histoire naturelle.

DÉDIÉ AU ROI.

TOME TROISIÈME.



IMPRIMÉ
PAR AUTORISATION DU ROI,
A L'IMPRIMERIE ROYALE.

1826.



VOYAGE

A MÉROÉ, AU FLEUVE BLANC

ET

A FAZOQL

DANS LE MIDI DU ROYAUME DE SENNÂR.

CHAPITRE XL.

Latitude d'Abqoulgui; description du lieu. — Torrent. — Fouille des sables aurifères. — Instrumens d'exploitation des Nègres. — Lavage des sables aurifères. — Surprise; combat contre les Nègres; expédition contre les fugitifs. — Combat; approche des Gallahs. — Nègres captifs. — Leur chef; récit sur l'exploitation de l'or. — Expédition pour la recherche de l'or. — Captivité des Nègres. — Village; description. — Munitions enlevées par les habitans. — Perte de vingt-cinq hommes. — Autre excursion contre les Nègres. — Gisement des sables aurifères.

A Abqoulgui, je pris plusieurs hauteurs méridiennes de la grande ourse, dont la moyenne place ce petit village par 10° 38′ 45″ de latitude nord, et par 32° 33′ 10″ de longitude estimée. Les habitations éparses qui le composent sont

situées sur un coteau élevé qui domine tous les environs, et d'où la vue s'étend sur plusieurs autres coteaux plus ou moins boisés et couverts aussi d'habitations isolées. Au sud, on découvre dans le lointain la montagne Mafis, et à l'ouest la longue chaîne des monts Obeh. Le lieu que nous occupions et qui tire son nom du torrent Abqoulgui, creusé à peu de distance, semble être le point central de la province de Qamâmyl, qui a deux journées d'étendue : son territoire est arrosé par le Toumat, rivière qui court nord et sud, et par une grande quantité de torrens plus ou moins profonds qui y affluent: le sol en est d'argile, très sablonneux et rocailleux, et par-tout pénétré d'oxide de fer. Cette province est réputée la plus riche en substances aurifères, et celle où les nègres se livrent avec le plus d'activité et de succès à la recherche du précieux métal qu'elle recèle.

Ce jour-là, 19 janvier, le pacha me donna une escorte et un guide pour me conduire sur les lieux où les indigènes étaient censés avoir établi leurs exploitations. A un demi-quart de lieue, au bas du coteau, nous trouvâmes le torrent d'Abqoulgui, large de 20 à 30 pas, très-profond, où il y avait encore de l'eau; il vient

du sud-est et va joindre le Toumat. Dans le lit même de ce torrent, et sur ses bords, j'aperçus des excavations peu profondes; auprès étaient des sébiles en bois, des pieux en bois aussi, ustensiles employés par les nègres pour la recherche et l'extraction de l'or, et qu'ils avaient abandonnés la veille, en voyant arriver les Turcs. Je descendis dans l'une de ces excavations, en posant les pieds sur des piquets de bois fichés en terre à droite et à gauche: un homme pouvait difficilement s'y introduire, tant l'ouverture était étroite. Ce puits, creusé jusqu'au roc, avait six mètres de profondeur. Là une petite galerie avait été commencée: je ramassai une certaine quantité du sable ferrugineux qu'elle contenait, et j'en fis le lavage dans les sébiles que j'avais sous la main. D'abord se dégagea l'argile; puis je trouvai une quantité de fragmens anguleux ou roulés de diverses roches, amphiboles, pétrosilex et autres; avec le dernier sable quartzeux se montra le fer oxidé en grain assez commun; puis, au fond du vase, une plus grande quantité de fer titané [purette de Gènes]: sur cette poudre noire, les parcelles d'or natif d'un beau jaune se reconnaissaient facilement; vu la pesanteur de ce sable, il est difficile de les en séparer. Nous

revînmes au camp, et je portai au pacha toute ma récolte, qui consistait en un grain pesant de parcelles d'or. Il ne parut pas enchanté d'une si riche trouvaille; quoi qu'il en fût, nous remîmes au lendemain à faire de plus amples recherches.

Le 20, le pacha prit 30 hommes d'escorte, son maître mineur, quelques ouvriers, et nous allâmes au torrent d'Abqoulgui. Je dispersai quelques-uns de ces derniers sur divers points et leur fis ouvrir de nouvelles excavations; j'en occupai d'autres à continuer celles qui étaient commencées ; on m'apportait les terres au bord de l'eau, où je les lavais : chaque opération ne me fournissait que quelques molécules d'or. Le pacha, impatient de n'en point voir paraître de gros morceaux, se dépitait, et parlait déjà de décamper bien vîte ; il avouait que ce que je lui avais prédit commençait à se réaliser. Les Turcs prirent des sébiles, et tous, à mon exemple, se mirent à laver le sable : mais sans doute ils s'y prenaient mal ; car, moins heureux que moi encore, ils vidaient leurs jattes sans y trouver même un atôme de ce métal tant desiré. Les puits que je voyais ici étaient si peu de chose, que je supposai qu'il devait y en avoir de plus

considérables, et j'engageai le pacha à en ordonner la recherche. Comme aucun de nos guides ne connaissait bien le pays, le prince conçut le projet d'envoyer des troupes à la poursuite des nègres, pour obtenir de ceux que l'on prendrait des renseignemens qu'il était presque impossible de se procurer sans cela. Nous revînmes de bonne heure au camp. Ce jour-là, un centaine de Turcs s'étaient réunis pour aller en maraude dans les environs; il fallait bien qu'ils se procurassent par la violence des moyens de subsister, puisqu'on n'avait fait aucune distribution de vivres depuis le départ de Sennâr. A une lieue du camp, ils trouvèrent un village où ils n'aperçurent d'abord que quelques nègres, sur lesquels, se croyant en force et tentés par la vue de quelques bestiaux, ils fondirent avec impétuosité. Tout-à-coup il en sortit des cabanes une foule d'autres. Les maraudeurs s'étaient trop avancés pour reculer: ils firent bonne contenance et tirèrent sur cette nuée de pauvres gens. Plusieurs de ces derniers, qui avaient des lances, accoururent bravement les jeter sur leurs injustes agresseurs, et s'enfuirent ensuite avec la rapidité de l'éclair. Les Turcs ramenèrent au camp le soir quelques bestiaux et du dourah : trois

des leurs avaient été tués; une vingtaine de nègres étaient restés sur la place.

Le 21, le pacha envoya de ce côté quatre cents hommes commandés par Haggi-Hammed; ils retrouvèrent les nègres, qui opposèrent une assez vigoureuse résistance. Cinquante restèrent au pouvoir des Turcs ; il y en eut autant de tués: on sut plus tard que ceux qui s'étaient enfuis, ayant gagné une montagne où ils se croyaient en sûreté, y furent pris le même jour par une troupe de Gallahs. Ceux-ci étaient sans cesse à la poursuite des malheureux nègres de ces contrées, et dans ce moment ils ne se trouvaient qu'à cinq ou six lieues du camp d'Ismâyl. Cette circonstance sembla lui faire ouvrir les yeux : depuis long-temps nous étions dans le voisinage de l'Abyssinie sans que le pacha eût daigné y envoyer une ambassade; les Abyssyns, ignorant les intentions du prince, pouvaient lui faire coûter cher cette négligence. Les méliks Dourâr et celui du Fazoql vantaient beaucoup la valeur des Abyssins, avec lesquels ils avaient eu des guerres à soutenir. Nous ne pouvons mieux comparer leur nombre, me disaient-ils, qu'à celui des arbres dont vous voyez toute l'étendue du pays couverte. Ils sont armés de fusils

à mèche. Connaissant la faiblesse des moyens que les nègres peuvent leur opposer, ils viennent les surprendre la nuit, et toujours ces attaques sont couronnées du succès.

Je parlai au prince de ces particularités; et je lui dis en même temps que ce serait pour moi une grande satisfaction, s'il me permettait d'accompagner ses ambassadeurs, au cas où, comme je le pensais, il se déciderait à en envoyer. Il se récria hautement sur l'inconvenance d'une pareille démarche, qui ne pouvait entrer dans ses vues*.

J'ai dit qu'Haggi-Hammed avait été chargé de la conduite d'une expédition. Il revint le soir avec cinquante prisonniers, quelques bestiaux et une bonne provision de dourah. Il y avait parmi ces prisonniers, des femmes de tout âge : ils étaient tous attachés à la queue des chevaux et traînés dans la poussière ; ces malheureux, dévorés par la soif, poussaient des cris lamentables et demandaient de l'eau. On les conduisit tout près de ma tente; et je fus assez heureux pour en

* Si par la suite le pacha se fût maintenu et fortifié dans la haute Nubie au Kourdofan, et qu'il eût conquis le Darfour, comme il en avait le projet, je n'aurais pas été étonné de le voir un jour, aveuglé par l'ambition de nouvelles conquêtes, porter ses armes en Abyssinie ; ce qui eût amené infailliblement sa perte.

soulager quelques-uns, en les faisant boire moi-même; car les hommes avaient les mains liées derrière le dos, et ils étaient séparés de leurs femmes: celles-ci, par leur jargon et par leurs gestes, me comblaient de remerciemens; l'une d'entre elles, voyant que les soldats les dépouillaient de leurs parures de verroterie, détacha son bracelet (vol. II, pl. LVII, fig. 19) et me le mit aussitôt dans la main, pour reconnaître le service que j'avais rendu à son mari en lui donnant un peu d'eau. Ces femmes portaient un petit morceau de toile de coton autour des hanches: c'était tout leur vêtement (*voyez* pl. IV). J'en remarquai une qui avait un cercle d'étain passé dans les narines: une plaque, qui y était suspendue, lui couvrait la bouche; une autre plaque du même métal, suspendue à la lèvre inférieure, lui couvrait en partie le menton. Les hommes, comme ceux d'Aqarô, portaient au bas des reins une peau de chèvre, attachée par-devant. L'un d'entre eux me confia qu'il était venu chaque soir roder autour du camp pour voir ce que faisaient les soldats dans leurs tentes. Ainsi ces nègres, avec un peu d'audace et de résolution, auraient pu nuitamment fondre à l'improviste sur nous, et avoir bon marché d'un ennemi que ses armes

seules rendaient redoutable pour eux! Cette idée faisait frémir; et cependant, au mépris de la leçon qu'Ismâyl avait reçue au mont Tâby, toute mesure de précaution et de vigilance pour la garde du camp pendant la nuit continuait à être complétement négligée. Il se trouvait parmi les prisonniers un chef de tribu; il était vêtu d'une chemise, unique marque de sa dignité. Le pacha, usant de politique, affecta de le bien traiter : il le fit couvrir d'un guibeh ou doliman de serge rouge ; ce costume, dont la couleur éclatante tranchait sur le noir de sa peau, parut si étrange aux yeux de ses compatriotes, qu'ils auraient ri de bon cœur, si le souvenir de leur triste position le leur eût permis; les femmes sur-tout semblaient s'amuser de le voir accoutré de la sorte. Quant au pauvre cheykh qui était l'objet de cet honneur insigne, on devinait à sa contenance qu'il eût infiniment mieux aimé garder sa chemise sale.

Ismâyl le questionna devant moi sur les lieux où les habitans du pays allaient chercher l'or, sur la quantité et la grosseur des morceaux qu'ils en recueillaient. Pour qu'il ne lui prît pas envie de dissimuler, il le prévint que, s'il ne disait pas la vérité, il lui ferait sans rémission trancher la tête, dès qu'il aurait acquis la preuve de son

imposture. Cet homme, tout tremblant, ramassa à terre des graviers de la grosseur d'un haricot, et, les montrant au prince, il lui dit que, lors de la saison des pluies, ils en trouvaient quelquefois des morceaux de ce volume, dans les creux qui existent dans le lit ou sur les bords des torrens; mais qu'en général ils se procuraient ce métal en poudre, par le lavage des sables dans les jattes que nous avions vues. Il indiqua divers endroits réputés dans le pays pour être les plus favorables à ce genre de recherches. Ismâyl remit au lendemain à les visiter. Le 23 janvier, le chef nègre nous conduisit sur un autre point du torrent d'Abqoulgui. D'après mon conseil, le pacha fit conduire avec nous quelques autres nègres, afin de voir de quelle manière ils s'y prenaient pour le lavage des sables. Nous passâmes là les trois quarts de la journée en recherches, et elles ne furent pas plus fructueuses que les précédentes; mais je ne vis pas sans beaucoup d'intérêt l'intelligence que nos nègres mettaient dans leurs opérations, et la dextérité avec laquelle ils maniaient leurs sébiles ou creusaient des puits en se servant de simples pieux de bois : le fer, trop rare et trop cher chez eux, n'était employé que pour des outils à fendre, ou pour faire quelques

objets de parure, tels que bagues et bracelets. Le 24, le chef nègre proposa de nous mener dans un autre lieu plus éloigné, d'où les indigènes retiraient aussi de l'or. Le pacha y consentit; mais il résolut de faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire, de profiter de l'occasion pour tenter de prendre encore quelques nègres. En conséquence, il prit avec lui quatre cents hommes de cavalerie, les seuls qui fussent encore propres à faire un bon service, et nous nous dirigeâmes dans le nord-est. Les prisonniers qui devaient nous guider dans nos recherches, avaient le cou emboité dans des fourches de bois, dont l'extrémité était tenue par des Turcs à cheval (pl. II et III, vol. 1). Ces malheureux, meurtris par les secousses que leur donnaient leurs farouches conducteurs, auraient préféré la mort à ce traitement cruel : dans leur désespoir, ils se jetaient par terre, et, s'obstinant à ne plus marcher, demandaient comme une faveur qu'on leur ôtât la vie. Mais leurs bourreaux, loin d'éprouver quelque émotion, les frappaient à coups de plat de sabre, jusqu'à ce qu'ils se remissent sur pied.

Le sol ne présente qu'une suite de coteaux couverts d'arbres divers, parmi lesquels je distinguai une espèce de sycomore portant

une feuille excessivement grande. Des torrens multipliés rendaient notre marche extrêmement pénible. Nous traversâmes plusieurs villages, tous abandonnés : la plupart sont entourés d'une palissade circulaire de 3 mètres de haut, de 2 d'épaisseur, et formée de gros bois qui la rendent très-solide : on ne communique dans l'enceinte que par une seule petite porte, d'un mètre cinquante centimètres de hauteur; ils y renferment leur bétail : ces remparts servent pour les protéger contre les attaques des animaux féroces, et celles, non moins redoutables, de leurs persécuteurs les Abyssins et les Gallahs, qui viennent assez souvent en force les surprendre la nuit et les enlever, malgré toutes ces précautions.

Après trois heures de marche, nous arrivâmes à d'autres villages semblables, dont les habitans avaient aussi pris la fuite : les Turcs satisfirent ici leur rage, en brûlant, comme de coutume, tout ce qu'ils ne purent emporter; et nous revînmes sur nos pas. Le pacha avait des accès de fièvre depuis plusieurs jours; cette course infructueuse ne fit qu'accroître son malaise. A moitié chemin du camp, nous nous arrêtâmes sur les bords d'un petit torrent, où l'on avait

creusé, dans une argile verdâtre, quatre puits circulaires, de trois mètres de circonférence sur quatre et six de profondeur; le lit même du torrent était rempli de petites excavations superficielles, dans lesquelles, quand les eaux sont retirées, on trouve souvent quelques pépites d'or. Le chef nègre quitta son beau doliman rouge et descendit dans une de ces excavations : il remonta bientôt avec deux poignées seulement d'argile, et me les montra, en me disant qu'il était sûr d'y trouver de l'or : pour parler avec tant de confiance, il fallait que l'expérience lui eût appris à quelle profondeur se trouvait la couche argileuse qui contenait ordinairement ce métal. En effet, après avoir lavé son sable avec une agilité et une adresse extrêmes, il nous fit voir quelques paillettes d'or, mais point de gros morceaux. Le pacha était d'une humeur détestable, et le dépit se peignait sur son visage. Ici les sables ne sont pas teints d'oxide de fer, comme ceux d'Abqoulgui.

Le jour baissait; on se hâta de revenir au camp. Dans la nuit du 25, le chef nègre trouva moyen de s'évader. Ismâyl fit de vifs reproches aux méliks Dourar, à qui il en avait confié la garde; ils s'excusèrent de leur mieux, et il n'en fut plus question. Le pacha me pria de retourner au lieu

où nous avions passé la veille : il desirait de connaître au juste quels pourraient être les produits de ces sables. Haggi-Hammed vint avec moi, et emmena trois cents hommes de cavalerie. J'employai, durant tout le jour, les nègres à ramasser et à laver des terres prises dans toutes les cavités; et le soir nous avions recueilli 12 grains d'or! Les nègres m'assurèrent qu'il leur arrivait rarement d'en obtenir davantage. Ce produit était loin de pouvoir satisfaire le pacha. Revenus au camp, nous y trouvâmes quatre cents Bédouins, reste des cinq cents qui étaient partis comme nous de Sennâr, et qui avaient fait route sur la rive droite du Nil jusqu'à la hauteur du Fazoql, où ils le traversèrent. Leurs ordres portaient de ne rien entreprendre; cependant, au passage de la montagne d'Aqarô, ayant jugé l'occasion favorable, ils attaquèrent les nègres et leur firent cinquante prisonniers. Selon leur rapport, les terres qu'ils avaient parcourues sont beaucoup mieux cultivées que celles qui sont à la gauche du fleuve. On apprit d'eux qu'un convoi de poudre et autres munitions, parti du Sennâr, et qui était impatiemment attendu, avait été attaqué et pris par les indigènes, à peu de distance du Fazoql, et que vingt-cinq hommes qui l'escortaient avaient

été massacrés. Cette nouvelle affligea vivement Ismâyl, qui était à la veille de manquer de poudre.

Le 26, j'allai avec lui soumettre à de nouveaux essais les sables aurifères : le résultat n'en fut ni plus ni moins fructueux qu'auparavant. Le 27, le pacha, voulant profiter de l'arrivée des troupes qui étaient venues fort à propos renforcer les siennes, résolut de tenter une excursion dans les montagnes de Fâdoqah, à une journée de marche au nord d'Abqoulgui. Le détachement était composé de cinq cents Bédouins et Osmanlis. Les Bédouins montèrent avec intrépidité; mais les Osmanlis, ou manquèrent de courage, ou montèrent avec tant de lenteur, que les Bédouins, exposés seuls à la chute des pierres et des lances que les nègres faisaient pleuvoir, se virent forcés de se replier : cependant les Osmanlis s'étant enfin réunis à eux, ils remontèrent ensemble. Il n'était plus temps; les nègres avaient pris la fuite. Le 29 janvier, de retour au camp, les Bédouins ramenèrent dix esclaves : ils se plaignirent amèrement de la lâcheté des Osmanlis. Le pacha fit infliger à plusieurs la bastonnade, sans user cependant d'une sévérité que sa position critique ne lui permettait pas de faire pa-

raître. Le lendemain, quoique affaibli par la fièvre, qui ne le quittait point, il voulut aller lui-même sur ces montagnes, et se mit à la tête de douze cents hommes: mais, comme il était facile de le prévoir, les nègres ne l'avaient point attendu. La troupe revint avec quarante esclaves seulement : la plupart étaient des femmes avancées en âge, et des vieillards décrépits qui n'avaient pas pu ou qui n'avaient pas cru nécessaire de prendre la fuite. On ne voyait pas trop, en effet, ce que les Turcs pourraient faire de ces spectres: mais comme on leur avait promis une piastre d'Espagne par tête de nègre, peu leur importait que ceux qui leur tombaient dans les mains fussent valides ou non.

Qu'on me permette encore une courte digression sur les sables aurifères de Qamâmyl. J'observerai d'abord que cette contrée est sous une latitude analogue à celle du Brésil, c'est-à-dire, par 10 à 11 degrés; l'or s'y trouve dans des terrains d'alluvion, qui semblent avoir recouvert et nivelé le sol dans l'origine, et qui sont aujourd'hui coupés par de nombreux torrens. Des terrains de même nature revêtent les flancs des collines, de formation primitive: leur massif se compose principalement de roches amphibo-

liques et feld-spathiques d'une belle pâte, de roches ou pétrosilex verdâtres, du calcaire contenant souvent des pyrites. Les bords des torrens et leurs lits mêmes sont les endroits où la recherche de l'or se fait avec le plus de fruit : ici, en effet, la couche terreuse s'est accrue par les dépôts successifs qu'y ont laissés les eaux; néanmoins son épaisseur n'est au plus que de 8 à 10 mètres, et souvent de la moitié seulement. Ce sol de transport est en grande partie ferrugineux. Les coteaux d'Abqoulgui sont généralement empreints d'oxide de fer; il se montre par-tout à leur surface. Dans la partie nord de la province, la présence de ce minéral y est moins commune; c'est ordinairement dans des couches d'argile verdâtre que l'or est enfermé. J'ai reconnu plusieurs fois, avec l'or, des grains de fer sulfuré. Aucun fragment de gemme ne s'est offert à mes regards. Sans doute en poussant les recherches aussi loin qu'il eût été nécessaire, et avec du temps et des facilités, on aurait entrevu la possibilité de faire des découvertes en ce genre bien plus précieuses. Cependant, d'après des essais multipliés, je me suis convaincu que les sables de cette région, réputés les plus riches, ne donnent au lavage, terme moyen, que quatre

grains d'or par quintal; sans doute qu'en procédant par l'amalgame on en retirerait davantage, mais cet excédant serait peu de chose, à en juger par la ténuité des parcelles qui demeuraient dans la sébile. Il me serait difficile de fixer l'étendue de pays qu'occupent ces sables aurifères : le territoire dont Qamâmyl est le chef-lieu, peut avoir deux journées de marche en longueur et la moitié en largeur; et par-tout il est de la même nature; mais les indigènes prétendent qu'il n'existe de l'or que dans un circuit de vingt lieues environ. Tous les torrens en charient plus ou moins des parcelles. Les sables des monts Aqarô, Fâkoumkom, Fâdoqah, Tâby, donnent aussi, dit-on, un peu d'or, mais moins qu'à Qamâmyl. C'est après les fortes pluies, que les naturels se livrent à l'envi à ces recherches, et qu'ils fouillent avec une patience et une attention inouies tous les ravins qui sillonnent ces coteaux : s'il faut les en croire, ils y trouvent parfois des pépites d'un assez gros volume. Les femmes sur-tout s'occupent de rechercher ces dernières. Elles ont, à cet effet, des plumes de vautour, qui servent à balayer le dessus des sables, et à mettre ainsi à découvert de petits grains d'or, qu'elles renferment dans des tuyaux de ces mêmes

plumes. Ces tuyaux, ainsi remplis, font l'office de monnaie dans les transactions des habitans entre eux; et comme ils ne savent point fondre l'or qu'ils recueillent, ils le livrent à des tribus d'Arabes musulmans de Singué, en échange de bestiaux, de brebis, et d'un peu de toiles. Ces Arabes brocanteurs portent cet or à Fadâssy, village dans le sud, sur les confins de l'Abyssinie : là ils le fondent, le tirent à la filière et en forment de petits anneaux; c'est sous cette forme qu'il circule dans le commerce. On en distingue de deux qualités : celui de Qamâmyl est le meilleur; l'autre, qui se trouve dans les environs et au nord du mont Tâby, est allié à l'argent, et a une couleur jaune-verdâtre; on trouve aussi de l'or platinifère jaune-grisâtre : ces espèces ont une valeur vénale très-distincte. Au reste, ce qui porte à croire que les sables de ces régions ne sont pas renommés pour être très-riches en substances de ce genre, c'est que les Abyssins, dont l'industrie est bien supérieure à celle de ces peuplades nègres, ont, jusqu'à ce jour, dédaigné de s'emparer du pays qui les renferme, quoiqu'il ne soit qu'à cinq journées du leur.

CHAPITRE XLI.

Nègres idolâtres du Bertât. — Leur physionomie; leur culte. — Baobab, leur idole. — Usages. — Maladies, nourriture. — Costume, armes, manière de combattre. — Usage cruel des nègres et des Gallahs. — Industrie. — Commerce. — Départ pour Singué; route. — Mannequin à l'usage des Chaykyés.

Les nègres du grand pays de Bertât sont généralement bien faits, forts et vigoureux. Plusieurs d'entre eux paraissent issus d'un sang étranger, allié peut-être à celui des Foungis; ceux-là ont les cheveux plutôt bouclés que crépus, une belle physionomie, point de grosses lèvres, ni le nez épaté. Les indigènes proprement dits, quoiqu'ils aient les cheveux crépus, cotonnés, le nez épaté, et les lèvres épaisses, caractères propres à la race nègre, n'ont pourtant pas les os de la pommette aussi proéminens que chez les nègres de l'Afrique occidentale, sous les tropiques. Ces idolâtres sont indociles et belliqueux; on ne doit pas toutefois en conclure qu'ils sont naturellement cruels et féroces, comme auraient pu le faire croire quelques actes de vengeance

exercés contre les Turcs. La guerre aussi atroce qu'injuste que ceux-ci leur faisaient, ne permettait pas qu'on pût se faire une idée nette des mœurs habituelles de ces hommes poussés au désespoir. Je suis au contraire porté à les croire hospitaliers et pacifiques; ce qui me le persuade, c'est l'union dans laquelle ils vivent sur leurs montagnes avec des Arabes musulmans, et même, dit-on, avec quelques Abyssins qui y sont restés à la suite d'invasions antérieures. J'ai trouvé en effet, en parcourant leurs cabanes, des qarahs ou vases faits avec des calebasses, sur lesquels étaient insculpées des croix chrétiennes. Quant aux nègres du fleuve Blanc, ils passent pour être cruels et perfides. Ces diverses peuplades diffèrent dans leurs croyances religieuses : la plupart adressent leurs hommages et leurs prières à la lune; quelques-uns font du soleil l'objet spécial de leur culte, et ne regardent la lune que comme son fils; sur ce point, à ce qu'on assure, ils partagent l'opinion des Gallahs. Mais la lune est le plus généralement adorée, parce que sa douce lumière leur paraît bien préférable aux feux brûlans du soleil. Ce qui étonne ces hommes simples et dont ils ne sauraient se rendre compte, c'est de voir passer alternati-

vement le disque lunaire de la forme ronde à celle d'un croissant. C'est cette dernière forme qu'ils donnent souvent à leurs casse-têtes; j'en ai rapporté un de ce genre (*voy.* vol. II, pl. LVI, fig. 6). Ils révèrent aussi de prétendus prophètes ou saints personnages. A la montagne de Kilgou, par exemple, les habitans n'avaient qu'un cri pour invoquer leur grand Abdal-Kâder, à qui ils attribuent le pouvoir de faire tomber ou cesser les pluies : le baobab est aussi en plusieurs lieux l'objet d'un culte particulier. Il est vrai que cet arbre, par ses proportions colossales et ses formes étranges, offre quelque chose de surnaturel bien capable d'inspirer des idées superstitieuses à des hommes ignorans et grossiers. Ils immolent des brebis et les suspendent à son tronc, ainsi que des vases pleins d'eau, en guise d'offrandes. Je vis à Kilgou un de ces arbres dans lequel étaient fichées une grande quantité de chevilles où les dévots venaient attacher leurs pieux dons. En face il y avait une aire en argile battue, où ils se prosternaient pour adresser des vœux à leur idole. Je voulus moi-même rendre à ma manière un hommage durable à cette divinité végétale, et je gravai mon nom sur son écorce. La polygamie existe parmi ces nègres;

la coutume les autorise à prendre autant de femmes qu'ils ont de bœufs et de vaches. Les plus riches d'entre eux donnent pour dot à leurs filles deux vaches et dix moutons : plusieurs de ces derniers animaux sont consommés dans le festin de noce. Une vache, deux moutons et une pièce de toile, sont ce qu'on peut apporter de moins en mariage. Les formalités de l'union conjugale ne sont ni longues ni compliquées : toute la cérémonie se réduit à un repas de famille. Il est d'usage que les nouveaux mariés se frottent le corps, pendant les premiers jours, avec un mélange de graisse et d'ocre rouge, en plus grande quantité qu'à l'ordinaire. On ne connaît chez ces peuplades ni la circoncision des hommes, ni cette lacération cruelle que les musulmans du Sennâr font subir au sexe féminin. Lorsqu'une personne meurt, les parens et les amis, après avoir sangloté long-temps en chorus, pétrissent de la graisse et de la terre rouge, et en barbouillent le défunt de la tête aux pieds. Si c'est un homme, on lui rase la barbe, et quelquefois on l'épile entièrement. On l'ensevelit ensuite dans un linceul, en laissant les pieds à découvert, et on l'enterre dans une fosse profonde tout près de sa maison.

L'époque de la récolte du dourah est solennisée par des fêtes et des repas communs où chacun porte son plat. On élève des mâts décorés des prémices de ce grain, et l'on adresse aux astres des prières d'actions de grâce.

Les habitans de ces contrées n'ont point, comme au Sennâr, l'habitude de se faire taillader la peau dans certaines maladies; mais ils ont aussi recours à la cautérisation par le feu. J'ai vu des nègres du Qamâmyl qui avaient toute la partie antérieure du corps empreinte de cicatrices rondes, qui provenaient de l'application d'un anneau de fer rouge (*voy.* le costume, pl. III); ils prétendent que ces brûlures les préservent d'infirmités. Je n'ai point remarqué de femmes qui portassent des marques de cette nature. Outre la majeure partie des maladies du Sennâr, ces nègres sont sujets à des affections cutanées plus nombreuses; la petite vérole fait même parmi eux plus de ravages. Il paraît cependant que les maladies vénériennes leur sont inconnues. Comme au Sennâr aussi, la brûlure par le fer rouge est le remède à tous leurs maux. Ils supportent patiemment toute espèce de souffrances. Hommes et femmes ont l'usage de fumer: leurs pipes sont d'une capacité telle, qu'elles

pourraient contenir jusqu'à trois onces de tabac. La danse des négresses a tous les caractères de celle des autres races de nègres connues : elles battent fortement du pied, se frappent dans les mains, sautent sur un pied, puis sur l'autre, les jambes rapprochées, plient les jarrets, s'élèvent de terre en poussant un cri, et imprimant à leurs hanches des mouvemens lascifs. Les hommes les accompagnent avec une espèce de lyre pareille à celle des Barâbrahs. J'ai rapporté du mont Kilgou un de ces instrumens (vol. II, pl. LVI, fig. 8). Ils ont des cordes à boyaux assez artistement préparées.

La principale nourriture des nègres du Bertàt est le dourah : ils en font des galettes et une bouillie épaisse qui ressemble à la *polenta* des Italiens; mais il faut que ces pâtes aient fermenté et pris un fort goût d'aigre; sans cela ils ne pourraient les manger: ils y mettent un peu de graisse et parfois les arrosent de lait aigre; ils y incorporent souvent aussi du miel et des fruits de baobab concassés, dont la saveur aigrelette en relève l'insipidité. Ils consomment de la viande de bœuf domestique et sauvage, de mouton, de giraffe et d'éléphant; elle leur est apportée en grande partie par les Arabes

voisins : cette viande, dégraissée, coupée par petits morceaux, séchée au soleil, se colporte ainsi dans des sacs de peau appelés *kirbehs*, où on la conserve un et deux mois. Lorsqu'un indigène veut entreprendre un voyage, il fait frire dans de la graisse une quantité de ces morceaux suffisante pour tout le temps qu'il doit durer. Cette viande, en vieillisant, contracte un goût de corrompu ; mais cela ne les empêche pas de la manger. On prépare beaucoup de ces viandes au Fazoql. Les nègres mangent parfois de la chair fraîche, sur-tout celle des agneaux ; ils n'en font jamais cuire le foie, le cœur, les rognons, ni même les côtelettes, qu'ils prennent grand plaisir à ronger à belles dents. Ils se régalent aussi des intestins de ces jeunes animaux. Les nègres plus à l'ouest dans l'intérieur, lorsqu'ils viennent à manquer de dourah, mangent les sommités ou épis d'une espèce de panis qui croît spontanément et qu'ils ont coutume d'employer pour couvrir leurs huttes. Tous ont un goût décidé pour ce qui est acide : aussi trouvent-ils excellens les fruits du baobab, qu'ils nomment *qongles*, et les gousses fraîches de tamarin. Ils comptent encore parmi leurs alimens une grosse racine tubéreuse ou patate nommée

par eux *el-gaïth*, et *tay* en arabe; ils la font bouillir. Ces tubercules ne se trouvent pas en abondance : ils ont la pellicule noire, et sont d'un blanc de lait à l'intérieur; ils sont très-farineux et d'une saveur agréable.

On leur apporte de l'Abyssinie de la racine de gingembre, qu'ils aiment beaucoup à mâcher; ils ont assez souvent aussi dans la bouche des clous de girofle, que leur fournissent les Arabes. Leurs femmes, à l'instar de celles du Bouroum, s'en font des colliers; j'en ai rapporté un (*voy.* vol. II, pl. LVI, fig. 18). Comme dans les pays au nord, ils font fermenter le dourah pour en obtenir une boisson; mais ils n'y consacrent que fort peu de ce grain, dont la quantité qu'ils recueillent suffit à peine à la nourriture de la population, qui paraît être très-féconde.

J'ai dejà dit que les femmes, plus pudiques ici que sur d'autres points de ces régions, couvrent leur nudité d'une espèce de jupe qui leur descend jusqu'aux genoux: les hommes ne connaissent point ce sentiment de honte naturelle; ils vont entièrement nus; car la peau de chèvre ou de mouton qu'ils s'attachent au bas des reins, paraît avoir uniquement pour but de garantir leur épiderme du contact de la terre ou

des rochers sur lesquels ils s'asseyent. Ils ont l'habitude de marcher pieds nus et portent rarement des sandales. Hommes et femmes se percent les narines pour y mettre quelques chevilles de bois : ils ont aussi de gros boutons d'ivoire fixés par une forte cheville dans les cartilages de leurs oreilles. J'ai rapporté de Qamâmyl un de ces boutons (*voy.* vol II, pl. LVI, fig. 19). Les femmes se fichent aussi à travers les narines des brins de paille d'un et deux pouces de long. Ces bonnes gens prétendent, et vraisemblablement cette opinion est fondée sur l'expérience, que le soin qu'ils prennent d'entretenir par l'introduction de corps étrangers les trous qu'il se font au nez, aux oreilles et aux lèvres, leur est conseillé comme un préservatif utile à leur santé. La première fois que je vis une négresse ainsi enjolivée, je crus que le vent lui avait collé une longue paille sur le visage, et j'avançais complaisamment la main pour l'en débarrasser, lorsque je m'aperçus de ma méprise, qui lui parut fort plaisante, car elle se mit à éclater de rire. Les femmes, celles des chefs surtout, ont la poitrine couverte de colliers de verroterie : elles tissent des ceintures et des bracelets avec des perles de la même espèce et

de diverses couleurs nuancées avec beaucoup de goût; j'en ai rapporté plusieurs (*voyez* vol. II, pl. LVI, fig. 17 et 19). Je vis encore, à Qamâmyl, des femmes porter au cou l'insecte dont j'ai parlé plus haut. Elles ont aussi des bracelets en fer et se garnissent les doigts d'anneaux du même métal. Des hommes portent parfois suspendus au cou, soit comme ornement, soit pour tout autre motif que j'ignore, deux morceaux de peau recouverts d'un fil de fer battu et plat, tourné en spirale sur leurs bords; l'un de ces morceaux pend par derrière et l'autre par devant. Les jeunes filles, m'assura-t-on, accouplent les deux morceaux, qui ont une certaine élasticité, et se les placent de manière à protéger leur pudeur. J'en trouvai de cette dernière forme sous une pierre près d'une maison d'Abqoulgui (*voy.* vol. II, pl. LVI, fig. 20). Cet ustensile aurait-il quelque rapport avec le *ceste* des anciens Grecs et Romains, cette ceinture que le mari déliait la première nuit des noces?

La lance, comme je l'ai dit, est la principale de leurs armes offensives. Ici elle ressemble beaucoup à celles des anciens Égyptiens, telles qu'on les voit dans leurs bas-reliefs : j'ai figuré une de ces dernières, comme objet de compa-

raison (vol. II, pl. LVI, fig. 12 et 12[1]). Les nègres font la hampe des leurs avec une tige de bambou très-légère, de 5 à 6 pieds de longueur: ces lances, attendu la rareté du fer, sont souvent garnies d'une corne droite bien pointue. Ils ont de plus un casse-tête en bois dur, qu'ils portent à la ceinture : il est plus ou moins bien façonné, et ils y figurent quelquefois des croissans. J'en ai rapporté plusieurs des nègres de Kilgou et de Tâby (vol. II, pl. LVI, fig. 6, 7, 4, et 5). Il y a aussi d'autres casse-têtes, armés d'un tranchant en fer; leur forme recourbée donne la facilité de les suspendre aux arbres et aide celui qui les porte à s'accrocher en gravissant sur les montagnes. Cette arme, rare chez les nègres, est familière aux Arabes nomades du Bouroum. Je donne, dans la planche citée, des figures d'armes des anciens Égyptiens qui m'ont paru avoir de la ressemblance avec ces casse-têtes. Ils ont des boucliers en losange, pareils du reste à ceux des Sennâriens : ils sont en peau de giraffe (*voy.* vol. II, pl. LVI, fig. 3 et 9). La trompette guerrière au son de laquelle ils se rallient, est une espèce de cornet à bouquin, droit et recouvert de peau. J'en ai rapporté une, trouvée au mont Tâby (vol. II, pl. LVI, fig 13). Ils font aussi

usage d'un sifflet recouvert d'une peau de serpent (*ibid.* fig. 14). La fronde est encore une de leurs armes. Dans les guerres qu'ils se font de peuplade à peuplade, ils se présentent au combat avec deux ou trois lances dans la main gauche : rarement ils jettent la troisième avant d'en avoir ramassé une de l'ennemi. Si c'est en plaine que les deux partis se trouvent en présence, ils courent les uns sur les autres, et prennent en marchant des postures bizarres : ils écartent à chaque instant les jambes, sautent, ploient les jarrets avec agilité; enfin leur pas de charge a tous les caractères d'une danse grotesque. Lorsqu'ils se jugent à une distance convenable, ils mettent un genou en terre, se couvrent de leurs boucliers, et lancent leurs javelots en poussant un cri, puis ramassent ceux que l'ennemi a fait pleuvoir sur eux en même temps. L'action s'anime; les lances volent; elles sont reçues et renvoyées de part et d'autre, et, si je puis m'exprimer ainsi, font la navette. Quand il n'est plus possible de ramasser des lances, sans mettre de la confusion entre eux, et que la victoire est encore indécise, ils saisissent leurs casse-têtes, les chefs leurs sabres à deux tranchans, s'ils en ont; la lutte s'engage corps à corps, et c'est

à qui assénera les plus furieux coups. Dès que les femmes, spectatrices du combat, s'aperçoivent que ceux de leur parti ont le dessous et que de plus longs efforts seraient inutiles, elles se précipitent sur eux et les engagent à se rendre. Alors les vainqueurs emmènent hommes, femmes et enfans, et vont les vendre aux nomades pour des bestiaux. Quant aux Gallahs, leurs ennemis naturels, ils ne leur font aucun quartier; et même, avant de tuer ceux qu'ils font prisonniers, ils leur font subir la même mutilation qu'aux malheureux soldats turcs qui leur tombaient entre les mains: les Gallahs, de leur côté, usent de la loi du talion sur les cadavres des nègres qui périssent en se défendant. A l'issue d'une bataille, les vainqueurs apportent à leurs femmes ces dépouilles obscènes : celles-ci s'en parent avec ostentation; elles se les suspendent au cou et en enfilent pour les porter en guise de bracelets : plus le nombre de ces dégoûtans joyaux est grand, plus elles acquièrent de considération aux yeux de la tribu; ce sont des témoignages éclatans de la bravoure de leurs maris. Cette coutume infame, qui décèle l'absence de toute pudeur parmi ces hommes grossiers, paraît avoir été en vigueur

chez les anciens peuples de l'Égypte. On voit sur un bas-relief du temple de Médynet-Abou* les vainqueurs occupés à faire compter des trophées de cette nature enlevés aux cadavres de leurs ennemis. Sur d'autres représentations, ce sont des mains que l'on compte. Aujourd'hui, comme on sait, les Turcs, mieux policés, mais non moins féroces néanmoins, constatent par des oreilles le nombre des malheureux qui succombent sous leurs coups.

Les habitations des nègres du Qamâmyl et du Bertât en général sont construites avec plus d'art et de goût que celles du Fazoql et du Sennâr; ils ont, il est vrai, à leur disposition, une espèce de bambou qui croît abondamment dans le pays, et qu'ils emploient à cet usage d'une manière fort industrieuse. Ces habitations sont divisées en plusieurs cases : la principale, le corps de logis proprement dit, est élevée de 3 pieds au-dessus du sol et repose sur de grosses pierres (*voy.* la coupe vol. II, pl. LVI, fig. 2, et le plan, fig. 1). Cette attention d'exhausser ainsi le lieu qu'ils habitent, a pour but d'en préserver l'intérieur de l'invasion de l'eau, et de le rendre moins accessible aux termes (*arda* des Arabes),

* *Description de l'Égypte*, vol. II, pl. 12.

insectes voraces qui sont ici plus gros que ceux du Dongolah. Ce corps de logis se compose d'une pièce au centre, autour de laquelle règne un couloir où est ménagée ordinairement une petite serre pour les provisions de bouche. Les murs ou cloisons d'enceinte se composent de tiges entières de bambou dressées perpendiculairement ; d'autres tiges refendues en plusieurs morceaux les enlacent solidement, par les mêmes procédés que nos vanniers emploient pour la texture d'une manne d'osier. La cloison intérieure est revêtue d'un crépi d'argile ; l'extérieur reste à bois découvert, ce qui permet à l'air de circuler librement dans le couloir, et c'est là que les habitans de la maison se tiennent pour respirer le frais. La chambre du milieu, au contraire, est chaude, et ils y cherchent un abri quand les nuits sont froides. Sur un point du couloir, le plancher est à claire-voie: c'est là que, dans les grandes chaleurs, ils se placent pour se faire administrer de copieuses lotions d'eau fraîche. Quelques-unes de ces habitations, qui, comme on voit, ne sont pas dépourvues de commodités, sont quelquefois d'une assez grande étendue : celle dont j'ai relevé le plan a 128 pieds de circonférence. Les dépendances du manoir se

composent de quelques cabanes circulaires : l'une est destinée à la préparation du dourah et des autres alimens ; les autres servent d'étables aux bestiaux dans la saison des pluies.

La plupart des nègres du Qamâmyl passent une partie de leur temps à la recherche de l'or : mais il ne paraît pas que ceux qui se livrent avec le plus d'activité à cette occupation, jouissent d'une aisance supérieure à celle de leurs compatriotes qui s'adonnent préférablement à l'agriculture ou au soin de leurs troupeaux. Ces nègres se couchent pour dormir sur des nattes de paille qu'ils fabriquent eux-mêmes ; il font aussi, comme au Sennâr, des tissus de paille teinte pour couvrir leurs vases : ces derniers ustensiles sont, les uns, des calebasses coupées en deux, et ils les nomment *garahs;* les autres sont de poterie grossière, et ont tous la forme d'un cône renversé (vol. II, pl. LVI, fig. 16) : c'est aussi la forme qu'avaient certains vases des anciens Égyptiens, et que, pour cette raison, ceux-ci étaient obligés de poser sur des trépieds. Ils tissent encore pour leur usage, avec une espèce de cordonnet, de petits sacs joliment faits et très-solides.

Le seul commerce des nègres du Qamâmyl

consiste dans la vente ou l'échange de leur poudre d'or : ils ne savent pas la fondre; ils la livrent telle qu'ils l'on recueillie aux Arabes nomades du Bertât et de Singué, qui leur donnent en retour des bestiaux, des fers de lance et autres instrumens du même métal, provenant de l'Abyssinie, tels que haches et couteaux. Les nègres du Bertât en général ne connaissent aucune écriture, aucun système de numération; ils comptent difficilement sur leurs doigts des mains et des pieds. Leur langage diffère souvent d'une montagne à l'autre, et ces différences deviennent plus sensibles en raison de l'éloignement des lieux; car les diverses peuplades ne communiquent point entre elles. J'ai écrit sous la dictée de quelques nègres de Qamâmyl tout ce qu'il m'a été possible de leur désigner; j'en donne le vocabulaire à la fin du tome II.

Dix-sept jours s'étaient écoulés depuis notre arrivée à Qamâmyl : j'avais éprouvé beaucoup de fatigues; et cependant ma santé n'en était que meilleure. Chaque jour je montais à cheval pour parcourir les environs, et faire la recherche des sables aurifères : nous avions beau multiplier les essais, peser les sables, faire des calculs de proportion entre une quantité donnée

de ces sables et son produit en or, nous n'arrivions jamais à un résultat qui pût donner au pacha la moindre lueur d'espérance. Son dépit était au comble. Ces monceaux d'or sur lesquels il comptait tant, s'évanouissaient donc en fumée! ces trentre mille nègres au moins qu'il devait prendre s'étaient donc jusque-là réduits à quelques centaines de ces pauvres gens! Hélas! oui : ainsi l'avait réglé le destin. Il fallait aller tenter fortune ailleurs : en conséquence, Ismâyl ordonna les préparatifs du départ. Je n'avais plus que mon cheval et trois chameaux; le pacha lui-même ne pouvait se procurer un nombre suffisant de ces derniers : je m'estimai très-heureux d'en trouver deux à acheter pour sept cents piastres turques, c'est-à-dire, pour le double de leur valeur. Je n'en fus pas moins obligé d'abandonner une collection de beaux échantillons de roches que j'avais rassemblés dans mes dernières excursions. M. Letorzec, accablé par la fièvre, était demeuré presque toujours couché pendant notre séjour ici; ses forces diminuaient à vue d'œil ; son état me donnait les plus vives inquiétudes. Lorsqu'il apprit que l'on allait partir pour s'éloigner encore dans le sud, le chagrin qu'il en ressentit

accrut son mal : il se frappait de l'idée qu'il ne reverrait plus son pays natal. Combattu par la crainte de le perdre faute de secours, et par le desir de voir les contrées nouvelles que le pacha se proposait de parcourir, j'éprouvais une bien vive anxiété. Enfin, le 5 février, à la nuit, on commença à charger. Pour ne pas trop fatiguer mes chameaux, qui n'étaient pas très-vigoureux, je fis encore le sacrifice de ma tente, que je laissai à la disposition des nègres de Qamâmyl. M. Letorzec monta sur mon cheval et moi sur un chameau, et à six heures nous partîmes. La plupart des soldats ne pouvaient revenir de leur surprise, en voyant qu'on se dirigeait encore au sud; tous avaient envisagé comme un effort surnaturel d'avoir pu pénétrer jusqu'ici. Les Chaykyés avaient fait un mannequin figurant un homme, et censé représenter un des leurs : c'est une coutume établie parmi eux, d'enterrer un pareil mannequin au lieu où est fixé le terme de leurs grandes expéditions. Des Chaykyés allaient complaisamment à pied, afin de pouvoir placer sur un chameau cette représentation burlesque, dont la vue amusait beaucoup les Osmanlis. A sept heures et demie, on entra dans un bois; nous traversâmes ensuite des coteaux; plus loin

nous gravimes sur des montagnes où étaient quelques habitations éparses abandonnées par les nègres, et auxquelles les soldats mirent le feu. A dix heures trois quarts, on traversa le Toumat, qui, resserré entre des coteaux, n'a ici que soixante pas de largeur. A onze heures, nous passâmes sur une montagne couverte d'habitations récemment évacuées, et toujours semblables à celles de Qamâmyl : elles devinrent de même en grande partie la proie des flammes, ainsi que le dourah qu'elles renfermaient et qu'on ne pouvait emporter faute de bêtes de charge. On continuait à marcher sur cette montagne, où se montraient çà et là quelques cabanes. La terre creusée sur divers points, annonçait qu'ici les habitans se livrent à la recherche de l'or. De cette région élevée, la vue s'étendait, à l'est et au sud, sur des coteaux couverts de bois ; à l'ouest, elle était bornée par la chaîne de montagnes de Singué et de Qebeych. A midi un quart, on descendit dans une vallée : à trois quarts de lieue plus loin, nous traversâmes une petite rivière de cinquante pas de largeur, appelée *Oualed-Toumat* [enfant du Toumat], et qui est en effet une branche de celui-ci : l'eau y coulait rapidement, et nous venait jusqu'à mi-

jambes. A deux heures, après en avoir traversé uneautre semblable, nommée *Serqoli,* bordée de grands arbres, nous nous enfonçâmes de nouveau dans le bois: le sol que nous parcourions était entouré de coteaux bien boisés, où çà et là se montraient à nu des blocs de granit. A trois heures et demie, on traversa une seconde fois la petite rivière de Serqoli, où l'eau, me dit-on, coule toute l'année, même dans les plus grandes sécheresses. Nous passâmes deux petits torrens; puis les troupes campèrent près du second, à cinq heures trois quarts, après onze heures de marche. Nous n'étions qu'à trois quarts de lieue du village de Singué.

CHAPITRE XLII.

Singué. — Fuite des habitans. — Attaques faites par les Nègres. — Rapport de l'un d'eux. — Position alarmante de l'armée turque. — Détails sur Singué. — Rivière Yabouss. — Fadâssy. — Villages des Gallahs; leur commerce. — Fleuve Blanc. — Erreur de Bruce. — Nouvelle alerte causée par les Nègres. — Inquiétude d'Ismâyl pour ses troupes et celles du Sennâr. — Terme de l'expédition. — Retour au Fazoql.

SINGUÉ est habité par des musulmans. Moussa, leur chef, envoya prévenir qu'ils étaient disposés à payer un tribut. En conséquence, le

pacha eut l'attention de ne point faire camper ses troupes trop près du village, dans la crainte de ne pouvoir empêcher que le pays, ami ou non, ne fût dévasté par elles.

Le 6 février, je partis de bon matin pour aller voir ce village. Après une demi-heure de chemin, je traversai un petit torrent où coulait un peu d'eau, et montai ensuite sur des collines où cinq à six cents habitations disséminées occupaient une étendue d'une lieue et demie de circonférence. Ici le sol est ferrugineux, comme celui de Qamâmyl. Le granit à feld-spath blanc s'y montre sur divers points à la surface. On m'assura qu'on n'y recueille point d'or. Je fus surpris de me trouver à-peu-près seul au milieu de cette vaste enceinte : les habitans, au lieu de se soumettre comme ils l'avaient promis, avaient pris la fuite. Je ne rencontrai que quelques Chaykyés que l'attrait du pillage y avait conduits. Je me dirigeai vers une des maisons qui avaient le plus d'apparence ; et j'y trouvai Hassan-Regeb, de Sennâr, qui, quoique le promoteur de l'assassinat d'Adlân, avait été renvoyé absous par Ismâyl, et qui suivait depuis lors l'armée. Il était expédié par le pacha, avec un détachement de Bédouins, pour recevoir le

tribut que les habitans s'étaient engagés à fournir. Voyant que le village était presque désert, ils s'étaient emparés d'un des chefs du lieu, qu'ils gardaient à vue chez lui. Dans cet état des choses, je ne jugeai pas prudent de prolonger ici mon séjour; vers midi, je retournai au camp. Lorsque j'y arrivai, les soldats étaient à cheval, et partaient en toute hâte pour aller saccager Singué. On apprit, le soir, que les troupes avaient pris dans les environs deux cents nègres et Arabes.

Le 7, toute l'armée alla camper près de Singué, dans un enfoncement ou vallon formé par la grande chaîne de montagnes de Qebeych, qui domine le pays au nord et à l'ouest. A deux heures de l'après-dînée, la plupart des Turcs, suivant leur usage, étaient livrés au sommeil, lorsque les nègres, réunis au nombre de mille environ, profitèrent de ce moment pour descendre des montagnes de l'ouest. On les aperçut enfin, et l'on alla réveiller le pacha et les canonniers; mais avant que l'artillerie eût pu jouer sur eux, ils avaient eu le temps d'avancer jusqu'à trois portées de fusil du camp, où ils tuèrent à nos yeux deux soldats qui s'en étaient écartés. L'épouvante que le canon répandit

parmi eux les contraignit de remonter précipitamment la montagne. Cinq cents hommes de cavalerie et d'infanterie se mirent à leur poursuite : ne pouvant les atteindre, ils passèrent leur rage, comme de coutume, en incendiant les maisons. Je pris une vue de Singué au moment de cette échauffourrée. (*Voy.* vol. I, pl. I.) Les troupes revinrent avec quinze prisonniers seulement, qui leur avaient coûté six des leurs. Le 8, le pacha envoya de nouveau à leur poursuite Omar kâchef, avec trois cents hommes de cavalerie. L'ennemi, au nombre de huit à neuf cents, était à trois quarts d'heure de là, sur la haute montagne de Fâlogoun : il n'était guère facile de l'y atteindre ; néanmoins les Turcs parvinrent à engager l'action avec un parti de cinq cents environ; ils en tuèrent cinquante et firent dix prisonniers; ce qui leur coûta neuf hommes et huit blessés. Ils revinrent le même jour. Contre l'ordinaire, le pacha fit placer pour la nuit des sentinelles hors du camp : il sentait cette fois-ci la nécessité de se mettre en garde contre les surprises. En effet, les feux de l'ennemi, éparpillé sur les hauteurs environnantes, nous tinrent sans cesse éveillés et les armes à la main.

Le 9 février, les troupes espéraient pouvoir se reposer des fatigues de la nuit et des journées précédentes, lorsque, vers le milieu du jour, les nègres, cachant leur marche à la faveur des arbres et se tenant à couvert dans un ravin, descendirent de nouveau et s'avancèrent avec audace et intrépidité jusqu'à une portée de fusil du camp. Là ils frappèrent de leurs lances et de leurs couteaux plusieurs domestiques qui y avaient mené boire les chameaux et les chevaux du pacha, s'emparèrent de ces derniers, et prirent la fuite. Ces chevaux, au nombre de huit, étaient les seuls de quelque valeur qui lui restassent. Ce n'est que par les cris des domestiques qui accoururent couverts de sang, que l'on fut averti de la présence de l'ennemi. On se hâta de courir à sa poursuite ; mais le résultat de cette expédition se réduisit à la capture de trois nègres. Ces malheureux furent mis sous le bâton pour les interroger sur le nombre et sur les projets de leurs compatriotes. Après avoir reçu une centaine de coups, ils avouèrent qu'il avait été convenu que les nègres de Qamâmyl et des environs viendraient se réunir à ceux de Singué; que ces auxiliaires étaient en partie arrivés; que tous, à la même heure, devaient

l'attaquer sur trois points différens, de l'est, de l'ouest et du nord; que les leurs s'étant avancés trop tôt, et ayant cédé à la tentation de s'approprier des chevaux, avaient ainsi fait manquer le plan d'opération. Plus tard, nous aperçûmes en effet au nord un parti de nègres qui, se voyant seuls, n'osèrent pas descendre. L'aveu de ces prisonniers, qui paraissait sincère, ne laissait pas d'être très-alarmant. On était près de manquer de munitions; les Turcs, privés du seul moyen qui pût les rendre redoutables et leur assurer de la supériorité, étaient bien loin d'être assez nombreux pour tenir tête à tous les nègres réunis de la contrée : ceux-ci d'ailleurs, encouragés par le peu de succès des tentatives que le pacha avait faites contre eux, redoublaient d'audace; la bravoure des Osmanlis et le clinquant de leurs armes ne leur inspiraient plus autant de crainte; ils avaient même remarqué que le canon faisait plus de bruit qu'il ne causait de ravage parmi eux. Leurs villages, leurs récoltes, devenant chaque jour sous leurs yeux la proie des flammes, leurs champs dévastés, leurs femmes, leurs enfans, enlevés avec violence et réduits en esclavage, tout se réunissait pour pousser ces hommes au désespoir et les ex-

citer à venger tant d'outrages dans le sang de leurs iniques oppresseurs. L'état critique où je voyais les affaires d'Ismâyl me faisait faire des réflexions peu riantes. Persisterait-il à porter ses armes encore plus loin? j'avais lieu d'en douter. Je m'empressai donc de recueillir ici les renseignemens que purent me donner les guides qui conduisaient l'armée.

Les Arabes de Singué tannent et préparent beaucoup de peaux; ils les exportent jusqu'au Sennâr. Leurs habitations sont semblables à celles de Qamâmyl; j'en ai levé un plan et une coupe (vol. II, pl. LVI, fig. 1 et 2). Plusieurs petits torrens procurent aux habitans l'eau nécessaire à leurs besoins; le plus considérable se nomme *Khor Serqoli*. Le territoire de Singué, dépend du Dâr Fôq [la province d'en haut]: en effet, cette province est la plus méridionale du Bertât. Elle s'étend de deux jours de marche dans le sud jusqu'à Fadâssy, lieu qui comprend plusieurs villages, et qui confine avec le pays des Gallahs. Entre Singué et Fadâssy, est Doqochi, village qui, comme le précédent, est habité par des Arabes musulmans. Fadâssy occupe les bords de l'Yabouss, rivière assez forte, dit-on, qui vient de Dâr el-Gallah : elle passe à

deux journées dans l'est de Qamâmyl, et se jette dans le Nil à la hauteur du village de Fakanka, au nord, et près de Fâliti et de Bel-Oye, à deux journées aussi au-dessus du Fazoql. L'Yabouss a beaucoup d'eau toute l'année : on ne le passe qu'à la nage ou sur des radeaux. Les hippopotames et les crocodiles y abondent.

Fadâssy, par sa position, est devenu un lieu de quelque importance : c'est une place de marché où les Abyssins conduisent des chevaux, des bestiaux, des fers de lance, des casse-têtes en fer, des couteaux, des haches, &c.; du blé, du café, du miel, des épices, des indiennes de l'Inde pour les méliks, des peaux tannées, &c. Les Arabes de Dâr Fôq et de tout le Bertât y viennent échanger, contre ces marchandises, de la poudre d'or, du sel, des conteries de Venise.

Les villages des Gallahs les plus voisins de Fadâssy sont à deux jours dans le sud : on les nomme *Gambel* et *Dallalte*. Dans ce dernier lieu, les Abyssins exploitent des mines de fer : ils y ont des forges, et fabriquent, avec ce métal, des armes et divers instrumens tranchans. Ganty est une ville des Gallahs; on la dit plus éloignée. Je mis tout en œuvre pour me procurer ici quelques renseignemens sur le fleuve Blanc;

mais je ne pus rien apprendre, sinon que ce fleuve est très-éloigné dans l'ouest; que les montagnes qui dominent sa rive occidentale sont peuplées de païens qui ont la réputation d'être anthropophages, et qui font usage de flèches empoisonnées; que ces motifs ont empêché d'établir des relations avec eux. La distance d'un degré que Bruce indique sur sa carte entre les deux fleuves est absolument fausse; j'estime qu'elle est de quatre degrés. Cette erreur est pourtant bien excusable, si j'en juge d'après le vague des documens sur lesquels un voyageur est obligé d'établir ses conjectures. Ne peut-on supposer que Bruce, ayant entendu parler de l'Yabouss et du Toumat, se sera cru fondé à en faire les sources du fleuve Blanc? De deux routes qui communiquent du fleuve Bleu au fleuve Blanc, la plus méridionale passe, m'a-t-on assuré, à el-Qérébyn, et la seconde, un peu au nord de Sennâr, par el-Chatelai.

Ismâyl regrettait vivement la perte des chevaux qu'on lui avait enlevés. Le 10, il se fit amener le chef nègre qu'il tenait prisonnier, et lui promit la liberté, s'il prenait l'engagement de les lui faire rendre. Celui-ci jura par Mahomet et le Coran qu'il les lui ramenerait le lendemain.

Sur la foi de ses sermens, le pacha eut la bonhommie de le relâcher; mais on ne vit plus ni chef, ni chevaux. La journée ne se passa pas sans que nous eussions encore une alerte : les nègres ne nous laissaient de repos ni le jour ni la nuit; sans cesse ils nous inquiétaient : on eût dit que cette tactique avait pour but de consommer peu-à-peu toutes les munitions de l'armée. Sans aucun doute ils avaient été informés que la prise récente du convoi expédié du Sennâr, devait avoir laissé le pacha mal approvisionné en ce genre; l'armée, qui perdait toujours quelques hommes dans ces continuelles escarmouches, s'affaiblissait graduellement. J'allai voir le prince; il était triste et soucieux; des nouvelles affligeantes qu'il venait de recevoir du Sennâr augmentaient ses inquiétudes sur l'embarras de sa position, dont il ne se dissimulait pas, au reste, le danger. Les Sennâriens, persuadés que l'armée entière d'Ismâyl périrait infailliblement dans les montagnes des nègres, s'en croyaient déjà délivrés : la plus grande fermentation régnait sur tous les points du royaume; de fausses nouvelles sur les désastres éprouvés par les Turcs dans leur expédition lointaine, étaient répandues à dessein et circulaient avec activité; plusieurs

kaymakans avaient été massacrés dans les villages confiés à leur commandement; enfin les troupes laissées au Sennâr étaient menacées d'une extermination générale, si le pacha ne hâtait son retour. Il n'était plus possible d'hésiter : que pouvaient opposer le courage et la ténacité à l'impulsion irrésistible des circonstances? il fallut se soumettre, et renoncer à pénétrer plus avant. Le prince me dit que nous partirions le lendemain. Cette nouvelle, que je m'empressai de porter à M. Letorzec, ne l'émut que faiblement : toujours persuadé qu'il ne reverrait plus la France, il ne songeait en ce moment qu'aux fatigues du long trajet qu'il aurait encore à faire sur ce sol étranger. La fièvre le consumait de plus en plus, sans que je pusse lui procurer le moindre soulagement; aucun remède ne semblait agir sur lui. Quant à moi, vainqueur des fatigues et de l'influence des climats divers, j'oubliais, comme le conquérant Ismâyl, que nous avions franchi un espace de huit cents lieues au-delà d'Alexandrie; mais, comme lui aussi, je devais reconnaître que la providence avait placé ici une barrière qu'il nous était interdit de dépasser. Eh! ne devais-je donc pas m'estimer heureux d'avoir pu atteindre presque au dixième degré de latitude; d'être, avec mon infor-

tuné compagnon de voyage, les seuls de nos contemporains d'Europe qui eussions étendu nos recherches jusqu'aux confins méridionaux de l'Abyssinie? Ismâyl, quoique tourmenté par des accès de fièvre périodiques, n'avait rien perdu de cette énergie qui l'avait soutenu dans toute la campagne. Certes, il fallait qu'il fût doué de beaucoup de courage, de persévérance, et même de génie, pour avoir, avec un faible corps d'armée de quatre mille hommes mal payés, mal nourris, parcouru en tout sens des contrées barbares et sauvages, envahi, en moins de deux ans, quatre cent cinquante lieues de pays, conquis douze provinces et un royaume, et lutté sans cesse contre une foule de peuplades belliqueuses!

Les préparatifs de départ furent ordonnés pour le lendemain 11, et l'armée se mit en marche à huit heures. Avant de quitter Singué, je voulus que mes regards au moins parcourussent, aussi loin qu'ils pourraient s'étendre, les régions dont l'inexorable destin nous interdisait l'accès : je montai sur une éminence; et là, armé d'une longue-vue, je cherchai à découvrir le lieu où mon imagination plaçait les sources du fleuve Blanc. Efforts inutiles! je ne pus que me convaincre de nouveau combien est borné l'espace que

l'œil de l'homme est capable d'embrasser! Cessant donc de contempler cet horizon qui ne m'offrait qu'un amas confus de vapeurs, je gravai profondément sur le roc le nom de la France, et, me transportant par la pensée vers cette terre chérie, je fis des vœux pour qu'il me fût bientôt permis de lui offrir le tribut de mes travaux; tribut modique, il est vrai, mais qui m'avait coûté bien des fatigues et des tourmens!

Avec beaucoup de lenteur, l'armée sortit du labyrinthe des coteaux qui avoisinent Singué, et se fraya une route à l'ouest de celle que nous avions suivie en venant. Jusqu'au mont Qassân, nous fûmes entourés d'ennemis dont le pacha avait expérimenté le courage et l'audace; il avait donc jugé prudent de faire observer un ordre de marche plus régulier que de coutume: une arrière-garde de cavalerie protégeait les derrières et faisait avancer les traîneurs; Haggi-Hammed, à la tête de trois cents hommes, appuyait un peu dans l'ouest, pour tenter de prendre des nègres et observer leurs mouvemens. Nous repassâmes deux fois le petit torrent de Serqoli. La route se dirigeait sur des coteaux couverts d'arbustes. Ce mouvement rétrograde inspirait à tous les hommes une énergie nouvelle;

les animaux eux-mêmes semblaient pressentir qu'on revenait sur ses pas, et leur allure était plus rapide et plus ferme. La joie était peinte sur tous les visages; les Bédouins et les Arnaoûtes manifestaient la leur par des chants : le souvenir des peines passées était banni de la mémoire; toutes les pensées, tous les vœux, se portaient vers l'Égypte. Ah! les miens allaient bien plus loin encore! A deux heures nous traversâmes le Khor Ramleh [torrent de sable], et à trois heures et demie, le Khor Dys, torrens qui, l'un et l'autre, vont aboutir au Toumat. Le second avait ici quarante pas de large; il y coulait peu d'eau. Après huit heures et demie de marche, on campa sur la partie gauche de ce torrent. Le 12 février, l'armée partit à six heures un quart : la route, coupée de proche en proche par de petits torrens, rendait la marche très-pénible; on avait en outre à monter et à descendre sans cesse sur des coteaux couverts de petits arbres touffus et d'une espèce de bambous, à travers lesquels il fallait se faire jour. Cette journée-là tout le sol se montra empreint d'oxide de fer. A onze heures, on s'arrêta près de la montagne de Qassân : les habitans avaient promis de payer un tribut au pacha, mais il n'y comptait guère; il les laissa néanmoins

tranquilles : je suppose qu'il sentait l'indispensable nécessité de ménager sa poudre. A quatre heures du soir, Haggi-Hammed arriva : épouvanté du nombre d'ennemis qu'il avait vus, il revenait en toute hâte, sans avoir osé rien entreprendre. Le pacha, travaillé par la fièvre, s'était proposé de prendre ici deux jours de repos; mais le rapport de Haggi-Hammed le décida à partir dès le lendemain. Sur ces entrefaites, des habitans de Qassân, sans doute pour se débarrasser plus promptement de notre voisinage, vinrent donner avis qu'un nombre prodigieux de nègres étaient à peu de distance, et qu'ils se proposaient d'attaquer l'armée dans la nuit : ce rapport était confirmé par nos guides eux-mêmes, et s'accordait d'ailleurs avec celui de Haggi-Hammed. Le pacha, au lieu de prendre du repos, se vit donc obligé de se tenir sur la défensive; il put faire encore une distribution de cartouches, plaça des avant-postes, et l'armée entière resta éveillée. Pas un seul nègre ne parut.

Quoi qu'il en fût, on s'empressa de décamper le 13 à six heures et demie. L'armée prit, pour se rendre directement au Fazoql, une route à l'est de celle que nous avions suivie en venant. A un quart de lieue de Qassân, on passa le

Toumat sur le même point qu'auparavant; puis on se rapprocha des montagnes de Fâkoumkom et de Farogne, que nous avions à l'orient. Vers le soir, la route, moins mauvaise, était dans un bois. Cependant les animaux tombaient de fatigue et ne pouvaient arriver jusqu'à la station indiquée par les guides pour trouver de l'eau. Enfin, après une traite de dix heures trois quarts, on fit halte dans le bois. Ceux des soldats qui ne s'étaient pas munis d'eau, et c'était le plus grand nombre, eurent cette nuit-là à souffrir de la soif. Nous aurions été réduits nous-mêmes à cette cruelle privation, si le pacha n'eût pas eu la complaisance de venir à notre secours.

Le 14, le départ eut lieu à cinq heures et demie. Nous avions laissé à l'ouest la montagne d'Aqarô. On se dirigeait dans une vallée remplie de grands arbres. A huit heures, nous rencontrâmes un village qui dépendait de la province de Fazoql; à onze heures et demie, nous arrivâmes à Adâssy, près du Nil. Avec quelle joie les troupes se précipitèrent vers ce fleuve! C'était à qui y boirait le premier, à qui se plongerait le premier dans ses eaux. Notre arrivée ici était déjà, pour nous tous, un jour de fête.

La faiblesse extrême de M. Letorzec le mettait

désormais hors d'état de supporter les fatigues d'un voyage par terre. J'allai voir le prince et le priai de m'accorder une barque : il voulut bien me promettre sa cange même, pour descendre le fleuve jusqu'à Sennâr. J'avais lieu de croire que le repos et l'air du fleuve feraient du bien à mon malheureux compagnon de voyage. Notre départ fut remis à quelques jours de là.

CHAPITRE XLIII.

Fazoql. — Époque des pluies. — Mouche sorrett. — Usage des habitans. — Manière de porter l'eau, semblable à celle des anciens. — Montagnes dont les noms commencent par la syllabe *fa*. — Dârs ou districts contenus dans le Bertât et le Bouroum. — Rivières et torrens à l'ouest du fleuve. — Autres du côté de l'est. — Arabes nomades ; leurs occupations. — Chasse de l'éléphant. — Entretien avec Ismâyl. — Risques courus au passage d'une cataracte. — Retour à Sennâr.

La province de Fazoql comprend les terres riveraines du fleuve, sur une longueur de trente lieues environ, et beaucoup de montagnes éparses. La saison des pluies y commence au mois d'avril : huit jours après, le Toumat et de nombreux torrens viennent grossir le Nil de leurs eaux. A la suite de ces pluies, qui durent près de cinq mois, les naturels sont sujets aux fièvres, comme

ceux du Sennâr : c'est alors que se montre quelquefois la mouche que les indigènes nomment *sorrett,* et qui, disent-ils, vient toujours du sud. Ces espèces de taons tourmentent horriblement les chameaux et les autres animaux, qui souvent périssent en peu de jours sous les atteintes de son aiguillon. Je n'ai pu réussir à voir aucun de ces redoutables insectes.

Les produits du Fazoql sont les mêmes qu'au Sennâr ; on y recueille en outre du miel. Les habitans s'y occupent avec plus de succès de la préparation des peaux, qui sont estimées, ainsi que les sandales qu'ils en font. Ils professent l'islamisme ; cependant il ne paraît pas qu'ils s'abstiennent de manger de la chair de porc.

Comme au Sennâr aussi, le mélange des couleurs se fait remarquer parmi la population ; quelques nègres du Bertât se sont établis dans le pays. Les méliks seuls ont de beaux chevaux abyssins; ils les montent avec de très-petites selles, légères, et assez semblables aux selles anglaises. La langue commune est l'arabe. La forme des habitations, la manière de se vêtir, le genre de vie et les usages, ne diffèrent en rien de ce qu'on voit au Sennâr. Cependant ils ont, pour porter l'eau, un ustensile qui est parti-

culier aux pays plus septentrionaux, et dont l'invention, comme celle d'un grand nombre de leurs meubles usuels, paraît remonter à des époques très-reculées : c'est une espèce de fléau de balance, que l'on pose en équilibre sur l'épaule (vol. II, pl. LVII, fig. 1 et fig. 1'). J'ai figuré à côté l'ustensile des anciens, qui se voit assez souvent répété dans les bas-reliefs des tombeaux (*voy.* vol II, pl. LXXIII et LXXV). C'est une opinion invariablement adoptée par les indigènes, qu'il existe dans le Fazoql et le Bertât quatre-vingt-dix-neuf montagnes, ni plus ni moins. Le nom de toutes commence par la syllabe *fa*; ce qui ferait présumer que cette syllabe était primitivement un article. J'ai recueilli une partie de ces noms; mais n'ayant eu des données suffisantes que pour en placer un très-petit nombre sur la carte, je les porterai dans la liste alphabétique des lieux, à la fin de l'ouvrage.

Dans le Bertât ou Djébel-A'ouyn et le Bouroum ou Djébel Foungi, la plupart des montagnes sont habitées en partie par des nègres païens, et en partie par des tribus d'Arabes. Ces provinces ou royaumes se divisent en *dârs* ou districts. Dans le Bertât, on cite *dâr Fok*, *dâr Komchah*, *dâr Bénigorombé*, *dâr Fâkoumkom*, *dâr Abouldou-*

gou, dâr Sourkoum, dont la population se compose d'Arabes; *dâr Qamâmyl, dâr Kambâl, dâr Dys, dâr el-Keyl, dâr Ouby,* qui sont habités par des nègres.

Il peut y en avoir un plus grand nombre. Je donne à la fin de l'ouvrage les noms des villages qui s'y trouvent et de quelques-uns du Fazoql. J'aurais voulu pouvoir les classer par ordre de provinces; mais les connaissances topographiques des hommes que j'interrogeais ne s'élevaient point à un aussi haut degré. J'ai lieu de croire que l'orthographe de ces noms est exacte, car je les ai fait écrire en arabe, au Fazoql et au Sennâr, par les faqyrs qui étaient réputés les plus instruits.

Je questionnai mainte fois des habitans sur ce qu'ils pouvaient savoir relativement au cours du fleuve Bleu, qu'ils nomment aussi le Nil. Ce fleuve, suivant eux, vient de beaucoup plus haut que l'Abyssinie, où il tourne durant trente jours de marche autour d'une montagne nommée Djébel-Méhët. Il était difficile de tirer quelque induction raisonnable de renseignemens aussi vagues et vraisemblablement controuvés.

Le fleuve reçoit les eaux de plusieurs rivières, entre autres, comme je l'ai dit, celles de l'Ya-

bouss, la plus considérable, et du Toumat, qui s'y rendent en venant par le sud du Fazoql; un grand nombre de torrens ou khors traversent cette province dans la même direction, et vont aboutir aussi au fleuve. Il y a beaucoup de ces torrens dont il m'a été impossible d'assigner la place sur la carte; je me contente d'en donner ici les noms : Chambourant, Aboursabar, Amélehyr Dahäb (à une journée et demie au sud du Fazoql), Akalikembol (à une heure de distance dans la même direction), Aguisagani, Bouchafeh, Ameltouri, Kèrèry et Okèlèly (près du village de Fazoql), Abachalory, Amardaro, Ouâdy, Boulanar, Firkambalo, Firfody, Akormogo, Koukour, Akoulaly, Abrahym, Adie, Aouérienne, Baba, Ânkalman, Aguingaline, Mouriam-Kandyzr, Adinguiche et Dola (qui arrivent de très-loin, c'est-à-dire, de dâr el-Mokadah), Oufoute, Mogansa et beaucoup d'autres. Tous viennent déboucher à l'occident du fleuve.

Sur la rive orientale, à trois heures, au midi du Fazoql, est la province ou dâr d'el-Goumousse, dont le chef-lieu est un village qui porte le même nom. Elle s'étend à trois journées de marche dans le sud, où elle confine à l'Abyssinie, et est habitée par des nègres idolâtres, dits *Noubas*,

qui y occupent, dit-on, plus de soixante montagnes. Parmi leurs villages, on cite Koultou et Kadaleau : on dit que ces nègres, sur-tout ceux qui habitent dans le voisinage du Nil, mangent beaucoup d'éthéries qu'ils y pêchent : ils ont ce fleuve en grande vénération, et sont persuadés qu'il prend sa source dans le ciel.

Au nord, en face d'el-Messeyl, est une autre province nommée dâr Abou-Ramleh : elle est peuplée d'Arabes nomades. On y distingue le mont Guerri, à une journée à-peu-près de distance du fleuve, vis-à-vis d'el-Messeyl. Plusieurs rivières et beaucoup de torrens viennent également s'y jeter dans le fleuve. A sept jours au-dessus du Fazoql, coule le Bahr-Abiad [Rivière Blanche], rivière assez forte, et dont l'eau, en effet, est très-blanche; une seconde, que l'on dit être aussi considérable que le Dender, et qui se nomme Hessenn, vient du sud-est, et a son embouchure à peu de distance de l'Yabouss. Ces rivières nourrissent des hippopotames et des crocodiles. Parmi les torrens qui viennent aussi de ce côté, on cite Afoudougna, qui est très-grand, à un jour au sud du Fazoql, et qui prend son origine fort loin dans le sud-est; Aboum-Boudeh, que l'on dit être grand aussi,

à une demi-journée dans la même direction; el-Gana, à une demi-journée au nord de Famaka; Sodahäb, à la même distance au nord de celui-ci, et beaucoup d'autres moins importans. Dans l'intérieur, une petite rivière nommée Gologo vient de l'est se jeter dans le Dender, à une journée au nord d'el-Messeyl. On dit que d'el-Messeyl, dans l'est, pour se rendre au Dender, il y a un jour de marche; de là au Gologo, une demi-journée; du Gologo au Rahad, la même distance; du Rahad à l'Atbarah, deux ou trois journées. Une petite rivière vient aussi, à l'est, se jeter dans cette dernière: on la nomme *Sitite;* lorsqu'elle est pleine, elle a des hippopotames; ses eaux sont grossies par celles du torrent de Bahr-Sâlem.

Dans toutes les contrées de la Nubie et du Sennâr, les Arabes nomades sont intelligens et industrieux. Ceux de la presqu'île de Sennâr, jusqu'à Fadâssy, se livrent avec activité au commerce; ce sont eux qui se procurent de la première main la gomme, l'ivoire, les plumes d'autruche, le tamarin, les courbaches * et autres marchandises. Ils sont doux, laborieux, et supportent avec constance les fatigues des longs et fréquens

* Espèces de fouets pour animer les chameaux à la marche.

voyages qu'ils sont obligés de faire pour acheter et pour vendre. Les Arabes des environs du Fazoql et du Bertât voyagent ordinairement sur des bœufs, qui portent aussi leurs marchandises : ils leur attachent une bride au nez, et les stimulent, comme chez nous, à l'aide d'un bâton garni d'un aiguillon au bout. Leur armement consiste dans la lance et le bouclier en losange, en peau de giraffe (*voy.* vol. II, pl. LVI, fig. 9): ils ont à la main une houlette ou petit bâton recourbé par une de ses extrémités (*voy.* même planche, fig. 8). Ces nomades font une chasse assidue aux giraffes, aux rhinocéros, qui sont rares, et aux éléphans; ils prennent ces derniers, comme au Sennâr, en les faisant tomber dans des piéges. Quant aux autruches, ils dressent des chiens qui les poursuivent et les fatiguent à la course; le cavalier qui les suit, saisit l'animal lorsqu'il tombe de lassitude. Souvent ces Arabes vont vendre aux nègres la viande des animaux qu'ils ont tués. Enfin leur activité infatigable, leur esprit mercantile, l'adresse qu'ils déploient à la chasse, l'intelligence avec laquelle ils tirent parti de tous les produits des bois qui les entourent, leur assurent le monopole de toutes les branches de commerce dans ces contrées, et, par

suite, une supériorité incontestable sur les peuplades agricoles.

Les Arabes du Bouroum, voisins du Dinka, emploient les conteries de Venise à faire divers ouvrages de parure pour les femmes, et qui consistent en tissus enjolivés avec goût et de couleurs variées; j'en ai rapporté un fort beau (*voy.* vol II, pl. LVII, fig. 15). Ils en font d'autres pour les dromadaires et pour décorer leurs cabanes. L'usage de ces tissus de perles, qui, comme tant d'autres, s'est perdu tout-à-fait en Égypte et dans les pays qui la bornent au sud, subsiste ici de toute antiquité *. Ils font en peau des ceintures à franges pour les jeunes filles (*voy.* vol. II, pl. LVII, fig. 14), et divers ornemens pour les dromadaires, entre autres des houppes garnies de viroles et de grains d'étain **, de rassades, et de petits coquillages univalves des genres porcelaine et paludine (*voyez* même pl., fig. 11 et 12).

Mon départ avec M. Letorzec pour le Sennâr fut fixé au 18 février. Le pacha devait partir

* J'ai trouvé dans les tombeaux, à Thèbes, trois beaux tissus de perles d'émail dans ce genre, qui sont aujourd'hui déposés au cabinet de la Bibliothèque du Roi.

** Les caravanes exportent d'Égypte des barils de ce métal, toujours employé en objets de luxe pour les nègres et les Arabes de ces contrées lointaines.

par terre avec ses troupes sous peu de jours. Il expédiait par la même barque un courrier à son père, auquel il était chargé de remettre deux quintaux de sables aurifères de Qamâmyl, et un mémoire rédigé par moi, contenant des détails sur les nombreux essais auxquels je m'étais livré, sur le résultat peu satisfaisant que j'en avais obtenu, enfin sur le gisement de l'or. Lorsque j'allai prendre congé de lui, il me recommanda d'instruire de vive voix Mohammed-Aly des obstacles insurmontables qui avaient nécessité sa marche rétrograde; de lui représenter sur-tout combien sa santé s'affaiblissait, et qu'il succomberait infailliblement s'il restait encore long-temps exposé aux influences pernicieuses d'une température humide et malsaine. Mon père, ajouta-t-il, est toujours disposé à taxer d'exagération les rapports de ses serviteurs; il accordera sans doute plus de confiance à ceux d'un étranger. Je promis de m'acquitter de cette commission avec tout le zèle que devait m'inspirer la reconnaissance. Allez en France, continua-t-il, publiez vos matériaux, et revenez en Égypte. Comptez bien que mon père ne s'en tiendra pas aux tentatives infructueuses que nous avons faites. Il déploiera des forces moins

insignifiantes, et je vous conduirai moi-même aux sources du fleuve Blanc. Nous nous séparâmes ensuite, en nous donnant des témoignages réciproques d'affection et de cordialité.

Le jour convenu, à dix heures du matin, nous nous embarquâmes et partîmes aussitôt. Des rochers de 12 à15 mètres de hauteur encaissent ici le fleuve. Après que nous eûmes navigué une heure, une multitude de petits rochers montrèrent à fleur d'eau leur crête; ils semblaient appartenir à une cataracte qui paraît à découvert dans les basses eaux. A quatre heures, nous amarrâmes notre barque à la rive orientale, en vue d'el-Messeyl, village à quelque distance dans les terres. Depuis long-temps nous n'avions joui d'autant de tranquillité et d'aisance. Aussi cette première journée, qui contrastait d'une manière frappante avec celles que nous passions depuis si long-temps, nous fit éprouver un sentiment de plaisir et de bonheur inexprimable : dormir sans crainte d'être éveillé en sursaut par le tambour du départ; n'avoir plus à redouter la soif, la faim, les alertes, les surprises, la dent des animaux féroces ; n'avoir plus à soigner, nourrir, abreuver, charger, décharger des chameaux; ne plus se voir exposé à être

enseveli dans des torrens, déchiré par les épines des acacias et des nebkas , ou englouti dans l'embrasement de quelque forêt; reposer paisiblement ses membres sur un bon tapis entre des draps blancs : ah ! cette vie nouvelle était pour nous de la mollesse ; c'était le comble de la félicité !

Le 19, nous partîmes à six heures. Les rives ne laissent plus apercevoir aucune trace d'habitations ; des bois épais de grands doums , de baobabs, d'acacias , les tapissent ; on distingue seulement de loin à loin quelques sentiers étroits fréquentés sans doute par des Arabes nomades, ou par les habitans de quelques villages dont les arbres nous dérobaient la vue. Quatre îles incultes, mais en partie couvertes d'arbres, s'offrirent successivement sur notre passage. Le lit du fleuve était fréquemment obstrué par des bancs de sable et de cailloux roulés, qui, sur ses côtés, ont de 5 à 8 mètres d'épaisseur : tout le sol qui compose la grève est un terrain de transport.

Entraînés par le courant et par l'impulsion des rames, nous fendions avec rapidité la surface des eaux : l'agitation qu'y produisait le battement cadencé des avirons , le bruit des chants joyeux de nos Arabes, portaient le trouble

jusqu'au fond des retraites humides des hippopotames alarmés, qui sortaient par troupes sur notre passage, en faisant entendre de longs mugissemens; les singes, les pintades, semblaient exprimer par leurs postures et par leurs cris, la surprise qu'ils éprouvaient à la vue d'un spectacle jusqu'alors inconnu dans ces solitudes.

Dans la nuit, nos Arabes avaient vu des éléphans venir se désaltérer au fleuve. Ils commençaient à se montrer plus communément.

Le 20, à six heures et demie, nous continuâmes à naviguer. Au bout de trois heures et demie, des rochers disséminés sur l'eau nous annoncèrent l'approche d'une cataracte: avant de nous y engager, nous descendîmes à terre pour aller reconnaître le passage. A dix heures, notre barque pénétra dans la cataracte d'el-Qerr, nom qu'elle prend d'un village situé sur la rive orientale: aucune habitation ne se montrait sur la rive opposée. Ici des rochers s'élevaient de 3 et 4 mètres au-dessus des eaux, et ne laissaient entre eux que des passes de 10 à 15 mètres. Quinze hommes, sautant de rocher en rocher, maintenaient notre embarcation à l'aide de deux cordages, et l'empêchaient de céder à la violence du courant. Nous n'avions pas, au premier

abord, jugé ce passage très-dangereux; et cependant nous fûmes à la veille d'éprouver ici le sort dont Mungo-Park avait été victime sur le Niger. Après avoir circulé péniblement pendant une demi-heure à travers les anfractuosités de ce dédale périlleux, la barque toucha rudement contre une roche : la proue fut brisée par le choc. On visita l'intérieur; et pour ne point s'effrayer l'un l'autre, on assura que le dommage était peu de chose. On continua donc de manœuvrer; mais il s'était à peine écoulé un quart d'heure, lorsqu'on s'aperçut que la barque se remplissait d'eau à l'arrière. Les Arabes ne sont point gens à montrer du calme et du sang froid dans le danger : à l'instant, ce furent des cris, une confusion, un tumulte général: les uns jetaient à la hâte et pêle-mêle sur les rochers tout ce qui leur tombait sous la main; les autres s'efforçaient d'épuiser l'eau qui envahissait toute l'embarcation. Je me précipitai, moi, sur les bissacs où j'avais renfermé les cartons qui contenaient mes dessins : il était temps; déjà l'eau les avait effleurés. Naguère je les avais disputés au flammes; cette fois je réussis à les arracher à un élément non moins redoutable pour eux : il n'en fut pas de même de quelques-uns

de mes effets, qui furent perdus ou gâtés. Enfin on parvint à étancher la voie d'eau en la calfatant le mieux possible, et l'on replaça les effets dans la barque; mais je ne voulus y rentrer moi-même que lorsque je serais sûr qu'elle n'était plus en danger de couler: en conséquence, je me mis à courir d'un rocher à l'autre, mes cartons sous les bras, et résolu de gagner de la sorte la fin de la cataracte. Cependant l'escarpement des rochers et leur conformation ne me permettant plus bientôt d'aller plus avant, je fus contraint de me rembarquer malgré moi. Les rameurs avaient retourné la cange sens devant derrière, et dix-huit d'entre eux la contenaient de tous leurs efforts dans les pentes rapides. Grâce à dieu, avec beaucoup de temps et des peines inouies, nous atteignîmes, sans autre malencontre, l'extrémité de cette forêt de rochers, qui encombre le lit du fleuve sur une demi-lieue d'étendue.

Au bas de la cataracte, sont deux îles incultes couvertes de doums, de baobabs et autres végétaux. Le fleuve enfin s'élargit de nouveau et reprend son aspect naturel; ses eaux se déploient sur une largeur de quatre à six cents pas; cependant des bancs de sable et de cailloux

roulés se laissent encore apercevoir en assez grand nombre. Nos rameurs étaient harassés de fatigue, et il était nécessaire de faire sécher nos effets ; nous attachâmes donc notre barque sur la rive orientale, en face du petit village d'el-Faqyr-Mahaguer, situé à un demi-quart de lieue de là; on ne voyait point d'habitations de l'autre côté du fleuve.

J'allai voir le faqyr; il me donna les mêmes renseigmens que j'avais reçus sur la petite rivière de Gologo, qui se jette dans le Dender, et sur les distances qui séparent ce dernier du Rahad et de l'Atbarah : il me dit qu'à cette hauteur, des Arabes Qenânehs, Choukryehs, Oumbadryehs, Bouadrehs, Kaouâhlehs, habitent les contrées voisines de ces rivières. En se dirigeant, selon lui, à l'est de son village, on pouvait aller en six jours à Gondar, capitale de l'Abyssinie.

Le 21, nous partîmes à huit heures : nous fîmes ce jour-là peu de chemin, à cause des fréquentes sinuosités que décrit le fleuve. Ses rives commençaient à être moins boisées. Nous nous arrêtâmes à cinq heures. En approchant de terre, nous vîmes un éléphant qui semblait venir boire au fleuve; à notre vue, il rentra dans

le bois. Je descendis pour suivre un moment ses traces; mais je ne pus le voir de près. Cet animal paraît être ici très-commun; par-tout on y rencontre ses excrémens et les traces de ses pas. Ma course ne fut pas tout-à-fait en pure perte : ayant aperçu un arbre tout couvert de petits oiseaux, je tirai dessus, et j'en abattis d'un seul coup une quantité suffisante pour notre repas.

Des Arabes que nous trouvâmes ici, nous apprirent que c'était dans le voisinage que fut enlevé le convoi de poudres et son escorte massacrée. Les habitans qui s'étaient portés à cette extrémité, avaient déserté leur village, et n'y avaient plus reparu depuis lors. Cette confidence nous fit mettre sur nos gardes; et tous les hommes de notre petit équipage eurent l'attention de se tenir éveillés toutes les nuits chacun à tour de rôle.

Le 22 et le 23, malgré les efforts de seize rameurs, nous avancions lentement; un fort vent du nord contrariait notre marche. Les bords du fleuve étaient encore moins boisés que le jour précédent. Nous commencions à voir un plus grand nombre de villages, qui tous étaient à une certaine distance dans les terres.

Le 23 au soir, nous amarràmes près du grand village de Seyrroû. Nous étions encore à deux journées de Sennâr. Ici nous apprîmes que l'armée d'Ibrahym, restée sous le commandement du jeune Toussoun bey et de son sélectar, n'avait pas eu plus de succès au Dinka que celle d'Ismâyl dans le Bertât; que cette armée était arrivée au Sennâr depuis dix jours, tandis qu'Ismâyl l'attendait au Fazoql, pour se renforcer, et tenter, en se rendant ensemble au Sennâr, de nouvelles entreprises contre les nègres. Je sus plus tard que, vivement contrarié de se voir abandonné à ses propres ressources, et d'être ainsi hors d'état de rien entreprendre, il avait pris le parti, le seul qui lui restât, de revenir aussitôt lui-même.

Le 24 et le 25 février, le vent toujours contraire nous forçait à nous arrêter sans cesse. Pour réparer cette perte de temps, nous naviguions une partie de la nuit.

Le 26, nous passâmes en vue de Hellet el-Cheryf; et bientôt après, notre barque s'arrêta sous la ville de Sennâr, en face de la maison que nous y avions habitée.

CHAPITRE XLIV.

Entrevue avec Divan-Effendy. — Rapport sur l'expédition d'Ibrahym pacha. — Province de Dinka. — Caractère et usages des nègres qui l'habitent. — Leur nourriture. — Entrevue avec Toussoun bey. — Départ de Sennâr; aspect du pays. — Passage du fleuve Bleu. — Arrivée à Halfây.

Le 27 février, au jour, je montai à la ville et allai frapper à la porte de notre ancien domicile. J'y retrouvai nos bonnes hôtesses, et le plaisir de se revoir fut égal de part et d'autre. Elles nous témoignèrent la surprise et la joie qu'elles ressentaient de notre retour, et nous félicitèrent avec effusion d'avoir échappé aux dangers que nous avions courus. En moins d'une demi-heure, nous fûmes arrangés dans notre logement. J'allai aussitôt faire une visite à Divan-Effendy, qui commandait la garnison. Il parut charmé de mon arrivée, et m'accabla de questions sur toutes les particularités de notre laborieuse et à-peu-près insignifiante campagne. Lorsque je lui dis que le revenu de ces mines d'or sur lequel on comptait tant, ne méritait pas qu'on prolongeât l'expé-

dition actuelle, ni qu'on en entreprît de nouvelles, son visage s'épanouit; car il ne doutait pas que s'il en eût été autrement, son tour serait bientôt venu d'aller parcourir ces contrées sauvages, dont je n'avais pas lieu de lui faire un tableau séduisant. Je lui remis les lettres qu'Ismâyl m'avait confiées pour lui : après en avoir pris lecture, il me dit qu'elles contenaient l'ordre de me fournir tous les chameaux dont j'aurais besoin pour retourner en Égypte; qu'on le chargeait en outre de m'avancer les fonds nécessaires pour ce voyage. Comme je pouvais m'en procurer dans le Dongolah, je ne pris que cinq mille piastres turques, et j'en donnai avis à mes correspondans au Caire, pour qu'ils en fissent le remboursement au khazneh d'Ismâyl pacha. Divan-Effendy me raconta toutes les inquiétudes auxquelles il n'avait cessé d'être en proie, soit sur notre sort, soit sur celui des troupes confiées à son commandement. Les courriers qu'envoyait Ismâyl étaient arrêtés sur les routes. Les factieux, profitant de cette interruption totale des communications, faisaient courir les bruits les plus sinistres sur les désastres de l'armée du pacha : la persuasion que cette armée n'existait plus avait enhardi les indigènes; la sédition prenait les caractères les plus alar-

mans; déjà, dans quelques villages, on avait massacré les soldats qui y tenaient garnison. Heureusement l'arrivée des troupes d'Ibrahym avait comprimé l'effervescence; mais il existait encore des symptômes d'insurrection dans les provinces d'Halfây et de Chendy. Cette dernière circonstance était fort inquiétante pour nous. La barque sur laquelle nous étions venus avait continué immédiatement sa route; quelque commode que fût cette manière de voyager, elle ne pouvait s'accorder avec mes plans: la barque ne devait s'arrêter nulle part; il m'eût fallu renoncer par conséquent à toute espèce d'explorations, et c'était un parti que je n'aurais voulu prendre qu'à la dernière extrémité. J'avais donc décidé d'effectuer par terre mon retour en Égypte. L'état de langueur où se trouvait encore M. Letorzec, m'obligeait à partir bientôt. Divan-Effendy promit qu'il me ferait escorter jusqu'à Arbagui, et qu'il me donnerait un ordre pour que tous les chefs de villages me fissent ensuite accompagner par des hommes affidés.

J'avais espéré que je reverrais des ibis à mon retour au Sennâr; mais il ne me fut plus possible d'en découvrir un seul *. Les indigènes nomment

* Je m'en consolais en pensant qu'un de ces oiseaux, dont

cet oiseau *assimbira;* il est noir avec quelques plumes d'un vert bronzé aux ailes; le bec et la queue sont de moyenne grandeur. On trouve aussi au Sennâr un ibis blanc; il se nomme *bilibily*. Ces oiseaux n'habitent la vallée du Nil que quelques mois avant la chute des pluies; les noirs sur-tout sont très-communs. Ils sont assez familiers, et se perchent souvent sur le sommet des cabanes. Au commencement de la saison pluvieuse, ils disparaissent totalement. Dans les pays couverts de bois que nous parcourûmes, jusqu'au 10.e degré nord, il ne s'en offrit jamais un seul à nos regards. Lorsque ces oiseaux paraissent dans la vallée du Nil, on en voit seulement un petit nombre atteindre jusqu'à l'Atbarah. Nous en mangeâmes un sur l'île de Méroé; sa viande avait un goût de poisson. Je questionnai des naturels sur la désertion subite et générale des ibis : ils me répondirent que ces oiseaux font comme les hommes, qui fuient, à la même époque qu'eux, le

j'avais envoyé la dépouille au Caire, était là en sûreté; mais j'appris plus tard que M. Champion, vice-consul au Caire, chez qui on l'avait déposé, s'en était dessaisi en faveur d'un naturaliste prussien. Espérons que cet objet curieux, perdu pour moi, ne le sera pas du moins pour les sciences; car j'apprends que ce voyageur vient d'arriver à Berlin, où il s'occupe de la publication des matériaux qu'il a recueillis.

séjour pernicieux des bords du fleuve, et qu'ils se retirent vers les régions boisées et désertes de l'intérieur, où ils se nourrissent de petits reptiles et d'insectes. Ce fait confirmerait de nouveau les rapports des auteurs anciens, qui ont dit que les ibis émigrent une partie de l'année pour aller combattre les serpens sur les limites du désert, bienfait dont la reconnaissance leur mérita une grande célébrité.

M. Linan, voyageur français, que M. Binks, savant de Londres, employait à dessiner les monumens antiques, était venu au Sennâr durant notre absence. Il avait suivi Ibrahym, que le dérangement de sa santé contraignait de retourner en Égypte.

Je ne voulais point partir sans avoir rassemblé des renseignemens exacts sur l'expédition de ce pacha dans la province de Dinka, et sur le peuple qui l'habite. Personne n'était plus propre à m'en fournir que M. Asphar, médecin copte, qui parlait le français, et il s'y prêta avec une extrême obligeance.

Ibrahym n'alla point au-delà d'el-Qérébyn; sa maladie, s'aggravant de jour en jour, l'obligea, comme je l'ai dit, de quitter le commandement. Après quatorze jours de marche depuis

le fleuve Bleu, ses troupes arrivèrent à Dinka, sur le fleuve Blanc.

Le 27 septembre, la plus grande partie des nègres avaient pris la fuite; on parvint cependant à en prendre cinq à six cents. Le village de Dinka donne son nom à la province qui commence à la hauteur de Sennâr environ, et continue dans le sud-ouest très-avant sur le fleuve. Il eût été important de fixer la position de ce village; j'estime qu'elle est par 11° de latitude, dans le parallèle de Fazoql. Les produits de la province semblent être les mêmes que ceux du Bertât. Les nègres y sont bien faits, forts et vigoureux; ils vont nus. Les femmes se ceignent d'une peau en forme de jupon court; les filles ne portent qu'une petite peau qui leur couvre la chute des reins et se noue par devant. La coiffure distinctive du chef était un turban blanc, avec un panache en plumes d'autruche. Les enfans des familles riches portent une clochette suspendue au derrière; les personnes âgées en ont une attachée au bras. Suivant leur aisance, les femmes et sur-tout les filles se parent en plus ou moins grande quantité, de colliers et ceintures en conteries de Venise*, de

* On appelle *conterie*, à Venise, différentes espèces de verroterie, et ce nom s'est propagé dans le commerce de traite,

boutons d'ivoire, de bracelets en ivoire ou en fer, et de bagues, aussi en fer; lorsque les enfans parviennent à l'âge de puberté, on leur arrache les quatre dents incisives inférieures; ces dents, d'après la façon de voir de ces nègres, sont inutiles et déparent la figure : hommes et femmes se rasent la tête; celles-ci épilent tout le reste du corps de leurs maris, qui leur rendent réciproquement le même service. Un homme peut prendre autant de femmes qu'il peut donner de bœufs ou de vaches. Le jour des noces, les nouveaux époux ont soin de se barbouiller le corps et la figure d'une grande quantité de graisse, ce qui leur fait bientôt exhaler une puanteur insupportable : ce n'en est pas moins à leurs yeux un cosmétique très-recherché, et qui ne blesse nullement leur odorat. Ils sortent de la cabane conjugale, couverts d'une couche suifeuse très-épaisse, et vont s'exposer au soleil pour la faire fondre et se frotter. Ces frictions font les délices des nègres du Dinka, et ils se procurent cette jouissance le plus fréquemment qu'ils le peuvent : ils prétendent, ce qu'on peut croire aisément, qu'elles sont fort salutaires à leur santé; mais c'est aussi

quoique Venise ne soit pas le seul pays où cet article se fabrique. Nous devrions écrire *compteries*.



Blanchard Sculp

Mélik du Fâzoql.

une affaire de coquetterie, sur-tout pour les femmes. Avant de contracter mariage, il faut que le futur se construise une cabane : c'est là que se donne le festin nuptial. Celui qui en a les moyens tue un bœuf; il vend à ses voisins la viande qu'il juge excéder ce que ses convives consommeront. Lorsqu'un nègre devenu vieux, m'a-t-on dit, a des femmes jeunes encore, il confère à ses enfans mâles, s'il en a, le droit de le suppléer auprès d'elles. Les femmes sont d'une fécondité étonnante; elles mettent au monde, le plus souvent, deux enfans à-la-fois. Il n'est pas rare de voir une mère allaiter un enfant, être suivie d'un autre qui marche à peine, et en porter deux ou trois sur le dos dans une espèce de havre-sac en cuir. Si un mari surprend sa femme en adultère, il tue l'homme qui l'a séduite, le traîne ensuite par les pieds, creuse une fosse profonde, et l'y enterre. En hiver, et dans la saison des pluies, les nuits étant très-froides, ils se couchent pour dormir dans des cendres chaudes. Ils ont l'usage de fumer du tabac qu'ils récoltent; leurs pipes peuvent en contenir deux ou trois onces; le tube qu'ils y adaptent est un gros roseau long de trois à quatre pieds. Leur façon de vivre diffère peu de celle des autres peuplades du

Bertât. Ils broient, entre deux pierres, la pâte qu'ils font avec la farine de dourah, et la laissent fermenter vingt-quatre heures pour qu'elle s'aigrisse; puis ils la font cuire dans des vases de terre, et la mangent toute chaude, après l'avoir assaisonnée de graisse et de sel, parfois avec du lait aigre, ou avec des gombauts pilés et bouillis; à défaut de ces fruits, ils font sécher au feu des tiges de dourah vertes, les pilent, les font bouillir de même, et en obtiennent une eau sucrée qui leur sert de condiment. Ils aiment beaucoup la chair de bœuf, et font très-peu de cas de celle de la chèvre ou du mouton; la chair de l'éléphant est fort de leur goût; ils mangent aussi celle de la giraffe, du cerf, du bœuf sauvage et d'autres animaux. Ces viandes leur sont apportées par les Arabes du Bertât et du Bouroum, et ils donnent en échange des moutons ou du coton filé. Ils ont pour armes des lances très-lourdes: le fer dont elles sont munies a jusqu'à un pied et demi de longueur et cinq pouces de largeur. Ils emmanchent aussi sur des bâtons, des cornes droites et aiguës, et quelquefois des dards en fer. Enfin, ils se servent d'espèces de massues courtes, grosses par un bout et pointues par l'autre: ils lancent cette arme avec adresse,

à une grande distance, en lui imprimant un mouvement de rotation, de manière qu'une des deux extrémités doit frapper au but. Leurs boucliers, faits, dit-on, en peau d'éléphant, sont très-grands et très-lourds.

Par leur courage et leur nombre, ils se rendent redoutables à leurs voisins du Bouroum et du Bertât, chez lesquels ils font des incursions. Ces hostilités leur attirent parfois de fâcheuses représailles de la part de ces derniers, qui se réunissent pour en tirer vengeance. Au moment d'accepter le combat, ils placent leurs femmes et leurs enfans au milieu d'eux, et attendent l'ennemi de pied ferme. Dès qu'il avance, des pelotons de six ou huit se détachent alternativement, et, vibrant d'une main sûre et exercée leurs pesantes lances, les font voler sur lui à un intervalle de trente et quarante pas. S'ils se voient hors d'état de faire une plus longue résistance, ils prennent la fuite, et laissent là femmes et enfans, qui restent au pouvoir des vainqueurs. Si les femmes reconnaissent que l'ennemi est trop nombreux pour qu'il soit possible de lui faire face avec quelque espoir de succès, elles se jettent sur leurs maris, les saisissent par le milieu du corps et les conjurent de

ne point s'exposer à un péril inévitable. Ceux-ci cèdent à ces exhortations, jettent leurs lances, leurs boucliers, et s'asseyent par terre à côté de leurs femmes. Leurs adversaires accourent alors, et s'emparent d'eux sans coup férir. Au cas où, quoique en force, un parti de nègres commence à lâcher pied, les femmes prennent part à l'action et se battent avec acharnement : si la fortune trahit leur courage, elles font éclater leur rage en mordant tout ce qui se trouve à leur portée, et déchirent à belles dents les mains de leurs vainqueurs qui viennent les enchaîner. Lorsqu'un chef ennemi tombe sous leurs coups, ils lui font subir la mutilation dont j'ai déjà parlé, placent son corps sur un bûcher et le brûlent. Le pansement des blessures se réduit à les laver; si le fleuve est à proximité du champ de bataille, on y plonge le blessé. La force et l'humeur belliqueuse des nègres du Dinka, les font rechercher des méliks voisins, qui s'efforcent à l'envi de les attirer dans leurs troupes, ou de s'en faire des auxiliaires, en leur envoyant des présens de bestiaux. C'est ainsi que les méliks au-dessus de Sennâr sont toujours en bonne intelligence avec ces nègres. Tous les ans, lors de la saison des pluies, ils viennent dans le Bouroum, chez

leurs voisins des monts Goul, Rore, Qérébyn, qui dépendent du Sennâr, pour y faire des échanges d'esclaves et de bestiaux, et s'approvisionner de dourah. Un gros bœuf se donne pour deux veaux, cinq ou six moutons pour un bœuf, un gros bœuf pour une petite vache : en fait d'animaux domestiques, les femelles ont toujours une valeur vénale supérieure. En s'en retournant, s'ils trouvent un petit village, ils enlèvent hommes, femmes, enfans, bestiaux et récoltes. L'année suivante, ils vont d'un autre côté échanger les prisonniers qu'ils ont entre les mains; et il arrive parfois que des parens retrouvent et rachètent ainsi quelques-uns des leurs qu'on leur a ravis.

Leurs cabanes sont construites comme celles que j'ai déjà fait connaître. Ils se servent de troncs d'arbres creusés pour naviguer sur le fleuve Blanc, et les dirigent avec des rames à larges spatules. Ils tuent à coups de lance les animaux dont ils veulent manger la viande; si c'est un bœuf, ils lui attachent les quatre pieds et le font tomber auparavant.

Les astres, m'a-t-on dit, sont l'objet de leur culte. Ils ont un dialecte qui leur est propre. On assure que les nègres qui habitent au-dessus

d'eux sont anthropophages et font usage de flèches empoisonnées, et qu'à l'occident du fleuve, il y a d'autres nègres non moins barbares, qu'on nomme *Chelouks*. A Dinka, le fleuve est très-large. Les habitans des monts Goul et Rore, comme ceux d'el-Qérébyn, se disent musulmans et pratiquent la circoncision.

Les troupes turques restèrent huit jours à Dinka; et, revenant sur leurs pas jusqu'à Rore, elles firent de là une petite incursion sur les monts Bouck et Tâby, où nous étions allés nous-mêmes. Elles prirent à Tâby deux cents nègres, et revinrent par el-Qérébyn au Sennâr.

Toussoun bey, resté chef du corps d'armée d'Ibrahym, s'était fait aimer des troupes. Il n'avait point permis qu'on traitât les nègres capturés avec cette inhumanité révoltante qui m'avait si souvent navré le cœur; il voulait qu'on pourvût le mieux possible à leurs besoins, et sur-tout qu'on ne leur fît point endurer les angoisses de la soif. J'allai lui faire une visite; il me fit prendre le café et fumer une pipe. Il me dit ensuite qu'il allait me donner un spectacle fort amusant. Armé d'un fusil chargé à balle, il se mit à coucher en joue un Arabe qui était dans le fleuve: le coup part, cet homme fait le

plongeon, et reparaît un instant après. Le même manége recommence à plusieurs reprises; et chaque fois la réapparition de l'Arabe excite les longs et bruyans éclats de rire des spectateurs. Enfin celui-ci sortit de l'eau et vint baiser la main du bey, qui lui donna quelques piastres. Depuis huit jours, me dit Toussoun, je tire sur cet homme sans avoir pu l'attraper. Je m'empressai de prendre congé de lui, de peur qu'il ne lui vînt la fantaisie de recommencer un passe-temps qui ne me paraissait point du tout risible. Comme Ismâyl, il me recommanda de dire à Mohammed-Aly qu'on lui avait donné une idée infiniment trop avantageuse du pays où ses troupes avaient tant souffert, sans aucun résultat de quelque importance. Quant à lui, tous ses vœux tendaient à retourner au Caire: chefs, soldats, domestiques, tous nous félicitaient et portaieant envie au bonheur que nous aurions bientôt de revoir le beau ciel de l'Égypte. J'aurais voulu passer par le Kourdofan, où Mohammed bey commandait: j'eusse retrouvé en lui un ancien protecteur, et dans son médecin, le docteur Marucki, un ami véritable; enfin ce pays m'eût offert un sol que les regards d'aucun observateur n'avaient encore exploré. Je fus con-

traint de renoncer à ce projet attrayant; mon malheureux compagnon eût succombé sans doute à la longueur du voyage *.

Il n'était personne à qui je pusse le confier dans l'état de faiblesse où il se trouvait. Je me procurai une karmoute**, que nous attachâmes sur un chameau; nous le couchâmes ensuite dedans; et nous quittâmes Sennâr le 1.er mars, accompagnés d'un cheykh de village et de quelques troupes qui venaient avec nous jusqu'à Arbagui. Le soir, nous fîmes halte au grand village de Taïbah : je fus surpris de le trouver abandonné; les habitans, déjà surchargés d'impôts par le pacha, se voyant encore pillés à chaque passage de troupes, avaient pris le parti de se retirer sur l'autre rive du fleuve, et y vivaient errans dans les bois.

Maîtres de notre temps, nous ne faisions que de petites journées de cinq à six heures de

* Cette circonstance, qui me contrariait si fort, fut vraisemblablement la cause de notre salut : en prolongeant notre séjour dans ces contrées impatientes du joug, nous nous serions trouvés au milieu des soulèvemens et des massacres dont elles devinrent plus tard le théâtre.

** Espèce de panier long, dans lequel les Arabes transportent leurs femmes en voyage. (*Voyez* vol. I, pl. LXIII, à gauche du dessin.)

marche. Nous couchâmes, le 2 mars, à Ad-deney-qeyleh, village sur le fleuve, et presque désert aussi; le 3, à el-Qesseyreh, et le 4 à Ouâd-Modeyn. Nous avions traversé plusieurs villages où régnait toujours la même solitude. J'étais ennuyé de la triste et fatigante monotonie de ce pays plat, où la vue se perd sans cesse sur des plaines immenses et incultes, et ne découvre qu'à de grands intervalles quelques bouquets d'acacias, et sur-tout de nebkas, arbres qui sont très-communs jusqu'à la hauteur d'Ouâd-Tarâby. Par l'effet du mirage, ces massifs de végétaux, qui se montraient presque toujours à l'ouest dans le lointain, avaient l'apparence d'îles verdoyantes dominant au-dessus des eaux.

Ismâyl, qui n'avait pas oublié l'influence meurtrière qu'avait exercée sur ses soldats leur séjour à Sennâr durant la saison des pluies, m'avait chargé de chercher une position convenable pour y camper lors du retour de cette époque funeste; j'avais reçu de Divan-Effendy la même recommandation. Je jugeai que le voisinage d'Ouâd-Modeyn réunissait les conditions requises, et je le leur fis savoir. J'appris par la suite que cet avis avait été adopté.

Le 5 mars, la route s'écartait davantage du

fleuve : nous laissâmes derrière nous beaucoup de grands villages, un second entre autres du nom de Taïbah, situé à une lieue du fleuve. Par-tout où nous passions, les kaïmakans * accouraient à nous avec empressement, pour apprendre des nouvelles de l'expédition d'Ismâyl. Nous couchâmes à el-Massalamy.

Le 6, nous nous reposâmes une heure dans le bois d'Arbagui, lieu mémorable dans les fastes des Foungis. C'est là que, venus du fleuve Blanc, ils combattirent jadis les peuples qui habitaient le Sennâr, demeurèrent vainqueurs et se rendirent maîtres du pays. Arbagui était une ville assez importante, à en juger par les ruines d'édifices construits en terre qui sont encore éparses sur son emplacement : des bois peuplés de singes et d'autres animaux entourent aujourd'hui ces ruines et les recouvrent en partie. Nous laissâmes ici le bon cheykh qui nous accompagnait; et deux heures après, nous nous arrêtâmes à Ouâd-Eddefroué, pour y passer la nuit. Nous passâmes, le 7, à Abo'cherâ, grand village dont je pris une vue : elle suffira pour donner une idée de tous ceux du Sennâr. (Vol. I,

* Officiers subalternes, chargés de veiller à la rentrée des contributions.

pl. VIII.) Nous vînmes coucher à Ouâd-Tarâby. Chaque jour nous rapprochait de quelques lieues de l'Égypte et de la France : cette pensée ranima un peu les forces de M. Letorzec ; l'espérance de revoir sa patrie renaissait enfin dans son ame.

Le 8 mars, à deux heures, nous arrivâmes au village d'An-noubah, où sont les barques pour passer le fleuve; nous devions le traverser ici, pour suivre la rive droite. A notre vue, les bateliers prirent la fuite; notre habillement d'Osmanlis les avait épouvantés. Nous fîmes tous nos efforts pour les engager à revenir sans crainte : ils avaient laissé leur barque à notre discrétion, mais ils avaient emporté les rames; mon embarras était extrême. Je leur montrai de loin l'argent que je voulais leur donner; ils paraissaient croire que c'était une amorce trompeuse que je leur présentais. Enfin, je leur jetai une piastre d'Espagne, et me retirai pour qu'ils vinssent la ramasser. Ils approchèrent en tremblant; l'un d'eux tendait la main comme pour me rendre cette pièce de monnaie, qui leur paraissait être un salaire bien splendide de la part d'un homme de ma robe. Ces malheureux nous dirent que chaque jour les soldats les accablaient de coups pour les payer de leur peine;

que c'était là le motif qui les avait portés à s'enfuir. Nous montâmes sur une barque avec nos bagages ; deux autres firent passer nos chameaux à la nage. Sur les trois quarts de sa largeur, le fleuve n'avait que 4 pieds d'eau. Nous n'eûmes qu'à nous louer du zèle de nos bateliers, qui, de leur côté, furent fort contens, mais bien étonnés qu'un Turc leur eût procuré une si bonne aubaine. Nous mîmes pied à terre sur la province d'Halfây, jadis l'île de Méroé. Après une heure et demie de marche, nous vînmes coucher à el-Hassalat, grand village près du fleuve.

J'avais suivi presque toujours, en allant, la rive ouest du fleuve ; je voulus désormais suivre, autant qu'il serait possible, la rive orientale, pour acquérir une idée plus juste du pays, et reconnaître avec exactitude le grand coude que fait le fleuve dans la province de Robâtât. Le 9 mars, nous rencontrâmes el-E'ylfoun et Hellet-Édris, deux villages de quelque apparence, dont l'un est à un quart de lieue, et l'autre à une demi-lieue du fleuve. Nous passâmes de bonne heure sur les décombres de Sôbah : je m'y arrêtai de nouveau, pour les parcourir encore une fois ; je n'y trouvai rien de plus que ce que j'avais observé en allant : nous laissâmes ensuite derrière

nous les villages d'Amdòm, Korkol, Meryok. Ici la route s'écarte du fleuve pour couper l'angle que fait le Nil à sa jonction avec le fleuve Bleu. Tout le pays entre el-E'ylfoun et Halfây est nommé *Gouba Oyéli*. A sept heures du soir, nous arrivâmes à Halfây.

CHAPITRE XLV.

Insurrection d'Halfây. — Rapport sur le fleuve Blanc. — Province d'el-Aïze. — Torrens. — Chronologie des cheikhs d'Halfây. — Départ pour Chendy. — Petit village. — Merraeh ou Merreh. — Arabes; leur commerce. — Ruines des temples de Naga, près du fleuve; position d'une ville antique. — Arrivée à Chendy.

A notre arrivée, nous allâmes prendre gîte chez le gouverneur turc, Mohammed aga, pour qui j'avais des lettres de Divan-Effendy; je passai avec lui la journée du 10. Il m'apprit que vingt jours auparavant, un soulèvement avait éclaté dans le pays, sur la fausse nouvelle, qui s'était répandue, de la mort d'Ismâyl et de la perte de son armée dans les montagnes des nègres. Le mélik, n'ayant pu contenir son peuple mutiné, en fit prévenir Mohammed aga, qui, avec ses soixante-dix hommes de garnison, s'esquiva dans la nuit, et se replia sur Chendy : à peu de distance

de cette ville, ils trouvèrent Oumma bey, avec quatre cents hommes de troupes : ils s'unirent ensemble et revinrent sur Halfây. Cette force effraya les révoltés, qui prirent la fuite. Oumma bey trouva le pays désert; cependant il usa de beaucoup de clémence, et les habitans rentrèrent peu à peu. La plus grande partie des comestibles qu'on avait pillés dans les magasins de l'armée, y fut réintégrée; et la nouvelle qu'Ismâyl était à Fazoql fit tout rentrer dans l'ordre.

Ici la direction du fleuve Blanc est presque sud-ouest, et par conséquent, comme je l'ai dit, il suit une même ligne avec le Nil, au nord du fleuve Bleu. A quelque distance, on distingue facilement les eaux du fleuve Blanc, dont la teinte laiteuse tranche avec la limpidité de celles du fleuve Bleu, et qui coulent avec plus de rapidité. A partir de Ras el-Gartoum, à l'embouchure du fleuve, commence la province d'el-Aïze, qui continue jusqu'à la hauteur du Sennâr. Elle est habitée par des tribus d'Arabes musulmans, nommés *Hassânyehs*, *Hetsenâts*, *Mohammedyehs*, *Djemélyéhs*, qui occupent la rive orientale : de l'autre côté sont les Magdyehs, les Ellahouyehs, &c. Ces Arabes nomades habitent sous des cabanes de paille. Ils vivent en partie

de poissons, que l'on dit abonder dans cette province. Leurs mœurs sont généralement douces; nous les reconnaissions sans peine à leur abord humble et honnête. Le village principal est el-Aïze, à la hauteur duquel coule une petite rivière ou plutôt un torrent nommé *khor Abou-Qassâba,* qui vient, dit-on, d'un lieu appelé *Chédère* [nom qui signifie *arbres*], à deux journées de distance dans le sud-ouest. Au-dessus de la province d'el-Aïze, est celle de Dinka, à l'est du fleuve; les Chelouks habitent à l'ouest. Dans le Dinka, au nord, le sol est entrecoupé de torrens qui sortent des montagnes de l'est et du sud-est, et viennent grossir le fleuve. On m'en cita dix-neuf, qui sont : el-Aouây, Oufoud, Magansa, khor-Ramlah, el-Ahmar Ab-benhar, Saly, khor el-Hadjar, el-Bourka, Kornoil, Oummelaye, khor Harbagui, khor al-Kitir, Absaïde, Ad-Haoudieh. S'il faut en croire des habitans d'el-Aïze, le fleuve, à quelques journées au-dessus de Dinka, tourne beaucoup au couchant; on le retrouve au lieu nommé *Fertit,* aussi habité par des nègres païens, à quarante jours dans le sud-ouest de Darfour. Suivant ce rapport, le fleuve reviendrait tourner dans le nord-ouest, comme le fleuve Bleu le fait dans le nord-est. On assure

qu'à son entrée dans la province de Dinka, le fleuve, très-large, coule paisiblement lorsque ses eaux sont basses, et que les terres qui l'avoisinent sont en partie marécageuses. Celles de droite passent pour être plus riches, mieux cultivées et mieux boisées que celles qui s'étendent à gauche, qui sont en général des plaines sablonneuses et désertes. Il est constant que le fleuve Blanc croît à la chute des pluies, en même temps que le fleuve Bleu, et diminue de même*. Je me procurai ici la liste suivante :

NOMS DES CHEYKHS D'HALFÂY,

DEPUIS 300 ANS ENVIRON.

Cheykh AGYB.
MÂNGELEK EL-KÉBYR, son fils.
ABD-ALLAH.
AGYL, son fils.
HAMD EL-SAMYH.
OTMÂN, son fils.
ABD-ALLAH II, fils d'AGYL.
MOSMÂR, fils d'ABD-ALLAH.
DYÂB, fils de BÂDY.
AMYN, fils de MOSMÂR.
AGYB, fils d'ABD-ALLAH.
OMAR, son frère.
BÂDY, fils de MOSMÂR.

* Bruce a dit à tort que les eaux de ce fleuve sont au même niveau toute l'année.

ABD-ALLAH III, fils d'AGYB.
NÂSER, fils d'AMYN.
AMYN II, fils de NÂSER.
OUÂD AGYB, dépossédé par Ismâyl pacha en mai 1821.

Le 11, à sept heures, nous nous mîmes en marche avec un nouveau guide que me donna le gouverneur. A un quart de lieue d'Halfây, nous trouvâmes le village d'Ad-Débéybah; à l'est, nous avions une immense plaine déserte. A une demi-lieue de là, la route est ombragée sans interruption par de nombreux acacias. A huit heures et demie, nous laissâmes derrière nous Abou-Alim, village abandonné, sur la plaine déserte dans l'ouest; et à une heure et demie, celui de Kandjar, en face de la montagne et du petit village de Merreh, situé sur la rive occidentale du fleuve, et dont j'ai déjà parlé. Toutes les terres riveraines du fleuve sur ce point sont tapissées d'acacias, et habitées par des tribus d'Arabes. A l'ouest sont des Qererâts, des Qenâouys, des Qemehabes, et plus généralement des Kababychs; des Hassânyehs et quelques Adjallabs occupent la région de l'est. Ces Arabes se livrent à la recherche du sel gemme; l'ocre, auquel il est uni, lui donne ordinairement une teinte rougeâtre: ils cristallisent au feu celui qu'ils

retirent en lessivant les terres. Ce sel s'exporte dans toutes les provinces du sud et du nord, jusqu'à Chendy et Barbar.

Nous longions le fleuve à une distance qui variait d'un quart de lieue à une demi-lieue. Nous avions marché dix heures trois quarts : ne pouvant atteindre de village, il nous fallut passer la nuit avec quelques Arabes que nous trouvâmes dans le bois; par précaution, nous fîmes bonne garde, en attendant bien impatiemment que le jour parût. Nous partîmes à six heures et demie; et, deux heures après, nous passâmes à Oum-Teref, hameau composé de quelques cabanes d'Arabes, construites près du fleuve. En face est une île du même nom, au nord de laquelle des rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau, indiquent l'approche de la cataracte de Guerri. A dix heures, la route s'écarte du fleuve de plus d'une heure : c'est l'A'qabah de Guerri, passage au désert, où beaucoup de rochers et une chaîne de montagnes bordent et resserrent le fleuve, sur une étendue en longueur de neuf heures de marche. Dans l'est, la vue se développait sur une vaste plaine déserte, limitée, dans le lointain, par un grand nombre de rochers et de montagnes isolées. Tout le sol est primitif

et en grande partie de granit, souvent à beau feld-spath rose; un schiste dur micacé constitue plusieurs de ces montagnes. Je remarquai, sur la route, des fragmens de roche porphyritique, provenant de celles des environs : il y en avait à fond noir et à cristaux de feld-spath blanc, d'autres à fond rouge; je ne pus en prendre que quelques échantillons, pour ne pas trop charger mes chameaux; j'en avais déjà deux de morts. Durant la journée entière, un fort vent du nord souffla avec tant de violence, que les chameaux ne pouvaient avancer. Après avoir marché dix heures un quart sans faire beaucoup de chemin, nous nous arrêtâmes près du fleuve, en face de l'île de Bendit : nous trouvâmes là des Arabes Hassânyehs qui s'occupaient de la recherche du sel. Ils nous engagèrent eux-mêmes à nous tenir sur nos gardes, attendu que des insurgés d'Halfày parcouraient les environs pour piller les voyageurs. Toute la nuit, nous restâmes éveillés, et ces bonnes gens nous firent compagnie.

Le 13 mars, nous partîmes à cinq heures et demie. Toute la matinée, le sol se montra couvert de gros blocs de granit arrondis, et de fragmens de quartz hyalin *. Les terres, arides

* C'est là que Bruce crut voir de grands carrés de marbre pur-

et incultes, allaient en s'élevant dans l'est, où végètent quelques arbustes : des acacias et un petit nombre de dattiers épars nous masquaient le fleuve à l'ouest. A neuf heures et demie, nous rencontrâmes un rocher de granit élevé, que les Arabes appellent *hadjar el-Assal* ou *el-Assad* [pierre du Lion], parce qu'ils lui trouvent de la ressemblance pour la forme avec cet animal; ils lui donnent aussi le nom d'*hadjar Serrarèke* [pierre des Voleurs]. Ce rocher est regardé comme marquant la limite entre le territoire d'Halfây (ou Ouâd-A'gyb) et celui de Chendy. Nous entrâmes sur ce dernier à dix heures. A l'ouest, nous aperçûmes un village en ruine. Le terrain rocailleux et infertile paraît finir avec la province d'Halfây; on commence à voir quelques apparences de végétation. A quatre heures, nous arivâmes à Ouâd Beyt-Naga, grand village de la province de Chendy, situé en rase campagne à une demi-lieue du fleuve. Nous avions besoin de repos; nous passâmes ici à couvert une bonne nuit. Le 14, après avoir cheminé une heure sur une plaine parsemée de petits acacias, j'arrivai à des ruines qui de loin avaient frappé mes regards :

purin et d'albâtre, qui lui parurent être l'indice d'immenses carrières de ces substances.

j'y reconnus l'emplacement d'une ville ancienne, indiqué par d'énormes monceaux de décombres en briques cuites, et dont plusieurs laissaient apercevoir des restes d'édifices. Ce lieu est connu sous le nom de *Naga;* on le nomme aussi *Kanice-el-Faqyr-Meçaourât.* Nous nous arrêtâmes : je relevai le plan topographique de ces ruines et dessinai les restes d'un temple. (*Voyez* vol. I, pl. IX.) Sur quatre de ces gros amas de décombres, il existe encore des restes de colonnes et d'autres pièces d'architecture en grès. Les débris les plus remarquables sont ceux d'un Typhonium, à l'ouest; il pouvait avoir 26 mètres 80 centimètres [87 pieds environ] de longueur, sans y rattacher quelques vestiges de constructions plus éloignées qui pouvaient bien en dépendre. Au sud-ouest, on reconnaît le seuil d'une porte à fleur de terre, et quatre piliers carrés, dont trois subsistent en partie; j'en ai pris une vue (*voy.* pl. X) : ils portent sur chaque face, en bas-relief, une figure semblable, celle de Typhon, surmontée d'ornemens où l'on distingue une tête d'Isis*. Toutes ces constructions étaient en grès.

* Depuis Sennâr, je suivais la même route que Bruce avait tenue. J'avais donc lieu de m'étonner que ce voyageur, si mal informé sur le cours du fleuve Blanc, du Rahad et du Dender,

Nous continuâmes notre route à trois heures de l'après-midi : la campagne prenait de plus en plus un aspect de fertilité et de culture. A cinq heures, nous rencontrâmes un village nommé *Gouba*, et, une heure après, un autre du même nom, où nous passâmes la nuit.

Le 13, après une heure et demie de marche, nous traversâmes le grand village d'el-Gôss, près du fleuve. A huit heures, on apercevait dans l'est Guindatou, village à un quart de lieue du fleuve; plus loin ceux de Faguegui, d'Adouemab, et plus loin encore, un second village du nom d'Ouâd Beyt-Naga, divisé en deux parties assez considérables l'une et l'autre, mais presque totalement désert. Cette suite continue de lieux habités nous annonçait l'approche de Chendy : nous le découvrîmes bientôt en effet au milieu d'une immense plaine en partie couverte de végétaux. Plusieurs montagnes se montraient à l'est dans le lointain. Nous arrivâmes à midi. Le kâchef ou gouverneur turc, à qui j'allai rendre

qu'il traversa, eût passé sur les ruines de Sôbah, de Naga, de Méroé, sans les apercevoir, ou du moins qu'il n'en eût fait aucune mention. Ce silence peut s'expliquer en supposant que Bruce, fatigué d'un long et pénible voyage, ne songea plus, en quittant l'Abyssinie, qu'à accélérer son retour en Égypte, pays qui le rapprochait du sien.

visite, me procura un logement : mon intention était de rester quelque temps dans cette ville, que je n'avais pu voir qu'imparfaitement à mon précédent passage, et de parcourir ses environs. Je rencontrai ici M. Linan, qui depuis peu avait quitté le Sennâr. Il venait de visiter les ruines au sud de Chendy, sur lesquelles il voulut bien me donner quelques renseignemens. Durant notre séjour ici, il s'établit entre nous une véritable et sincère intimité, qui me procura l'avantage de le mieux connaître, et d'aprécier son mérite et son extrême obligeance.

Oumma bey, qui avait comprimé l'insurrection d'Halfây, arriva d'une seconde excursion à l'occident du fleuve, chez les Arabes Qamâmyehs. Au mépris des offres de soumission qu'ils avaient faites à Ismâyl, ils refusaient de payer le tribut stipulé. Dans le combat qu'Oumma bey s'était vu forcé de livrer, il leur tua trente hommes, et prit deux cents chameaux et des bestiaux : deux de leurs chefs furent conduits à Chendy et décapités. D'autres tribus de Choukryehs et Bichâryyns, insurgés aussi sur la rive orientale du fleuve, donnaient de leur côté beaucoup d'occupation aux troupes peu nombreuses destinées à les mettre à la raison.

CHAPITRE XLVI.

Ville de Chendy. — Sa position géographique. — Sa population. — Description de la ville. — Chronologie des méliks. — Force de la province. — Caractère des habitans. — Leurs usages. — Tribus d'Arabes. — Maladies. — Productions. — Animaux. — Chasse du crocodile. — Hippopotames. — Industrie du peuple. — Tombes remarquables. — Marché. — Nègres esclaves. — Eunuques. — Objets de commerce.

CHENDY est par 16° 41′ 26″ de latitude nord, et par 31° 15′ de longitude est*; la variation nord-ouest y est de 11° 12′ : cette ville, située à un demi-quart de lieue du fleuve, occupe un emplacement à-peu-près carré, de trois mille cinq cents mètres de tour; elle peut avoir huit ou neuf cents maisons et six à sept mille habitans. Toutes les habitations sont bâties carrément : elles n'ont, la plupart, qu'un rez-de-chaussée très-élevé, et leur toiture est une terrasse d'où les eaux de pluie s'écoulent par des gouttières saillantes. Les résidences du mélik

* Déterminée par deux hauteurs méridiennes de la grande ourse, et par cinq calculs de distances

sont remarquables en ce qu'elles ont un étage et sont blanchies à l'extérieur*.

De petites ouvertures peu nombreuses, pratiquées au haut des murailles, sont les seules issues par où l'air et la clarté puissent pénétrer dans ces maisons; aussi sont-elles en général fort obscures. Ce mode de construction a pour but d'en rendre l'accès moins facile à la chaleur et aux insectes nocturnes. Souvent, dans une petite cour intérieure, on voit à fleur de terre une espèce de piscine revêtue en maçonnerie, pour y prendre des bains. Ces maisons sont vastes, commodes et fraîches. Elles sont contiguës à des enclos spacieux nommés *kochs,* dont quelques-uns ont 300 pieds d'étendue en carré; ils servent à renfermer les chameaux; il font aussi l'office de bazars pour les caravanes. Les murs des maisons, légèrement inclinés en talus, sont en briques crues et en torchis. La ville est percée par des rues vastes, parfois assez bien alignées: mais les sables, que le vent y accumule, ne permettent pas aux piétons d'y circuler sans peine.

Sur le côté occidental du fleuve, est le pays d'el-Meçâa'd, nom qu'il reçoit de son gouver-

* Celle que nous habitions, à un étage, avait 7 mètres [21 pieds] de hauteur; c'était une des plus élevées.

neur, qui réside au village de Matammah, en face de Chendy, dont il est tributaire.

Quoique considéré comme indépendant, l'état de Chendy payait cependant encore chaque année une subvention au roi de Sennâr, pour entretenir la bonne intelligence. Suivant la tradition qui s'y est conservée, seize princes de race arabe ont gouverné durant l'espace de deux cent trente-cinq ans.

CHRONOLOGIE DES PRINCES DE CHENDY*.

SADÂB DABBOUS	20 ans.	
SOLEYMÂN EL-ADDÂR	7.	
EDRYS, fils de SOLEYMÂN	35.	
ABD EL-SALÂM	10.	Fut tué par les Foungis à Sennâr.
EL-FAHL MAK, fils d'ABD EL-SALÂM.	15.	Tué par les Arabes Dja'leyns.
EDRYS II, fils d'ABD EL-SALÂM, frère de MAK	6.	Tué par des Arabes Kaouâhlehs sur l'Atbarah.
DYÂB, son frère	12.	Tua son frère Fahl Mak.
KANBALÂOUY, fils d'ABD EL-SALÂM.	3.	
BECHÂRAH, fils d'ABD EL-SALÂM.	7.	
SOLEYMÂN, fils de SÂLEM	15.	
SAÄD, frère de SOLEYMAN	2.	
EDRYS III, fils de FAHL	20.	Tué par des Arabes Kaouâhlehs sur l'Atbarah.
SAÄD II MAK, fils d'EDRYS	40.	
MEÇÂAD, fils de SAÄD MAK	13.	

* Traduit de l'arabe, ainsi que la liste des cheykhs de Guerri, par M. Agoub, professeur d'arabe.

MOHAMMED EL-MAK	13.	Tué par les Foungis de Sennâr.
NIMIR ou NEMR, fils de MOHAMMED.	17.	Dépossédé par Ismâyl pacha, en mai 1821.
Années de règne.....	235.	

Cette principauté eut souvent des démêlés avec les Foungis, les Chaykyés et les tribus arabes limitrophes : il s'ensuivait de fréquentes guerres, dont les suites devenaient quelquefois funestes à ces princes et abrégeaient la durée de leur règne. J'ai précédemment fait connaître le dernier d'entre eux.

Ce mélik pouvait entretenir sur pied deux à trois cents cavaliers. Il possédait quarante fusils, dont il armait ses affidés. Si le pays était menacé, ses sujets se levaient en masse pour repousser l'ennemi ; puis chacun rentrait dans ses foyers.

Les indigènes du Chendy sont méchans, faux, rancuneux, perfides à un plus haut degré que les Barbars leurs voisins ; et du reste, ils ont avec ceux-ci beaucoup de ressemblance, sous le rapport de la constitution physique et des habitudes sociales.

Nulle part, en Nubie, les mœurs ne sont aussi corrompues qu'à Chendy. Les femmes y sont l'objet d'un trafic public, dont on stipule hautement les conditions dans les rues et les marchés.

Les absences fréquentes que les hommes sont obligés de faire pour leur commerce, la chaleur du climat, la nudité des deux sexes, l'excès des boissons fermentées, tout tend à y entretenir le déréglement et l'exaltation des sens. Je pourrais, sans craindre d'être taxé d'exagération, évaluer au-dessous du quart les femmes qui conservent quelques sentimens de pudeur : la vertu même des dames d'un certain rang n'est pas à beaucoup près exempte de tout reproche.

Ici se trouve l'usage de ce chevet en bois dont j'ai parlé (*voyez* vol. II, pl. LVII, fig 5), et qui ressemble tout-à-fait à ceux que j'avais vus sous la tête de diverses momies dans les tombeaux de Thèbes (*voy.* même pl. fig. 5[1]), ainsi que sur des peintures de ces mêmes tombeaux. Ce meuble si simple, que la mollesse européenne n'envisagerait qu'avec dédain, est pour l'habitant de ces contrées un oreiller commode sur lequel il repose sa tête et dort paisiblement.

Les tribus arabes du voisinage sont toutes indépendantes. Les Choukryehs et les Kaouâhlehs vivent dans une continuelle inimitié avec les Dja'leyns, qui sont la tribu la plus nombreuse. Chez ces derniers, on achète le prix du sang, si les familles offensées y consentent : ce prix s'élève

jusqu'à mille tobs de damour, certaine quantité de tamarin; et au moyen de cette composition, les haines demeurent assoupies pour quelque temps.

On dit les Dja'leyns encore plus perfides que les autres Arabes. Ils sont en général d'une plus belle race et mieux constitués, parce qu'ils évitent de s'allier avec les tribus voisines du fleuve. Leur barbe est courte et épaisse. On les voit, dans les marchés de Chendy, avec des chapeaux formés de feuilles de palmier, qu'ils s'attachent sous le menton : la partie qui couvre la tête est à jour et permet à l'air d'y circuler; de grands rebords ombragent leur visage et le garantissent contre les rayons brûlans d'un soleil presque perpendiculaire. J'ai rapporté une de ces coiffures ingénieuses (*voy.* vol. II, pl. LVII, fig. 9) : hommes et femmes en font usage.

L'air est salubre à Chendy. Les maladies y sont moins fréquentes et moins nombreuses qu'à Sennâr : il y règne cependant chaque année quelques fièvres à la suite des pluies; mais elles ne sont ni longues ni dangereuses. Les maux vénériens y sont très-communs.

Les environs de Chendy sont un pays plat et dénué de bois; d'immenses plaines désertes y attristent la vue. Le dourah est encore ici la

principale production agricole; mais il en vient beaucoup d'Abou-Ahrâz. On recueille en outre de l'orge, du sempsem, des haricots, un peu de froment dans quelques jardins aux environs, où il croît aussi quelques citronniers, des ognons, des bamyehs, des mélokyehs, des melons d'eau, des concombres. On fait sécher les fruits du nebka, et on les colporte dans des outres jusqu'à Saouâkin. Ceux de l'heglyg, communs à Sennâr, sont nommés ici *alobes,* et quelquefois *dattes du Soudan;* ils sont estimés pour leurs propriétés médicinales. Les chameaux et les bœufs à bosses sont la richesse du pays. Le bétail y est beau, sur-tout celui des Arabes Koels; mais on élève peu de moutons. Enfin, le Chendy possède tous les animaux domestiques qu'on trouve au Barbar, et les chevaux y sont en plus grand nombre. On y a, de plus, de grosses chèvres sauvages, nommées *aréals,* dont le front est armé de longues cornes : la viande en est estimée, et semble être de la même nature que celle de la gazelle. Suivant Burckhardt, on appelle *aréal* en Syrie le daim rouge; et ces mêmes chèvres portent les noms de *bèdène* et *teytal.* Dans la haute Égypte, on les prend dans des nœuds coulans, comme les autruches. Quelques Arabes, sur-tout dans

le voisinage de Guerri, se livrent à la chasse du crocodile, sur les grèves sablonneuses qui bordent le lit du fleuve et sur les îles. Dans les basses eaux, ces hommes, qui connaissent les endroits où les crocodiles ont coutume de venir respirer l'air en nature, y élèvent de petites murailles en terre de 2 à 3 pieds de haut : au sortir du fleuve, ces animaux viennent s'abriter derrière elles, et s'y endorment. Lorsque les Arabes en aperçoivent un dans cette position, l'un d'entre eux s'approche à bas bruit de peur de l'éveiller, et, se tenant à couvert derrière le petit retranchement, lui enfonce dans la gueule ou dans le côté du cou au défaut des os de la tête et des écailles, un dard en forme d'hameçon emmanché au bout d'une hampe, autour de laquelle est roulée une longue corde : si le monstre vorace ne meurt pas du coup et regagne le fleuve, le harponneur lui file la corde jusqu'à ce qu'il se soit affaibli ; après quoi on le retire du fond de l'eau. La peau des crocodiles est employée pour faire des boucliers. Quelques indigènes en mangent la chair, qui se vend à Sennâr et à Chendy ; elle est d'un blanc sale, et a une forte odeur de marée.

Dans la Nubie, comme en Égypte, il y a

des lieux où les crocodiles abondent plus que dans d'autres. On les regarde à Barbar comme peu redoutables; on les craint, au contraire, beaucoup à Chendy. Ils ne m'ont point paru plus communs dans le Sennâr et le haut du Nil qu'ils ne le sont en Égypte. En général, on peut conjecturer qu'ils ne fréquentent que rarement les parties du fleuve où ses rives trop élevées ne leur permettent point d'aller respirer à terre. On a pu faire la même remarque à l'égard de l'hippopotame, qui habite en grand nombre les environs de Solib, d'Argo, et tout le fleuve Bleu. Ce quadrupède, dans le haut Nil, m'a paru plus commun que le crocodile : ce qui pourrait confirmer l'opinion souvent émise qu'il fait une guerre à mort à ce dernier. On lui donne le nom de *farass el-bahr* [cheval de rivière], et quelquefois celui de *barnick.* Pour le prendre, on tend, la nuit, des filets. La lance et même la balle ne peuvent le blesser qu'au dessus de l'oreille ou sous les aisselles. Sa peau est employée à divers usages, et sur-tout pour faire des espèces de fouets nommés *courbaches.* Les éléphans descendent de l'Abyssinie et du Sennâr jusqu'à Abou-Ahràz. Le tigre, beaucoup plus rare, se trouve cependant à l'est de Chendy.

On trouve dans cette ville un ou deux orfévres qui s'occupent à faire en argent quelques cercles ou bracelets, des bagues et divers autres joyaux d'un travail peu recherché. Il n'y a point de tisserands. On y compte des serruriers, dont le plus grand travail consiste à fabriquer des couteaux à deux tranchans, des montures de sabre, et des fers de lance; des tourneurs; des ouvriers en cuir pour les sandales, qui les confectionnent très-bien et les vendent jusqu'à deux talaris la paire; des selliers très-adroits, qui travaillent aux divers objets de harnachement pour les dromadaires, et font des selles bien soignées en bois de Méroé, qui se vendent jusqu'à 25 talaris. On fabrique beaucoup de cordes en cuir, comme à Sennâr, pour les caravanes ; des bouteilles aussi en cuir, nommées *matarahs*, à l'usage des méliks et des gens aisés du pays. La plupart des tombes sont couvertes de petits cailloux roulés; les habitans vont à certaines époques prier sur ces tombes, et remplissent d'eau des vases qu'on y voit toujours exposés.

En parcourant ces tombes, j'en aperçus quelques-unes qui piquèrent vivement ma curiosité : c'étaient des carrés longs en maçonnerie, au-

dessus desquels on avait incrusté de petits cailloux noirs et blancs, formant des dessins variés à quadrilles, dans le genre de la mosaïque, art qui n'était point inconnu aux anciens *, et qui sans doute s'est perpétué ici de siècle en siècle.

Les femmes travaillent à de petits ouvrages en paille de diverses couleurs, tels que nattes et paniers : ces derniers ont la forme de ceux que j'ai trouvés dans les tombeaux de Thèbes. Beaucoup d'habitans ont des esclaves, soit pour les travaux domestiques, soit pour cultiver les terres. Il règne dans la ville un air d'aisance; l'ardeur avec laquelle on s'y livre au commerce y contribue beaucoup : le vendredi, le samedi et le dimanche de chaque semaine, il s'y tient des marchés bien approvisionnés, où l'on se rend de fort loin. Là on voit exposés en vente, à-peu-près pêle-mêle, les esclaves, les chameaux et le bétail. Avant d'y conduire leur marchandise, les commerçans ont soin de la parer : ainsi les esclaves sont préalablement nettoyés, et bien graissés

* J'ai vu, dans la collection de M. Drovetti, un fragment de cercueil de momie, incrusté en mosaïque dans le genre de celles de Florence, et d'autres ouvrages qui attestent que cette industrie remonte à une haute antiquité.

des pieds à la tête. Je vis environ une centaine de ces malheureux, de l'un et de l'autre sexe, assis à terre, rester durant tout le jour exposés à l'ardeur d'un soleil brûlant, comme les animaux auxquels leurs propriétaires les assimilent. Des marchands parlent-ils de l'arrivée d'une caravane, ils en évaluent l'importance par le nombre des têtes, et dans ce nombre sont comptés indistinctement, chameaux, esclaves, &c. Si, par hasard ou à dessein, quelqu'un tue un esclave, le meurtrier en paie la valeur au propriétaire, et tout finit par-là. Un conducteur de caravane emploie des expressions analogues pour exciter à la marche les esclaves ou les animaux. Ces esclaves proviennent de l'Abyssinie, du Sa'ydeh, du Sennâr, du Dinka, du Kourdofan, du Darfour, de Fertit : dans ce dernier lieu, dit-on, les parens livrent leurs enfans pour se procurer du dourah. Le nombre de ces malheureux qui se vendent annuellement à Chendy, peut être évalué à quatre mille. L'âge est une des principales bases sur lesquelles s'établit leur valeur vénale. On appelle *commassy* les filles de onze ans et au-dessous; *sédassy,* celles qui ont de onze à quinze ans; ce sont les plus estimées; elles valent de 18 a 30 talaris (piastres

d'Espagne). Les *balègues* sont celles qui ont passé la quinzième année; elles ne valent déjà plus que de 8 à 12 talaris. De vingt à trente ans, elles sont réputées vieilles, et l'on répugne à s'en charger, à moins qu'elles n'aient été précédemment en service, et qu'elles ne sachent coudre ou faire la cuisine, ce qui met une grande différence dans le prix. L'esclave qui a eu la petite vérole, acquiert aussi une valeur plus considérable; car on dit que, dans le Darfour, il en périt un cinquième de cette maladie. Les esclaves mâles se vendent toujours trente pour cent au-dessous de ceux de l'autre sexe. Les Abyssiniennes sont les plus recherchées; elles ont la réputation d'être intelligentes. Les Noubas sont bons; les nègres du Kourdofan et du Darfour sont moins dociles; on dit que ceux de Fertit sont cruels et féroces. Un marchand d'esclaves a un grand intérêt à les bien traiter, et ces pauvres gens, sans chercher à pénétrer le motif des soins qu'il leur prodigue, lui donnent, par reconnaissance, le nom de père [*abou*]. Les nègres appréhendent beaucoup d'aller chez les blancs, où un petit insecte, la puce, suce le sang humain, et fait beaucoup souffrir; ils sont en général persuadés, et je ne sais sur quoi ils fondent cette

opinion, que les blancs eux-mêmes finiront par les manger. Lorsqu'un Turc achète un esclave, il le fait circoncire et lui choisit un nom bien bizarre, de peur de lui en donner un qu'un homme pourrait porter. Les esclaves passent sans cesse d'un marchand à l'autre, et ont souvent appartenu à huit ou dix, avant de recevoir une destination fixe. Mâles et femelles se livrent dans ces entrefaites, sans pudeur et sans retenue, à tous les excès de la lubricité, et il n'est pas une de celles-ci qui arrive intacte au Caire, à l'Okal Gellabe, lieu d'entrepôt que les marchands tiennent toujours bien approvisionné en ce genre. Là chaque esclave est vendu à l'essai; car il est une foule de vices rédhibitoires dont on ne peut juger à la simple vue : par exemple, il faut s'assurer s'il n'a pas l'habitude, la nuit, de ronfler, d'uriner, de grincer les dents, &c. On estime qu'il y a en Égypte quarante mille esclaves, moitié de chaque sexe. Il y vient quelques eunuques de Borgo ; mais c'est à Tahtah, près de Syout, qu'on en fait le plus grand nombre : ce sont des Coptes qui, au moyen d'un droit qu'ils paient au gouvernement, jouissent du privilége d'exercer l'infame métier de mutiler ainsi de malheureux enfans de huit ou dix ans; c'est avec le rasoir

qu'ils pratiquent cette cruelle opération, pour laquelle on leur paie de quatre à cinq talaris. Un esclave mâle, qui se vend vingt-cinq talaris, taux moyen, en vaut jusqu'à cent, lorsqu'il est privé des facultés viriles. On conçoit combien l'appât d'un si gros bénéfice doit encourager à multiplier les victimes de cet attentat contre l'humanité. On assure qu'il se fait à Tahtah cent à cent cinquante eunuques par an. Il s'en expédie beaucoup pour les harems de l'Asie mineure. En 1812, à l'arrivée d'une grande caravane, le vice-roi fit ainsi mutiler deux cents malheureux, pour les envoyer au grand seigneur à Constantinople.

Cette digression m'a un peu éloigné du marché de Chendy; je m'empresse d'y revenir. On y voit trois rangs de petites boutiques, qui sont élevées de trois pieds environ au-dessus du sol, comme celles des marchés de la Haute-Égypte. Le marchand s'y tient les jambes croisées, et en remplit à lui seul la moitié de l'espace. On y vend en détail des articles de droguerie, d'épicerie, des conteries de Venise et divers objets de menue mercerie. D'autres marchands se placent à terre, au-dessous de ces boutiques. Comme au Sennâr, avec du dourah, on peut s'y procurer presque toutes les choses nécessaires à la consommation

journalière. La viande est coupée par tranches et se vend au lot. On se sert de poids en pierre, pour peser à la balance. Des coques d'œufs d'autruche servent de mesures pour la vente du beurre.

On tire d'Égypte des toiles de kàmbri (coton); des peaux de mouton teintes ordinairement en bleu, sur lesquelles on se couche pour dormir, et que l'on place sur les selles des dromadaires. De là, il vient aussi du sucre, du savon, des perles en verre pour colliers et bracelets, des grains de corail commun, des chapelets d'ambre jaune, et d'autres faits avec les noyaux des fruits du doum, à l'usage des dévots; de petits miroirs dits de Venise, ronds ou carrés, qui font indispensablement partie du trousseau des jeunes mariées; du papier de Gènes et de Livourne; des lames de sabre à deux tranchans, provenant de l'Allemagne; des aiguilles, des limes, de l'acier, de petites sonnettes; de l'antimoine pour se noircir les cils; du henneh, que quelques femmes emploient pour se rougir les ongles; des bracelets d'argent, de l'étain, du poivre, de la cannelle, des clous de girofle, &c. Les marchands de Saouâkin, nommés *Adharebs,* vont jusqu'au Sennâr et au Kourdofan. Ils sont en concurrence

avec ceux d'Égypte, et tirent de Geddah et de l'Inde une partie des mêmes articles. Ils apportent de plus le café moka; des étoffes de soie du Hedjâz; du bois de sandal, des indiennes fines pour les méliks, de petits cocos qui servent de tabatières; des chapelets d'agate; enfin diverses espèces de coquilles, qui proviennent de Saouâkin même. Des spéculateurs d'un autre genre viennent de l'Arabie au mont Kassal près de Taka, et jusque dans le Sennâr, où les singes sont très-communs; ils dressent de ces animaux à faire des tours de passe-passe, et les promènent dans toutes les villes de l'Égypte et de l'Arabie : ces hommes, qui passent ainsi leur vie à faire rire le peuple, sont en général fort méprisés. Les chevaux s'exportent de Dongolah et de Chendy par la mer Rouge dans l'Yémen, jusqu'à la Mecque, où les bonnes races de chevaux sont rares, quoique jadis elles soient venues de là en Égypte.

Après Massoua et le Caire, Saouâkin est, dit-on, le lieu le plus important pour les marchés d'esclaves : la plupart dés marchandises que reçoit Chendy, sont colportées aussi à Sennâr, dans tout le Sa'ydeh, et, à l'ouest, dans le Kourdofan et le Darfour. Les Arabes Qeyreâts, du désert à l'occident du Nil, vont souvent com-

mercer dans ce dernier lieu. L'or, comme signe monétaire, circule dans le commerce sous la forme d'anneaux ; il en passe beaucoup à Geddah pour les marchands de l'Inde.

Les courtiers et les agens de commerce sont nombreux à Chendy : la plupart sont étrangers, souvent de Dongolah; ils sont sans cesse à guetter l'arrivée des caravanes. On les dit fourbes, rusés, très-intéressés, prompts à se supplanter les uns les autres, et fort habiles à tromper.

Ce n'est qu'après que le mélik a lui-même vendu ses marchandises aux caravanes, que les négocians ont la permission de trafiquer les leurs. Il en est de même au Sennâr. Chaque caravane paie en nature au mélik une espèce de droit de hallage.

Il n'y a aucune communication par eau entre Chendy, Barbar et Sennâr : quelques petites barques dont j'ai déjà parlé, ne suffisent pas même pour traverser le fleuve ; on le passe le plus souvent sur des animaux lancés à la nage, ou sur des ramousses, espèce de petits radeaux faits avec des roseaux. De Chendy à Abou-Ahrâz, la route passe par le désert ; on y trouve un seul puits. Il faut quatorze jours pour se rendre à el-Heybeyt, chef-lieu du Kourdofan.

CHAPITRE XLVII.

Départ pour Djébel-Ardân.—Vallée du vent de Thèbes.—Arrivée aux temples de Naga. — Ensemble de ces ruines. — Temple de l'ouest; costume remarquable de ses sculptures. — Édifiee de style gréeo-romain. — Grand temple de l'est. — Petit temple de l'est.—Autres temples, et débris de monumens.— Emplaeement d'une ville antique. — Rapport sur d'autres ruines plus au sud.

Avant de quitter Chendy, j'avais à visiter les antiquités de Naga au Djébel-Ardân et celles d'el-Meçaourât. Le cheykh Sahâd mit beaucoup d'obligeance à me procurer des guides et des dromadaires pour faire cette excursion, qui présentait quelques dangers, à cause de la rebellion des Arabes. Il fut convenu que M. Letorzec, qui entrait en convalescence, resterait encore quelques jours à Chendy, puis se rapprocherait de l'Égypte en se dirigeant à petites journées sur Barbar et Robâtât, où je devais le rejoindre. Le 21 au soir, accompagné de deux guides et de deux domestiques, je partis pour Djébel-Ardân, lieu le plus éloigné. Nous allâmes coucher à cinq quarts de lieue dans le sud-ouest de Chendy, au petit village d'Ardân, qui est ordinairement le point de départ pour le désert

du même nom. Je fis charger seize outres d'eau, sur trois chameaux.

Le 22, à six heures un quart, nous nous dirigeâmes dans le sud quelques degrés ouest, sur une vaste plaine où végétaient de petits acacias. Au bout de deux heures, nous trouvâmes quelques petits monticules de grès; les fragmens qui s'en étaient détachés couvraient le sol, et rendaient pénible la marche de nos chameaux. Ici la rencontre d'un troupeau de chèvres nous procura l'agréable occasion de nous désaltérer avec leur lait. A onze heures nous atteignîmes plusieurs montagnes éparses; et laissant à peu de distance sur la gauche d'autres montagnes qui semblent se diriger d'abord est et ouest, puis nord et sud, nous entrâmes dans une vallée où nous laissâmes reposer nos chameaux durant deux heures. Cette vallée, m'apprit-on, se nomme *Ouâdy Aouâ-Têbes* [la vallée du vent de Thèbes]. Dans l'ouest, des montagnes isolées dominaient sur la plaine; la chaîne que nous longions à l'est s'étend dans le sud. A sept heures, nous arrivâmes près de l'extrémité sud de la montagne, où mes guides me dirent qu'étaient les antiquités. Il faisait nuit: ceux-ci ne jugèrent pas prudent d'avancer davantage, dans la crainte de trouver des Chou-

kryehs campés dans les ruines, qu'ils fréquentent quelquefois. Nous avions en effet tout à redouter de la rencontre de quelque parti de ces Arabes, qui étaient en révolte ouverte contre les Turcs. Nos dromadaires, fatigués, ne nous auraient pas permis de prendre la fuite; nous les déchargeâmes avec précaution pour ne pas les faire crier. A couvert des acacias dont nous étions entourés, nous nous couchâmes dans l'obscurité et en silence pour y passer la nuit. Étendu sur mon tapis, enveloppé dans une couverture, et la tête sur une liasse de papiers, je dormis d'un profond sommeil; mes Arabes firent à tour de rôle la garde toute la nuit. A l'aube du jour, je m'éveillai; tout reposait autour de moi. Je m'avançai de quelques pas à travers les arbres, et je ne tardai pas à distinguer les ruines de plusieurs temples. Je ne pus tenir à la curiosité d'y courir aussitôt: par-tout, sur le vaste espace qu'elles occupaient, régnait la plus silencieuse solitude. Le premier objet qui attira mes regards, ce fut un temple tout couvert de sculptures égyptiennes, avec son pylône et un portique d'architecture gréco-romaine mêlée d'ornemens égyptiens. Plus loin étaient les ruines d'un autre grand temple, orné de sculptures d'un beau fini, et précédé d'avenues

de sphinx; celles d'un quatrième monument, plus petit; les traces à fleur de terre de plusieurs autres édifices, et, à quelque distance, celles d'une piscine publique. Enfin je reconnus les ruines d'une antique cité, dont l'importance était attestée par la nature des débris qui en subsistaient encore, et par l'étendue de l'emplacement qu'ils occupaient. Je m'empressai de les parcourir dans tous les sens, portant de côté et d'autre des regards avides, et tourmenté de la crainte de n'avoir point assez de temps pour examiner en détail cette foule d'objets qui se disputaient mon attention. Qu'est devenu, me disais-je, ce peuple industrieux qui osa fonder une ville, ériger des édifices somptueux, sur cette terre aride, au milieu de ce désert, où aujourd'hui le voyageur ne trouve pas la moindre source à laquelle il puisse se désaltérer; dans ces lieux où les animaux sauvages eux-mêmes évitent de fixer leur habitation?

Mes guides arrivèrent; et, pour ne pas nous exposer à être aperçus par les Arabes rebelles, au cas où il en paraîtrait, nous établîmes notre résidence dans le temple de l'ouest; les chameaux, cachés au milieu des acacias, ne pouvaient déceler notre retraite. Seul, avec deux de mes gens, je

commençai à faire une inspection plus soigneuse de ces monumens, que mon impatience ne m'avait encore permis d'explorer qu'à la hâte. Je levai d'abord un plan topographique des ruines (*voy.* vol. I, pl. XI). Le petit temple aujourd'hui le mieux conservé, et le plus curieux par ses sculptures, est celui de l'ouest (*voyez* pl. XV, fig. 1 et 2); son axe avec le nord magnétique fait un angle de 50 degrés vers l'ouest : il est construit en petites pierres d'un grès rougeâtre, de 30 à 40 centimètres de hauteur d'assise. Il consiste en une seule pièce; un pylône et deux petits murs de portique le précèdent : le tout présente seulement une longueur de 14 mètres 15 centimètres [43 pieds et demi environ]. Le pylône avait 7 mètres [21 pieds et demi] d'élévation; quatre colonnes intérieures, et qui ne sont pas au centre, devaient en supporter les plafonds, qui se sont écroulés, ainsi que la majeure partie des colonnes; la corniche qui couronnait les murs et celle du pylône sont aussi détruites : du reste, ce petit temple est bien conservé; j'en ai dessiné une vue (*voyez* vol. I, pl. XIV). Les angles du pylône portent un double filet carré en saillie, toujours remplacé par un bourrelet arrondi dans tous les monumens de l'Égypte et de

la basse Nubie. Ce petit monument est très-riche en sculptures : elles sont taillées profondément en creux; ce qui les a préservées des injures du temps. La façade principale du pylône (*voy.* les détails pl. XVI) représente, à droite, un roi de grandeur colossale, qui est censé tenir par les cheveux trente-trois personnages à genoux, et ayant tous un bras tendu vers lui, en signe de supplians; le roi tient levée sur eux une hache d'arme, avec laquelle il menace de les frapper: parmi ces captifs, onze seuls sont sans barbe; les autres figures barbues caractérisent bien des étrangers. Le monarque est vêtu d'un riche costume, semblable à celui des pharaons que l'on voit sur les monumens d'Égypte; il porte de plus un grand collier de fruits secs, où est suspendu une petite idole à corps humain et à tête de belier*. Aux pieds du roi, on a représenté, comme symbole de la force, un lion dévorant un homme qui, à en juger par sa coiffure, est un étranger. Sur la tête du roi, plane un épervier tenant dans ses griffes un anneau, probablement le cachet du souverain.

* Je n'ai vu de ces colliers sur aucun monument d'Égypte. Ici, et sur toutes les sculptures de l'île de Méroé, ils décorent communément les personnages d'un rang élevé.

Tout ce sujet est historique; il montre un roi triomphant par la force. Des sujets analogues se retrouvent souvent sur les pylônes des monumens d'Égypte. Au-dessous de celui-ci sont sculptés sept vases de Canope, couverts d'une tête comme de coutume; mais ce que je n'ai encore vu qu'ici, ce sont deux bras liés ensemble et qui sortent de chaque vase*. Sur la partie gauche du pylône, est représenté un sujet de la même composition et avec les mêmes accessoires que le précédent : mais le personnage principal est une femme, que la richesse de son costume, et sa coiffure ornée des insignes du pouvoir, font reconnaître pour une reine. Cette particularité est une nouvelle preuve qu'en Éthiopie, les femmes jouissaient de prérogatives qu'elles n'avaient point en Égypte et dans la basse Nubie, où, sur les édifices, des représentations de ce genre ont toujours des hommes pour acteurs principaux. Quelques caractères hiéroglyphiques accompagnaient ces sculptures : mais, lors même que j'aurais eu le temps de les copier, leur état d'oblitération ne m'eût pas permis de le faire avec

* J'ai brisé plusieurs fois de ces vases de Canope, trouvés dans les tombeaux, et j'y ai reconnu des portions d'intestins enveloppées dans une masse de baume.

l'exactitude desirable. Le dessus de la porte est orné de disques ailés, enlacés de serpens, et de frises formées de serpens vus de face. Dans l'une, ces reptiles portent le disque sur la tête ; cette décoration symbolique est commune dans les monumens de l'Égypte. Deux bordures arrondies règnent sur chaque montant de la porte. Celles qui semblent supporter la seconde corniche, ont à leur extrémité des embases terminées en pointe, qui indiquent une corruption du vrai style égyptien.

Les sculptures des faces latérales du temple (*voy.* pl. XVII) représentent une famille royale : le style en est lourd, les figures étant excessivement grosses. Ces figures sont remarquables par l'extrême richesse de leur costume, qui, pour plusieurs, a beaucoup d'analogie avec celui que j'ai décrit en parlant d'Assour : elles portent sur une épaule une espèce de manteau, que je crois être un attribut distinctif des familles royales d'Éthiopie ; il paraît être formé de longues touffes pendantes attachées à une large bande ; des cordons à glands descendent sur leur longue tunique. Divers personnages ont des colliers de grosses baies sèches : j'ai remarqué que les femmes ont en général, dans ces sculptures, les ongles des

mains très-longs; ce caractère que l'artiste s'est donné la peine d'exprimer, et qu'on ne remarque point dans les ouvrages de ceux de la basse Nubie et de l'Égypte, atteste l'antiquité de l'usage où sont encore les femmes d'un rang élevé, dans ce pays, ainsi qu'en Égypte et dans le Levant, de laisser croître leurs ongles, qu'elles rougissent avec une teinture de henneh *.

Sur la face postérieure du temple (pl. XVIII, fig. 1) est représentée une figure à quatre bras et à trois têtes de lion. Cet être symbolique, qui paraît emprunté à la théogonie indienne, n'a encore été remarqué nulle part ailleurs dans ces contrées, et n'est peut-être ici qu'un emblème caractéristique de la force et de la puissance des augustes époux qui reparaissent dans tous ces bas-reliefs, toujours revêtus des insignes de leur souveraineté. A droite et à gauche de ce dernier sujet, sont deux figures remarquables par les ornemens ou broderies de leurs longues tuniques, dont l'une est toute couverte de la croix à anse, et l'autre de croissans : ces figures semblent tenir un anneau à médaillon, portant sans doute l'em-

* J'ai souvent trouvé, dans les hypogées de Thèbes, des momies qui offraient cette particularité. Je possède une main dont les ongles très-longs ont parfaitement conservé leur couleur rouge.

preinte du sceau royal. Ces figures, comme celles des faces latérales, sont peu élancées; le style en est lourd et massif; plusieurs personnages, et la reine sur-tout, y sont représentés avec des hanches d'une ampleur excessive.

Les sculptures de l'intérieur sont presque entièrement détruites : cet état de dégradation, dû, je suppose, à leur peu de profondeur et à l'action des eaux pluviales, ne me permit pas de les dessiner*. On doit remarquer qu'en général les figures de ce monument n'ont point l'indication de barbe si commune dans les sculptures des monumens d'Égypte. Le caractère particulier que présente leur costume, l'embonpoint des personnages, font évidemment reconnaître un peuple très-distinct de celui de l'Égypte, quoique paraissant avoir la même écriture symbolique et les mêmes idées religieuses. A 11 mètres dans le sud-est, en avant de ce temple, est un petit portique isolé de toute autre construction (*voy.* le plan pl. XV,

* Ce qui est d'autant plus à regretter, qu'elles auraient offert des figures d'un genre particulier, représentées de face. Telle était entre autres, sur le mur du fond, la pose du personnage assis, qui avait le visage barbu comme celui des prisonniers du pylône. On ne voit sculptées de face, sur les monumens de l'Égypte et de la basse Nubie, que des figures de Typhon et quelques-unes d'étrangers captifs.

fig. 3 à 5) : on ne peut croire qu'il ait appartenu à l'édifice précédent; car il est orienté dans une autre direction et hors de son axe, qui, avec le nord magnétique, décrit un angle de 54 degrés vers l'ouest. J'ai dessiné une vue générale de ces deux monumens (vol. I, pl. XII, fig. 2). Ce portique a 7 mètres 49 centimètres de longueur et 4 mètres d'élévation hors de terre : il se distingue par l'originalité de son style gréco-romain, mêlé d'ornemens égyptiens. J'en ai dessiné une vue particulière avec tous les détails (pl. XIII). Les ouvertures du centre sont chargées des mêmes ornemens que la porte du temple dont je viens de donner la description. Le caractère d'architecture de ce petit monument porte à croire qu'il n'appartient pas à une époque très-reculée. A l'intérieur, deux petits lions en relief au dessus de chacune des deux ouvertures carrées, sont les seuls ornemens que l'on aperçoive. Malgré les recherches les plus soigneuses, je n'ai pu y découvrir aucune inscription. A 230 mètres dans l'est de ce portique, sur un sol élevé, on voit les ruines d'un grand temple, monument d'architecture égyptienne (*voy.* le plan, pl. XV, fig. 8) : c'est le plus considérable. Son axe décrit avec le nord magnétique un

angle de 80 degrés vers l'ouest. Une particularité peu commune, c'est d'y voir un portique isolé qui le précède dans une allée de douze sphinx beliers qu'il partage en deux*. En avant, deux petits murs de parapet flanquaient probablement l'extrémité d'une terrasse s'élevant par gradins ou en pente douce pour monter au temple. La longueur du monument seul est de 29 mètres 88 centimètres; avec le portique, l'avenue de sphinx et les parapets qui les précèdent, 87 mètres [270 pieds environ]. Les beliers avec leurs piédestaux (pl. XV) dont on retrouve une partie, ont 2 mètres 50 centimètres [7 pieds et demi] d'élévation : tous sont renversés et mutilés. Le portique de cette avenue est composé de dix petites colonnes avec des entablemens, comme dans les temples d'Egypte: à l'intérieur sont vingt-huit petites figures pareilles sculptées en creux, qui sont couronnées de lotus et tiennent deux vases dont elles versent l'eau: elles ressemblent à celles que l'on voit sur la première porte du monument (pl. XX); toutes semblent se diriger vers le temple. Les deux murs latéraux du sanctuaire, les montans et les couronnemens des portes

* Le portique de style grec, dont j'ai parlé, a pu être rattaché, comme celui-ci, au temple dont il est voisin. (*Voy.* pl. XI.)

seulement étaient en pierres de taille de grès, et se sont en partie conservés. J'en ai fait une vue générale (pl. XII, fig. 1) : toutes les autres murailles, qui étaient en briques cuites, ont dû être couvertes d'un enduit : il n'en subsiste aujourd'hui que les fondations. La muraille encore debout du sanctuaire était couverte d'hiéroglyphes; mais ils sont totalement effacés. La première pièce du temple, ou péristyle, contenait huit colonnes, dont on ne retrouve plus que la place et quelques fragmens : elles étaient couvertes de petites figures en bas-relief de 60 centimètres de hauteur. La seconde pièce n'avait point de colonnes : le sanctuaire est petit ; à gauche étaient deux pièces, et à droite une seule, ou peut-être une cour; les trois portes principales, encore subsistantes; sont entourées de bas-reliefs et surmontées de serpens avec le disque ailé, comme dans les monumens d'Égypte. Hors l'isolement singulier du portique, ce monument porte tous les caractères du style égyptien sans mélange.

J'ai dessiné les détails des bas-reliefs de la porte principale (pl. XX, vol. I). Sur son couronnement, est représenté le dieu Ammon, à face de belier d'un côté, et à face humaine de l'autre :

il est assis sur un trône, et reçoit les hommages d'un roi et d'une reine, qui portent sur leur tête son emblème. Au dessous est le même dieu, debout et ayant encore deux faces *. Il semble témoigner par son geste l'intérêt qu'il prend à ce couple royal. Tout porte donc à conjecturer que ce temple fut dédié à ce dieu célèbre. Au bas du sujet principal, sont des prêtresses portant des fleurs de lotus sur la tête, et en attitude de faire des libations.

Le grès employé dans la construction d'une partie de ce monument, est d'une nature différente de celui dont j'ai parlé plus haut: il est d'une couleur blanchâtre et les blocs en sont plus volumineux.

A 200 mètres environ dans le nord-est du grand temple, au pied de la montagne, sur un sol élevé, est un petit monument composé d'une seule pièce à quatre colonnes: un autel et une niche sont au fond; il est précédé d'un pylône et d'un portique: les angles extérieurs portent des bordures carrées; ornement assez étrange, et qui paraît avoir été généralement adopté pour ces monumens (*voy.* le plan, pl. XV, fig. 7). Ce temple est fait sur le même modèle que

* Suivant M. Champollion le jeune.

celui de l'ouest; son pylône ne pouvait pas néanmoins être aussi élevé; son axe fait avec le nord magnétique un angle de 44 degrés vers l'est. On ne voit qu'à l'intérieur quelques traces de sculptures où l'on ne distingue plus rien. Cet édifice est beaucoup dégradé (*voy.* la vue, pl. XXI).

A quatre cents mètres environ dans le sud du grand temple, sur un monticule peu élevé, on trouve un cinquième monument aujourd'hui détruit jusqu'aux fondations. J'en ai levé le plan (pl. XV, fig. 6): sa plus grande longueur est de 12 mètres 20 centimètres [37 pieds et demi environ]; il se composait d'une première salle ou portique à deux colonnes, d'une autre qui venait ensuite : la partie postérieure était divisée en trois compartimens. Les angles semblent encore présenter des saillies ou bordures carrées; son axe fait avec le nord magnétique un angle de 60 degrés vers l'ouest. Comme les pyramides d'Assour, la plupart de ces temples avaient donc leur entrée principale du côté du levant; exposition commune à tous ceux de l'antiquité où l'on rendait un culte au soleil.

Au nord-ouest du grand temple, on reconnait, dans un gros amas de décombres, les débris d'un sixième monument, totalement

détruit (*voy.* pl. XI, *a*, sa position, et son détail fig. 2). A 60 mètres environ derrière le temple de l'ouest, un autre monceau de ruines marquait la place d'un septième édifice, dont l'enceinte embrassait un espace de 35 mètres carrés. Des décombres entassés sur trois autres points, laissaient encore apercevoir des fragmens de petites colonnes et de pierres de taille en grès; mais rien n'indiquait plus à quelle espèce de bâtimens ils avaient appartenu. Quoique ces temples fussent peu remarquables par leurs dimensions, l'ordonnance régulière de leur ensemble et le travail soigné de leurs sculptures ne devaient pas laisser de leur donner un certain air d'élégance. Ces monumens, comme on vient de le voir, étaient au moins au nombre de sept: on doit en conclure que la ville dont ils faisaient l'ornement, n'était point sans quelque importance. Mais là se bornent les conjectures qu'il est permis de faire sur l'étendue de ses limites: les matériaux de peu de consistance employés dans ces régions, probablement de tout temps, pour bâtir les habitations ordinaires, délayés et entraînés par les eaux de pluie, ont, pour ainsi dire, laissé à nu le terrain qu'elles sont censées avoir occupé. Le lieu où gisent les restes de cette

antique cité, s'appelle aujourd'hui *Naga;* on lui donne aussi le nom de *Djébel-Ardân,* qui est celui d'une montagne qu'on voit dans le sud, près de laquelle passe une route qui va en Abyssinie. Divers Arabes et mes guides eux-mêmes m'assurèrent que sur cette route, à deux jours de marche environ, on trouve des ruines aussi considérables que celles-ci et chargées de même de sculptures : cette position répondrait parfaitement à celle de Mandeyr, ancienne capitale des Arabes pasteurs. Enfin, suivant eux, à un jour et demi plus loin encore, dans la même direction, il y en a d'autres de la même nature qui occupent une grande surface, dans un lieu nommé *Kély.* Là, ajoutaient-ils, il y a une route qui conduit à Abou-Ahrâz dans le même espace de temps. Près de cette route, on trouve des puits qui furent taillés dans le roc à une époque que la tradition dit être fort reculée. D'après ces renseignemens assez positifs, elle est l'ancienne communication, qui du Nil, à la hauteur de Naga, conduisait à Axum et au port d'Adulis (*voy.* la carte générale pl. LIV, vol. II). Une autre route, fréquentée aujourd'hui pour aller à Saouâkin, fut en partie tracée par les anciens, depuis Abou-Ahrâz, près du fleuve Bleu, jusqu'à

Goss-Regeab*. Entre ces deux points, elle passait à Maudeyr, et continuait sans doute toujours vers le nord dans l'ancienne Troglodytique.

Notre provision d'eau commençait à s'épuiser : cependant j'avais encore à visiter les antiquités d'el-Meçaourât ; je ne pus donc rester ici que trois jours et demi. Je m'efforçai de suppléer à l'insuffisance du temps, en mettant à mon travail toute l'activité dont j'étais capable. Tant que le jour durait, je faisais sur place des esquisses ; puis, retiré dans mon temple de l'ouest, je consacrais une partie de la nuit à les retoucher et à écrire mes observations. Heureux d'avoir pu, par ce moyen, fixer sur le papier avec une exactitude satisfaisante, quoique à la hâte, tout ce que ces lieux solitaires offraient d'intéressant, je fis faire pour le lendemain les préparatifs du départ.

* Burckhardt a parlé des ruines contenues dans ce lieu voisin de l'Atbarah.

CHAPITRE XLVIII.

Ruines d'el-Meçaourât. — Réflexions. — Temple central; galerie nord-est; petits temples. — Galerie nord-ouest; son sanctuaire. — Cours; temple qu'elles renferment. — Galerie du sud-ouest, et ses constructions. — Autres petits sanctuaires; traces d'une pièce d'eau. — Sanctuaire sur la route de Chendy. — Retour dans cette ville.

Le 26, à dix heures, nous revînmes sur nos pas, en longeant la montagne dans le nord. A onze heures trois quarts, nous tournâmes au nord 40 degrés est, et suivîmes durant une demi-heure cette direction. Ici, j'aperçus, près de la route, des fragmens de petites colonnes provenant d'une chapelle ruinée. Nous marchâmes ensuite dans l'est 10 degrés nord, pendant une heure, puis nord-est, laissant derrière nous plusieurs montagnes isolées. A deux heures un quart, nous entrâmes dans le grand vallon d'el-Meçaourât, à quatre lieues et demie des ruines de Naga. Je fus frappé d'étonnement en approchant des ruines immenses qui s'offraient à mes regards. Je ne savais de quel côté porter d'abord mes pas; tout attirait également mon attention.

Je me mis à errer de cour en cour, de temple en temple, d'une chambre à l'autre, montant, descendant, traversant des corridors, des galeries, qui rattachaient ensemble ces constructions diverses. Dans cette course rapide, je comptai huit temples ou sanctuaires, quarante et une chambres d'habitation, vingt-quatre cours, trois galeries, quatorze rampes, le tout enceint de murs et occupant un espace de terrain de 828 mètres [2500 pieds] de circonférence. J'étais tenté de me demander à moi-même ce que je venais de voir : non que je fusse frappé de la somptuosité ni des vastes proportions de cet amas d'édifices, qui n'avaient au contraire rien de remarquable sous ce rapport; mais j'avais peine à définir, au milieu de la confusion qui, au premier coup-d'œil, m'avait paru régner entre eux, quelle avait pu être primitivement la destination à laquelle ils furent consacrés.

De retour près de mes guides, je vérifiai que nous n'avions de l'eau que pour vingt-quatre heures. Mon intention était de rester ici cinq ou six jours; je proposai à ces hommes d'aller renouveler au Nil notre provision; mais ce ne fut qu'en élevant graduellement assez haut le prix de leur peine, que je parvins à les y faire consentir.

Il fut convenu qu'ils partiraient le lendemain au jour, et qu'ils seraient de retour le soir. Je n'avais point voulu me charger de tente : il fallut s'établir encore en plein air, à l'abri d'un pan de mur qui nous garantissait du vent du nord. Je montai sur le mur le plus élevé de l'édifice central, d'où ma vue pouvait dominer sur toutes ces constructions. Là, étudiant mieux la distribution des différens corps de bâtimens en ruine que j'avais sous les yeux, je demeurai convaincu que ce lieu fut jadis consacré à l'enseignement, un collége enfin. Cette solitude silencieuse, me dis-je, a donc été animée par les jeux bruyans d'une jeunesse folâtre? Ce monument sur les débris duquel je me trouve a donc retenti de la voix des professeurs? Oui, ces figures informes d'oiseaux et de quadrupèdes, tracées sur les murs, sont bien l'ouvrage d'une main enfantine; ces noms gravés en caractères éthiopiens, sont bien ceux de quelques élèves : et qui ne reconnaîtrait, à cet indice certain, l'intérieur d'une classe? Ces autres noms grecs, sans doute ils sont ceux d'étrangers amis des sciences que la célébrité du lieu y attirait *. Ces trois longues galeries qui partent

* Ce griffonnage me rappela les casernes de l'antique Pompéia, sur les murailles desquelles j'avais vu de même des noms et des

de cette salle, ne conduisaient-elles pas à divers lieux consacrés à des cours particuliers? Ces logemens qui avoisinent ces salles d'étude, n'étaient-ils pas destinés aux professeurs? Ces grandes cours nues, desséchées par les rayons d'un soleil brûlant, peut-être alors étaient des jardins et des bosquets où les jeunes étudians allaient goûter les délices de la récréation; où les maîtres, assis à l'ombre d'un arbre touffu, méditaient et préparaient leurs leçons? Cet enclos qui renfermait un grand nombre de cellules, et hors de l'enceinte, était-il le quartier des gens de service? ou bien ces cellules avaient-elles pour objet d'offrir aux voyageurs un abri hospitalier? Hélas! ces lieux autrefois si fréquentés, ces lieux où régnaient le mouvement et la vie, n'existent plus que pour être un nouveau témoignage de l'instabilité des choses humaines; les yènes, les chakals et autres animaux sauvages, en parcourent les vastes décombres, sans y trouver rien qui puisse repaître leur faim. Absorbé dans mes réflexions, je ne m'apercevais pas que la lune éclairait seule, de sa pâle lueur, l'intéressant tableau qui les faisait naître : mes yeux avaient peine à s'en détacher.

dessins grossièrement faits, dont les soldats, dans leur désœuvrement, les avaient chargées.

Enfin, je me rapprochai de notre bivouac : je ne pus y jouir que de quelques instans d'un sommeil agité. Impatient de ne point voir venir le jour, j'allai l'attendre sur les ruines. A peine les reflets de l'aurore eurent répandu sur elles une clarté douteuse, que, saisissant mes crayons, je me mis à en lever le plan général (vol. I, pl. XXII, fig. 2). J'aurais voulu que le jour s'écoulât avec moins de rapidité; je regrettais les heures que l'impérieuse nature me commandait de donner au repos : établi en permanence sur des monceaux de décombres, j'oubliais quelquefois de prendre la nourriture qu'on venait m'y apporter; le plaisir que j'éprouvais à dessiner et à mesurer, semblait être un aliment suffisant pour réparer mes forces.

En décrivant ces ruines, je considérai, comme point de départ, l'édifice central. La plus grande longueur de celui-ci est de 14 mètres 77 centimètres [45 pieds et demi environ] (*voy.* les détails du plan, pl. XXIX, fig. 1) : il consiste en une seule salle à quatre colonnes; au fond, et à gauche, deux niches sont pratiquées dans l'épaisseur des murs. Les portes latérales ne sont point symétriques, et, comme toutes les autres, ne présentent point de feuillures où des battans aient

pu s'emboîter. Les quatre angles extérieurs de l'édifice portent le bourrelet arrondi que l'on voit dans les monumens égyptiens; ici il a un petit socle carré qui lui sert de base, et l'on a conservé de plus un entablement carré aussi qui l'accompagne dans toute sa hauteur. L'axe du monument fait avec le nord magnétique un angle de 50 degrés vers l'ouest. Cet édifice est entouré de vingt-huit colonnes. J'en pris deux vues (*voy.* pl. XXIV et XXV). On peut regarder ces colonnes comme ayant été érigées à deux époques différentes (*voy.* pl. XXIX, fig. 1); dans le principe, le portique n'en avait que huit, comme dans la fig. 2 de la même planche; on le reconnaît sans peine au style des ornemens, à la nature du grès et au défaut d'accord des colonnes plus modernes avec celles qui existaient originairement*. Les colonnes élevées après coup sur les côtés et le derrière de l'édifice, sont d'un grès plus blanchâtre que celui qui a été employé pour l'ensemble des constructions; elles sont dépourvues d'ornemens : les huit anciennes, au contraire, sont

* Sur le plan, deux de ces dernières colonnes, près de la façade, ne sont pas juste à leur place : c'est une erreur du lithographe qui a copié mon dessin. Elles doivent être rapprochées du premier rang pour former un carré avec les trois autres.

couvertes de sculptures en style mi-parti égyptien et grec, représentant des figures en relief exécutées en bon style égyptien; on y reconnaît entre autres une Isis richement habillée, tenant le sceptre et la croix à anse; près d'elle, Orus à tête d'épervier, et Osiris. La base de ces colonnes est décorée de feuilles de lotus. Les quatre qui sont devant le portique étaient différentes : les deux qui sont proche de l'entrée principale et dont on voit un reste (pl. XXX, fig. 6), présentent des figures en relief, avec coiffures, et vues de face, dans le goût des figures des grottes: l'une d'elles paraît être une femme qui se tient devant la porte d'un temple, ou plutôt d'un tombeau, dont le dessus est orné de serpens posés de face; elle porte le disque sur la tête, les bras placés sur la poitrine. Près de celle-ci est un autre personnage, aussi debout avec le disque sur la tête, portant un bouclier rond où est une figure de face, ce qui ne se voit jamais sur les boucliers égyptiens : de l'autre main, il tient une arme tranchante; sa coiffure est semblable à celle des figures de grottes. On distingue aussi quelques traces de figures à tête d'épervier. Des deux autres colonnes parallèles, celle de gauche, qui subsiste en partie (*voy.* le détail pl. XXX,

fig. 5), porte des cannelures coupées par des guirlandes circulaires ; au dessous, six petites figures tournant le dos au spectateur, dansent en rond autour de la colonne : elles sont sculptées en plein relief, et appartiennent évidemment au style grec. Sur la base même de la colonne, on aperçoit les traces de quelques signes que je crois appartenir à un zodiaque *, entre autres diverses portions mutilées d'animaux et deux petites figures qui m'ont paru être les gémeaux. La colonne à l'angle de droite du portique est encore entière (*voy.* le détail, pl. XXX, fig. 4, et au-dessous la coupe de son fût) : elle est surmontée d'un chapiteau particulier en lotus ; un serpent roulé entoure sa base. Les cannelures sur-tout dont cette colonne est revêtue, sont étrangères au goût égyptien. Aucune muraille ici ni ailleurs n'offre d'indices de sculptures.

Ce bâtiment et les constructions qui s'y rattachent sont sur un terre-plein élevé de quatre à cinq mètres au-dessus du niveau des cours ; de chaque côté règne un petit trottoir. Dans l'angle nord de l'édifice central (suivez le plan, pl. XXII, fig. 2), est une porte qui donne issue dans un couloir, où l'on trouve une longue rampe

* C'est aussi l'opinion de M. Linan.

à gauche, par laquelle on se rend dans les cours et à des appartemens. A droite du même couloir et tout près de la porte, on entre dans la plus longue galerie, celle du nord-est; à son origine, est un espace plus large où l'on trouve à droite une longue rampe *(g)* qui descend dans les cours inférieures : sur le mur de cette rampe est une petite inscription *. En suivant cette galerie, vers la moitié de sa longueur environ, deux petites rampes à droite et à gauche avaient la même destination que la première. La longueur totale de cette galerie est de 70 mètres 72 centimètres [271 pieds environ] : une partie de ses murs subsistent dans toute leur hauteur; leur sommet est en forme de toit (*voy.* pl. XXIV à droite) : cette galerie aboutit à une place et à l'entrée d'un petit édifice de 18 mètres d'étendue (*voy.* le détail, pl. XXIX, fig. 2), qui se compose de deux pièces longues; deux colonnes sont dans la première; les angles extérieurs de la seconde pièce portent aussi des bourrelets arrondis avec entablemens carrés; on y voit trois ouvertures, que je suppose être des fenêtres. Dans sa partie latérale au sud-est, est une rampe qui conduit dans une vaste cour. Ici les constructions ne

* *Voyez* à la fin de ce volume.

présentent plus que quelques assises; le terre-plein sur lequel elles reposent, a peu d'élévation. Sur la place dont j'ai parlé, on trouve un temple *(B)* exhaussé de même au-dessus du sol : il est précédé d'un portique de huit colonnes, dont deux seulement sont en partie debout; le monument lui-même est beaucoup dégradé; quelques pans de murs ont encore cependant les trois quarts de leur hauteur présumée. J'en ai pris une vue (*voy.* pl. XXXVI, et le plan, pl. XXIX, fig. 2). Son axe décrit avec le nord magnétique un angle de 52 degrés vers l'ouest. L'intérieur consiste en une salle à quatre colonnes, et une plus petite au fond. Les angles extérieurs sont semblables à ceux que j'ai déjà cités; au nord, des appartemens étaient contigus à ce bâtiment principal; à gauche de la première salle de celui-ci, deux ouvertures communiquent à un passage qui conduit sur une espèce de terrasse derrière le temple, d'où l'on descend, par une rampe à gauche, dans les cours voisines; à droite, on va à des appartemens encore assez bien conservés, et à une seconde rampe de sortie dans les cours. Toutes ces constructions sont moins élevées que l'édifice central, qui domine sur tous les autres. Nous allons revenir à celui-ci.

Derrière, sont deux ouvertures : l'une à gauche communique à des appartemens voisins *(i)*, à un couloir et à une rampe *(g)* qui descend dans les cours : les murailles de ces derniers appartemens sont élevées de 5 mètres au-dessus du sol. L'autre ouverture donne issue dans la seconde galerie *(b)*, à laquelle on communique aussi par le couloir parallèle. Cette galerie, que nous nommons celle du nord-ouest, est longue de 40 mètres 95 centimètres [126 pieds] : elle forme à-peu-près un angle carré avec la longue galerie du nord-est, dont nous avons parlé : vers la moitié de sa longueur, on trouve à droite la rampe *(g)*, sur le mur inférieur de laquelle il y a deux courtes inscriptions grecques*. A l'extrémité nord-ouest de la galerie, est un petit temple (*voy.* le détail pl. XXX, fig. 3, point *e*) : sa longueur totale est de 15 mètres 56 centimètres; il se compose d'une salle longue, terminée par un petit trottoir, où deux petites colonnes reposent sur le sol du temple. Deux autres parties de colonnes s'élevaient sur les murs latéraux et formaient un petit portique devant le sanctuaire, pièce carrée où sont trois ouvertures**. Les angles extérieurs

* *Voyez* à la fin de ce volume.

** J'ai considéré comme des temples les divers édifices à colon-

sont toujours pareils à ceux que j'ai décrits, une partie des murs ont encore toute leur hauteur; ceux de la galerie sur-tout sont assez bien conservés (*voy.* la vue générale, pl. XXIII, et en haut du dessin). A la sortie de ce petit monument, à droite, sont des appartemens *(i)* et un couloir qui conduit à une rampe, par laquelle on descend dans la grande cour de l'entrée principale. Revenons de nouveau à l'édifice central, et parcourons la troisième galerie du sud-ouest, située dans l'angle sud : avant d'y entrer, on trouve à droite les appartemens *(i)*, qui consistent en trois pièces longues. L'entrée de la galerie *(c)* est elle-même une pièce longue, où l'on voit cinq colonnes qui la partagent et semblent avoir été prises en partie dans un mur de séparation. Quittant cette pièce, on rencontre à gauche une rampe qui descend dans une cour longue à l'extrémité de laquelle sont des appartemens,

nades : ils en ont en effet la forme et les ornemens, aux ouvertures près pour y faire entrer le jour, l'obscurité étant, dans ces régions, un des caractères qui distinguent l'intérieur des lieux consacrés au culte. Je n'en persiste pas moins dans l'opinion que ces vastes bâtimens furent dans l'origine destinés à l'enseignement. Nul doute que les professeurs étaient en même temps des ministres de la religion : leurs leçons devaient en partie rouler sur ses dogmes ; et les lieux dans lesquels ils donnaient ces leçons pouvaient bien être les mêmes où l'on se livrait aux pratiques de la dévotion.

d'où l'on passait dans une cour carrée, et de celle-ci dans une suivante où est un petit temple (*voy.* les détails du plan, pl. XXX, fig. 1), dont j'ai pris une vue (pl. XXVII, vol. I) : il consiste en une pièce de 11 mètres, où sont deux colonnes; je suppose qu'il y en avait quatre. L'axe de ce monument avec le nord magnétique fait un angle de 29 degrés vers l'est. Sur sa façade principale, on voit deux grandes statues en attitude de marcher; elles ont les bras pendans, et tiennent de chaque main la croix à anse ; elles sont adossées au mur, de chaque côté de la porte, où sont sculptés aussi deux serpens ployés et un encadrement de deux filets. Les angles extérieurs de ce monument n'étaient pas achevés; le carré conservé pour en former le bourrelet commun à tous les temples égyptiens, est resté brut sur deux angles, les deux autres, plus avancés, sont coupés à sept pans, et un huitième rattache le bourrelet au monument : nous voyons par-là que leur moyen de procéder serait encore le même pour nous aujourd'hui. Plusieurs filets et saillies carrés accompagnent la bordure; ce que l'on ne voit point sur les temples d'Égypte et de basse Nubie. Devant le temple, on reconnaît les traces de quatre colonnes du portique : leur distance

de la façade ferait supposer qu'il y en avait huit. En avant on voit deux petits murs de parapet qui tracent l'avenue centrale. Ce petit monument est considérablement dégradé ; je le suppose d'une époque bien antérieure aux grandes constructions ; il n'y a point d'hiéroglyphes. Revenons sur nos pas prendre la galerie du sud-ouest *(c)* : celle-ci a 53 mètres 20 centimètres [164 pieds] de longueur, et fait un angle à-peu-près carré avec la galerie nord-ouest ; son extrémité sud-ouest fait face à des appartemens à gauche desquels est une cour : en continuant à suivre la galerie à droite, on passe dans un couloir d'où l'on descend par une petite rampe *(g)* dans une cour *(D)* où sont deux pièces, dont une à trois colonnes : tout ce quartier du sud-ouest était consacré aux habitations. J'en ai dressé une vue générale, y compris la galerie du nord-ouest (*voy.* pl. XXIII). Revenant de nouveau au temple central, nous en partirons pour visiter la partie du sud-est, moins considérable. Dans l'angle méridional, une porte communique à droite à une rampe *(g)*, et à gauche à un petit sanctuaire carré ayant comme les autres trois ouvertures : il est précédé de deux petites pièces, dont une a une colonne au centre

et l'autre un pilier carré (*voyez* les détails, pl. XXIX, point *m*). De cette dernière pièce, on va dans un petit temple à l'opposite composé d'une pièce longue, qui, je suppose, avait quatre colonnes, à en juger par des fragmens épars, et un petit sanctuaire semblable au précédent, autour duquel on peut circuler, attendu qu'il est enceint d'une double muraille qui forme une ruelle : de là, on passe à un autre petit temple vers le nord-ouest, ayant quatre colonnes, et son sanctuaire avec ouvertures, tout-à-fait semblable au précédent. Parmi les débris de ces colonnes, on reconnaît des fragmens de statues portant la croix à anse. Ce petit monument est parallèle au temple central (*voy.* vol. I, pl. XXIX). L'entrée principale pour pénétrer dans l'enceinte de ces constructions diverses est dans l'angle à l'ouest, sur la route de Naga au fleuve; elle consiste en un long couloir, et une pièce longue à droite, qui sans doute était destinée à des gardiens. A 70 mètres à-peu-près dans le sud-ouest de cette enceinte, est un corps de bâtiment isolé (*voy.* le plan général, pl. XXII, fig. 3), qui occupe une surface de 40 mètres environ en carré, et contient un grand nombre de petits cabinets qui n'ont pu servir que d'habitation : une partie est

en pierres de taille, et l'autre en menus moellons bruts. Ces constructions sont détruites jusqu'aux fondemens. A gauche, à 100 mètres environ dans le sud-est de la grande enceinte (*voy.* le plan topographique, pl. XXII, fig. 1), sont quelques autres ruines : on reconnaît d'abord les restes d'un petit temple, formé d'une pièce à six colonnes avec son pylône (*voy.* le plan, pl. XXX, fig. 8). L'axe de ce monument fait avec le nord magnétique un angle de 40 degrés. L'intérieur a 12 mètres 10 centimètres de longueur. Quelques tronçons de colonnes sont encore en place (*voy.* la vue, pl. XXVIII); mais la majeure partie des murailles et du pylône s'est écroulée. Les colonnes étaient couvertes de figures sculptées et encadrées en forme de tableaux : parmi ces figures, j'en remarquai, non sans surprise, quelques-unes d'éléphans montés et conduits par leurs guides ; ce genre de représentation ne s'était jamais offert en Égypte à mes regards. La nature de ces sculptures, la forme des matériaux plus gros, et la vétusté de ces décombres, me font croire que ce petit monument est beaucoup plus ancien que les grandes constructions que j'ai décrites ci-dessus. Il pouvait se trouver compris dans une vaste enceinte que semblent

indiquer deux longues murailles qui sont aujourd'hui à fleur de terre. Non loin de là, au sud-ouest, des débris aussi en grès paraissent provenir d'habitations écroulées. A peu de distance dans le nord-ouest du petit temple, sont les restes d'un autre, d'une seule pièce, de 4 mètres 28 centimètres dans œuvre, et qui est à fleur du sol (*voy.* le plan, pl. XXX, fig. 7). Ce sanctuaire, quoique si petit, en prend le caractère, comme le précédent, de son pylône. Dans l'est et tout près de là, on aperçoit l'emplacement d'une ancienne pièce d'eau entourée de tertres en partie factices et en partie naturels pour la garantir de l'invasion des sables.

Quelque considérables que soient ces ruines d'el-Meçaourât, rien n'a pu me faire conjecturer que ce lieu ait été l'emplacement d'une ville : je n'y ai vu ni tombeaux, ni aucune trace de grands assemblages d'habitations ordinaires. Il me reste à exprimer mon étonnement sur la petitesse des matériaux employés à la construction des édifices que je viens de décrire. Les pierres de taille n'ont que 23 à 25 centimètres de hauteur d'assise, sur 25 à 50 de longueur. Les murs de séparation des cours sont formés de pierres en général carrées qui n'ont pas plus de 20 centimètres. Les joints de

tous ces murs ne sont pas réguliers; cependant ils se lient mieux qu'à la manière égyptienne. Chaque pierre est taillée sur trois faces; celle de derrière est brute et s'incruste dans la blocaille de remplage qui compose l'intérieur du mur et qui est liée par un ciment d'argile, quelquefois de plâtre ou de chaux. Les paremens ne sont point ragréés avec autant de soin que les belles surfaces planes des monumens d'Égypte : au lieu de dresser horizontalement les murs des rampes, en leur donnant, au moyen de la coupe des pierres, une inclinaison proportionnée à la pente, les ouvriers, pour arriver au même résultat, ont suivi une ligne oblique dans la pose des assises elles-mêmes (*voy.* pl. XXV à droite du dessin). Si l'on considère le peu de solidité des matériaux qui sont entrés dans la construction de tous ces édifices, sous un climat où il pleut trois mois de l'année, on sera amené à croire que les débris qui en restent, n'ont pas, comme les monumens de Thèbes, résisté aux injures du temps pendant une longue suite de siècles. Ces grandes constructions ne peuvent pas appartenir à une très-haute antiquité; plusieurs circonstances le font reconnaître.

La tradition du pays est, comme je l'ai dit,

que le nom d'el-Meçaourât était celui des anciens faqyrs qui habitaient ces vastes édifices. Cette tradition confirmerait encore l'opinion que ce lieu était consacré à l'enseignement. Cette position se rattache à la route de Méroé au nord de Naga, Mandeyr, et Kély dans le sud. J'avais perdu l'espoir de visiter ces derniers lieux, ainsi que Goss-Redgeab, qui étaient alors le théâtre de la révolte : mes guides, à qui j'en parlai, refusèrent de m'y conduire; c'était vouloir, me disaient-ils, courir à une perte certaine. Une fermentation générale régnait dans toutes les provinces; elle était sur le point d'éclater. Je devais donc m'estimer heureux que chaque jour désormais m'éloignât de ces lieux où tout présageait des événemens sinistres.

Le 1.er avril, à quatre heures du soir, nous quittâmes el-Meçaourât, en nous dirigeant au nord dans une vallée nommée *Ouâdy el-Benât* [la vallée des Filles], entre une chaîne de montagnes peu élevées : à droite et à gauche, la route était garnie de petits acacias et d'autres arbrisseaux. A six heures et demie, j'aperçus un sanctuaire, près duquel nous fîmes halte; ce petit édifice consistait en une seule pièce de 6 mètres 11 centimètres de largeur (*voy.* le plan,

pl. XXX, fig. 9); il n'avait point de pylône : les pierres, de 35 centimètres d'assise, sont grosses pour un si petit monument; les murailles étaient couvertes de sculptures, mais trop effacées pour que je pusse les dessiner : je reconnus aux figures le même style qu'à celles du temple de l'ouest à Naga et des pyramides d'Assour, et sur-tout le costume de femme souvent répété sur les sculptures de ces derniers lieux, c'est-à-dire, la large robe à cordons et glands et l'espèce de mantelet plissé (pl. XVII et XVIII, vol. I). Les murs de ce sanctuaire n'ont plus que 2 mètres 30 centimètres d'élévation. Aux environs, sont quelques tas de décombres qui proviennent peut-être d'habitations ruinées. Cette station est à près de trois lieues dans le nord d'el-Meçaourât et à cinq lieues de Chendy : nous y passâmes la nuit.

A six heures et demie, nous nous remîmes en route; et sortant bientôt de la vallée d'el-Benât, nous cheminâmes sur la vaste plaine de Chendy dans le nord quelques degrés est. J'y remarquai un puits d'eau douce, qui me parut être l'ouvrage des anciens. Après cinq heures de marche, nous arrivâmes à Chendy.

CHAPITRE XLIX.

Route de Barbar. — Position de villes anciennes. — El-Marouk. — Tarâbyls ou pyramides d'Assour. — Observations sur l'île de Méroé; inductions que suggèrent les récits des auteurs anciens. — Position reconnue de la ville de ce nom. — Observations sur les lieux d'el-Meçaourât, de Naga et de Sôbah. — Autres positions de villes anciennes; leurs ruines. — Ville d'Ad-Dâmer. — Passage de l'Atbarah. — Arrivée à Barbar.

M. Letorzec était parti depuis dix jours. Il m'avait promis qu'il déposerait pour moi chez le gouverneur une petite partie de la farine de froment qui nous restait encore; j'en avais le plus grand besoin, car il était impossible de s'en procurer dans le pays à quelque prix que ce fût: mais cette farine tenta la gourmandise du gouverneur; et ce bon Turc, lorsque j'allai la réclamer, ne craignit point d'offenser Mahomet en niant de l'avoir reçue, quoiqu'elle eût été déposée sous ses yeux. Il me fallut bien prendre mon parti, et me remettre, comme les Arabes, à manger des galettes de mauvais dourah. J'avais fini mon travail à Chendy; je fis mes préparatifs pour en partir dès le lendemain 3 avril. A sept heures du matin, je me mis en route avec deux

Nubie supérieure.

Pl. 2.



Blanchard Sculp.

Costume du Fâzogl.

Arabes. Je me proposais de suivre et de visiter attentivement la rive du fleuve, où j'avais l'espoir de découvrir quelques monumens d'antiquité. A onze heures et demie, nous arrivâmes à el-Boeydah, petit village habité par des Arabes Taragues, qui s'occupent de la recherche du sel. Là, tout près du fleuve, j'aperçus de gros tas de briques cuites, brisées, qui couvraient un vaste espace de terrain : je visitai attentivement ces décombres, et n'y trouvai rien qui pût me faire conjecturer à quelle espèce de bâtimens ils avaient appartenu. Deux lieues plus loin, je rencontrai d'autres ruines qui occupaient une superficie de demi-lieue de circonférence: j'y reconnus, parmi des monceaux de débris de grès et de briques cuites, l'emplacement d'un temple, quelques pierres de taille en grès, et la tête mutilée d'un sphinx belier, aussi en grès et de style égyptien : les édifices y sont détruits jusque dans leurs fondations. Ce lieu nommé *el-Hassah*, près du fleuve, fut, à n'en pas douter, l'emplacement d'une ville ancienne.

Je continuai donc ma route; et après avoir dépassé l'île de Kourkos, nous nous arrêtâmes à quatre heures au petit village d'Amâda, près du fleuve, pour y passer la nuit.

Le 4, nous partîmes à sept heures. Montés sur de bons dromadaires, nous avancions avec vitesse. Cette manière accélérée de voyager m'était d'autant plus agréable, qu'elle me procurait la facilité de consacrer plus de temps à l'examen des objets qui attiraient mon attention. A peu de distance d'Amâda, de nombreux amas de décombres, de la même nature que ceux d'el-Hassah, me parurent appartenir de même à quelque ancienne cité; j'y distinguai des fragmens de colonnes en grès. Le lieu où gisent ces ruines se nomme *el-Marouk;* il est à un quart de lieue au sud des ruines d'Assour. Je remarquai que ce nom d'el-Marouk a bien aussi quelque ressemblance avec celui de Méroé. J'apercevais de là les pyramides ou *tarâbyls;* j'allai y passer une partie de la journée, pour y prendre encore quelques dessins. Ce fut avec un nouveau plaisir que je parcourus les sanctuaires de ces mausolées silencieux.

Plusieurs de nos géographes, et le voyageur Bruce lui-même, avaient déjà reconnu, sur la foi des auteurs anciens, que la péninsule de l'Atbarah, formée par le fleuve Bleu, devait répondre à l'île fameuse de Méroé; j'oserai dire à mon tour que peu de contrées furent aussi exactement

décrites par ces derniers : quelques citations démontreront l'évidence de l'opinion que j'émets ici.

Hérodote* accueillit au hasard, à Éléphantine, des renseignemens qui, quoique vraisemblables sous quelques rapports, sont trop incohérens pour qu'on puisse en tirer des conséquences positives.

Strabon** dit que c'est vers Méroé que l'*Astapus* [le fleuve Bleu], nommé aussi *Asta-Soba*, et l'*Astaboras* [l'Atbarah], viennent se rendre dans le Nil : il répète, en décrivant le cours de ce fleuve, qu'il reçoit deux rivières qui prennent leur source à l'orient dans plusieurs lacs, et qui baignent des deux côtés la grande île de Méroé ; que l'une s'appelle *Astaboras*, et l'autre *Astapus* (*voyez* la carte générale). Cette désignation si précise ne peut laisser aucun doute.

Selon Pline, les centurions envoyés par Néron pour explorer ces contrées, allèrent jusqu'à Méroé : d'après leur rapport, la distance entre Syène et l'entrée de l'île de Méroé était de huit cent soixante-treize milles***. Si on longe le fleuve en coupant de loin à loin, comme le

* Liv. II, chap. 29.

** Liv. XVI, page 771.

*** L'observation de Bruce, qui trouve que cette distance

font toutes les caravanes, les langues de terre qui remplissent les coudes que fait le fleuve, comme dans les provinces d'el-Mahas et de Sokkot, on trouvera que cette distance de huit cent soixante-treize milles romains conduit juste à l'Atbarah, commencement de l'île de Méroé.

Les mêmes envoyés de Néron * rapportaient qu'à trois cent soixante milles de Napata, ils trouvèrent l'île de Méroé; qu'ils y aperçurent des herbes plus vertes, des bosquets, des traces de rhinocéros et d'éléphans. Si nous partons de Barkal, lieu qui devait être l'ancienne Napata, en suivant le fleuve dans tous ses contours, nous trouverons la distance au plus de trois cents milles pour arriver à l'Atbarah : il y aurait donc soixante milles d'erreur. Mais les centurions purent bien avoir voulu parler de la ville même de Méroé; et nous aurions alors plus de trois cent quarante milles; ce qui paraîtra s'éloigner fort peu de la distance énoncée, si l'on considère que leurs évaluations, comme il est présumable, étaient basées sur les journées de marche;

portait Méroé sous le 9.e degré, n'est pas exacte. Les centurions établissent leur mesure sur le nombre de milles parcourus en suivant une partie des sinuosités du fleuve, et non en ligne directe.

* Plin. liv. v, chap. 9.

manière de compter peu susceptible d'une précision rigoureuse. Il est naturel que les centurions, arrivés aux limites des pluies, aient vu la végétation s'améliorer sensiblement; et c'est bien sur l'Atbarah qu'ils ont pu commencer à trouver les traces d'animaux qui y sont communs.

Diodore de Sicile semble avoir puisé à la même source que Strabon; comme lui* il estime que l'étendue en longueur de l'île de Méroé est de trois mille stades, qui, à dix stades par mille, donneraient trois cents milles romains : cette mesure correspond parfaitement à la distance qui existe à partir du confluent de l'Atbarah jusqu'au point où ses sources et celles du Rahad se rapprochent dans le sud. On trouvera aisément la largeur de mille stades que lui assignent ces mêmes écrivains, puisqu'ils ne disent point à quelle hauteur de l'île on doit la prendre, et que cette île est d'une forme triangulaire très-prononcée.

Il serait facile de multiplier les citations propres à confirmer l'identité de l'ancienne île de Méroé avec la province actuelle de l'Atbarah, enclavée entre la rivière de ce nom, vers l'orient, le Nil,

* Liv. XVII, page 821. Bruce a reconnu toute la justesse de cette évaluation, et il l'a citée.

le fleuve Bleu et le Rahad à l'occident. Au point où se rapprochent les sources de ce dernier avec celles de l'Atbarah, suivant Bruce, est un ruisseau qui, courant est et ouest et grossi par les pluies, fait dans une saison de l'année une jonction parfaite de ces rivières, et forme bien par conséquent une île, comme l'ont dit les anciens.

Il est peut-être plus difficile de reconnaître, parmi toutes les ruines éparses sur ce pays, celles qui doivent appartenir à la ville de Méroé, et de fixer, avec certitude, sa position.

D'après Ératosthènes, la ville de Méroé était située à sept cents stades ou soixante-dix milles romains au-dessus du confluent de l'Astaboras avec le Nil. Pline*, sur le rapport des centurions de Néron, dit aussi que cette ville est située à soixante-dix milles romains, à partir de l'entrée de l'île : or, l'un et l'autre s'accordent pour nous faire rechercher sa position près du Nil, au point où se trouvent à-peu-près les ruines d'Assour ou de Dauqeyleh et celles d'el-Marouk, situées à soixante milles en ligne droite au-dessus de l'Atbarah : pour peu que l'on tienne compte des sinuosités, on trouvera facilement les dix milles d'erreur. L'emplacement de ces ruines est donc

* Liv. VI, chap. 29.

parfaitement désigné par nos auteurs, pour celles que nous cherchons.

Strabon dit que le soleil est vertical à Méroé, quarante-cinq jours avant le solstice d'été; ce qui place cette ville par la latitude de 16° 44′ : la latitude d'Assour, situé au nord des ruines de Danqeyleh et d'el-Marouk, est de 16° 56′; différence 12′, ou 5 lieues, à laquelle on ne saurait attacher de l'importance : encore toutes les ruines s'étendent-elles dans le sud de cette latitude, ce qui diminue l'erreur. Le même auteur dit que, de Méroé à la mer, il y a quinze jours de marche pour un bon marcheur *; en supposant huit lieues par jour, ce qui fait cent vingt lieues, c'est juste la distance que l'on trouve entre les ruines d'Assour et la mer. On ne peut guère exiger un accord plus précis. L'étendue et la nature de ces ruines (*voy.* vol. II, pag. 148, et pl. XXXI) ne peuvent que confirmer aussi dans la persuasion qu'elles sont celles de cette antique cité.

Le grand nombre de pyramides situées dans la plaine, à une lieue de ces ruines, ont bien pu être en partie construites à une époque postérieure aux monumens voisins du fleuve; une

* Liv. XVI, page 771.

ville, d'ailleurs, se crée avant ses tombeaux. Les petits matériaux employés aux constructions, sous ce climat pluvieux, durent aussi nécessiter à diverses époques le renouvellement de celles-ci, qui, je pense, purent appartenir aux dernières époques florissantes de l'empire. Au reste, comme j'en ai déjà fait la remarque, ces pyramides sont redevables de l'état étonnant de conservation où elles se trouvent, à leur position sur un roc élevé, où les eaux ne séjournent point, tandis que les monumens de la plaine ont la plupart disparu. Les ruines d'el-Meçaourât, de Naga au mont Ardân, et celles de Sòbah, sur le fleuve Bleu, qui toutes attestent l'existence de grands établissemens dans cette partie de l'île de Méroé, appelleront sans doute les méditations des érudits; je me bornerai donc à consigner ici quelques réflexions.

L'empire de Méroé, dit Hérodote, était gouverné par la caste sacerdotale; c'était aux prêtres qu'était confiée la direction des lois et de l'instruction publique. El-Meçaourât fut évidemment le lieu où, loin du tumulte des villes, ils initiaient de jeunes adeptes à la connaissance des dogmes religieux et des sciences dont ils étaient dépositaires. Sa position entre deux villes importantes,

celle de Méroé, à dix-huit lieues au nord, et celle qui existait où sont les ruines de Naga, à cinq lieues au sud, indique des communications habituelles avec ces lieux peu éloignés. La latitude d'el-Meçaourât, que j'ai trouvée être par 16° 25′, répond parfaitement à celle de 16° 26′, que Ptolémée, d'après une observation de solstice, assigne à Méroé. Doit-on conclure de cette conformité remarquable que c'est à Naga, comme point le plus rapproché, qu'il faudrait reconnaître l'assiette de cette ville? Mais l'autorité de Ptolémée seul ne peut balancer celle de plusieurs autres qui s'accordent sur sa distance au-dessus de l'Atbarah. D'ailleurs, le lieu qui porte aujourd'hui le nom d'el-Meçaourât, était, à n'en pas douter, une des résidences, la résidence principale, des hommes entre les mains desquels était le pouvoir, d'après Hérodote : n'est-il pas probable, dès-lors, qu'identifiant cet établissement avec la capitale de l'île, ce soit de ce point même que Ptolémée ait réellement donné la position ?

Parmi les villes que Ptolémée cite comme dépendant de Méroé, qu'il place dans l'intérieur de l'île, il en est une du nom de *Coloe :* elle est, dit-il, la première ville où se fait le commerce de l'ivoire, qu'on y porte du port d'Adulis; ce qui

ferait penser qu'elle était plus près de la mer Rouge que du Nil. D'Anville cependant dit que Coloe peut se rapporter à une ville qui, sous le nom de *Dobarua,* fut la demeure d'un prince abyssin appelé le *Bahr-Nagash* [roi des contrées maritimes, ou plutôt, du pays de la rivière]. Ce nom de *Nagàsh* a une bien grande analogie avec celui de *Naga,* que les ruines de Djébel-Ardân ont conservé; de plus, à sept lieues au nord de celles-ci, près du Nil, on trouve des ruines d'une ville dont j'ai déjà parlé, et qui portent aussi le nom de Naga; celle-ci était donc le Naga de la rivière, pour le distinguer du Naga du désert. J'indique seulement ici ce rapprochement, laissant à d'autres le soin d'en tirer des conséquences.

Le nom de *Sôbah,* donné à des ruines qui couvrent un espace considérable de terrain sur les bords du Nil, à cinquante-cinq lieues environ au sud d'Assour (Méroé), ne serait-il pas une altération de celui de *Saba?* Il est à remarquer que le pays environnant porte le nom de *Gaba.* Josèphe* assure que Méroé** se nommait originairement Saba; que la reine qui vint de si loin écouter les sages préceptes de Salomon,

* *Antiq. jud.* liv. II, chap. 5.

** Ce nom lui fut donné, dit-on, par Cambyse, roi de Perse :

était reine d'Éthiopie*. Strabon** cite un port de Saba sur la mer Rouge***, qui se trouverait un peu au nord des ruines de Sôbah. Nous avons remarqué que le même auteur dit que l'Astapus (ou fleuve Bleu) porte aussi le nom d'*Asta-Soba*. Ces ruines, près de ce fleuve, sont les dernières que l'on remarque vers le sud sur l'île de Méroé. Malheureusement tous les édifices de cette ancienne ville paraissent avoir été, comme je l'ai dit, bâtis en briques cuites, matériaux trop fragiles pour résister à l'action du temps et de l'humidité. C'est à la même cause, c'est-à-dire, à la rareté du grès et de la pierre calcaire, qu'il faut attribuer la disparition presque totale des monumens antiques au-delà de Sôbah et sur la presqu'île du Sennâr, où les pluies abondantes en ont effacé jusqu'à la trace.

Long-temps on regarda comme des rêveries les détails laissés par les anciens auteurs sur les ressources de l'empire de Méroé. On y trouvait, disent-ils, des mines d'or, de cuivre, de fer,

c'était celui de sa mère, selon les uns, et de sa sœur et sa femme, selon les autres.

* Liv. VIII, chap. 2.

** Liv. XVI, page 770.

*** Qui n'est pas la grande Saba de l'Arabie heureuse, citée par Ptolémée.

et diverses espèces de pierres précieuses; de l'ébène, et d'autres bois estimés. La ville de Méroé, composée d'un petit nombre d'édifices, renfermait un célèbre temple d'Ammon *; de nombreux sanctuaires étaient répandus sur toute l'île. Dans le temps de sa splendeur, sous la domination des Éthiopiens, ce royaume pouvait lutter contre les plus puissans états; aussi avait-il envahi l'Égypte. Il pouvait mettre sur pied deux cent cinquante mille hommes ** ; on y comptait quatre cent mille artisans ou ouvriers; quarante-cinq rois y régnèrent; la souveraineté était sur-tout dévolue aux femmes; en effet, du temps d'Auguste, l'Éthiopie était gouvernée par une reine; et à l'époque où les envoyés de Néron y arrivèrent, une princesse Candace *** y tenait les rênes du gouvernement. Aujourd'hui cette île fameuse n'est plus habitée que par quelques tribus d'Arabes, qui y cultivent du dourah, élèvent des chameaux, du bétail, de nombreux troupeaux de moutons : la majeure partie de sa surface est devenue le repaire des

* Peut-être celui dont on retrouve les restes à Danqeyleh.

** Plin. liv. VI, chap. 29. Cependant ce nombre me paraît un peu exagéré. Peut-être y comprenait-on le contingent de quelque état voisin tributaire.

*** Nom devenu commun à toutes les reines d'Éthiopie.

animaux sauvages; et ces vastes débris d'édifices, qu'on y voit amoncelés de loin à loin, semblent avoir été épargnés par la main du temps pour rappeler aux nations que la puissance et la splendeur ne les mettent point à l'abri de ses coups.

Mais quelque misérable que soit l'état actuel de cette contrée célèbre, on est disposé, en la parcourant, à ne plus taxer d'exagération tout ce qu'on a dit de son ancien lustre. Baignée par des rivières qui l'entourent, fécondée, sur-tout vers le sud, par des pluies périodiques qui raniment la végétation même parmi les sables du désert, cette terre dut combler de ses dons le cultivateur intelligent et actif qui lui demandait le prix de ses sueurs. Ces nombreux débris d'édifices que nous connaissons déjà; ceux que l'on découvrira un jour à Mandeyr, à Kély et sur tant d'autres points où les regards de l'observateur n'ont point encore pénétré, révèlent d'une manière indubitable l'existence sur cette île d'une grande population, déjà parvenue à un haut degré de civilisation et d'industrie.

Le 4, à la nuit, je quittai les pyramides pour aller coucher au village de Gébel, chez le faqyr el-Omar, que j'avais promis de visiter à mon retour : je retrouvai ce bon faqyr toujours plein

d'égards et d'attentions pour moi. Un mouton fut tué pour nous faire un grand repas. Il ne me cacha point qu'il avaït ajouté foi à la nouvelle de l'extermination totale d'Ismâyl et de son armée par les nègres, et qu'il avait désespéré de me revoir jamais. Je lui témoignai tout le desir que j'avais d'aller voir près de Goss-Redgeab, sur l'Atbarah, les ruines dont parle Burckhardt : mais il me conseilla fortement de renoncer à ce voyage. Il se serait fait un plaisir, me dit-il, de m'y conduire lui-même, si de nombreux partis de Choukryehs Bichâryyns révoltés n'eussent pas infesté en ce moment le pays de ce côté-là.

Le 5 avril, à six heures et demie, notre hôte vénérable vint m'accompagner à une lieue sur la route. Il me fit accepter un singe qu'il avait pris sur les rives du Dender; je lui offris en retour un fusil, et nous nous quittâmes en nous donnant des marques d'amitié.

Les petites sinuosités que le fleuve décrit, les arbres et les terres cultivées qui couvrent ses bords, ne permettant point de le longer de près, la route la plus fréquentée s'en écarte tantôt d'un quart de lieue, tantôt d'une demi - lieue, et passe à travers le désert. A une lieue et demie du village de Gébel, au pied d'une petite montagne, j'aperçus

des fragmens de colonnes et quelques pans de murs qui avaient appartenu à deux petits sanctuaires : des murailles bâties en pierres brutes formaient autour d'eux une enceinte. Près de là, des monceaux de briques cuites brisées annonçaient que, sur cette place, avait existé une ville. A un quart de lieue plus loin, nous rencontrâmes plusieurs villages nommés *Suqâdi*, situés sur une partie élevée du désert : à une lieue environ de ces villages, je vis encore des tas de décombres; mais aucune pierre de quelque volume ne s'y faisait remarquer.

Après avoir laissé derrière nous Qabâty, Hallâouyeh, Hallealiab et plusieurs autres villages éloignés du fleuve, à cinq heures et demie nous nous arrêtâmes à el-Goubârâb, village près du Nil, à peu de distance de l'Atbarah.

Le 6 avril, à six heures et demie, nous continuâmes notre route. Nos montures allaient grand train : en deux heures, nous arrivâmes à Ad-Dâmer, petite ville située près de l'Atbarah : les maisons y sont carrées, surmontées de terrasses, et assez bien bâties; sa population peut être évaluée à deux mille ames. Il s'y tient un grand marché où l'on se rend de Barbar et de tous les environs : on le dit bien approvisionné en esclaves,

bestiaux, chameaux, et en dromadaires qu'y conduisent les Arabes Bychâryyns, qui en sont peu éloignés. J'allai voir le gouverneur, chez qui je trouvai M. Linan. Nous avions résolu d'aller ensemble à Goss-Redgeab: mais les Bychâryyns révoltés n'étaient qu'à six heures d'Ad-Dâmer; nous vîmes un Ababdeh, blessé d'un coup de lance, à qui ils venaient de voler son chameau et tout ce qu'il possédait. Il fallut donc renoncer à notre projet.

M. Linan se rendait comme moi à Barbar; nous fîmes route ensemble. Après avoir suivi pendant trois lieues les bords de l'Atbarah, qui se dirigeait dans l'est quelques degrés sud, nous le traversâmes : son lit avait ici quatre cents pas de largeur, et l'eau qui y coulait en ce moment n'avait que 15 à 30 centimètres de hauteur. Ses berges peu élevées sont couvertes d'acacias, de nebkas et de quelques doums, qui y végètent vigoureusement. Cette rivière reçoit aussi le nom d'*el-Mokada*, comme venant de l'Abyssinie; celui de son embouchure ou confluent est *el-Moqrân*[*]. L'Atbarah est la ligne de démarcation

[*] Bruce et Burckhardt ont indiqué sur leur carte une rivière de ce nom, qui n'existe pas. Ce mot *moqrân* est l'équivalent de celui de *confluent* ou *jonction*; et ces voyageurs, n'en connaissant pas

entre la province de Chendy et celle de Barbar : il était autrefois un des confins de l'île de Méroé. Sur la rive septentrionale de cette rivière, des arbres touffus, mariant leurs rameaux, forment des bocages délicieux ; nous nous reposâmes une heure à l'ombre de ces toits de verdure. Le soir, nous couchâmes au village de Kennour, à peu de distance du fleuve.

Le 7, continuant notre route, nous arrivâmes à el-Mekheyr, chef-lieu de la province de Barbar. Je fus étonné de ne pas y trouver M. Letorzec, qui, me dit-on, en était déjà parti depuis six jours. Il lui tardait de respirer l'air de l'Égypte ; rien ne pouvait l'arrêter.

le sens, l'auront appliqué à quelqu'un des torrens qui viennent grossir cette rivière. On ne connaît que le Sitit qui joigne ses eaux à celles de l'Atbarah, à 3 degrés au-dessus de son embouchure.

CHAPITRE L.

Départ pour Djébel-Barkal. — Position d'une ville ancienne. — Caravane d'esclaves. — Province de Robâtât. — Ile Merro. — Température. — Rocher remarquable, du nom de *Merouch*. — Ile de Moqrât. — Abou-Hamed; sa route jusqu'à Sebou'. — Arrivée de Gellabes; leurs souffrances dans le désert. — Forteresse el-Karmel. — Rapport de Strabon concernant Napata. — Singes verts. — Autres ruines d'el-Mârouk. — Village d'el-Kâb. — Ruines chrétiennes. — Arrivée à Djébel-Barkal.

Les récoltes, faute de pluie, avaient manqué dans tout le Barbar; le séjour et le passage fréquent des troupes y avaient épuisé toutes les provisions; on ne trouvait ni dourah, ni orge, ni paille pour les chameaux, ni même du bois; enfin la disette et la misère y étaient au comble. Nous fûmes forcés d'avoir recours au gouverneur, afin d'obtenir un peu de paille pour nos dromadaires.

Ce lieu n'ayant plus rien qui pût piquer ma curiosité, je ne m'y arrêtai que ce jour-là, pour laisser reposer nos bêtes; et le 9, à sept heures du matin, nous partîmes pour la province de Robâtât. J'étais bien aise de suivre le grand contour que fait le fleuve dans cette province; j'avais l'espoir d'y trouver des ruines : nous lon-

geâmes donc le Nil à peu de distance. A trois heures d'el-Mekheyr, près de la route, je reconnus de nombreux amas de décombres, qui occupaient une vaste étendue de terrain; ils consistaient en briques cuites et autres matériaux brisés. Je jugeai que ce lieu fut jadis l'emplacement d'une ville. Ici des bouquets d'acacias nous masquaient par intervalle la vue du fleuve. A l'est, les regards s'étendaient sur d'immenses plaines désertes. A deux heures, nous nous arrêtâmes dans le grand village d'el-A'beydyeh.

Le 10, à six heures et demie, nous nous remîmes en marche. A partir de là, le cours du Nil suit pendant quelques lieues une direction nord-ouest. Après avoir marché quatre heures et laissé derrière nous plusieurs îles et quelques villages, nous rencontrâmes celui de Qencyneyteh, à partir duquel aucun autre lieu habité ne s'offrit plus ce jour-là à notre vue : les terres, dans tout ce trajet, n'étaient qu'un vaste désert. Quelques roches éparses se montrèrent à midi sur le Nil; elles se rattachent à une petite cataracte. A notre droite, le désert, parsemé de monticules de sable et de quelques végétaux, s'avance jusqu'au fleuve, dont le lit, sur ce point, semble être barré par une chaîne de sept îles de front, et

occupe en largeur une grande étendue ; la plus orientale se nomme *Dreqeh* : une multitude de roches saillantes qui avoisinent ces îles forment une petite cataracte. Ne pouvant atteindre aucun village, nous fîmes halte, à trois heures un quart, au bord du fleuve, sous des doums, dans l'intention d'y passer la nuit. Nous rencontrâmes là une caravane qui s'y était arrêtée aussi. Ses objets de négoce consistaient en esclaves des deux sexes, ivoire et tamarin : elle devait quitter cette route à Abou-Hamed, pour traverser le désert.

Le 11, nous partîmes à sept heures. A l'extrémité septentrionale de l'île de Dreqeh, finit la province de Barbar, et commence celle de Robâtât. La route près du fleuve devenant difficile à cause des nombreux rochers qui le bordent, nous fûmes obligés de cheminer durant six heures dans le désert. Le sol y est de roches feld-spathiques : à sa surface, on trouve des blocs roulés d'un calcaire dur et rubané en bleu. A une heure, nous revîmes le Nil : en face de nous était la grande île de Qandeyssi. Nous continuâmes à faire route entre de petites collines sablonneuses, où végètent des doums et des acacias clairsemés. A trois heures, nous arri-

vâmes enfin à Nédi, petit village près du Nil. Nous nous aperçûmes ici de l'approche des bons pays; car on vint nous offrir du froment à échanger contre une égale quantité de dourah, qui y est plus rare que le froment. Celui-ci, qui se vendait à Chendy dix-huit sous la livre, n'en valait que quatre à Nédi; et cependant il n'y a que cinq jours de distance d'un lieu à l'autre.

Le 12, à six heures et demie, nous continuâmes notre route en longeant le fleuve à un quart de lieue. Çà et là sur ses bords en partie couverts de doums, se montraient quelques maisonnettes. Nous dépassâmes les îles d'Yangué, d'Artol et autres qui sont indiquées sur la carte. Si les terres riveraines sont en général mal cultivées, les îles offrent en revanche l'image de la fertilité. On y trouve beaucoup de doums et des dattiers de peu de rapport. Nous passâmes au petit village d'Abâ-Hachym; et à une heure et demie, nous prîmes gîte dans celui d'Abou-Hachym.

Le 13, à six heures et demie, nous longeâmes encore le fleuve à la même distance que la veille. Ce n'étaient plus ces belles routes unies qui traversent les plaines du Chendy et du Barbar : celle que nous suivions, couverte de sables mouvans et rocailleuse, fatiguait beaucoup nos chameaux.

Ici le sol change et devient de grès. Nous laissâmes à l'est la montagne de Berq el-A'nâq. Sur les 11 heures, il s'éleva un vent chaud du sud-ouest, qui soulevait une telle quantité de sable et de poussière, que nos chameaux ne pouvaient plus avancer ; ces tourbillons nous dérobaient la vue des objets à quarante pas de distance : le thermomètre monta jusqu'à 48 degrés centigrades. Cette tourmente nous obligea de rester au petit village d'Egueg. Le fleuve est encore ici obstrué de rochers : on y trouve une seconde île nommée *Kourqos*.

Le 14, nous continuâmes notre route à sept heures. Le sol change de nouveau ; il est primitif. A une heure et demie d'Egueg, près de la route, je remarquai une énorme masse de quartz hyalin, isolée, qui s'élève de 50 pieds environ au-dessus du niveau de la plaine : sa blancheur, qui tranche avec la teinte des terres qui l'entourent, la fait découvrir de loin. J'appris que les naturels lui donnent le nom d'*Adjar-Merouch*. Ce nom plus ou moins défiguré de *Méroé* semble s'être conservé parmi eux pour signifier des choses remarquables par leur nature ; et ce rocher bizarre, unique dans ces contrées, méritait bien qu'ils lui donnassent un nom qui appartenait aux py-

ramides, à ces monumens antiques si extraordinaires pour eux. Je fis des recherches dans les environs, m'informant de tout côté s'il se trouvait, dans le pays, des ruines d'anciens édifices; je ne devais pas être bien loin de la position que d'Anville assigne à Napata. Cependant mes démarches furent tout-à-fait vaines; je ne recueillis pas le moindre indice qui pût me faire soupçonner l'existence de rien de semblable en ces lieux; et déjà la constitution géologique des terres d'alentour m'avait suggéré la réflexion qu'elles ne renfermaient pas les matériaux en grès ou calcaire nécessaires aux constructions égyptiennes. A gauche, des doums, des dattiers, des acacias, nous masquaient souvent le fleuve; à droite s'étendaient d'immenses plaines désertes et raboteuses. Le vent se leva comme la veille; mais il devint si terrible et si brûlant, qu'il nous fut impossible d'aller au-delà d'el-Qoueyb, village qui consiste en quelques maisons près du fleuve, dont les bords sont cultivés sur une largeur de trois à quatre cents pas. Nous n'avions pu marcher qu'une heure et demie.

Le 15, au bout de deux heures de marche, nous traversâmes le village d'el-Koudrouâb. A midi, nous étions à l'extrémité méridionale de

l'île de Moqrât, la plus grande du Nil; près de là étaient deux petites îles. Le sol est couvert de fragmens d'un calcaire primitif dur, rubané en bleu : quelques doums croissent çà et là près du fleuve. Toute cette partie est encore inhabitée. Après avoir marché dix heures, nous noús arrêtâmes à Abou-Hamed, extrémité septentrionale du grand contour que fait le Nil. Abou-Hamed est le tombeau d'un cheykh de ce nom : il est sous un grand acacia. C'est là que les caravanes quittent le Nil, et s'enfoncent dans le désert pour se rendre à Sebou' en Nubie. Chaque marchand, avant de quitter ce lieu révéré, dépose sur la tombe du cheykh tous les bagages qui l'embarrasseraient dans la traversée du désert, persuadé qu'il les retrouvera à son retour, qui s'effectue souvent plusieurs mois après. Ce tombeau était alors en effet entouré de selles de dromadaires, de bâts de chameaux, de vieilles outres, de nattes, de sel, de toiles d'emballage, de vases grossiers en terre et en bois. Les propriétaires de ces divers objets s'en vont aussi tranquilles de les avoir laissés sous la sauve-garde inviolable du vénérable defunt Abou-Hamed, que s'ils les savaient bien renfermés dans leurs propres maisons. Le territoire environnant est ombragé par des

acacias mimosas et des doums : les sables du désert, poussés par les vents, s'y amoncellent et forment des dunes ; les caravanes qui suivent l'A'qabah d'Abou-Hamed à Sebou', trouvent un puits d'eau douce, nommé *Absëah,* situé à un jour et demi de ce premier lieu; à une journée plus loin, à l'endroit nommé *Mourr-Hâd,* il y en a un second, dont l'eau est saumâtre. Dans la saison des pluies et des orages, on trouve encore de l'eau sur cette route à Médinet (mot qui signifie *ville*), et qui a bien pu être anciennement un lieu de station, ainsi qu'à Oum-Rich et ailleurs. Le neuvième jour, les caravanes arrrivent à Sebou'; et de là, en suivant le Nil, elles se rendent à Asouân en quatre jours. Depuis long-temps cette route était infestée par les Arabes de Takakis, dans la province de Robâtât, qui, à l'exemple des Chaykyés, détroussaient les caravanes qui osaient se hasarder à la prendre, comme bien préférable au grand A'qabah de Barbar à Asouân, dont le trajet est de seize à dix-huit jours dans le désert. Depuis qu'Ismâyl avait soumis ces Arabes, cette route commençait à être beaucoup plus fréquentée.

Le 16, à une heure d'Abou-Hamed, nous rencontrâmes el-Gouba ou Qâbâ, hameau qui

consiste en quelques cabanes en paille. Le Nil ici tourne tout-à-fait dans l'ouest. Nous y trouvâmes quelques Gellabes qui arrivaient de Sebou'. Les tourbillons de sable et le vent brûlant du sud-ouest les avaient cruellement incommodés; ils s'étaient vus contraints de rester deux jours de plus au désert : il leur avait fallu sans cesse faire coucher leurs chameaux, et s'étendre près d'eux pour s'en faire un rempart contre les coups de vent brûlans qui menaçaient de les suffoquer. Malgré le soin qu'ils avaient pris d'abriter leurs outres autant qu'ils le pouvaient, l'eau s'y était desséchée en partie, et ils en manquèrent durant deux jours. Arrivés à la vue du Nil, le plus courageux d'entre eux courut s'y désaltérer, et chargea de l'eau sur son chameau pour la porter à ses compagnons d'infortune, qui n'avaient plus la force de se traîner jusque là. Encore quelques heures de plus, et la plupart de ces malheureux, peut-être tous, auraient subi le sort de l'armée de Cambyse dans le désert de Libye. Lorsque les naturels, habitués aux fatigues et aux privations de tout genre, sont réduits à un tel état de détresse, combien doivent être horribles, dans une pareille position, les angoisses des Européens! J'allai à une heure de là visiter les

ruines d'une ancienne forteresse nommée *el-Karmel:* elle est construite en grosses briques crues, sur un rocher de granit élevé, près du fleuve. On reconnaît de gros murs extérieurs en style pyramidal, et, dans l'intérieur, des murs de refend formant beaucoup de chambres. J'avais sans doute sous les yeux l'une des forteresses des anciens, telles qu'ils auraient dû les représenter dans leurs sculptures; car je persisterai toujours à dire que ces grandes constructions étaient des massifs de murailles, soit en terre, soit en pierres brutes, et non en pierres taillées, comme pourraient le faire croire les lignes d'assises régulières tracées dans ces mêmes sculptures. Aucun de ces monumens ne se trouve ainsi en Égypte. Peut-être que cette forteresse fut celle où se retira la reine Candace en fuyant de Napata*; car, s'il faut en croire

* Strabon, liv. XVII, page 819. « Les Éthiopiens, profitant d'un moment où l'Égypte était dénuée de troupes, tombèrent sur la Thébaïde et sur les trois cohortes qui gardaient les environs de Syène : dans cette attaque subite et imprévue, ils eurent le temps de s'emparer de cette ville, d'Éléphantine et de Philæ, d'en faire prisonniers les habitans et de renverser les statues de César-Auguste; mais Pétrone, survenant avec moins de dix mille fantassins et huit cents chevaux, attaqua leur armée composée de trente mille hommes, poursuivit les Éthiopiens, prit d'assaut la ville de Pselcis, atteignit Premnis, l'emporta d'emblée, et s'avança jusqu'à Napata, capitale du royaume de Candace. A l'approche de

d'Anville, cette cité, comme je l'ai déjà dit, ne devait pas être fort loin de là. Nous passâmes la journée, M. Linan et moi, à faire des recherches dans les environs; mais elles furent encore infructueuses, et il devait en être ainsi. En effet, je le répète, cette partie du pays de Robâtât n'offre point les ressources en matériaux commodes et indispensables pour l'érection d'une ville aussi considérable que dut l'être Napata. D'ailleurs, l'analogie que l'on doit établir entre son nom et celui de Robâtât, paraît évidemment montrer qu'il est le même. Je n'hésite donc point à conjecturer que c'est au mont Barkal, qui n'est pas très-éloigné, qu'il convient de reporter l'emplacement de cette ville.

Toute la région qui, depuis Abou-Hamed, suit le contour du fleuve durant l'espace de quelques lieues, est habitée par un grand nombre de singes du genre callitriche, et que l'on nomme *abalâyes* dans le pays. Ils se tiennent dans les doums. Les Arabes, pour en prendre, mettent le feu à ces arbres. Les singes, épouvantés, sont obligés de descendre; et dès qu'ils sont à terre, des chiens qu'on leur met aux trousses, les

Pétrone, cette reine se retira dans une forteresse des environs; et ce général prit Napata, qu'il détruisit de fond en comble. »

harcellent, les fatiguent et s'en emparent. Sur le desir que je fis paraître d'avoir quelques-uns de ces animaux, les Arabes en prirent trois de cette manière en moins de deux heures.

Le 17, à huit heures, nous reprîmes notre route. La grande île de Moqrât continue toujours; elle est environnée de beaucoup de rochers. Nous aperçûmes les ruines d'un grand édifice nommé encore *Karmel;* c'étaient de grosses murailles en pierres brutes et en briques crues, qui peuvent avoir appartenu à quelque couvent chrétien, ou plutôt à une forteresse bâtie à une époque plus ancienne. Nous passâmes à ab-Tyn, hameau dont le nom signifie *terre :* on trouve en effet ici quelques carrés ensemencés d'orge et de dourah. Enfin j'appris là que M. Letorzec était à peu de distance devant nous. A une heure et demie plus loin, nous traversâmes el-Menâouy, autre hameau composé de quelques habitations en paille, isolées les unes des autres, et près duquel finit l'île de Moqrât, la plus grande, comme je l'ai dit, que l'on connaisse jusqu'à présent sur le fleuve : elle a huit lieues de longueur. Beaucoup de rochers sont disséminés à sa surface; elle est néanmoins habitée et cultivée sur plusieurs points.

A son extrémité ouest, on distingue les ruines d'une forteresse ou d'un château ancien. Cette île suit le contour que le Nil décrit. Une multitude de rochers obstruent encore le lit du fleuve. Sur la rive gauche, règne une chaîne de montagnes nommée *Guerguèreb*. Ici, sur une partie de son cours, le Nil, resserré entre les rochers, se réduit à deux cents pas environ de largeur. A une heure et demie du village d'el-Menâouy, est celui d'el-Mo'eys, en face de la petite île de Tanta, où est une grande ruine composée de pans de murs construits en pierres brutes : ces débris paraissent être ceux d'un château fort, qui, dans cette position favorable, devait commander le fleuve. Vis-à-vis, sur la rive gauche, des décombres amoncelés occupent une grande étendue, et semblent indiquer l'assiette d'une ville ancienne : le lieu sur lequel ils gisent s'appelle *el-Mahrouk*, nom commun dont j'ai dejà parlé à l'occasion des ruines d'Assour, l'ancienne Méroé. La route, assez mauvaise, continua tout le jour sur des rochers enterrés dans le sable : quelques bouquets d'acacias et de doums bordaient le fleuve, dont nous étions toujours très-près. A quatre heures, nous fîmes halte à el-Guimmeyz, hameau dont le nom, qui est aussi

celui du sycomore, lui vient sans doute des arbres de cette espèce qui l'avoisinent. La province de Robâtât est beaucoup plus pauvre que celle des Chaykyés; les sables semblent y avoir envahi la majeure partie des terres cultivables. Les îles sont plus productives : on y récolte de l'orge, du froment, un peu de dourah et de coton, du tabac vert pour la consommation, et des dattes qui, dans la partie sud de la province, sont bien inférieures en qualité à celles de Sokkot. Les doums y sont plus communs encore que dans les provinces voisines. Le lait de quelques bestiaux et des gâteaux de farine d'orge composent la nourriture principale des habitans. Ils ensemencent avec un soin extrême les plus petits espaces de terre limoneuse que le Nil dépose entre leurs rochers; ces dons précieux du fleuve sont presque leur unique ressource.

Le 18, après quatre heures et demie de marche, nous arivâmes à el-Kâb, limite de la province de Robâtât avec celle d'el-Monassir, nommée aussi *Dâr el-Kambre*. Je pus rejoindre ici M. Letorzec, qui accompagnait mes bagages: il se rétablissait difficilement; je le trouvai encore très-fatigué par la fièvre. El-Kâb est remarquable par sa belle exposition sur un rocher élevé qui

domine le fleuve et où l'on voit les ruines d'un ancien château construit en pierres brutes : les Arabes, sur les restes de ses anciennes murailles, en ont élevé d'autres en briques cuites et en observant le même plan incliné ; c'est dans ce château que les habitans conservent leurs récoltes.

En arrière de cette forteresse, au nord, sur ce même rocher, on voit les ruines de murs d'enceinte d'une grande étendue, qui devaient sans doute renfermer l'ancien village. Les murailles de ces constructions, en pierres sèches et brutes, ont jusqu'à 2 mètres 50 centimètres [7 pieds et demi] d'épaisseur. La position naturelle de ce château est avantageuse. J'en pris une vue (*voy.* vol. I, pl. LXXV). Avant l'expédition d'Ismâyl, les habitans d'el-Kâb, souvent en guerre avec les Chaykyés, avaient dû plusieurs fois à cette forteresse la conservation de leurs récoltes et de leurs animaux. Elle appartient à la province d'el-Monassir : les Arabes y habitent sous des cabanes de paille, éparses, les unes près du fleuve et les autres sur le rocher. Nous prîmes ici un jour de repos.

Le 20, à sept heures et demie, nous continuâmes notre route sur une plaine, à un quart

et un demi-quart de lieue du fleuve, qui court dans le sud-ouest. A une heure, nous étions en face de Cherri, grande île couverte de rochers élevés et en partie déserte. J'abandonnai ici un de mes chameaux, qui mourut sur la route. A quatre heures, nous nous arrêtâmes à Dakchaleh, lieu qui consiste en quelques cabanes de paille où végètent de pauvres Arabes qui paraissent devoir au fleuve leurs chétifs moyens d'existence. Toute cette partie du pays présente l'aspect de la misère. En face, à quelque distance de l'autre rive, est la montagne d'Asma.

Le 21, à six heures, nous suivîmes les bords du Nil par un mauvais chemin, entre une multitude de rochers granitiques. Au bout d'une heure, ce chemin devenant tout-à-fait impraticable pour nos chameaux, nous nous en écartâmes d'environ un quart de lieue; et là encore les masses de granit dont le sol était toujours hérissé, rendaient notre marche extrêmement pénible. Nous passâmes en vue de deux îles, Aous et Kamsab, qui sont presque entièrement désertes; sur la première domine une petite montagne. Le Nil se montre souvent obstrué de rochers. A 11 heures, nous fîmes halte à Salmi, hameau composé de quelques cabanes d'Arabes

en face de l'île de Bône ou Boûn. La chaleur, qui était excessive, nous incommodait beaucoup et excédait nos chameaux; ce qui nous obligeait à ne faire que de petites journées de marche.

Le 22, la rive du Nil n'étant pas plus praticable que la veille, nous prîmes, à travers le désert, un chemin nommé *A'qabah el-Bed,* qui abrége le trajet qu'il faudrait faire pour suivre le coude que le fleuve décrit. Quatre heures après, nous sortîmes de la petite province de Monassir, pour entrer sur celle de Chaykye : des tertres de pierres amoncelées en indiquent les limites. Nous aperçûmes plusieurs grandes îles que j'ai portées sur la carte. La largeur du Nil varie d'un quart de lieue à une demi-lieue, selon que son lit est plus ou moins encombré d'îles et de masses rocheuses. La chaleur continuait à être accablante; le thermomètre marquait au soleil jusqu'à 56° centigrades.

A dix heures et demie, nous nous arrêtâmes à Chitab, lieu qui consiste en quelques cabanes de paille dressées près du fleuve, en face de l'île d'Abdassi, qui, comme la plupart de celles qui le couvrent dans ce grand contour, est en partie hérissée de rochers : c'est sur cet intervalle aussi

qu'existent les plus longues cataractes. Quelques couches de terre limoneuse, déposées çà et là dans les interstices des rochers, fournissent à des acacias leur suc nourricier : la verdure qu'ils étalent, et qui contraste avec la teinte noire de ces rochers et avec la blancheur de l'onde écumante qui les frappe sans cesse; ces sables amoncelés qui semblent prêts à envahir le fragile domaine de ces végétaux; les eaux se frayant avec fracas un passage à travers les obstacles qui embarrassent leur cours, et rongeant avec fureur la grève qui les encaisse; tout ici concourt à étonner la vue et à frapper l'imagination. A quoi tient, me disais-je, le sort des malheureux qui attendent leur subsistance au milieu d'un pareil chaos?

Le 23, le vent brûlant qui souffla presque sans discontinuer, ne nous permit pas de partir.

Dans toute cette contrée, les Arabes mangent des *kysrs* ou gâteaux de farine d'orge cuits au feu; nous en faisions usage aussi et nous les trouvions très-bons. Chaque soir, ces pauvres gens, qui avaient à peine eux-mêmes de quoi vivre, nous apportaient un de ces gâteaux; tribut d'hospitalité, disaient-ils, qu'ils doivent aux voyageurs. Ce n'était pas sans étonnement qu'ils

nous voyaient leur payer cette marque d'attention beaucoup au-delà de sa valeur.

Le 24, à six heures, nous nous remîmes en route. Nous dépassâmes plusieurs îles indiquées sur la carte, entre autres celle de Kandi, très-grande et couverte de rochers. Après cinq heures de marche, nous nous arrêtâmes à Chebeybyt, groupe de cabanes d'Arabes, en face de l'île d'Oum-derâs. Nous avions longé le fleuve à peu de distance, par une route sinueuse entre une multitude de rochers. Le sol, toujours primitif, présentait, comme les journées précédentes, de gros blocs de granit arrondis, en général à feld-spath blanc; des schistes durs micacés; des roches feld-spathiques verdâtres, noirâtres, plus ou moins chargées d'amphibole. Celles de ces dernières roches qui avoisinent le fleuve, battues par l'eau et les sables, ont reçu un poli naturel.

Le 26, à six heures, nous nous remîmes en marche. Le fleuve, depuis l'île de Moqrât, a sa direction générale dans le sud-ouest. La route continue à être sinueuse et le sol raboteux. Nous aperçûmes beaucoup d'îles, dont une, nommée *Kabenât,* consiste en un gros rocher, où sont des ruines en briques crues: sur les deux rives du fleuve, à la même hauteur, il y a encore des

ruines semblables et portant le même nom : ce sont de grosses murailles d'anciens châteaux, ou d'édifices qui ont pu appartenir à des chrétiens. Je ne les vis que dans l'éloignement. On trouve beaucoup de ruines de cette dernière espèce sur les îles et les rochers de cette cataracte, et l'on y reconnaît encore des traces de peintures à fresque, ouvrage des anciens Coptes, représentant des figures de S. Georges et autres : monumens qui attestent combien le christianisme fut florissant dans toutes ces contrées. Nous aperçûmes l'île de Méraouy, dont le nom est commun à la région qui borde ici le fleuve à droite, et à une montagne qui, comme je l'ai dit précédemment, s'élève sur sa rive gauche. A une heure, nous fîmes halte à Guerf el-Hâmdâb. La route devient meilleure; les terres se développent davantage; le Nil coule plus librement, quoique beaucoup de rochers élèvent encore à sa surface leurs crêtes noirâtres. C'est la fin de la cataracte, qui occupe jusque-là le lit du fleuve sur une longueur de quarante-cinq lieues environ, à quelques intervalles près, où la navigation n'éprouve que de légers obstacles.

Le 26, après quatre heures de marche, nous arrivâmes au mont Barkal.

CHAPITRE LI.

Abdin bey. — Position astronomique de Djébel-Barkal. — Sa description. — Pyramides du nord-ouest. — Sanctuaires voûtés. — Sculptures. — Pyramides du sud-est. — Hypogées. — Remarques sur les pyramides de l'Éthiopie comparées avec celles de l'Égypte. — Monumens voûtés.

Je devais rester ici quelque temps, pour y explorer et dessiner les ruines, sur lesquelles je n'avais pu jeter qu'un coup-d'œil à mon premier passage. Le kaïmakan me procura un logement commode près du fleuve.

Le 27, j'allai au village de Meraoueh ou Méraouy*, rendre visite au kâchef, gouverneur de l'arrondissement. En ma qualité de protégé de son maître Abdin bey, je reçus de lui un excellent accueil : il m'offrit du dourah et du froment, enfin tout ce qui était à sa disposition. Il me donna un Arabe, que j'expédiai à Abdin bey à Dongolah : j'espérais qu'il aurait pour moi des lettres de France; depuis près de deux ans je n'en avais reçu aucune. Il me répondit

* J'ai donné (vol. II, page 40) la position astronomique de ce lieu. Elle est le résultat de six hauteurs méridiennes du soleil et de syrius, et de cinq calculs de distances.

qu'en effet on lui avait expédié de l'argent et des lettres à mon adresse; mais que me croyant depuis long-temps avec Ibrahym pacha, qui avait pris une autre route, il avait renvoyé le tout au Caire. Au reste, il écrivait au kâchef de Méraoueh de subvenir de sa part à mes besoins en tout genre. Je reconnus bien là les bons et généreux procédés de ce digne homme, de ce zélé protecteur des Européens, pour lequel, j'aime à le répéter, je conserverai toute ma vie les sentimens de la plus vive reconnaissance.

Le 28, je me mis à l'ouvrage, et le continuai sans interruption. Chaque matin, au lever du soleil, je me rendais sur les ruines et je ne les quittais qu'à la nuit. J'y prenais mon premier repas. Dans le milieu de la journée, je m'occupais à dessiner les sculptures intérieures du Typhonium et des sanctuaires des pyramides, où je cherchais un abri contre l'excès de la chaleur, qui cependant, dans le temple même, faisait monter à 40 degrés le thermomètre centigrade*. Le mont Barkal, isolé sur la plaine du désert, à

* Ce lieu est par 18° 30′ 51″ de latitude nord, et par 29° 48′ de longitude est; la variation nord-ouest est de 12° 8′ : résultat de cinq hauteurs méridiennes du soleil et de syrius, de six calculs de distances, et de plusieurs azimuts du soleil. Observations faites près du fleuve à un quart de lieue dans le sud-est des temples.

un quart de lieue du fleuve, est un plateau de grès de 1340 mètres de circonférence. Son côté méridional, taillé à pic, a 64 mètres d'élévation, et les déchirures qui le sillonnent présentent un aspect pittoresque. C'est sur ce point que sont situés tous les temples, qui font face au fleuve: dans l'angle sud-ouest, une partie de roc qui s'en détache vers le sommet, a quelque ressemblance avec une tête égyptienne*.

Les pyramides sont aussi dans le désert, à l'ouest de la montagne. J'ai pris une vue générale de ces ruines (*voy.* vol. I, pl. L). Je décrirai en détail chaque monument, en faisant connaître sa position sur le plan topographique et en renvoyant aux plans détaillés et aux vues. Je commence par les pyramides (plan gén., pl. XLIX): elles sont au nombre de treize; leur état de conservation m'a permis d'en mesurer les bases et l'inclinaison. Quelques débris semblent indiquer l'emplacement de cinq autres pyramides, mais peu importantes. Ces monumens se divi-

* Des Arabes peuvent bien croire que ce rocher fut travaillé de main d'homme et y reconnaître une figure; mais on ne saurait pardonner à MM. Wadington et Hambury d'avoir partagé cette illusion populaire. La forme de ce rocher est purement accidentelle et un simple jeu de la nature. J'en ai pris une vue (*voy.* vol. I, pl. LVIII).

sent en deux groupes. A cinq cents mètres environ de la montagne, sur un terrain élevé en amphithéâtre, sont les pyramides nord-ouest, au nombre de huit, dont une entièrement détruite; elles sont à quelques pas les unes des autres. La première *(a)* a 10 mètres 55 centimètres de base [32 pieds et demi]: elle ne paraît pas avoir eu de sanctuaire; ses angles portent de petites bordures carrées, que l'on avait commencé à arrondir vers le sommet, où manquent deux ou trois assises. La deuxième a 11 mètres 73 centimètres de base, et est inclinée de 19 degrés: elle est parfaitement conservée; sur ses angles, est la bordure carrée, large de 53 centimètres, qui diminue vers le haut. Cette pyramide est terminée par une plate-forme de 83 centimètres, que fait reconnaître la bordure qui court sur chaque face: un trou carré, sur cette plate-forme, a dû servir d'emboîture à un ornement quelconque qui couronnait le monument. Comme aux pyramides d'Assour, celle-ci a un petit sanctuaire précédé de son pylône. Le sanctuaire, à voûte cintrée, et le pylône, se sont en partie écroulés. A l'intérieur, on reconnaît une barque parmi quelques sculptures qui n'avaient été qu'ébauchées. Au-dessus de la façade du pylône, est

le disque avec les deux serpens; des restes de mur semblent appartenir à un petit portique qui se rattachait à ce pylône.

La troisième pyramide a 10 mètres 45 centimètres de base. Ses faces étant inclinées de 18°, elle a 18 mètres 50 centimètres [57 pieds] de hauteur perpendiculaire : elle est d'une belle conservation (*voy.* le plan à vue d'oiseau, pl. LVI, fig. 1) : ses bordures sont carrées dans toute la hauteur, et décrivent à la cime une plate-forme de 92 centimètres, percée d'un trou carré comme la précédente. Les douze assises supérieures ont été ragréées et aplanies sur les quatre faces; les autres conservent leurs saillies ordinaires : son petit sanctuaire, dont j'ai levé le plan, est surmonté d'une voûte à ogives (*voy.* le détail et la coupe, pl. LVI, fig. 2 à 4); il était entouré d'une muraille d'enceinte. Sur les parois intérieures de ce sanctuaire, on voit des bas-reliefs grossièrement ébauchés. Il est évident que la plupart de ces petites pyramides n'ont pas reçu la dernière main. Elles ont cela de commun avec celles d'Assour; et ce n'est pas le seul trait de conformité que l'on remarque entre elles : même genre de construction, même nature de matériaux, même caractère de vétusté; tout enfin porte à

faire conjecturer que les unes et les autres furent érigées aux mêmes époques.

La quatrième, plus grande, a 15 mètres 98 centimètres [49 pieds] de base. Elle est de même forme que la précédente, mais moins bien conservée; quelques assises de sa façade se sont écroulées. Son petit sanctuaire est encore recouvert de ses plafonds, mais le pylône est renversé. A l'intérieur de ce sanctuaire, sur les deux murs latéraux, on remarque des bas-reliefs que j'ai dessinés (*voy.* pl. LV, fig. 1 et 2)*. Ils représentent un roi et une reine à qui l'on offre des parfums. Ces deux principaux personnages sont assis sur de riches siéges en forme de lion; ils portent sur la tête les attributs de diverses divinités; d'une main, ils tiennent une branche de palmier et un accessoire qui nous est inconnu; de l'autre, le fléau, le sceptre crossé et la croix à anse. Leur collier diffère des ornemens de ce genre que l'on remarque dans les sculptures des monumens de l'Égypte ou de la basse Nubie; leur longue robe a également un caractère qui se rapproche du costume éthiopien. Derrière ces personnages sont des figures ailées d'Isis.

* Ils ont été indiqués par erreur comme appartenant à la troisième pyramide.

Le dessin de ces bas-reliefs est très-médiocre : une partie seulement en avait été dégrossie ; l'autre ne porte que le trait tracé sur la muraille.

La cinquième pyramide a 11 mètres 57 centimètres [35 pieds et demi] de base ; sa hauteur perpendiculaire est de 15 mètres 40 centimètres [47 pieds et demi]. Elle est bien conservée, (*voy.* pl. LVI, fig. 5 et 6). Son sommet est en plate-forme, avec un trou pour scellement comme les précédentes. Les surfaces des douze assises supérieures ont seules été aplanies, et les bordures des angles arrondies sur la même hauteur. Son sanctuaire est couvert de ses plafonds ; une partie du pylône est encore debout. Sur le mur du fond de ce sanctuaire on voit une barque où sont de petites figures en pied; au-dessous est une porte surmontée de corniches ornées de beaucoup de petits serpens vus de face, décoration si commune dans les hypogées d'Égypte : les murs latéraux sont couverts de bas-reliefs ; ce sont les plus soignés et les plus curieux de ces monumens ; j'en ai fait les dessins (*voy.* pl. LIII et LIV). C'est encore ici l'apothéose d'un roi. Dans la première planche, la figure ailée d'Isis est seule derrière l'auguste personnage, qui tient d'une main une branche de palmier terminée par

la croix à anse, et de l'autre main un arc qui a des accessoires étrangers à tous ceux que nous connaissons des anciens : de longues suites de petites figures, les unes portant des branches de palmier, les autres chargées de divers dons, viennent lui en faire hommage. Dans la pl. LIV, Isis et Osiris accompagnent le roi : comme dans la précédente, il reçoit un grand nombre d'offrandes, et est armé d'un arc de la même espèce. Dans l'une et dans l'autre, il est assis sur un siége en forme de lion; son cou est orné d'un grand collier, qui, aujourd'hui en creux sur la pierre, était vraisemblablement formé de pierres précieuses incrustées. Comme on le voit dans mes dessins, des cadres saillans étaient destinés à recevoir des légendes hiéroglyphiques; mais elles n'y ont point été gravées. Les airs des figures, dans ces bas-reliefs, n'ont point le caractère prononcé du style purement égyptien.

La sixième pyramide, qui a 11 mètres 50 centimètres de base, s'est écroulée sur la moitié de sa hauteur : elle ne différait point des précédentes. Son pylône s'est écroulé aussi. Les murs latéraux du sanctuaire, encore couvert de ses plafonds, étaient revêtus d'un enduit de plâtre à l'intérieur, et peints d'une manière lourde et

incorrecte (*voy.* la pl LV, fig. 3 et 4). Le sujet est le même qu'aux figures 1 et 2, et rendu avec les mêmes accessoires : on y remarque de plus deux courtes inscriptions que l'on croit être en caractères éthiopiens*.

On trouve renversé dans le sanctuaire un bloc de grès où sont sculptées en relief trois petites figures de tombeaux, assises et mutilées : elles devaient s'être détachées de la muraille du fond, figurant toujours une fausse porte. Je pris deux vues générales de ces six pyramides (*voy.* vol. I, pl. LI et LII). Tous leurs petits sanctuaires ont été érigés après coup, à en juger par les murs latéraux qui ne font pas corps avec elles. Le fond de chaque sanctuaire est rendu perpendiculaire au moyen d'un remplissage. Je ne doute pas néanmoins qu'ils n'appartiennent à une même époque. On reconnaît qu'ils étaient fermés par des portes qui roulaient sur des pivots, comme toutes celles des temples égyptiens.

La septième pyramide, à 40 mètres environ dans l'est de ces dernières, était la plus grande de ce groupe ; sa base est de 19 mètres [38 pieds et demi]. Elle est d'une construction plus grossière que les autres ; ses angles n'avaient point

* *Voyez* à la fin du volume.

de bordures; on n'y voit aucune trace de sanctuaire. A 2 mètres au dessus de sa base, est une retraite de 2 mètres 70 centimètres qui diminue dans la même proportion la largeur de ses côtés, comme aux pyramides de Saqqarah. Elle s'est écroulée sur un tiers de sa hauteur, et sa base est considérablement dégradée. Le genre de sa construction et l'état de vétusté où elle se trouve comparativement aux précédentes, me portent à croire qu'elle est beaucoup plus ancienne qu'elles.

L'autre groupe de pyramides est à 250 mètres environ, dans le sud-est. Les deux premières que l'on rencontre n'ont que 7 mètres de base. Celle de l'est est d'une bonne conservation : la bordure des angles a 35 centimètres de largeur, qui diminue de moitié au sommet, où elle tourne horizontalement et circonscrit une plate-forme de 85 centimètres, toujours trouée carrément. Les cinq assises supérieures avaient été ragréées et unies, et les ornemens des arêtes arrondis en hélice. La petite pyramide voisine est d'une semblable construction; un tiers de sa hauteur s'est écroulé.

A quelques pas de là, est la plus grosse pyramide : elle a 26 mètres 30 centimètres [81 pieds] de base; un mur d'enceinte l'entourait. Je ne crois

pas qu'elle ait eu de sanctuaire. Ses faces à l'est et au sud subsistent encore sur un tiers de leur élévation. Les pierres ont 40 centimètres de hauteur d'assise, et saillent chacune de 8 à 10 centimètres. A diverses hauteurs, il existe des retraites qui diminuent la masse de la construction, semblable à celle que j'ai citée plus haut : elle n'a point non plus de bordures sur ses angles; deux assises de pierres de taille forment les murs de revêtement; le massif intérieur est composé de blocaille de remplage, liée avec un mortier de chaux et quelquefois d'argile. Celle-ci m'a paru encore appartenir à une époque plus reculée que les autres. A l'angle sud de cette pyramide, il y en a trois petites : elles sont sans bordures*, et se sont écroulées sur un tiers de leur hauteur. Tout près de celles-ci sont deux petits tas de décombres, occupant une surface carrée de 5 et 6 mètres, et qui ont appartenu à de très-petits monumens de ce genre. J'ai levé une vue de ce groupe (*voy.* vol. 1, pl. LVII). A 110 mètres environ à l'est, on trouve les débris de deux autres, dont il ne subsiste plus que quelques assises : elles avaient 6 et 7 mètres de

* C'est par erreur que, dans le dessin lithographié, on en a indiqué sur les deux plus éloignées.

base, et étaient sans bordures ni sanctuaire. Toutes ces pyramides sont massives. Un puits, aujourd'hui recouvert par chaque monument ou plutôt par des décombres, devait conduire à un caveau souterrain taillé dans le roc. Il est à remarquer que l'élévation de toutes les pyramides de Nubie excède toujours le plus grand diamètre de leur base; ce qui est le contraire dans la plupart des pyramides d'Égypte.

A l'ouest des pyramides, on voit les ouvertures de quelques hypogées creusés dans des monticules de grès, et qui ont été comblés par les sables.

En comparant les pyramides de Barkal et d'Assour avec celles de l'Égypte, on supposera peut-être que ces dernières ont eu aussi des sanctuaires extérieurs; mais c'est une opinion que je ne partage point. Si les pyramides d'Égypte, les plus grandes sur-tout, eussent eté accompagnées d'édifices de ce genre, ils auraient eu des proportions relativement très-grandes, et il en serait indubitablement resté quelques traces. Au reste, on ne peut se défendre d'assigner deux époques de construction aux pyramides que j'ai décrites. Celles qui, à divers indices que j'ai fait connaître, m'ont paru être les plus anciennes,

n'ont point de sanctuaires et par conséquent point d'hiéroglyphes ; telles sont les deux plus grosses pyramides de Barkal, la plus grande partie de celles de Nouri ou Belel, plusieurs dont il ne reste que les bases près des ruines d'Assour.

J'ai dit que trois des pyramides de Nubie avaient leurs sanctuaires voûtés en plein cintre, et qu'ils devaient appartenir à la même époque qu'elles : cette remarque n'est pas indifférente pour faire reconnaître que ces monumens appartiennent à une époque moins ancienne de l'art égyptien. Plusieurs temples de l'oasis de Thèbes sont également surmontés de voûtes, quoique ces monumens portent des sculptures hiéroglyphiques. Aux environs des pyramides, à Nouri, on ne trouve aucune trace de temples ni de villes anciennes : s'il en eût existé, ils auraient été à proximité des tombeaux, et il en subsisterait quelques ruines : il faut donc en conclure que Nouri et Belel étaient la nécropolis de Napata, qui, comme Thèbes, avait ses sépultures sur l'autre rive.

CHAPITRE LII.

Petit temple dans la partie ouest de la montagne de Barkal. — Typhonium, monument remarquable. — Ses sculptures. — Observations de M. Champollion le jeune — Ruines de plusieurs monumens. — Grand temple. — Autel remarquable; ses sculptures. — Autres observations de M. Champollion. — Débris de monumens grecs ou romains. — Observations sur le lieu de Barkal, qui doit être l'emplacement de l'antique Napata.

A 330 mètres environ à l'est des dernières pyramides décrites, on arrive à l'extrémité ouest de la montagne, où est le premier temple (marqué O sur le plan général) : pour y arriver, il faut monter de quelques mètres.

Ce petit édifice a été pratiqué en grande partie dans le roc ; les portions de murs qui saillaient hors de la montagne et qui supportaient les plafonds, étaient seules en maçonnerie. Il se compose encore de cinq pièces, de la longueur totale de 15 mètres 53 centimètres [48 pieds environ] (*voy.* le pl. vol. I, pl. LX, fig. 1). La première pièce a quatre colonnes; une seconde semble en avoir eu deux; vient ensuite le sanctuaire, de chaque côté duquel est une pièce

longue, ayant au fond un socle ou un banc taillé aussi dans le roc. Ce temple est aujourd'hui entièrement découvert : on y reconnaît des vestiges de bas-reliefs sculptés dans le creux, mais trop détériorés pour qu'on puisse en distinguer les sujets. Des fondations à fleur de terre indiquent qu'il existait à l'entrée du monument quelque construction accessoire, peut-être un portique : plus en avant encore, un massif de maçonnerie a dû servir de support à une terrasse ou parvis auquel on arrivait par des degrés.

A 9 mètres environ à l'est de ce temple, est le Typhonium (marqué P sur le plan général) : la partie postérieure de l'édifice avait été prise à moitié dans la montagne. C'est le plus beau reste encore subsistant des monumens de Barkal (*voy.* pl. LXVIII, fig. 1). Sa longueur totale, depuis le pylône, est de 35 mètres 3 centimètres [108 pieds]; son axe fait avec le nord magnétique un angle de 23 degrés vers l'est. En avant du pylône, quelques bases de colonnes semblent indiquer les restes d'un portique. Dans cette première salle, huit statues de Typhon sont adossées à des piliers; elles portent sur la tête un ornement de plumes, de fleurs de lotus, et de cartouches hiéroglyphiques. Ces piliers forment de chaque

côté l'avenue du centre; deux rangées de colonnes avec chapiteaux à tête d'Isis surmontée de la façade d'un temple*, sont parallèles aux Typhons. La pièce suivante avait huit colonnes de la même espèce, portant une ligne d'hiéroglyphes chacune sur la longueur. A partir d'ici, le monument est creusé dans la montagne. On entre dans une pièce qui précède le sanctuaire, et dans laquelle on voit deux statues de Typhon adossées à des piliers comme celles du portique. J'ai dressé une vue de cet intérieur (*voy.* vol. I, pl. LXXIV). Les murailles sont couvertes de bas-reliefs sculptés dans le creux, et les piliers des Typhons portent des caractères hiéroglyphiques. J'ai dessiné la plus grande partie de toutes ces sculptures. Les deux tableaux des parties latérales de cette salle (pl. LXIX), représentent un roi et une reine rendant leurs hommages au dieu Ammon, qui est assis sur un trône et a derrière lui Isis. Dans l'un, ce dieu est représenté avec une tête de belier; dans l'autre, il a la figure humaine.

Le tableau à gauche (pl. LXX) représente une offrande du même roi au même dieu Ammon, sous la figure humaine. Les deux tableaux, à

* Dans le genre des chapiteaux des colonnes de Denderah, et dont la forme se retrouve dans divers autres monumens d'Égypte

droite de la planche, sont les images d'Isis et du même roi, répétées dans les sculptures qui avoisinent l'entrée du sanctuaire. Cette pièce est décorée d'ornemens accessoires analogues aux précédens.

Le bas-relief de l'est (pl. LXXI) représente toujours le même roi faisant une offrande au dieu Ammon, qui est suivi ici d'une femme, des figures d'Orus et de celle de Thoth. Sur l'autre bas-relief (pl. LXXII), le roi présente au dieu Ammon deux vases de parfum, en forme de boule, de grandes amulettes et des guirlandes: Ammon, sous le figure humaine, est suivi d'Isis et d'Orus.

Les bas-reliefs, au fond du sanctuaire, sont tous détruits. A l'est et à l'ouest sont deux petites pièces latérales, en partie ornées de sculptures en relief dans le creux. Dans la pièce à l'est, il n'y a qu'un seul tableau (*voy.* pl. LXXIII, fig. 1); on y voit l'image de Thoth, une suite de petites figures assises, et des légendes hiéroglyphiques un peu endommagées.

Les sculptures de la pièce de l'ouest (fig. 2, même planche), nous montrent toujours l'image du même roi présentant des offrandes à Ammon. Ici ce dieu a la tête de belier. Dans la multitude

des légendes hiéroglyphiques qui accompagnent toutes les figures de ce monument, on reconnaît par-tout, près de celle du roi, deux cartouches hiéroglyphiques qui, d'après l'importante découverte de M. Champollion le jeune *, nous apprennent que ce roi est Taracus, le premier de la dynastie éthiopienne qui envahit l'Égypte, et forma la vingt-cinquième dynastie du canon chronologique de Manéthon, au huitième siècle avant l'ère chrétienne.

Le style des figures et des ornemens de ce temple est le pur style des monumens de l'Égypte et de la basse Nubie. La partie du monument enclavée dans la montagne, est encore d'une bonne conservation. L'autre, bâtie en pierres de 40 et 50 centimètres de hauteur d'assise, est fort dégradée. Six colonnes, une statue de Typhon, et quelques portions du pylône, sont encore debout : les décombres du reste de l'édifice couvrent le sol.

A quelques pas dans l'est du Typhonium, on voit beaucoup de débris de murailles et des frag-

* Il a fait diverses analyses de cet ouvrage dans le *Bulletin des annonces*. Ses importantes découvertes sur les écritures hiéroglyphiques s'accroissent chaque jour, et confirment de plus en plus les espérances que les sciences ont fondées sur les travaux et la sagacité de ce savant.

mens de colonnes qui proviennent d'un monument détruit; ces décombres s'étendent dans le sud. Un peu plus loin, à l'extrémité méridionale de ces ruines, d'autres semblables gisent sur le sol. Parmi un grand nombre de fragmens de petites colonnes, je distinguai deux lions en granit rose, de style égyptien et d'un beau dessin, dont un est brisé en plusieurs morceaux. Jusqu'à la montagne, la terre est jonchée de débris sur une longueur de 92 mètres (marqué Q sur le plan). Plusieurs édifices ont pu exister sur cet emplacement; aujourd'hui on ne peut rien y reconnaître; les fondations mêmes sont détruites, et les matériaux ont été, pour la plupart, enlevés. Tout près de ces débris, au pied de la montagne, sont quelques pans de murs *(r)* qui ont appartenu à d'autres constructions. A l'est, non loin de là, on reconnait les restes d'un temple *(s)*, à peu-près de la même largeur que le Typhonium, et qui, comme ce monument, avait été creusé en partie dans la montagne. L'éboulement qui s'est fait sur ce point a comblé totalement l'excavation, et il n'est plus possible d'y rien distinguer. Une partie de son pylône subsiste encore (*voy.* pl. LIX et pl. LXIII à gauche du dessin, et le plan, pl LX, fig. 2).

Devant le temple, plusieurs restes de colonnes rattachées sur les côtés à de petits murs, proviennent d'un portique qui pouvait être de huit colonnes. Parmi ces débris, on trouve des fragmens en granit d'une statue à corps humain et à tête de belier. Une partie de colonne, encore debout dans la première pièce, fait juger qu'il pouvait y en avoir quatre. Quelques murs latéraux sont encore élevés de plusieurs assises; ils étaient couverts de sculptures : la seconde pièce est enfouie sous les éboulemens de la montagne.

La partie orientale du pylône la mieux conservée porte un grand sujet de sculpture : son état de vétusté me donna beaucoup de peine à en faire le dessin (*voy.* pl. LXI, vol. 1). C'est un roi en attitude menaçante, qui lève une hache d'arme sur dix captifs qu'il tient réunis par leur chevelure et dont l'air de physionomie est étranger; ils sont debout et lèvent un bras en signe de supplians; tous sont armés d'un poignard, peut-être pour s'en frapper eux-mêmes et éviter les tourmens d'une mort plus cruelle. Beaucoup de légendes hiéroglyphiques accompagnent ce sujet, que l'on retrouve assez communément sur les monumens d'Égypte et de Nubie. Dans celui-ci, on remarque un cartouche

royal que je crois être encore inconnu. Je suis porté à conjecturer que ce temple était un des plus anciens de Barkal.

Tout près de là, à l'est, des restes de murailles et de colonnes *(t)* annoncent un autre monument plus petit, et qui a subi le même sort par suite d'un éboulement de la montagne (*voy.* le plan, pl. LX, fig. 3). A cinquante pas dans le sud de ces deux derniers, est un cinquième temple *(u)* : la partie existante se compose d'une pièce à quatre colonnes et d'un sanctuaire, où est un autel (*voy.* pl. LX, fig. 4, et pl. LXII à droite en avant du dessin). On reconnaît que la partie intérieure avait reçu des sculptures en relief dans le creux. La longueur de l'édifice est de 24 mètres 29 centimètres [75 pieds environ]; mais il devait être beaucoup plus grand, si, comme il est probable, des débris qui se prolongent à 60 mètres dans le sud, en faisaient partie. Les murs ont jusqu'à 3 mètres 70 centimètres d'épaisseur; les matériaux, toujours petits, sont des pierres de 30 et 45 centimètres de hauteur d'assise.

A quarante pas dans l'est, et parallèlement à ce dernier, on aperçoit les restes d'un sixième temple beaucoup plus grand que tous les autres.

Sa longueur totale est de 157 mètres 13 centimètres [484 pieds environ]. Quoique ce monument soit fort dégradé, je suis parvenu, au moyen de quelques déblais et avec beaucoup d'attention, à en lever un plan exact (*voyez* pl. LXIV, fig. 1). L'étendue de cet édifice, où l'on comptait plus de quatre-vingt-quatre colonnes, des sphinx, des autels en granit couverts des plus belles sculptures, a bien dû le faire placer au rang des plus beaux monumens de l'Éthiopie. Son entrée principale est indiquée par des monceaux de débris qui appartiennent à un premier pylône, de 43 mètres 83 centimètres de longueur, dans le genre de celui d'Edfou : il était entouré de vingt-huit colonnes*; une traînée de décombres indique seulement les deux murs latéraux; plus avant on trouve les restes d'un second pylône, en meilleur état que le précédent; il peut avoir encore les deux tiers de sa hauteur. A gauche, où l'encombrement est moins considérable, on reconnaît l'ouverture d'une porte et l'entrée d'un escalier qui devait monter sur le pylône : il ne semble pas y avoir eu de chambres. Le temps a détruit

* A ce que j'ai pu en juger par les distances de huit portions de colonnes encore en place, et distinguées sur le plan.

et rongé toutes les superficies des paremens de cette construction, et renversé quelques assises de son sommet. Sur une partie de la façade, au nord, on reconnaît les restes de sculptures représentant des chevaux à la course, scène guerrière que l'on voit si souvent représentée sur les pylônes des monumens de Thèbes, et toujours sur les plus anciens; mais l'état de vétusté de celles-ci ne me permit pas d'en rien dessiner. De ce pylône, on entre dans une salle hypostyle de 46 mètres 88 centimètres [plus de 144 pieds] de longueur, qui contenait quarante-six colonnes*: une seule est restée entière dans la partie droite; elle n'avait point reçu de sculptures (*voy.* pl. LXIV, fig. 2). Elle a 7 mètres 15 centimètres d'élévation; son chapiteau est formé d'un bandeau uni, caractère des plus anciens, et surmonté d'un dé sur lequel posaient les soffites. Une partie du mur latéral de l'est, où se trouve une entrée, est encore debout, et l'on y distingue quelques restes de sculptures. L'autre mur s'est tout-à-fait écroulé. En fouillant au pied de la colonne, je découvris un fragment d'épervier en granit gris,

* A en juger par les restes et les bases de vingt colonnes encore en place.

d'un travail soigné. La salle qui vient ensuite n'avait au milieu qu'une avenue de dix colonnes ; sur des portions qui s'en sont détachées, on reconnaît qu'elles étaient ornées de tableaux en relief d'une exécution médiocre. Dans les entre-colonnes, il y a des piédestaux avec leurs petites corniches, destinés sans doute à supporter des sphinx ou d'autres statues*. A gauche, une porte de sortie communique à une petite pièce en dehors de l'édifice; à droite, une autre porte donne entrée dans une salle longue supportée par six colonnes, où est une autre porte de sortie. Revenant dans la pièce précédente, on passe dans une pièce longue qui est le premier sanctuaire; au fond est un autel en granit gris, couvert de sculptures en relief dans le creux, d'un travail soigné et délicat. J'ai mis le plus grand soin à en prendre les dessins, ainsi que des bordures hiéroglyphiques qui les entourent (*voy.* pl. LXV). La face principale au sud-est est à moitié brisée; on y voit les restes des cartouches de Taracus, pareils à ceux du Typhonium; deux figures serrent des tiges de lotus nouées et fixant un support qui soutient les

* Je suppose que le fragment que je déterrai dans la salle précédente en faisait partie.

cartouches du roi*. La face opposée du nord-ouest est d'une parfaite conservation. On y voit représenté le même sujet ; la pose seule des figures est différente ; ici elles portent des fleurs de lotus sur la tête. On juge du bon style de cet autel par sa coupe régulière en talus et sa corniche. Les deux autres faces (pl. LXVI) offrent chacune le même roi Taracus représenté quatre fois avec son nom, levant les bras au ciel, qui est indiqué par une ligne d'étoiles**.

Ce monolithe a 1 mètre 56 centimètres en carré ; il est terminé par une corniche cannelée ; les faces en sont parfaitement planes et polies. Sur des parties de muraille à droite, on distingue des restes de figures en relief d'un joli travail ; de ce côté est une chambre longue d'où l'on communique à d'autres appartemens, ou plutôt à de

* Le même sujet et des figures semblables se trouvent sur les côtés des chaises des statues de Memnon à Thèbes.

** Suivant M. Champollion, l'uræus ou aspic caractérise la royauté du personnage, plus encore la légende sculptée devant ses images, comme celles de tous les souverains de l'Égypte. Cette légende consiste en deux cartouches précédés et suivis de divers titres ; le premier contenant le surnom, et le second le nom propre. Les deux parties de cette légende sont, ici comme ailleurs, placées tour à tour devant une des images du roi : ainsi la première de ces images a devant elle le surnom royal, qui signifie, *le roi du peuple obéissant* (serviteur du soleil et d'Esculape), vivant toujours ; et la seconde image, le nom propre,

petits sanctuaires. A gauche de la salle du centre est une petite pièce carrée, d'où l'on se rend à une autre pièce longue, et de là dans une cour au fond de laquelle est un socle ou autel en granit gris, qui semble avoir été destiné aux sacrifices: on voit devant lui des vestiges d'un escalier égyptien de quelques marches, par lequel on y montait. Le dessus de cet autel est percé de plusieurs trous carrés, dans lesquels devaient s'emboîter quelques pièces de fer ou de bronze. Autour règne une plinthe chargée d'hiéroglyphes : ce bloc de granit est très-bien dressé et poli. A quelque distance hors du monument, je remarquai, parmi les décombres, un bloc de grès dur noirâtre, dans lequel on avait taillé trois marches d'escalier, et qui a bien pu appartenir à celui dont je viens de parler. Je suis d'autant plus porté à le croire, que, sur les côtés de

qui se lit : *fils du soleil,* Tahrak, vivant toujours. Ce nom propre est répété en tête des colonnes perpendiculaires d'hiéroglyphes qui ornent les côtés de chaque bas-relief; il l'était également dans les inscriptions horizontales placées dans la frise, et qui expriment une dédicace faite par le roi Taracus au dieu suprême Ammon-Ra, seigneur des régions du monde, dieu grand, &c. &c. Ces bas-reliefs, d'un style tout-à-fait semblable à celui des sculptures du Typhonium, qui portent si souvent la même légende royale, établissent que cet autel du grand temple est, comme ce Typhonium, un monument de la piété du roi Taracus. *(Bull. des annonces, 1824.)*

ce bloc, sont sculptés des captifs garrottés comme pour être immolés et que des vautours paraissent déchirer de leurs griffes et de leur bec. Il est vraisemblable que c'était sur cet escalier, et au pied de l'autel, que l'on immolait les ennemis vaincus *. Revenant dans la pièce du centre, on en traverse une longue qui aboutit au sanctuaire et à des pièces latérales : celle de droite se partage en deux ; le cabinet du fond communique avec le sanctuaire seulement. A gauche de celui-ci, il y a deux pièces plus grandes qui vont de l'une à l'autre.

Ces différentes salles étaient consacrées à la célébration des cérémonies du culte, et je ne pense pas qu'aucune ait servi d'habitation. Un second mur avait été adossé au mur postérieur de l'édifice, sans doute pour lui donner sur ce point plus de solidité. Quelques assises seulement qui subsistent au-dessus du sol, m'ont aidé à reconnaître toutes les distributions de ce temple. J'en ai dressé deux vues (*voy.* pl. LXII et pl. LXIII dans le fond). Cette division bizarre de la partie

* J'émets ici cette conjecture, sans prétendre établir que la coutume barbare d'immoler des victimes humaines existait en Éthiopie, comme on en a accusé, non sans fondement peut-être, les Égyptiens et d'autres nations anciennes.

postérieure de l'édifice en compartimens est peu usitée dans les temples égyptiens.

A quelques pas dans l'est du grand temple, sous la montagne, on voit des monceaux de tessons de vases en terre cuite, qui tous étaient de forme conique. Je suppose qu'ils renfermaient des oiseaux embaumés, comme ceux que l'on trouve à Memphis, et qu'ils proviennent d'hypogées qu'il faudrait chercher dans ce lieu, où l'on reconnaît des portions de murailles en grès.

A peu de distance dans le sud-est, sur un monticule, on trouve des restes de petites colonnes, et un peu plus loin, un grand nombre de fragmens semblables : une partie des bases de ces colonnes, encore en place, sont sur des lignes de six et huit et forment des carrés. Parmi ces décombres, j'ai trouvé des piédestaux et des fragmens de chapiteaux, d'un travail grec et romain. Le sol, inégal et raboteux, est couvert de morceaux de briques cuites sur une assez grande étendue. Je conjecture que là était l'emplacement de la ville ancienne.

L'identité de l'ancien pays de Méroé avec la péninsule ou l'île de l'Atbarah, étant désormais bien établie, on sera naturellement amené à re-

connaître les ruines de Barkal pour celles de l'antique Napata. Suivant le rapport des envoyés de Néron *, c'est à 360 milles de Napata qu'ils trouvèrent l'île de Méroé. Si l'on part de Barkal en suivant les sinuosités du fleuve jusqu'aux ruines d'Assour, on verra que cette distance est la même, à une légère différence près. D'ailleurs nulle part entre ces deux points, on ne trouve des ruines assez considérables pour être regardées comme celles de Napata; ce ne sont pas non plus les ruines voisines de Solib, qui sont à 600 milles environ d'Assour, c'est-à-dire, à une distance presque double, et qui gisent à la gauche du fleuve, tandis que Napata était à droite. Le nom moderne du pays de Robâtât, à un jour de marche plus haut que Barkal, ne pourrait-il pas être une corruption de celui de Napata? Enfin, suivant Pline, cette ancienne cité fut le terme de l'expédition de Pétrone, qui s'avança jusqu'à 970 milles au-dessus de Syène **. En longeant le fleuve, comme dut le faire ce général, nous trouvons 960 milles de Syène à Barkal; ce qui offre une concordance à-peu-près rigoureuse. Ailleurs, Pline dit que Napata, située sur la

* Plin. l. VI, c. 29.

** *Ibid.*

rive droite du fleuve, était à trois journées de marche du Golfe Arabique : le point de Moqrât, extrémité orientale du territoire de Robâtât, n'est effectivement qu'à cette distance de la mer Rouge. Toutes ces données concourent pour démontrer jusqu'à l'évidence que les vastes ruines de Barkal sont celles de l'antique Napata, dont les pyramides de Nouri ou Belel étaient, comme je l'ai dit, la nécropole, le lieu consacré à ses sépultures.

Quelle que soit l'analogie du nom de *Méroé* avec celui de *Meraoueh* ou *Méraouy*, donné à un village, à une montagne et à une île dans le voisinage de Barkal, cette analogie n'a rien de concluant, et n'acquerrait quelque force qu'autant qu'elle viendrait s'unir à un faisceau d'indices irrécusables. J'ai, comme on a pu le voir, retrouvé ce même nom plus ou moins altéré dans celui de divers lieux situés à de grands intervalles les uns des autres : quelle conséquence devais-je en tirer? celle, tout au plus, qu'il reste dans ces contrées des souvenirs vagues et fugitifs d'un empire qui jadis y fut florissant.

CHAPITRE LIII.

Départ de Barkal. — Route par le désert. — Observations thermométriques. — Khamsyn. — Arrivée à l'île d'Argo. — Festin. — Antiquités de Tombos. — Rapport sur de prétendus monumens à Ayn-Sélimeh. — Départ pour cette Oasis. — Température dans le désert. — Bois pétrifiés. — Ayn-Sélimeh. — Position géographique du lieu. — Rapport sur le Darfour; itinéraire de ses caravanes.

Le 12 mai, mes dessins et mes observations étant terminés, je fis faire les préparatifs du départ. Bien informé que je ne retrouverais plus d'antiquités ni sur l'une ni sur l'autre rive du fleuve, je résolus de traverser le désert dans le nord-ouest, espérant que sur cette ligne de communication entre Napata et l'île d'Argo, il s'offrirait à mes regards quelques objets dignes d'attirer l'attention. Ce motif, joint à celui d'abréger considérablement le trajet, nous fit braver les fatigues et les incommodités inévitables, sur-tout dans cette saison, que nous allions avoir à essuyer sur ces sables arides et brûlans. Nous fîmes une grande provision d'eau; et le 13 mai, à sept heures du soir, nous confiâmes

au désert notre destinée. Aucun chemin n'est tracé sur ses plaines arides : la nuit venue, notre guide réglait la marche sur les étoiles ; nous nous dirigions dans le nord-ouest. Vers une heure du matin, ne pouvant plus vaincre le sommeil, nous fîmes halte et prîmes deux heures de repos. A neuf heures, le thermomètre montait déjà à 42°,6. Nous dressâmes notre tente ; et après avoir mangé un plat de riz, nous essayâmes de nous livrer au sommeil : mais ce fut en vain ; l'excès de la chaleur nous obligeait à chaque demi-heure de boire un peu d'eau et de nous baigner le visage. A une heure, le thermomètre sous la tente montait à 47°,3. Le désert n'offrait de tout côté que d'immenses plaines, dont le sol de grès, raboteux et complétement nu, ne laissait entrevoir aucun vestige de végétation, pas même une seul brin d'herbe ; quelques débris de palmiers ou d'autres bois pétrifiés, disséminés çà et là, semblaient attester que la nature était morte à jamais dans ces affreuses solitudes ; les rayons d'un soleil brûlant, répercutés par des sables échauffés jusqu'à l'incandescence, nous déchiraient les yeux qui ne pouvaient en soutenir les reflets étincelans.

A quatre heures, il fallut pourtant se décider

à partir. Dans la nuit, nous nous arrêtâmes pour nous reposer une couple d'heures : mais le sommeil, de sa pleine puissance, cassa notre décision; nous en avions dormi quatre et au-delà, lorsque nous nous éveillâmes. Chacun se hâta de remonter sur son chameau, et de l'exciter à la marche, pour réparer en partie le temps perdu. A onze heures et demie du matin, nous fîmes halte : le thermomètre en ce moment marquait 48 degrés à l'ombre; au soleil, il allait jusqu'à 53 degrés. Ici, nous ressentîmes les effets du vent du désert, ou khamsyn*; il soufflait du nord-ouest : le ciel s'obscurcit et présentait un aspect effrayant; l'atmosphère était chargée de tourbillons d'une poussière ténue; le soleil ne répandait qu'une lueur terne et rougeâtre. Enfin nous nous crûmes à la veille de recevoir le châtiment de la témérité que nous avions eue de prendre cette route. Par bonheur, cet horrible ouragan n'eut point de suite, et le lendemain le calme était rétabli sur ces plages arides**.

* Ce mot signifie *cinquante*, parce que c'est pendant ce nombre de jours, aux mois de juin et de juillet, que chaque année en Égypte on ressent plus ou moins ce vent chaud.

** Je me suis vu diverses fois en butte aux atteintes de ce vent redoutable. Il souffle ordinairement trois jours de suite : ses rafales brûlantes ressemblent aux exhalaisons qui s'échappent de la

Cet endroit du désert est nommé *el-Salamât* [Soyez le bienvenu]: il y croissait quelques petits acacias. Quoique le vent vînt du nord, il acquérait un haut degré de chaleur en passant sur ces sables brûlans. A cinq heures du soir, nous nous remîmes en route. Comme il nous était impossible, le jour, de clore la paupière, il nous fallut encore consacrer, cette nuit-là, quelques heures au sommeil; malgré ce repos réparateur, dès que nous étions remontés sur nos chameaux, le balancement uniforme de leur allure nous plongeait dans un assoupissement insurmontable, et nous étions sans cesse en danger de tomber à terre.

Nous nous arrêtâmes à onze heures le 16. Quoique je me fusse muni d'une douzaine d'outres pleines d'eau, le fréquent usage qu'une soif inextinguible nous forçait d'en faire, et l'évaporation considérable causée par l'intensité de la chaleur,

bouche d'un four fortement chauffé. La peau se sèche, la respiration devient difficile; on a beau boire souvent, on éprouve une chaleur interne insupportable. C'est ce que j'éprouvai sur-tout à Syout, où le khamsyn vient du sud-ouest : il souffla durant quatre jours; les marchés et les rues étaient déserts; chacun restait soigneusement renfermé chez soi le jour comme la nuit, et les affaires ne reprirent leur cours que lorsque la tourmente fut entièrement apaisée.

en diminuait la quantité d'une manière sensible; j'avais en conséquence mis tout le monde à la ration. Mais cette sage précaution fut à-peu-près sans objet; car nous étions près du Nil. Bientôt nous aperçûmes, dans le lointain, des zones de verdure qui bordaient l'horizon; et à sept heures du soir, nous étions hors du mauvais pas où je m'étais inconsidérément engagé; car, dans ce pénible et long trajet, mes regards n'avaient découvert ni monumens antiques, ni monumens modernes.

Il nous restait au moins l'avantage d'avoir abrégé de six jours notre voyage; et cette considération était bien capable de nous consoler du mal que nous avions eu. Nous nous trouvions dans la province de Dongolah, en face de l'île d'Argo. Nous passâmes à gué pour nous rendre sur cette île, en nous dirigeant vers sa partie septentrionale, pour aller prendre gîte au hameau de Serrar-Nârti. Depuis Barkal, nous avions marché quarante-quatre heures.

Le 17 fut pour nous un jour chômé. Il nous fallut participer à une fête que célébraient les habitans en mémoire d'un ancien cheykh qui y était en grande vénération. Tous les ans, ses parens et ses amis se réunissaient en grand

nombre, et donnaient un festin pour solenniser l'époque de sa mort. La chair d'un bœuf entier, force galettes et diverses autres pâtes de dourah, formaient la base du régal; la meryse et la bulbul y furent versées à longs traits. Après le repas, les femmes se mirent à danser et à pousser des cris produits par un roulement de langue tout particulier, et que je jugeai être l'expression des regrets que faisait naître le souvenir du défunt.

Le 18, à cinq heures du matin, nous nous acheminâmes vers la province d'el-Mahas: à huit heures et demie, nous étions à el-Kirmân, ruine en terre dont j'ai parlé, et que j'examinai de nouveau. A dix heures, la grande chaleur nous obligea de faire une pause à Askan, lieu qui consiste en cabanes de paille, près desquelles les habitans cultivent quelques parcelles de terre. En général, la partie opposée du fleuve, dans le Dongolah, est plus riche et mieux cultivée que celle-ci. Nous fîmes encore une traite d'une heure et demie, et couchâmes, à Tombos hameau composé d'un petit nombre de cabanes en paille, en face duquel est une île du même nom. Ayant appris là qu'il y avait des antiquités dans les environs, je m'y fis conduire le lendemain, 19 mai.

Je vis d'abord un rocher de granit, à peu de

distance du fleuve, sur lequel on avait gravé deux tableaux hiéroglyphiques, un de 2 mètres, l'autre de 50 centimètres de hauteur; leur état d'oblitération ne me permit point de les copier. Ils avaient été tracés négligemment sur la pierre brute, dont on n'avait pas même pris la peine d'enlever les aspérités. A cent pas environ dans l'est, je trouvai une statue de 4 mètres [12 pieds 4 pouces] de hauteur, y compris le socle, qui a 43 centimètres [15 pouces]. Le style de ce colosse est assez bon; ses deux bras sont alongés contre les hanches; de chaque main, il semble tenir un manuscrit roulé, de même que les statues d'Argo*. Le bas des reins est entouré d'une large ceinture rayée qui descend au milieu des cuisses; le reste est nu et sans ornemens : la tête est mutilée. Cette statue est couchée au milieu de rochers de granit gris, qui semblent appartenir à une carrière d'où le bloc dont elle est faite a été extrait; je présume qu'elle est restée là sans avoir été achevée dans toutes ses parties. J'en fis le dessin, avec les rochers qui l'entourent (*voy.* pl. VI, vol. 2). Il est vraisemblable, vu la

* Ce que celle-ci tient à la main est carré; mais il est possible que cet accessoire n'ait point reçu les derniers coups de ciseau qui devaient l'arrondir.

proximité du lieu et l'identité du granit, que c'est de cette carrière qu'ont été tirés les matériaux employés à la confection des colosses d'Argo. Depuis long-temps des Arabes m'avaient assuré qu'il existait de grandes ruines dans l'oasis de Sélimeh, au désert de Libye : on y voyait, disaient-ils, un monument comparable au grand temple du Khargeh. Je résolus d'entreprendre cette excursion. J'avais d'ailleurs la certitude que jusqu'à A'mârah, la rive que je suivais ne m'offrirait rien d'intéressant à voir. N'ayant point de barque à Tombos pour traverser le fleuve, il fallut revenir sur nos pas : après une heure et demie de chemin, nous en trouvâmes enfin une petite qui nous transporta avec nos bagages, d'abord sur une petite île, et de là sur la grande île de Daqarty; on passa les chameaux à la nage. Tout cela ne se fit point sans perte de temps. Un de mes singes cynocéphales se jeta de lui-même à l'eau, et acheva la traversée en nageant. Le soir nous nous arrêtâmes au petit hameau de Maqassi, sur l'île de Daqarty : cette île est longue de deux lieues, et large d'un quart de lieue. Toute la partie du fleuve qui traverse les provinces de Dongolah et de Chaykye, est ainsi parsemée de grandes îles.

Le 20, les basses eaux nous permirent de passer à gué sur la rive gauche du fleuve. Nous traversâmes Hanneq. A 10 heures, la chaleur nous obligea de stationner au petit village de Syd-semit; nous marchâmes ensuite 4 heures encore; et la nuit étant venue sans que nous eussions trouvé de lieu habité, nous établîmes notre bivouac sous des acacias près du fleuve. Ici une route de 14 heures par le désert au sud abrége beaucoup pour se rendre dans la province de Sokkot, en ce qu'on évite de suivre un long circuit que fait le fleuve.

Le 21, nous traversâmes une plaine déserte dans l'est quelques degrés nord, et le soir nous arrivâmes à Kouké, lieu de quelque apparence pour le pays, où il existait un dépôt de vivres pour l'armée : ne pouvant trouver de dourah à acheter, je m'en fis donner par le kâchef de cet établissement. Je ne pus ici me procurer des guides pour Sélimeh.

Le 22 mai, nous passâmes une seconde fois devant les ruines de Sesceh; et sur le milieu du jour, nous nous reposâmes à Rott-fareh, lieu consistant en diverses cabanes en paille et quelques maisons situées sur un rocher qui domine le fleuve, et sur lequel est un grand bâtiment ou

qasr, flanqué de tours carrées, dont les murs, inclinés en talus, sont très-bien bâtis en pierre jusqu'à un tiers de leur hauteur et en torchis pour le reste. C'est là que les habitans serrent leurs récoltes et se renferment eux-mêmes, lorsque les Arabes du désert ou les Chaykyés viennent faire chez eux des incursions. Dans cette province, on rencontre souvent des édifices du même genre et qui ont une destination pareille.

Chaque jour le thermomètre à l'ombre marquait 44 et 45 degrés : cette chaleur, qui nous incommodait beaucoup, était sur-tout funeste pour nos chameaux; j'en laissai encore un sur la route; c'était le cinquième que je perdais depuis Sennâr. A quatre heures, nous prîmes un chemin par le désert, plus praticable que celui qui longe le Nil, que nous connaissions déjà; et le soir nous prîmes gîte à Gimba, petit hameau situé sur le bord du fleuve.

Le 23, après une traite pénible à travers les rochers dont la rive est hérissée, nous nous reposâmes quelques heures à Kohé; puis nous prîmes, à travers le désert, un chemin moins mauvais, qui nous conduisit à Gourien-Taoua. Je ne fis alors que passer devant cette belle

ruine, et nous arrivâmes de nuit à Solib, près du rocher de Doch, limite de la province avec celle de Sokkot; nous y passâmes la nuit. Je ne pus encore trouver ici des guides pour me rendre à Sélimeh. Le 24 mai, après avoir laissé derrière nous le rocher de Doch et les ruines de Néloua, nous nous rendîmes de bonne heure à Byr-daffer, petit village dans la province de Sokkot, en face de la grande île de Sâys. Le kâchef du lieu, sur la prière que je lui en fis, me procura sans difficulté le guide que j'avais cherché vainement jusque là. J'appris alors que beaucoup d'Arabes de la province font souvent en hiver le voyage de Sélimeh, pour y aller chercher du sel minéral qu'ils vendent ensuite dans les provinces environnantes. Impatient de voir ces ruines tant vantées, je fis à la hâte mes préparatifs de départ pour le lendemain 25 mai : je laissai la plupart de mes bagages à Byr-Daffer, et n'emmenai avec moi que M. Letorzec et deux Arabes. Après avoir fait une grande provision d'eau du Nil, nous nous enfonçâmes dans le désert, prenant la direction du nord-ouest. Sur les réponses de mon guide aux questions que je lui fis touchant les objets curieux que j'espérais de voir à Sélimeh, je commençai à craindre qu'il

n'y eût beaucoup à rabattre sur tout ce qu'on m'avait conté à ce sujet: cet homme ne me parlait plus que d'un seul monument en pierres, où l'on apercevait quelques caractères d'écriture. Quoi qu'il en fût, je ne perdis point tout espoir: Browne et Hornemann, qui traversèrent tout le pays, depuis Khargeh jusqu'à Beyris, ne disent pas un mot de tant de monumens qui s'y trouvent; ils avaient bien pu de même, à leur passage à Sélimeh, ne pas en voir les monumens. Notre route passait sur d'immenses plaines désertes; à dix heures trois quarts, nous nous arrêtâmes pour reposer.

Le 26, à cinq heures du matin, nous nous mîmes en marche sans suivre de route tracée; notre guide prenait pour point de reconnaissance une montagne qui bornait au loin l'horizon dans le nord-ouest. La nuit, nous éprouvâmes un froid très-vif, et auquel nous fûmes d'autant plus sensibles, qu'il contrastait singulièrement avec l'extrême chaleur du jour: à cinq heures du matin, le thermomètre marquait 16°,10, et entre midi et une heure, il avait monté à 37°,6. A dix heures, nous atteignîmes la montagne d'Arbaguy: ce sont des plateaux de grès peu élevés, qui s'étendent au nord de la route que nous tenions: nous y

fîmes une pause. Un instant après, nous vîmes arriver quatre Arabes montés sur des chameaux, qui venaient d'Ouâdy-Halfah et se rendaient à Sélimeh pour y prendre du sel. Nous fîmes route ensemble; et après quatre heures de marche, nous pénétrâmes dans des gorges formées par de petites moutagnes. Il était nuit close, et l'obscurité empêchait nos guides de reconnaître la direction qu'il fallait prendre: dans la crainte de trop nous égarer, nous prîmes le parti, à neuf heures du soir, de rester où nous nous trouvions.

Le 27, à cinq heures, après avoir erré une heure et demie à l'aventure à travers un grand nombre de petits monticules de grès, notre guide parvint à nous remettre sur la voie. A onze heures, nous débouchâmes sur d'immenses plaines où le chemin était indiqué de distance en distance par des troncs d'arbres pétrifiés, d'un mètre plus ou moins de longueur, que les Arabes ont plantés en forme de jalons. A midi, nous nous arrêtâmes dans un lieu où abondaient ces bois pétrifiés, dont il était difficile de distinguer l'espèce; j'y reconnus beaucoup de palmiers. Quelques-uns de ces fossiles sont d'un volume assez considérable; le plus long que j'aie mesuré avait 5 mètres [15 pieds et demi] de longueur.



Blanchard Sculp.

Nègre de Qamâmyl.

N'ayant plus de bois pour faire cuire un plat de riz, nous brûlâmes le mât de notre tente et mîmes à sa place un de ces arbres. Ici le thermomètre à deux heures monta à 48°,9. A quatre heures un quart, nous continuâmes notre route sur cet affreux désert, où, malgré les conserves dont nous étions pourvus, la réverbération du soleil nous faisait éprouver aux paupières une douleur lancinante ; les objets ne se montraient à notre vue que sous une teinte sanguine : nous souffrions horriblement. Ainsi qu'en pleine mer, un horizon sans bornes semblait fuir loin de nous de toute part. Excédés de fatigue et de malaise, nous nous arrêtâmes à neuf heures un quart. Le lendemain 28, à cinq heures et demie, nous continuâmes de marcher: bientôt nous aperçûmes les montagnes de Tilavah, qui forment la partie orientale de la vallée de l'oasis, et nous y étions à neuf heures et demie. Nous vîmes enfin Sélimeh, que l'on ne découvre que lorsqu'on en est près. Depuis le Nil, nous avions fait 30 heures de marches accélérées. Avant de descendre dans le vallon, je promenai avidement mes regards sur cette belle verdure de palmiers, qui contrastait d'une manière si frappante avec l'aridité des sables qui l'entourent : mais en vain je

cherchai de toute part ce beau temple qui ne le cédait en rien à celui de Khargeh, ces ruines magnifiques devant lesquelles, à en croire les Arabes que j'avais questionnés, je devais demeurer en extase ! Avec quelle amertume je maudis alors mon aveugle confiance dans des hommes que l'expérience m'avait pourtant appris à bien connaître ! Mais comment être toujours en garde contre des récits mensongers débités avec une apparente simplicité, avec cette bonhomie qui persuade? Nul ne sait mieux qu'un Arabe deviner ce qui flatte les goûts de l'étranger qui l'interroge; et comme il prévoit que la récompense sera proportionnée à l'importance des renseignemens qu'on attend de lui, s'il ne sait rien, il improvise un conte avec une étonnante facilité. Heureusement, cette fois-ci, j'en avais été quitte pour une livre de café et quelques autres bagatelles. Sélimeh est par 21° 14′ 19″ de latitude d'estime et 27° 19′ de longitude *. Les

* La latitude que Browne assigne à ce lieu, est de 22° 15′, plus d'un degré nord que la mienne; mais je suis convaincu qu'elle est erronée, de même que celle du Khargeh, qu'il dit être de 26° 25′, tandis que mes observations placent ce lieu par 25° 28′ 29″, position qui se rattache avec celle de Dakhel et des oasis au nord, d'une manière irrévocable. D'ailleurs l'union constante de mes observations de latitude entre elles, ne peut laisser aucun doute sur leur précision.

palmiers de l'oasis sont sur deux portions de terrain différentes : la première où l'on arrive a 750 mètres de circonférence; elle est couverte de végétaux herbacés, de tamarisques et de dattiers. A 350 mètres de là, dans le nord-ouest, est la seconde, qui occupe une étendue de mille mètres en circonférence et offre le même aspect de fertilité. Au milieu est un marécage entretenu par des sources et où croissent beaucoup de roseaux. On peut compter dans toute l'oasis trois à quatre cents dattiers seulement, abandonnés aux soins de la nature. Il y a des doums et beaucoup de tamarisques. Dans divers endroits, en creusant à un mètre de profondeur, on trouve de l'eau qui est douce et bonne.

A 300 mètres dans le sud-ouest des dattiers du sud, s'élève un rocher où sont les ruines d'une habitation distribuée en huit petites pièces; les murs sont en moellons bruts de grès, liés avec un mortier de chaux : deux troncs d'arbre pétrifiés forment le linteau de la porte principale (*voy.* la vue, vol. II, pl. V, fig. 1) : on voit sur les murailles quelques lettres grecques ou coptes que les Arabes ont surchargées de signes insignifians qui empêchent d'y rien reconnaître. Mon guide me dit que, d'après la tradition

du pays, cet édifice était jadis la demeure d'une princesse nommée *Sélimeh,* qui, à la tête d'une troupe de guerriers, répandait la terreur en Nubie. A une époque plus reculée, l'oasis a pu avoir le double de son étendue actuelle. Les sables, sur-tout du côté du nord-ouest, en ont envahi les terres et les sources. Tout le sol est de grès; les montagnes peu élevées qui la bornent au nord-est, ont une forme conique; le grès qui les constitue est mélangé d'oxide de fer, qui parfois le teint en rose; des couches calcaires, superposées, offrent des empreintes de débris de corps organisés. Le muriate de soude [sel gemme] se trouve dans des bancs calcaires; il est souvent cristallisé en cubes limpides comme le cristal de roche; il devient alors difficile aux Arabes de l'exploiter. Les quatre hommes venus avec nous devaient rester ici cinq jours, pour extraire de ce sel la charge de trois chameaux. Dans les environs de Sélimeh, les troncs d'arbre pétrifiés sont communs: les gros sables du désert contiennent beaucoup de petits fragmens roulés de cristal de roche d'une belle transparence. Quelques caravanes venant du Kourdofan à Dongolah, passent à Sélimeh et dans les autres oasis pour se rendre en Égypte. Ce chemin est la route

directe de la grande caravane de Darfour. Browne nous a fait connaître cette dernière province, où les formes de gouvernement et les usages ont beaucoup de rapports avec ceux du Sennâr. Ses habitans professent l'islamisme. Le roi aujourd'hui régnant se nomme *Mohammed el-Fadl :* il est âgé d'environ quarante-cinq ans, et a, me dit-on, vingt-trois enfans mâles. Son opulence est plus considérable que celle du roi de Sennâr : on dit le nombre de ses troupes de vingt à vingt-cinq mille hommes, infanterie et cavalerie : il a aussi quelques pièces de canon; les armures en cottes de mailles sont communes. La garde de sa personne est confiée à ses esclaves, qui sont armés de fusils.

Le trafic des nègres composant un des principaux revenus de ce souverain, il tient continuellement en campagne des troupes qui leur font une chasse assidue, sur-tout dans le Fertit. Les commerçans ou Gellabs ne peuvent former de caravanes pour l'exportation de leurs marchandises, qu'après avoir obtenu l'assentiment du roi, qui, maître absolu du monopole, fait lui-même pour l'Égypte des expéditions considérables d'esclaves et des produits divers de cette partie de l'Afrique. Les marchands se réunissent

à Sueïny, village à cinq jours de Cobbé, capitale de la province. On nomme *habir* le chef désigné par le roi pour diriger la caravane. En trois jours elle vient à Mádoua, où l'on trouve parfois de l'eau de pluie. De là elle en met huit pour se rendre à Bir el-Malh [puits d'eau salée]; en effet l'eau y est saumâtre : ce lieu fournit à l'Égypte beaucoup de natron, qui y est estimé. Quatre jours après, elle arrive à el-Éguy, où l'on ne trouve point de dattiers; l'eau y est saumâtre: d'el-Éguy à Sélimeh, elle a quatre jours de marche. A trois jours plus au sud, elle séjourne encore à Cheb (dont le nom signifie *Alun*), lieu où l'on trouve quelques végétaux : son territoire fournit une terre alumineuse rougeâtre, dont il se fait en Égypte un bon débit. A cinq jours de là, la caravane s'arrête à Berys, village dépendant de l'oasis de Khargeh, où elle trouve beaucoup de ressources; et après avoir passé à Boulak, autre village de la même oasis, elle arrive au bout de deux jours à Khargeh, qui en est le chef-lieu. Elle séjourne ici assez long-temps, et s'y procure tout ce qui lui est nécessaire. Les chefs de la caravane vont en avant prévenir de leur arrivée le gouverneur de Syout, et demander la permission d'y entrer. Ce gouverneur envoie jusqu'au

Khargeh des douaniers chargés de prendre compte des marchandises et de fixer les droits à percevoir. Alors la caravane se dirige sur cette ville, et s'y rend en six ou sept jours. Ainsi, de Cobbé jusque-là, elle a eu quarante jours de marche. A leur arrivée, esclaves et animaux, tous se traînant à peine, offrent un spectacle vraiment pitoyable *. Un Européen ne saurait voir sans un pénible serrem nt de cœur, des milliers de malheureux des deux sexes, décharnés, presque nus, portant sur leur physionomie l'empreinte de la tristesse et des regrets, et qui, traînés de contrée en contrée par de cupides marchands, tombent, exténués de fatigue et de misère, sur le sol du marché où on les expose en vente.

Après avoir pris deux jours de repos à Sélimeh, nous en partîmes dans la soirée du 29 mai; et faisant, la nuit, de fortes marches, nous revînmes par la même route à Byr-Daffer, le 31 au soir, bien fâchés d'avoir fait, à-peu-près en pure perte, soixante lieues dans un désert aride, par des chaleurs assez constantes de 35 à 45 degrés.

* On a compté diverses fois plus de quatre cents esclaves morts dans la traversée.

CHAPITRE LIV.

Excursion au temple de Solib. — Hippopotame. — Observations de M. Champollion le jeune sur les cartouches hiéroglyphiques du temple. — Restes d'un temple à Amârah. — Repas avec le cheykh du lieu. — Observations thermométriques. — Arrivée à Semneh. — Cartouches hiéroglyphiques d'un temple. — Son époque. — Deyr-Soulleh.

Je voulais encore une fois revoir le beau temple de Solib et y faire quelques nouveaux dessins. Le 1.er juin, je montai sur mon dromadaire et me rendis au petit village de Gourien-Taoua, tout près duquel est le temple. Dans la journée, je vis arriver M. Linan avec sa suite : sa surprise fût extrême de me trouver ici ; il me croyait encore à Barkal, qu'il avait quitté huit jours avant nous. Il avait suivi le fleuve depuis Dongolah; moi j'arrivais de Sélimeh, et je lui racontai mon désappointement. Avec quel plaisir je retrouvai ici un ami, un Français, qui s'adonnait avec une ardeur et une habileté remarquables à la recherche des monumens antiques ! Malheureusement sa destinée était d'enrichir du fruit de ses travaux, des savans de Londres, auxquels il

était, au reste, tout dévoué. Dans la nuit, nous fûmes éveillés par les cris des habitans et le bruit de leurs tambours : c'était un hippopotame qui, sorti du fleuve, ravageait les récoltes ; épouvanté par tout ce tapage, et par un grand feu que les Arabes avaient allumé (*voy.* pl. XI, vol II), il se hâta de rentrer dans le fleuve. J'ai dit que ces animaux sont très-communs dans cette région, sur-tout lorsque les eaux du Nil sont basses. Je restai près de deux jours à terminer mes dessins et mes observations sur cette belle ruine. Je rapporterai ici ce que l'examen de ces dessins a fait reconnaître à M. Champollion le jeune sur la date de ce beau monument.

Parmi les cartouches répétés devant la figure d'un roi (*voy.* vol. II, pl. XIV, fig. 1), est celui d'Aménophis II, le huitième roi de la dix-huitième dynastie égyptienne; ce qui nous fait connaître que ce monument fut l'ouvrage de ce roi et qu'il est antérieur de dix-sept siècles à l'ère chrétienne. Le cartouche du même roi se retrouve dans les tableaux fig. 3 à 6 de la même planche. Les trois figures sculptées, avec d'autres toujours du même genre, sur le bas des colonnes dans la partie postérieure de l'édifice (fig. 7 à 9, pl. XIV), sont celles de captifs ayant les bras

liés; un médaillon portant sans doute leur nom ou celui de leur pays, leur masque une partie du corps et les pieds. On reconnaît à quelques-unes de ces figures le caractère nègre; d'autres sont barbues, et sont peut-être celles d'Arabes pasteurs, de ces ennemis de l'Égypte dont la destruction est si souvent représentée sur les monumens des pharaons de la dix-huitième dynastie: c'est leur chef Amosis (suivant Manéthon) qui délivra l'Égypte de leur oppression. Ainsi ce beau monument de Solib se trouve être dû à la dynastie la plus célèbre de l'histoire, celle sous laquelle fut érigé le plus colossal et un des plus beaux temples de l'Égypte, celui de Karnak.

Le 2 juin, dans la nuit, je partis de Solib, et revins à Byr-Daffer. J'appris là qu'à peu de distance, sur la rive orientale, il y a un petit village qui porte le nom de Thèbes. Le lendemain, nous partîmes pour A'mârah. A midi* nous étions en face de ce lieu, situé sur la rive droite du fleuve, couverte ici de dattiers et de terres cultivées. Ne pouvant trouver de barque, j'envoyai un Arabe pour en chercher une de

* Je me dispenserai de consigner ici le détail des heures de marche, que j'ai déjà fait connaître en allant.

l'autre côté du Nil, qu'il traversa à la nage en s'aidant d'une outre remplie d'air : il ramena bientôt des bateliers qui nous débarquèrent à un petit village nommé *Abry*. J'y trouvai Aly ahga, qui commandait dans cet arrondissement. M'ayant reconnu pour un protégé d'Abdyn bey, gouverneur de Dongolah, il me fit l'accueil le plus affectueux. J'obtins de lui un cheval et des guides pour me conduire à la ruine qui attirait ma curiosité. Elle est à environ une heure de marche au nord d'Abry, à trois cents pas du fleuve, sur une vaste plaine déserte. J'y reconnus les restes d'un portique qui avait huit colonnes (*voy.* le plan, vol. II, pl. XVII, fig. 1) : elles avaient des bases carrées, ce que je n'ai encore vu qu'ici à des colonnes égyptiennes. Cette circonstance ferait supposer qu'elles ne sont pas d'une époque très-ancienne. Ces colonnes sont couvertes de petites figures en bas-relief encadrées deux à deux par des lignes d'hiéroglyphes perpendiculaires et des zones chargées d'étoiles qui entourent le fût de distance en distance, de manière à former quatre compartimens sur la circonférence et autant sur la hauteur. Ces colonnes étaient peintes, à en juger par quelques traces de couleur bleue (pl. XVI, vol. II).

Le dessin des figures est médiocre : il en est cependant qui ont été soignées ; les autres semblent être l'ouvrage d'une main moins habile. J'ai dessiné quelques-uns de ces tableaux (*voy.* pl. XVII et XVIII); ils représentent des offrandes, sujets si communs parmi les sculptures des monumens de l'Égypte et de la Nubie. Les figures sont sveltes et de pur style égyptien. Les places destinées aux cartouches et autres légendes hiéroglyphiques, entre les figures, n'avaient encore été qu'indiquées. Six portions de colonnes de portique sont encore debout, et leur hauteur, aujourd'hui de 4 mètres, pouvait être d'un quart en sus. On ne voit plus aucun vestige des chapiteaux ni du temple, qui, je suppose, faisait face au fleuve et se prolongeait dans le sud. Il y a, près du portique, deux grosses pierres de linteau et deux bases de colonnes, qui ont aussi appartenu à cette construction : le reste des matériaux a été enlevé. On reconnaît ici la manière de bâtir des Égyptiens, qui érigeaient des masses colossales sur des fondations qui nous paraîtraient fort peu solides. Telle est une partie du temple de Solib et de tant d'autres, construits sur des bases si fragiles, qu'on ne peut attribuer qu'à la sécheresse du climat d'Égypte leur longue con-

servation. Ce ne fut pas sans étonnement qu'ayant fait des fouilles dans le Memnonium à Thèbes, je vis que ses énormes colonnes reposaient sur une maçonnerie en briques crues. Ce portique d'A'màrah a pour soubassement un massif de la même nature; sous chaque colonne seulement sont trois où quatre assises de briques cuites. L'emplacement supposé du temple et tout le sol environnant sont jonchés de matériaux de ces deux espèces, qui peut-être avaient été employés à la construction des murs de l'édifice.

Étant arrivé tard et ne pouvant achever mes dessins, j'allai demander un gîte pour la nuit au cheykh du prochain village; mais il était absent. Ses femmes se retirèrent dans une maison voisine, et abandonnèrent la leur à ma discrétion : elles m'envoyèrent pour souper plusieurs plats de lait aigre. En l'absence du maître, les bœufs, les chèvres et les moutons avaient été renfermés dans l'intérieur du logis; ce fut pêle-mêle avec ce bétail que je me couchai.

Le 4, au point du jour, je retournai à mon travail. Sur ces entrefaites, le cheykh revint : prévenu de mon arrivée par le bon Aly ahga, il accourut me faire beaucoup d'excuses sur la mauvaise réception que ses femmes m'avaient

sans doute faite. Je l'assurai que je n'avais au contraire qu'à me louer de leur complaisance et de leurs excellens procédés. Il me dit de venir déjeûner avec lui dans sa maison : mais comme je lui témoignai le desir de ne point quitter mon travail, il donna l'ordre d'apporter les mets qu'il avait fait préparer. Des galettes de farine de froment, une poule et un pigeon cuits dans le beurre, furent étalés sur une sénie * : chacun se servit de ses doigts pour manger au même plat, suivant l'usage; et un Arabe nous passait tour-à-tour la bouteille d'eau. Je fus vraiment touché de ces marques d'attention de ce bon cheykh. Dès que mon travail fut fini, je lui envoyai des conteries de Venise pour parer ses femmes; puis je revins traverser le fleuve. Arrivé à ma tente, je voulus profiter de la fraîcheur du soir, et nous partîmes aussitôt, à la clarté de la lune. Nous quittâmes la province de Sokkot à Dal-Narou, pour entrer dans l'Ouâdy el-Hadjar [la vallée des pierres]. Me trouvant bien fatigué, nous fîmes halte à onze heures.

Le 5 juin, dès que le jour parut, nous nous remîmes en route. Toute cette rive du fleuve est presque déserte; les sables et les rochers qui

* Plateau qui tient lieu de table. (*Voy.* pl. XVI.)

l'encombrent y rendent la marche pénible; à dix heures nous arrivâmes à Dal, île habitée, comme plusieurs de cette vallée, par quelques Arabes qui y vivent encore avec la simplicité des premiers temps du monde. Isolés et paisibles, ils semblent ignorer qu'il y ait des pays où l'industrie et les arts luttent à l'envi pour procurer à l'homme des plaisirs variés et contenter ses fantaisies sans cesse renaissantes : pour eux le bonheur consiste à jouir sans trouble du don de l'existence; l'orge et le dourah qu'ils recueillent, le lait de quelques chèvres, suffisent à tous leurs besoins. Le lit du Nil est ici obstrué de petits rochers que les basses eaux laissent à découvert et qui forment une petite cataracte. Je levai deux vues de ces sites pittoresques (*voyez* vol. II, pl. XIX et XX). La chaleur était accablante : nous trouvâmes enfin un peu d'ombre sous un rocher; le thermomètre à midi y monta à 46°,5. Sur le soir nous reprîmes notre route, que nous continuâmes une partie de la nuit. Le 6, nous attendîmes à Tangour que la plus forte chaleur du jour fût passée : près de ce lieu est une île du même nom, où quelques misérables Nubiens végètent sous des huttes de paille. Le fleuve est toujours parsemé de rochers. Les

touffes de verdure qui tapissent en partie cette île et celles du voisinage, contrastent d'une manière frappante avec la couleur noire de ces rochers, la teinte ferrugineuse des sables et la blancheur des eaux écumantes qui se précipitent en bouillonnant, et semblent s'irriter des obstacles qui ralentissent leur course.

Ce tableau, quoique sombre et sauvage, a quelque chose qui charme et qui émeut. Je levai deux vues de cette partie du fleuve; mais le pinceau lui-même réussirait à peine à rendre les effets de cette nature singulière. (*Voy.* pl. XXI et XXII, vol. II.)

Sur le soir, nous partîmes, et, après avoir reposé quelques heures dans la nuit, nous arrivâmes à Semneh le 7 juin à dix heures du matin. Le petit nombre d'habitans que nous y avions trouvés à notre premier passage, las d'être en butte au pillage des troupes turques, avaient pris le parti d'abandonner l'humble toit de leurs pères. Déjà les sables du désert avaient envahi presque totalement le peu de terres cultivées qui fournissaient à la subsistance de ces pauvres gens. Mon intention étant de demeurer ici quelques jours, nous allâmes pour nous établir dans le temple; mais à son approche, nous fûmes re-

poussés par une odeur infecte qui s'en exhalait ; c'était celle d'un chameau en putréfaction : mes Arabes nous en débarrassèrent en le livrant au courant du fleuve ; mais cela ne suffit point pour faire évaporer la puanteur. En conséquence, nous nous installâmes en dehors de l'édifice, sous les piliers de l'est.

M. Letorzec était toujours tourmenté de la fièvre : l'excès de la chaleur et les fatigues l'affaiblissaient, et je n'étais pas sans crainte sur son état. Nous passâmes ici quatre jours : ce repos lui fit du bien. J'employai en partie ce temps à dessiner les bas-reliefs et les hiéroglyphes du monument (pl. XXVII, fig. 1). Un des tableaux représente le sujet répété d'un roi à genoux et faisant des offrandes. D'après l'alphabet hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, ce roi est Thoutmosis III, de la dix-huitième dynastie, que donne la table généalogique de l'antique Abydos. Par l'époque du règne de ce roi, nous apprenons que ce monument dut être élevé sur la fin du dix-septième siècle avant l'ère chrétienne. Le même cartouche, composé du scarabée, d'une espèce de rateau et du disque, avec l'image du roi, se reproduit en divers endroits de ce temple. Dans les planches XXVIII et XXIX, où il est

accueilli par divers dieux, de grandes inscriptions hiéroglyphiques que j'ai copiées avec le plus grand soin, accompagnent ce sujet. Dans le nombre, on distingue un cartouche indiqué par les caractères de trois doubles bras, d'une demi-sphère, et du disque : c'est celui d'un roi qui fut le dixième prédécesseur de Thoutmosis III, dont on a rappelé ici le nom ; il était le quatrième roi antérieur au chef de la dix-huitième dynastie ; il fait donc partie de la dix-septième.

Le 11 juin, nous terminâmes notre traite de la journée au nord de l'île de Mongoufi. Le Nil est toujours couvert de rochers de loin à loin : quelques petites îles laissent apercevoir des traces de végétation, et de petits acacias croissent sur la plupart d'entre elles. Une chaîne de montagnes élevées continue de régner à la droite du fleuve ; le grès m'a paru être leur substance constituante.

Le 12, à deux heures du matin, nous étions en marche : connaissant par expérience les fréquentes sinuosités du fleuve et l'inégalité du sol qui le borde sur ce point, je pris par le désert un chemin plus beau et moins long, qui nous conduisit à 9 heures à Deyr-Soulleh : c'est le nom que l'on donne à plusieurs anciennes et grandes construc-

tions, situées sur un rocher très-élevé au bord du fleuve. On y voit des pans de murailles en terre, dont quelques-unes avaient de 4 à 5 mètres d'épaisseur; elles formaient deux enceintes, dont l'une avait 110 mètres environ [339 pieds] de long sur 36 mètres [111 pieds] de large; l'autre avait 158 mètres environ [547 pieds] sur 70 mètres [215] de large. Ces enceintes renfermaient peut-être quelques villages; cependant aujourd'hui on voit peu de décombres dans leur intérieur. De gros massifs de murailles aussi en briques crues s'élèvent sur ce même rocher; ce qui ferait croire que là était une ancienne forteresse. Le Nil est large d'un quart de lieue à-peu-près. Son lit est hérissé de gros rochers. Après avoir dépassé Mîrqisseh, île qui fait partie de la cataracte, nous nous arrêtâmes à Absyr : c'est un rocher élevé et escarpé qui domine le fleuve.

CHAPITRE LV.

Absyr. — Grand temple d'Ebsambol. — M. Salt. — Temple d'Amada; celui de Sebou'. — Mort du capitaine Gorthon. — Temple de Deqqeh. — Grand temple d'el-Qalâbcheh. — M. Sève. — Organisation des troupes du Pacha. — Lieux présumés appartenir aux institutions religieuses des anciens Égyptiens. — Leur première civilisation. — Monumens supposés les plus anciens de la Nubie. — Observation géologique. — Village romain. — Course à Ouâdy el-Kanys. — Edfoû. — Pyramide de Mahammerieh. — Ruines de Médynet-Abou. — Arrivée à Thèbes.

Du haut du rocher d'Absyr, on jouit de la magnifique perspective de la cataracte d'Ouâdy-Halfah. J'ai déjà redit tout ce que l'on ressent d'admiration à la vue de ces immenses forêts de rochers à travers lesquelles le Nil s'échappe avec fureur, et, se déployant ensuite en de belles nappes d'eau, baigne paisiblement les bords de jolies îles verdoyantes.

Je dessinai une vue de cette cataracte (*voy.* vol. II, pl. XXXII).

Nous passâmes ici le reste de la journée au milieu des ruines d'une ancienne église chrétienne (*voy.* pl. XXXI). L'intérieur était divisé en six arcades : sur quelques pans de murs, on recon-

naît encore les traces de figures d'apôtres peintes grossièrement à fresque. Le soir nous nous rendîmes au bas de la cataracte, en face d'Ouâdy-Halfah : mon intention était de traverser le fleuve, pour me procurer auprès du kâchef des nouvelles du Caire ; mais nous tirâmes en vain plusieurs coups de fusil ; personne ne vint. Nous continuâmes donc notre route, et nous arrivâmes le 13 à Arguy, village près du fleuve. Ce lieu me rappela que j'étais vivement travaillé par la fièvre lorsque j'y passai la première fois; et je bénis le ciel qui m'en avait délivré si promptement, tandis que M. Letorzec n'en fut quitte qu'au bout de six mois. Plusieurs habitans nous reconnurent, et nous félicitèrent cordialement de notre retour, et sur ce qu'un seul d'entre nous, Thomas Born, Maltais, mort à Sennâr, avait succombé dans cette aventureuse campagne. Nous fîmes quelques provisions, et le lendemain nous continuâmes à longer le fleuve. Je préférais encore faire route sur ce côté, où se trouvent la majeure partie de ces monumens que je devais peut-être voir pour la dernière fois. A midi, nous arrivâmes sur les terres de Faras. La chaleur était extrême; n'étant à proximité d'aucune habitation, nous allâmes chercher un abri dans un santon

qui servait de mosquée. Nous avions si bien copié les manières et la tournure des Musulmans, que ce furent des Nubiens eux-mêmes qui nous indiquèrent cette retraite. Le repos que nous y prîmes s'étant prolongé un peu tard, la nuit nous surprit en route, et son obscurité nous obligea de bivouaquer jusqu'au jour sous des palmiers au bord du fleuve.

Le 15 juin, nous arrivâmes de bonne heure à Beyllagy, près de la montagne d'Ebsambol. Ne voulant point partir sans avoir vu l'intérieur du temple, je pris des Arabes pour déblayer les sables qui en avaient de nouveau fermé l'entrée. Sa façade a 117 pieds de longueur sur 88 environ d'élévation ; on y voit quatre statues colossales assises, sculptées dans le rocher même ; les oreilles de ces figures ont 3 pieds et demi, la face a 7 pieds de haut, la distance entre les épaules est de 25 pieds et demi, leur hauteur totale, y compris le bonnet, est d'environ 65 pieds. Cette façade est terminée à sa corniche par le nombre sacré de vingt-une statues de singes éthiopiens. Elle a dû rivaliser avec celles des plus beaux monumens d'Égypte : c'est la plus imposante et la plus belle qui se fasse remarquer en Nubie*.

* Je n'entreprendrai point de décrire ces monumens de la basse

En me couchant à plat ventre, je pus passer sous le fronton du temple et me faire glisser sur le sable dans l'intérieur : mon guide y avait allumé un flambeau Je fus frappé d'admiration en promenant mes regards dans cette sombre enceinte. J'y remarquai huit statues de 22 pieds de haut environ, taillées dans le roc, ainsi que les piliers auxquels elles sont adossées. On y compte quatorze salles ou chambres : plusieurs sont ornées de sculptures coloriées, qui représentent des scènes guerrières ; on y voit l'assaut d'une place forte, où se fait distinguer le principal personnage monté sur son char de bataille. Ailleurs, ce même guerrier foule aux pieds des prisonniers de diverses nations, et semble prêt à leur donner la mort : là ce sont des courses de chars ; ici, des sacrifices, des processions et une foule d'autres sujets d'autant plus curieux, qu'ils ont une grande analogie avec ceux de l'Égypte et principalement de Médynet-Abou et du Memnonium *. Je passai

Nubie, déjà beaucoup connue par la belle collection de gravures publiée par M. Gau jusqu'à Ouâdy-Halfah. Je me suis attaché à ne décrire et dessiner que les monumens au-dessus de ce lieu qui nous étaient inconnus.

* MM. Salt, Gau et Linan ont dessiné tout ce qu'il y avait de plus intéressant. Nous devons vivement desirer que le premier mette bientôt au jour le fruit de ses travaux. Ses connaissances

la moitié du jour à contempler ce superbe monument.

Le 16, nous prîmes un chemin par le désert à quelque distance du fleuve, dont les bords incultes et rocailleux ne sont point ici praticables. A 11 heures, nous retrouvâmes le Nil à Techka, lieu habité où nous demeurâmes quelques heures. Par-tout où nous passions, notre attirail et mes singes faisaient reconnaître que nous revenions des pays lointains où le vaillant Ismâyl avait porté ses armes : nous étions sans cesse assaillis de questions ; chacun voulait, non par intérêt pour ce pacha, mais par pure curiosité, savoir où il était, ce qu'il faisait, ce qu'il avait fait. Mes Arabes, fiers de leur campagne et bien joyeux sur-tout d'en être revenus, attroupaient autour d'eux les habitans, qui demeuraient ébahis au récit de leurs aventures. Au reste chacun nous fêtait de son mieux. Nous passâmes la nuit à el-Massas, lieu composé de quelques maisons d'assez belle apparence, éparses près du fleuve.

Le 17, nous longeâmes les bords du Nil presque inhabités depuis là jusqu'à Tomâs, où nous fûmes rendus de bonne heure. Mes cha-

approfondies sur les monumens de l'Égypte et de la Nubie garantissent l'intérêt que ne manquera point d'exciter cette publication

meaux étaient extrêmement fatigués par les mauvais chemins; ils se tiraient avec peine des sables mouvans qui ont aux trois quarts envahi le pays de Barâbrah. Je me vis dans la nécessité d'en acheter ici un septième. La chaleur était accablante; elle monta ce jour-là à 43°: encore avions-nous à nous féliciter de n'avoir ressenti que rarement l'influence redoutable du khamsyn; les Nubiens s'accordaient aussi à dire que cette année ils avaient été peu incommodés par ce vent brûlant.

Le 18 juin, nous passâmes la moitié du jour dans le temple d'Amâda, situé à deux heures et demie dans l'est quelques degrés nord de Tomâs. Les bas-reliefs intérieurs de ce temple sont d'un beau fini et correctement dessinés. Ce monument des anciens idolâtres avait été, comme beaucoup d'autres, converti en église chrétienne; une espèce de clocher construit en briques crues y subsiste encore. Les anciennes peintures avaient été masquées par un enduit sur lequel étaient figurés divers saints : cet enduit s'étant détaché en divers endroits, on voit aujourd'hui les parois intérieures de ce temple offrir la bizarre réunion d'apôtres de l'évangile avec des divinités du culte idolâtre.

Pour couper le grand coude que fait le fleuve au-dessous de Derr, nous prîmes notre route par le désert, où nous campâmes. Le 19, à dix heures, nous descendîmes dans la vallée du Nil au Cheykh Addedayn. Après nous y être abrités quelques heures, nous nous engageâmes le soir dans un chemin difficile sur des sables qui, descendant de hautes montagnes, se jettent dans le fleuve, près duquel ils ne laissent qu'un petit sentier. Pour nous sortir de ce mauvais pas, il fallut gagner les parties élevées du désert, et nous allâmes passer la nuit dans le temple de Sebou'. Ce monument est en grande partie creusé dans le roc : une avant-cour ou pérystile, orné de statues dans le genre des caryatides, et le pylône, sont construits en grès. Comme à Ebsambol, les sables du désert avaient bouché l'entrée de ce monument. MM. Salt et Binks la firent déblayer, et trouvèrent à l'intérieur de fort belles salles couvertes de sculptures coloriées, parmi lesquelles une barque se faisait remarquer. Les sables s'y étaient de nouveau tellement amoncelés, qu'après quelques tentatives, je me vis contraint de renoncer au desir que j'avais d'y pénétrer. Cette entreprise au reste n'avait pour but que de satisfaire ma curiosité personnelle; car j'étais bien

convaincu que la sagacité et l'érudition de M. Salt ne m'avaient rien laissé à glaner ici.

Le lendemain 20 juin, longeant le Nil de très-près, nous vîmes une barque qui montait le fleuve : j'y reconnus des Européens. L'un d'entre eux était M. Gorthon, Anglais, capitaine de frégate, qui se rendait à Dongolah. Son projet, comme le mien, était de suivre le fleuve Blanc. C'était un marin robuste, bien déterminé à tenter seul cette périlleuse entreprise : mais il y succomba comme tant d'autres voyageurs. Il avait, peut-être imprudemment, voulu se soumettre trop vîte à la vie dure et aux usages des Arabes ; comme eux, un caleçon et une chemise composaient tout son vêtement ; il se jetait à l'eau et y nageait à toute heure du jour ; il s'abstenait scrupuleusement de toute nourriture recherchée, pour s'accoutumer à supporter plus tard les privations et les fatigues que pouvait présenter un tel voyage. Tant de dévouement et une si ferme résolution ne furent point couronnés du succès ; il tomba malade et mourut avant d'arriver à Sennâr. Nous prîmes gîte le soir au petit village de Naouabât : le cheykh du lieu nous reçut très-bien ; il voulut que nous habitassions sa maison, et nous invita à partager son souper, qui con-

sistait en bamyehs, en lait aigre et en galettes de froment.

Le lendemain 21, nous nous arrêtâmes à Deqqeh, l'antique *Pselsis*. La belle conservation de ce petit monument et les détails soignés de la plupart de ses sculptures me le firent revoir avec un nouveau plaisir. Suivant les diverses inscriptions trouvées en Nubie, il fut élevé en l'honneur du roi Ptolémée Évergète II et de sa femme Cléopâtre.

Le 22 juin nous fîmes une longue et pénible traite sur le bord du fleuve, par un chemin hérissé de rochers, à travers lesquels circulent de petits sentiers la plupart jonchés de blocs arrondis de grès ; sans cesse nos chameaux s'abattaient ou renversaient leurs charges. Nous passâmes à Kircheh, l'antique Tutzis, où je ne m'arrêtai point. Enfin, après une marche de quatorze heures, nous arrivâmes de nuit, bien harassés, à el-Qalâbcheh, l'antique Talmis. Nous y joignîmes M. Linan, qui venait d'arriver sur une barque qu'il avait pu trouver à Ouâdy-Halfah ; il voulut bien y faire placer et conduire jusqu'à Asouân une caisse qui me donnait beaucoup de peine à faire porter à dos de chameau ; elle contenait quelques instrumens et des objets

d'histoire naturelle. Après le temple d'Ebsambol, celui de Qalâbcheh est le plus grand de tous les monumens de la basse Nubie : toutefois, celui-ci a le désavantage d'avoir été construit peut-être sur un plan trop grand, en proportion de la petitesse des matériaux employés, qui n'ont pu soutenir long-temps l'édifice.

Le 23, nous passâmes à Teffah, l'antique Taphis, dont le temple est déjà bien connu, et de là à Kardâseh, ruine d'une grande étendue, où se trouvent beaucoup d'inscriptions figurées dans l'ouvrage de M. Gau : nous trouvâmes ici une barque, sur laquelle nous atteignîmes la rive orientale. Le desir d'arriver à Asouân, dont nous approchions, nous donnait des forces : nous hâtâmes le pas de nos montures ; et après avoir marché quelques heures de nuit, nous nous arrêtâmes presque en face du temple de Debout. Ce monument est précédé de trois portails, qui semblent annoncer que trois enceintes ont dû entourer l'édifice. Dans les pièces du fond sont deux monolithes en granit figurant des niches qui servaient aux animaux sacrés. C'est le premier temple que l'on trouve au-dessus de Philæ.

Le 24, au jour, nous cheminions le long du fleuve, lorsque nous aperçûmes sur la rive op-

posée beaucoup de hardes et de bagages épars. A l'aide d'une longue-vue, je reconnus M. Linan et plusieurs personnes de sa suite : sa barque avait fait naufrage dans la nuit. Cette vue me donna de vives inquiétudes pour la caisse que je lui avais remise, inquiétudes malheureusement trop bien fondées; car n'ayant pu vérifier le dégât et y porter remède que quelques jours après, j'eus le chagrin de voir mes graines et mon herbier, qu'elle renfermait, considérablement endommagés par l'eau. A l'approche de Philæ, le fleuve se resserre entre de hauts rochers qui ne permettent pas de suivre ses bords : nous prîmes un chemin sur les hauteurs; et trois heures après, nous descendîmes à Asouân. Notre arrivée dans ce premier village d'Égypte fut pour nous un grand jour de fête; nous y trouvâmes des Européens, des amis, une bonne nourriture, d'excellent pain de pâte levée; toutes choses dont nous étions privés depuis si long-temps. Nous allâmes loger chez M. Sève *, qui avait entrepris de former des troupes réglées à l'européenne

* Lyonnais, ancien lieutenant colonel, attaché au maréchal Grouchi. Des circonstances politiques le conduisirent en Égypte, où je le vis lors de son arrivée. L'un de ses compatriotes, M. Gonon, mécanicien, le protégea près du pacha, dont il gagna bientôt la confiance et qu'il servit avec zèle. A Asouân, il avait

pour Mohammed-Aly : il était déjà parvenu, non sans beaucoup de peine et même au péril de sa vie, à montrer l'exercice aux mamlouks du pacha : ceux-ci l'enseignaient ensuite aux autres troupes. Le pacha faisait des levées de fellahs dans tous les villages de l'Égypte; avec les nègres venus de Sa'ydeh, on comptait alors quinze cents hommes de troupes à Asouân, qui tous manœuvraient à la française. Ainsi M. Sève avait eu la gloire de mettre à fin une entreprise dans laquelle jusqu'alors toutes les tentatives du pacha avaient échoué, et qui avait été l'occasion de troubles et de révoltes qui exposèrent parfois celui-ci à des dangers imminens. Un hôpital militaire se formait sur l'île d'Éléphantine, sous la direction de M. Dussap, médecin français, qui propageait les bienfaits de la vaccine parmi les troupes.

Avant de m'éloigner de la Nubie, je me permettrai de consigner ici quelques observations propres à établir l'antériorité de sa civilisation sur celle de l'Égypte.

déjà monté un harem et s'était rendu familiers les usages turcs. Lorsque je quittai l'Égypte, il me dit que, tout dévoué au pacha, il avait résolu d'unir irrévocablement son sort au sien. J'appris plus tard, sans en être surpris, qu'il avait embrassé l'islamisme, et reçu le nom et le titre de Soliman bey.

Cette question, que les documens historiques laissent encore indécise, acquiert, selon moi, beaucoup de clarté, lorsqu'on fait un examen attentif des monumens et des productions naturelles de l'Éthiopie ou Nubie supérieure. Je n'ai point la présomption de croire que mes idées leveront tous les doutes sur un sujet si long-temps controversé; mon unique but est d'en faire naître de meilleures. J'ai rapporté un grand nombre d'usages anciens, qui se sont perpétués dans la Nubie, et dont il ne subsiste plus de traces en Égypte : on ne peut, j'en conviens, tirer de cette circonstance aucune induction qui amène à penser que ce ne fut point dans ce dernier pays que ces usages prirent naissance. Mais si nous parvenons à établir que les principaux objets consacrés au culte des anciens Égyptiens étaient des produits qui appartenaient exclusivement à l'Éthiopie, on sera porté à reconnaître que ce culte ne fut point créé en Égypte. En effet, les fondateurs d'institutions religieuses durent naturellement offrir à la vénération de leurs concitoyens les choses qui chaque jour étaient sous leurs yeux. Or, l'Égypte, sous un climat sec et brûlant, ne put être habitable que lorsque le Nil, y déterminant son cours,

vint déposer son limon au pied des chaînes de rochers toujours arides qui le bordent *. L'Éthiopie, au contraire, pays pluvieux et élevé, n'eut jamais besoin, pour être fertile, de ce secours étranger et précaire. Ses vastes forêts, peuplées d'animaux de tout genre, présentèrent en foule aux premiers habitans qui s'y fixèrent, des alimens à leurs grossières superstitions. Là ils purent adresser de pieux hommages au scarabée dont les auteurs nous ont transmis la description, au cynocéphale et à d'autres singes, à l'ibis, à des serpens, au bison, à l'hippopotame, à la girafe, à l'éléphant, au rhinocéros, au lion, à l'autruche, si rare en Égypte, à la pintade, communément employée comme coiffure d'Isis dans les bas-reliefs des temples; enfin à l'oreillon, si toutefois cet animal a existé. Le règne végétal mettait à leur disposition le persea, l'encens, les parfums, les bois odoriférans, la cannelle **, et tant d'autres

* Car nous n'admettons point que l'Égypte fût jadis un pays boisé; tout ce que nous savons à ce sujet est contraire à cette opinion. Les recherches de végétaux fossiles que l'on y a faites en vain à plusieurs reprises, en sont une preuve irrécusable.

** On m'a assuré du moins qu'il y en avait quelques pieds à peu de distance de Fazoql : je présume que l'on y trouverait aussi le lotus double, qui ne se voit plus en Égypte.

productions étrangères, de tout temps, à l'Égypte. Outre les animaux propres à leur pays, les Éthiopiens possédaient tous ceux qu'on sait avoir été en Égypte des objets de culte. Le chameau, que l'on ne voit nulle part dans les sculptures de l'Égypte ou de la Nubie, est venu de l'Asie. On peut admettre avec vraisemblance qu'un animal si précieux n'aurait pas été oublié parmi les emblèmes du culte primitif, si ses fondateurs l'eussent connu; et lorsque les institutions religieuses eurent acquis de la fixité, les Égyptiens s'abstinrent de ranger le chameau, qui n'existait point en Éthiopie, parmi leurs animaux symboliques.

Sans contredit, la première pensée d'un peuple qui se constitue en société doit se tourner vers les animaux et les végétaux destinés à subvenir à ses besoins. Ce n'est qu'après avoir étudié les mœurs et les inclinations des uns, les propriétés salutaires ou nuisibles des autres, qu'il peut leur assigner un rôle parmi les êtres qu'embrasse le système religieux qu'il s'est formé: or, cette étude n'est possible que sur le lieu même où existent ces animaux, ces végétaux. On a dit avec raison que c'est en descendant les fleuves que se faisaient les migrations des peu-

plades qui cherchaient à former un établissement. En adoptant cette gradation naturelle, on ne saurait se refuser à conclure que l'Éthiopie fut habitée avant l'Égypte. C'est donc l'Éthiopie qui eut d'abord des lois, des arts*, une écriture; mais ces élémens de civilisation, grossiers encore et imparfaits, n'acquirent qu'en Égypte un grand développement, qui y fut favorisé par le climat, la nature du sol et la position géographique. Là le ciseau du sculpteur vint revêtir de formes plus régulières les emblèmes des croyances primitives de ses concitoyens, pour en décorer ces temples, ces monumens qui étonnent par leurs masses imposantes, et dont le territoire de Thèbes présente encore aujourd'hui de si magnifiques restes.

Ainsi, comme l'avaient déjà écrit plusieurs savans, entre autres M. Jomard, les arts perfectionnés en Égypte remontèrent le fleuve qu'ils avaient jadis descendu dans leur enfance. Telle fut en effet mon opinion en 1816, à la vue des monumens de la basse Nubie, bien reconnus aujourd'hui comme postérieurs, la plupart, aux monumens de Thèbes. Suivant Hérodote, l'armée

* Il serait curieux de visiter les grottes des anciens Troglodytes: peut-être y trouverait-on quelques ébauches de l'art; car il fut bien plus facile de creuser des montagnes que de tailler des pierres pour élever et couvrir des édifices.

égyptienne qui passa en Éthiopie sous le règne de Psammitichus, civilisa cette contrée, et les habitans adoptèrent les mœurs égyptiennes : alors on y éleva des monumens tout-à-fait égyptiens ; tels sont ceux de Barkal, de l'île de Méroé en partie ; car, dans cette dernière contrée, on en remarque plusieurs, à Naga par exemple, et aux pyramides d'Assour, qui, comme je l'ai fait observer ailleurs, offrent les caractères du goût purement éthiopique, par les formes lourdes, l'embonpoint et le costume des personnages, sans remonter peut-être à une époque bien antérieure à l'érection des autres. Plusieurs temples de la Nubie moyenne, dont le principal est celui de Solib, appartiennent aux anciens Pharaons ; quant à la plupart de ceux de la haute Nubie, à Barkal et dans l'île de Méroé, et qui portent des sculptures, on doit leur assigner une date plus récente. Mais quelque incontestable que soit la haute antiquité de divers monumens dont les ruines subsistent encore en Éthiopie, et parmi lesquels il faut mettre au premier rang le grand temple d'Assour et ceux de Sôbah, on ne saurait, j'en conviens, affirmer d'une manière positive qu'ils furent bâtis avant que les Égyptiens eussent connu l'art de construire de grands édifices et de

les décorer de sculptures et de caractères hiéroglyphiques. Cependant, je le demande, est-il probable que, dès l'enfance de l'art, on eût employé, comme plus tard en Égypte, d'énormes blocs de pierre à la construction d'édifices consacrés au culte d'un peuple qui aurait fait les premiers pas dans la civilisation? Ce peuple pouvait-il avoir déjà à sa disposition les moyens et les instrumens nécessaires pour tailler le granit? Les premiers monumens des Éthiopiens, comme ceux qu'ils élevèrent depuis, étaient donc en petits matériaux; et le peu de résistance qu'ils opposaient aux intempéries du climat ne leur a point permis de traverser les siècles, ni même de nous laisser des traces de leur existence.

L'Écriture dit que les anciens Égyptiens échappèrent à une catastrophe diluvienne, en se sauvant sur les montagnes granitiques dans les régions supérieures des fleuves : quelque vague que soit ce document, il présente un caractère de vérité sous le rapport géologique. J'ai observé qu'à Sôbah le grès disparaît; le terrain est souvent de transport : plus on s'élève dans le sud, plus le sol décèle son caractère primitif* ; il est unique-

* A Sennâr, malgré toutes les recherches, le pacha ne put faire faire de la chaux, faute de pierre calcaire.

ment de cette formation dans les provinces de Fàzoql, de Qamàmyl, de Singué, et dans toute la partie du pays de Bertât que nous avons traversée. Cette constitution géologique porterait à croire que le sol, dans ces hautes régions, n'a pu être submergé, puisque aucun dépôt ou résidu ne s'y présente. On peut donc en tirer encore la conséquence que là existait une population agglomérée, avant que les révolutions de la nature eussent rendu habitable la basse Nubie, l'Égypte et même l'île de Méroé, où, comme je l'ai dit, le grès abonde.

Le 25 juin, je pus trouver une petite barque où monta M. Letorzec : il devait accompagner mes bagages jusqu'à Thèbes. Le 25 et le 26, j'achevai quelques recherches dans l'île d'Éléphantine, j'y copiai diverses inscriptions dans l'escalier du nilomètre. Je voulus aussi parcourir de nouveau les ruines si remarquables de l'île de Philæ, ses galeries, ses sanctuaires et ses portiques; cette colonnade intérieure du grand temple, dont M. Lepère * a donné une vue qui montre bien l'effet des couleurs dans ces monumens.

Le 27, avec l'un de mes Arabes, je partis, monté sur mon dromadaire, et suivis la rive orien-

* *Description de l'Égypte*, *Ant.* vol. I, page 18.

tale du fleuve. Je me proposais de revoir le petit temple qu'à mon premier voyage au désert j'avais découvert à la hauteur de Rédécieh. Le 28 au matin, j'arrivai à Beleth el-Hadjar, village à deux lieues au sud de Darâoueh, près duquel sont au bord du fleuve les ruines d'une ancienne station romaine : j'y passai les trois quarts du jour à en lever le plan et à dessiner ce qui subsiste encore ; travail que n'avaient point exécuté les savans de l'expédition française, lors de leur excursion sur ce point. Cette bourgade était entourée de murs en briques crues, où l'on voit encore les restes de trois portes en pierres de taille; on y remarque un ancien puits, beaucoup de débris de colonnes, et près du Nil un sarcophage en granit rose, portant sur une face des guirlandes et des vases sculptés dans le goût romain. Le nom de *Beleth Roum*, que les Arabes ont conservé à ces ruines, rappelle celui du peuple qui éleva les constructions auxquelles elles appartiennent.

Le 29, nous arrivâmes de bonne heure au village d'el-Behirah, où reste le cheykh arabe Abou-Joubran, qui m'avait fait accompagner dans mon premier voyage à la mer Rouge : son fils me donna un Ababdeh pour venir avec moi à l'Ouâdy el-Kanis [la vallée du Temple], où

m'attirait la belle conservation des légendes hiéroglyphiques coloriées que j'y avais précédemment aperçues. Je partis le même jour, à l'entrée de la nuit, avec l'Ababdeh et un domestique, nous dirigeant à l'est dans le désert. Après trois heures de marche, nous arrivâmes au puits Ababdeh, où nous passâmes la nuit; nous y fîmes une grande provision d'eau.

Le 30, nous traversâmes l'Ouâdy Temsa [la vallée du Crocodile], ainsi appelée d'un rocher qu'on y aperçoit et auquel les Ababdehs trouvent une ressemblance de forme avec l'amphibie de ce nom. Nous fîmes une marche forcée; à quatre heures du soir nous arrivâmes au temple. Nous avions marché quinze heures depuis le fleuve. Je passai deux jours à dessiner la plupart des figures et des hiéroglyphes de ce monument. A l'aide de l'alphabet de M. Champollion le jeune, j'ai reconnu que ce petit temple, riche en sculptures et en peintures, appartient au règne d'Ousireï, le Busiris des Grecs, dixième roi de la dix-huitième dynastie, d'après la table généalogique d'Abydos, et dont le règne de douze ans cinq mois commença 1597 ans avant l'ère chrétienne*.

* J'ai réuni ces dessins à beaucoup d'autres que je possède sur l'Égypte, et que je me propose de publier un jour.

Le 2 juillet, pour profiter de la fraîcheur et gagner du temps, je partis à l'entrée de la nuit. Le 3, dans la matinée, je traversai le Nil et nous allâmes coucher à Edfou, l'*Apollinopolis Magna* des anciens. Les habitans m'apportèrent des scarabées et autres amulettes antiques, de mauvaises médailles et de petites lampes romaines, objets qu'ils trouvent fréquemment dans les ruines. Je vis encore avec admiration les propylées du beau temple que ce lieu renferme, et dont M. Dutertre a donné, dans la Description de l'Égypte*, une vue qui ne laisse rien à desirer.

Le 4 juillet, je partis pour Esné [l'antique *Latopolis*]. A trois heures d'Edfou, sur la route près du village de Gébel au nord, je traversai les ruines d'une ancienne ville; sur un énorme tas de décombres, on voit les restes d'un temple. Je cherchai à découvrir une petite pyramide qui avait échappé à divers voyageurs; je la trouvai au village de Mahammerieh : elle est le dernier monument d'Égypte, en ce genre, que l'on trouve dans le sud; sa base est de 18 mètres 50 centimètres [57 pieds]. J'en fis un dessin; elle a beaucoup de rapport avec celles de Saqqara. Le soir je couchai à Koumère, et le 5, de bonne

* Grand atlas, XLIX.

heure, j'étais à Esné. J'allai passer quelques instans sous le portique du temple, ce beau monument que MM. Jolois et Devilliers[1] ont si habilement représenté. Je partis le soir même pour Thèbes : il me tardait bien de revoir les ruines de Gournah, sur lesquelles j'avais fixé mon établissement central. Depuis long-temps j'y avais laissé beaucoup d'objets d'antiquité, sous la garde d'un Arabe, et je n'étais pas sans quelques inquiétudes à cet égard. Cependant mes dromadaires étant excédés de fatigue, et ayant moi-même besoin de repos, je me vis obligé de passer une partie de la nuit au village de Côm. Le lendemain 6 juillet, j'étais au milieu des belles ruines de Medynet-Abou. Avec quel sentiment de plaisir et d'admiration je contemplai de nouveau ces propylées, ces immenses portiques ornés de colonnades et de statues encore intactes, et que trente-cinq siècles ont respectées !

J'arrivai à deux heures à Gournah : j'y trouvai M. Letorzec, à qui l'air de l'Égypte avait déjà rendu toute sa santé. Rien n'avait souffert dans ma maison : nous étions contens et joyeux. Les Arabes semblaient satisfaits aussi de nous

[1] *Description de l'Égypte, Ant.* vol. I, pl. LXXXIII.

voir revenir sains et saufs d'un voyage qui coûta la vie à tant d'autres. Thèbes était déjà à nos yeux un port de France ; nul obstacle insurmontable ne nous séparait plus de cette terre chérie.

CHAPITRE LVI.

Sculptures représentant l'assaut d'une citadelle par le roi Ramsès VI. — Costumes des combattans; leurs armes. — Autres sculptures où le *persea* est figuré. — Dissertation sur cet arbre. — Diverses peintures des hypogées représentant des sujets de chasse, de pêche et de vendange. — Destruction d'une muraille du temple de Karnak. — M. Salt.

Dès mon arrivée, j'expédiai un Arabe au Caire pour y prendre des fonds. A son retour, j'appris que plusieurs paquets de lettres, venant de France, avaient été confiés à un Génois, médecin en chef d'Ibrahym pacha, qui s'était chargé de me les remettre au Sennâr ; mais lorsque je l'y vis, il eut la mauvaise foi d'affirmer qu'on ne lui avait rien remis qui me concernât : ainsi, depuis deux ans, j'étais privé de nouvelles de ma famille.

Mon premier travail à Thèbes fut de dessiner entièrement le beau sujet qui, dans le Memno-

nium ou palais d'Osymandias, représente l'assaut d'une citadelle. Ce ne fut pas sans beaucoup de temps et de peine que je parvins à en démêler les détails un peu confus, et à les retracer avec exactitude. Il est sculpté en relief dans le creux * (*voy.* vol. II, pl. LXXIII, fig. 1). Le personnage principal est Ramsès VI, vulgairement connu sous le nom de *Sésostris*. Ce célèbre conquérant, à la tête d'une poignée des siens, poursuit une armée qui plie devant lui, quoiqu'elle soit infiniment supérieure en nombre : debout sur son char, il est sur le point de décocher une flèche ; quatre de ces traits ont déjà percé l'étendard en lotus placé sur la forteresse qu'il assiége. Les chevaux de son char, richement enharnachés, culbutent dans leur course rapide un char ennemi ; un second char se voit dans le lointain. Parmi les guerriers du roi d'Égypte, il y en a qui portent les cheveux courts ; d'autres les ont nattés en longues tresses **. Leurs adversaires ont les cheveux très-longs et noués derrière la

* Une partie de ce même sujet fut gravé dans la *Description de l'Égypte* (vol. II, *Ant.* pl. XXXI) ; mais l'auteur n'ayant pu achever suffisamment son dessin sur les lieux, il en est résulté des différences que l'on pourra remarquer.

** On doit supposer qu'elles sont postiches, à en juger par celles qui ont été trouvées dans les tombeaux.

nuque ; ils sont vêtus de longues chemises et de petits manteaux : plusieurs sont percés de flèches et foulés aux pieds des vainqueurs. Au milieu de la mêlée, deux chefs de corps, placés sur le premier plan, ont chacun devant eux une légende hiéroglyphique ; ils viennent de terrasser deux ennemis, dont l'un, déjà percé d'une flèche, est saisi par les cheveux, et qui vont l'un et l'autre recevoir le coup fatal. Plusieurs personnages, vraisemblablement des prisonniers, ont le poing droit coupé. Une femme paraît dans une attitude suppliante; enfin, des enfans semblent être chargés de provisions de bouche, et conduisent un bison. A travers le champ de bataille, on voit courir un animal que je crois être un chien. A quelque distance de là, s'élève la citadelle; les inégalités de sa base indiquent qu'elle était assise sur un rocher * ; elle consiste en une grosse tour flanquée de trois plus petites : les assiégés s'y défendent avec des flèches, des lances et par le jet de pierres rondes ou boules de métal; deux caisses de ces derniers projectiles sont posées sur la grande tour, qui porte le lotus pour pavillon. Au pied de la for-

* Telles étaient celles d'el-Kâb et d'el-Karmel, que j'ai citées en parlant de la province de Robâtât.

teresse, on remarque quatre machines en forme de cône, à l'abri desquelles les assiégeans peuvent s'approcher sous les murs et monter à l'assaut. Ces cônes, peut-être de métal ou d'osier, sont ouverts d'un côté, et l'on aperçoit des figures dessous. En avant, on remarque quatre chefs ayant devant eux des légendes hiéroglyphiques : ce sont peut-être les fils de Sésostris, qui ont sous leurs yeux de petits enfans aussi armés et marchant déjà sur les traces de leurs pères. Les quatre guerriers, munis de boucliers et d'épées de diverses formes, semblent s'ébranler pour aller combattre. Une longue échelle est posée pour l'assaut; deux guerriers, dont un est très-jeune, y montent à-la-fois, en s'abritant de leur bouclier; plusieurs des assiégés sont précipités du haut des tours.

De longues inscriptions hiéroglyphiques accompagnent ce sujet remarquable : je les ai toutes copiées avec la plus grande attention, et j'ose en garantir l'exactitude. Au-dessus de la tête du vainqueur est le disque avec les serpens, et devant lui sont deux cartouches qui contiennent son nom et son prénom, tels qu'on les lit dans la table généalogique d'Abydos. Ramsès VI ou Sésostris est le premier roi de

la XIX.e dynastie, dont le règne de cinquante-cinq ans commença 1473 ans avant l'ère chrétienne.

Sur le mur postérieur du même monument, à gauche, je dessinai un autre sujet curieux (*voy.* vol. II, pl. LXXII, fig. 1) : il représente l'arbre céleste de la vie ou le *persea,* sous lequel est assis le même roi du sujet précédent, Ramsès VI ou Sésostris, tenant le fouet, ainsi que le signe *de la vie divine.* Sa coiffure est surmontée des emblèmes du dieu Phtha-Sokri.

La figure assise derrière le monarque égyptien représente* Amon-Ra, surnommé Atmou, l'une des plus illustres divinités de l'Égypte, et celle à laquelle était consacré le grand édifice qui renferme ces curieuses sculptures.

Les deux figures placées debout en face du pharaon Ramsès, sont la déesse Bubastis et le dieu Thoth-Ibiocéphale ou le second Hermès: l'un et l'autre tiennent à la main une branche de palmier, emblème d'une succession d'années, et que termine le signe symbolique des *panégyries* ou grandes assemblées religieuses. Les

* Comme l'indique la grande colonne verticale d'hiéroglyphes sculptée à sa suite. Je dois à l'obligeance de M. Champollion le jeune les détails qui concernent ici ces divinités.

trois divinités gravent avec des poinçons sur les fruits de l'arbre. Amon-Ra-Atmou et la déesse Bubastis tracent la légende, *soleil gardien de la vérité, approuvé par Phré,* ce qui est le prénom de Sésostris; et le dieu Thoth inscrit le nom propre *Ramsès,* précédé du titre, *chéri d'Ammon.* Diverses légendes hiéroglyphiques, où sont répétés les cartouches du roi, accompagnent ce sujet.

On a beaucoup disserté sur le *persea,* et des auteurs modernes* prétendent que cet arbre est le *héglyg* ou *lébakh,* arbre très-commun dans la Nubie supérieure. Qu'il me soit permis d'émettre à mon tour une opinon. Je suis porté à croire que l'arbre primitivement consacré à Isis n'était point le *persea* dont plusieurs anciens auteurs nous ont laissé des descriptions; descriptions, au reste, peu concordantes entre elles, et qui ne sauraient s'appliquer à un seul et même végétal. La branche figurée dans la planche ci-dessus est peut-être la seule représentation de ce genre que les Égyptiens nous aient laissée avec des formes distinctives, c'est-à-dire, avec la feuille et le fruit. Dans l'héglyg, où les naturalistes modernes ont

* MM. de Sacy et Dellile, *Description de l'Egypte,* Hist. nat. tome II.

prétendu reconnaître le *persea*, on chercherait en vain quelque ressemblance avec l'arbre figuré dans notre dessin : l'héglyg a la feuille très-petite, semblable à celle du romarin, et son fruit est de la grosseur d'une datte. Il est donc vraisemblable, suivant moi, que c'est le baobab qui, dans le principe, fut jugé digne d'un culte par les fondateurs de la religion qui devint celle des Égyptiens. Il est vrai que la description que Théophraste * fait du *persea* n'est pas conforme à celle du baobab, et conviendrait en partie à l'héglyg, arbre qui, dit-on, fut commun dans la Thébaïde; ce qui s'accorderait aussi avec un passage de Diodore de Sicile **, où il dit que le *persea* fut apporté de l'Éthiopie en Égypte par les Perses, du temps de Cambyse. Mais il faudrait seulement conclure de cela que l'arbre qui était primitivement en Éthiopie l'objet d'un culte, et dont l'image seule a été transmise sur les monumens de l'Égypte, fut plus tard remplacé dans cette contrée par un arbre d'une autre espèce.

Toutefois l'opinion que j'émets sur l'espèce

* *Hist. plant.* lib. VI, cap. II, p. 286. » L'arbre garde toujours » ses feuilles; son bois, beau et solide, servait à faire des statues et » des meubles; il portait un fruit de la forme d'une poire alongée. » Ce dernier caractère appartient bien aussi au baobab.

** *Biblioth. hist.* lib. I, pag. 30, 6.e édit. Hanov. 1604.

d'arbre qui y fut primitivement en vénération, se trouve aussi étayée sur les témoignages d'anciens auteurs. Selon Plutarque*, le *persea* offrait quelques ressemblances avec diverses parties des êtres animés. Son fruit avait, disait-on, la forme du cœur, et sa feuille celle de la langue. Ces deux indices caractéristiques sont bien ceux qu'on peut retrouver dans mon dessin**. Ces formes simulant celles du corps humain se reproduisent aussi dans le tronc du baobab, dont la conformation bizarre n'a point d'analogues dans cette partie de l'Afrique. Enfin l'arbre consacré à Isis, ou arbre de vie, représenté dans les peintures des caisses de momies et celles des tombeaux, laisse communément apercevoir une figure de femme qui semble sortir du tronc; et ses rameaux, quoique grossièrement figurés, portent souvent de gros fruits qui ont du rapport avec

* *Op. gr. et lat.* tome II, *de Iside et Osiride,* pag. 378, C, édit. de Paris, 1624, et *Traité d'Isis et Osiris*, traduct. de D. Ricard, pag. 158.

** Le fruit du baobab d'Éthiopie est de forme ovale, et se rapproche beaucoup de ceux qui sont figurés dans le dessin. Les feuilles, quoique elles ne soient pas groupées comme dans le baobab, ont cependant la même coupe que celles de cet arbre. L'irrégularité de l'ensemble ne peut faire naître aucun doute, lorsqu'on sait quelle négligence les anciens apportaient à dessiner les objets de ce genre.

ceux du baobab. J'ajouterai qu'on peut reconnaître la grande fleur de cet arbre gigantesque dans celle qui, dans mon dessin, surmonte la tête d'Isis. Strabon * dit que le *persea,* que l'on ne trouve qu'en Égypte et en Éthiopie, est un grand arbre dont le fruit est gros. Cet auteur est donc encore en cela d'accord avec mon sentiment.

On peut dès-lors conclure de ce qui précède que les auteurs anciens qui ont parlé du *persea*, avaient en vue, les uns un arbre apporté en Égypte au temps des Perses, les autres un arbre qui bien antérieurement avait été en Éthiopie l'objet d'un culte, c'est-à-dire, le baobab.

Au reste, aucun autre arbre de ces contrées ne put, comme ce dernier, attirer l'attention de ces peuples, qui, cherchant une idole parmi les végétaux, durent choisir le plus singulier, le plus surprenant de tous par ses formes et par ses proportions colossales. Enfin, ce qui ne saurait manquer de déterminer la conviction, c'est qu'aujourd'hui encore (comme je l'ai dit page 22 de ce volume), les nègres de cette partie de l'Afrique adressent au baobab des vœux et des offrandes**.

* Lib. XVII, pag. 178.

** Le baobab de la haute Nubie diffère, à ce qu'il paraît, de celui

Un petit hypogée dont l'entrée venait d'être découverte, m'offrit divers sujets curieux peints à fresque et d'une belle conservation. J'y remarquai des scènes de chasse, de pêche, de vendange, des groupes de musiciens. J'en dessinai une partie, m'attachant toujours à prendre les sujets complets (*voy.* vol. II, pl. LXXV, fig. 1 *). Une grosse touffe de tiges de lotus, d'un dessin très-correct, sort de l'eau : elle est

du Sénégal, sous divers rapports. Le fruit de ce dernier est, dit-on, une capsule ovoïde, pointue aux deux extrémités, longue d'un pied à un pied et demi; une partie des branches s'étendent horizontalement, et leurs extrémités touchent quelquefois à terre; il vient difficilement dans des terrains pierreux et avoisine toujours la mer. Le baobab de la haute Nubie porte un fruit de forme ovale arrondie, qui rarement excède huit pouces de longueur : son tronc est un cylindre droit jusqu'à la hauteur de huit à dix pieds; là il se couronne communément de protubérances singulières, au-dessus desquelles il affecte la forme d'un cône, d'où partent ses énormes branches, qui presque toujours conservent une position verticale. Il se plaît dans les terrains rocailleux et croît même dans les fissures des rochers, et à une grande distance de la mer. Au Sennâr on nomme le baobab *el-omarah* et son fruit *kongless;* les nègres nomment ce même arbre *oufâ*. Le lieu de la haute Nubie le plus rapproché vers le nord, où se trouve encore le baobab, est sur l'île de Méroé, les environs d'Abou-Ahrâz, par 14° 12′ environ de latitude. Plusieurs sont figurés dans l'atlas (*voy.* pl. II et pl. III de ce volume), où ils sont représentés tels que je les ai vus avec leurs fruits et dépouillés de leurs feuillages. On était alors en hiver, et je ne pus trouver que quelques feuilles pour mon herbier.

* On trouve dans les exemplaires sur vélin de cet ouvrage, ces sujets avec toutes leurs couleurs.

couverte d'oies et d'autres oiseaux aquatiques. Le peintre s'est plu à représenter ces oiseaux, les uns dans le nid et couvant leurs œufs, d'autres donnant la becquée à leurs petits déjà éclos : des caméléons et un petit quadrupède s'approchent de ces nids; mais leurs mères attentives accourent et les écartent à coups de bec. Audessus voltigent des papillons: on voit à la surface de l'eau de petits canards, diverses espèces de poissons, et des lotus*. A gauche de la touffe épaisse de cette dernière plante, un chasseur, debout sur une barque, tient un oiseau par les pattes et semble le présenter comme appeau à ceux qu'il veut attirer, pour les frapper d'un bâton qu'il tient élevé de l'autre main; il en a déjà lancé plusieurs qui ont atteint au cou quelques-uns de ces oiseaux. Derrière, une femme le tient par le milieu du corps et une jeune fille par une de ses jambes; une seconde est sur le devant de la barque; ces femmes sont de couleur jaune et sont sans doute l'épouse et les filles du chasseur; elles se sont paré la tête de fleurs de lotus. La haute stature de l'homme et la richesse de son costume indiquent un personnage d'un rang

* Dans la vue de leurs feuilles avec leur tige, on reconnaît le signe hiéroglyphique employé souvent pour le nombre mille.

élevé. Hors de la barque, un domestique porte deux oies, produit de la chasse.

A droite de la touffe de lotus, la même famille, aussi sur une barque, se livre à l'exercice de la pêche. L'homme vient de harponner un gros poisson. Ici une des deux filles est remplacée par un jeune garçon, de la couleur du père, dont la peau est rouge : il a un petit harpon à la main. Derrière eux, trois hommes tiennent la corde d'un filet de chasse, déjà garni d'oiseaux qui s'y sont engagés; un quatrième, caché dans des lotus, paraît être aux aguets, et indiquer aux autres par ses signes ce qu'ils ont à faire.

Sur un plan inférieur, un homme préposé à la cuisine prépare les produits de la chasse. Il est assis devant une petite table sur laquelle est une volaille toute plumée, et tient un couteau pour la vider : au-dessus de sa tête, cinq autres volailles sont suspendues à un croc; un aide, assis par terre, semble plumer une oie; un domestique leur en apporte encore trois. Près de là sont de grands vases destinés ordinairement à contenir le vin. Au-dessous de ces figures, trois domestiques portent divers accessoires pour la chasse.

Un sujet non moins curieux (même pl. fig. 2),

est une scène de vendange : quatre hommes dans un pressoir foulent le raisin ; ils se soutiennent par les bras à l'aide de cordes attachées à une traverse que deux palmiers supportent au-dessus du pressoir : à peu de distance, est une treille en berceau bien garnie de raisins noirs ; un homme arrose le pied des ceps ; une femme et un homme cueillent le raisin dans des corbeilles ; un porteur va les jeter dans le pressoir, d'où le vin rouge découle dans un baquet. Plus haut, deux personnes à genoux s'occupent à ranger les vases de vin ; un écrivain prend compte de la récolte. Une suite de personnages portent de petites corbeilles de raisin, une liasse de grenades, des oies, des fleurs de lotus, des plats couverts, des poissons *. En avant de ce cortége, on remarque quatre hommes agenouillés et prosternés la face contre terre ; deux autres, tenant à la main un bâton ou une courroie, semblent prêts à les en frapper **. Près d'eux, on voit déposés les

* Celui qui est chargé des poissons les porte sur l'épaule, suspendus à chaque bout d'une espèce de fléau de balance, ustensile encore employé pour porter l'eau dans le Fazoql.

** Peut-être ne faut-il voir dans cette scène que des cultivateurs qui, dans une humble posture, font à leur maître hommage des prémices de la récolte, ou s'acquittent des redevances en nature qui leur sont imposées.

mêmes objets dont sont munis les personnages qui viennent ensuite. Deux écrivains sont occupés à en prendre note.

A droite du dessin, on voit une femme qui danse au son des harpes; d'autres femmes battent la mesure en frappant dans leurs mains, usage qui subsiste encore dans toute la haute Nubie et en Égypte.

Sur une autre muraille de cet hypogée, on retrouve le même personnage marquant que j'ai déjà signalé; son costume le fait aisément reconnaître (*voy.* vol. II, pl. LXXIV, fig. 2). Ici il fait la chasse aux bêtes sauvages. Il a son arc tendu et va décocher une flèche: de la main qui assujettit celle-ci, il tient le carquois où il l'a prise. Cet exercice ne saurait convenir à des femmes; ce personnage est donc seul avec son fils, armé aussi d'un petit arc et dans l'attitude d'en faire usage. Un grand chien, qui est près deux, s'élance à la course. L'artiste a donné une haute stature au chasseur, afin de pouvoir grossir proportionnellement les animaux et les rendre par-là plus reconnaissables. Quatre bandes de terrain, tracées successivement les unes sur les autres, simulent la perspective, telle que l'entendaient les anciens. L'inéga-

lité et l'âpreté du sol, quelques végétaux clair-semés, caractérisent bien le désert où l'on rencontre ces animaux. On remarque du côté des chasseurs une barrière à claire-voie qui les tient renfermés. Cette particularité, et le grand nombre d'animaux qui y sont comme traqués, me paraissent indiquer le résultat d'une battue générale. Le plus gros de ces animaux est le bœuf sauvage : deux ont reçu des flèches dans le corps, et l'un est sur le point d'expirer. L'animal le plus commun est la gazelle; elles vont deux à deux, et la rapidité de leur course indique leur grande agilité ; la plupart sont déjà percées de traits ; quelques-unes sont harcelées par des chiens : un serviteur, qui ramasse les flèches des chasseurs, en saisit par l'oreille une qui se trouve sur son passage. On voit en outre la hyène, le chat sauvage, l'antilope oryx, &c. Cet animal n'existe point dans les déserts de l'Égypte ; il habite ceux de la haute Nubie, circonstance qui porte à conjecturer que c'est dans cette dernière contrée que se passe la scène décrite.

Une autruche, renversée par terre, semble prise dans un nœud coulant ; une seconde, percée d'une flèche, est saisie au cou par un

chien, qui, comme les autres, est un lévrier, dont la race est commune dans la haute Nubie.

Sur le plan inférieur, on voit représenté le retour de la chasse. Un intendant en reçoit les produits. On y distingue une autruche, une touffe de plumes *, une corbeille d'œufs de ce grand volatile; un veau que deux hommes portent suspendu par les pieds à un bâton; des gazelles et des antilopes oryx, conduites chacune à l'aide d'une corde attachée à leur patte de devant.

Toutes ces peintures, par leurs minutieux détails et la conservation de leurs couleurs, fixèrent singulièrement mon attention; et je me suis plu à les reproduire dans toute leur vérité. Si l'on remarque souvent des imperfections de dessin dans les proportions et les formes, on reconnaîtra aussi que, sous le rapport de la pose et du caractère des figures, elles ne manquent point d'un certain talent d'exécution.

Dans un autre hypogée, pratiqué dans la montagne entre Médynet-Abou et le petit temple au nord nommé *Derr,* je dessinai, avec toutes

* La forme de ces plumes est celle du panache figuré si communément dans les légendes hiéroglyphiques.

ses couleurs, un sujet curieux représentant les propylées d'un temple orné de mâts triomphaux portant des pavillons : c'est le second sujet que l'on connaisse de ce genre * ; il explique l'usage des rainures prismatiques pratiquées sur les façades principales des pylônes des temples, et celui des petites ouvertures des chambres qui servaient à introduire les crampons qui devaient retenir ces mâts dans leur partie supérieure. (*Voy.* vol. II, pl. LXXIV, fig. 1.) Ce sujet est peut-être la consécration d'un temple. On y reconnaît l'image de deux rois; des carrés en blanc au-dessus de leur tête devaient contenir leurs cartouches hyéroglyphiques, qui n'ont point été faits. Plusieurs autres personnages viennent ensuite. Ce caveau funéraire était surmonté d'une voûte à plein cintre, construite en briques crues, comme le sont ici plusieurs autres monumens de ce genre.

Je me rendis au grand temple de Karnak, dans l'intention d'y dessiner les hiéroglyphes dont était couvert un mur voisin de l'appartement de granit; ces caractères, entremêlés de signes numériques, m'avaient paru devoir être

* Le premier existe dans un temple à Karnak. (*Description de l'Égypte, Ant.* vol. III, pl. LVII.)

d'un grand intérêt pour l'étude de cette langue sacrée. Mais quelle fut ma surprise d'y trouver un Grec qui faisait démolir cette partie d'édifice pour le compte d'Anglais qui devaient, disait-il, l'envoyer à Londres ! Je tentai de m'opposer à cet acte de vandalisme, en lui faisant observer que M. Salt, qui jusqu'alors avait montré tant de respect pour les monumens, n'avait pu consentir à une pareille destruction. Il me répondit qu'il avait des ordres supérieurs; que d'ailleurs il ne ferait pas plus de mal au temple de Karnak qu'un Français n'en avait fait à celui de Denderah. J'eus donc la douleur de voir de barbares Arabes ébranler en tirant à force de bras avec des cordes et faire écrouler une colonne et des soffites que plus de trois mille ans avaient respectés. Cette muraille sur laquelle je m'étais flatté de recueillir un si riche butin, subit sous mes yeux le même sort. Ces pierres, traitées sans ménagement, se couvraient d'éclats sur les angles, et ne valaient plus les frais du transport. Plus tard, M. Salt, consul d'Angleterre, m'exprima tous les regrets qu'il avait eus de cette destruction; un voyageur anglais dont je tairai le nom, en avait seul été l'auteur. On ne peut qu'applaudir aux mesures sévères prises depuis

peu par Mohammed-Aly, qui s'est déclaré le protecteur des monumens de l'Égypte, que des sujets de nations plus civilisées ne savent pas assez respecter *.

CHAPITRE LVII.

Projet de voyage pour les oasis. — Recherches des sculptures d'un planisphère, à A'kmyn. — Table généalogique trouvée à Abydos. — Incident fâcheux. — Retour à Gournah. — Peintures des hypogées de Thèbes, représentant divers sujets d'arts. — Départ pour le Caire. — Tcharon. — Superstition du peuple. — M. Ruppel.

J'AVAIS projeté de m'occuper à Thèbes, durant tout le mois de juillet, d'aller passer aux oasis de Khargeh et de Dakhel les mois d'août et de septembre, et de partir ensuite pour la France. Je me proposais de copier les hiéroglyphes tracés sur les murs des temples de ces deux oasis, et de prendre du territoire de celles-ci une connaissance plus exacte qu'il ne m'avait été permis de le faire à mon premier voyage.

* Je regrettais vivement de n'avoir pu prendre un dessin de ces hiéroglyphes : M. Salt eut l'obligeance de m'en faire parvenir une copie en France, par la personne même qui les avait détruits. M. Jomard, qui la possède aujourd'hui, la publiera sans doute un jour.

M. Letorzec ne pouvait supporter les chaleurs: craignant pour lui une rechute, je ne l'engageai point à me suivre. Cependant je voulus, en premier lieu, faire une course à A'kmyn, avant que l'inondation en vînt couvrir les ruines, parmi lesquelles il existait, m'avait-on dit, un zodiaque digne de fixer l'attention. Accompagné d'un Arabe, je pris, pour abréger, la route qui, traversant la chaîne libyque, descend près de Hoû. Nous eûmes à gravir pendant une heure, non sans difficulté, sur la pente aride et raboteuse de cette masse calcaire; mais arrivés au sommet, nous vîmes se développer devant nous un terrain uni et un chemin commode.

Nous nous arrêtâmes pour y passer la nuit. Parfois, à droite et à gauche, la montagne était coupée par des gorges ou précipices profonds. A dix heures, nous descendîmes de la montagne. Le chemin, depuis Gournah, est de huit heures de désert. A onze heures du matin, nous prîmes quelques instans de repos au petit village de Cheykh-Aly, et nous allâmes le soir coucher à Hoû.

Le 31, nous passâmes à Farchoût. Le pacha y faisait instruire des soldats à l'européenne, comme à Asouân; on y comptait deux mille

fellahs, et chaque jour leur nombre augmentait. Il était décidément parvenu à soumettre des troupes turques à un exercice régulier.

Le soir, arrivé à el-A'rabah-Madfoûne, j'y passai quelques heures à chercher des antiquités chez les Arabes, qui souvent s'occupent à fouiller les tombeaux de l'antique Abydos, où l'on trouve beaucoup de stelles funéraires; j'en achetai plusieurs. Ayant appris qu'à peu de distance il y avait un chemin très-praticable qui conduit à l'oasis du Khargeh, et qui dut être jadis une communication entre Abydos et Thèbes, je formai le projet de le suivre. Le 1.er août, après avoir passé de bonne heure à Girgeh, nous arrivâmes le soir à A'kmyn. Le lendemain, je m'empressai de visiter le lieu où subsistent encore les restes d'une porte antique : je fis creuser pour pouvoir m'introduire sous son énorme linteau. J'y vis quatre cercles renfermés les uns dans les autres, dont les trois intérieurs sont traversés par des lignes qui forment douze divisions, dans chacune desquelles devait être un signe. Dans le plus petit cercle, on reconnaît l'écrevisse, le capricorne, un ou plusieurs taureaux, un autre animal qui peut-être était le lion. Toutefois les douze signes du zodiaque n'ont

pu être tracés dans ces douze compartimens, car on y trouve plusieurs singes, plusieurs taureaux. Les figures du second cercle sont presque entièrement oblitérées : on voit dans deux compartimens les façades de deux sanctuaires, dont l'un m'a paru renfermer un sphinx accroupi. Le dernier cercle contient deux petites figures qui se donnent la main et qui pourraient être les gémeaux; ce cercle-ci n'est point divisé comme les deux du centre. On y distingue plusieurs autres petites figures séparées par des serpens, dont quelques-uns ont des jambes comme ceux du zodiaque d'Esné * ; un singe accroupi, et un épervier avec le disque sur la tête : il est impossible d'en discerner davantage. Une ligne d'hiéroglyphes et deux lignes d'étoiles forment un carré qui encadre le tout. L'ensemble de cette composition peut bien faire conjecturer que ce fut un planisphère ; toutefois l'état des sculptures ne permet pas de l'affirmer. La moitié à-peu-près des signes avaient été sculptés; les autres étaient seulement peints en rouge sur un fond bleu; les étoiles l'étaient en blanc. D'ailleurs l'exécution de ce sujet est si grossière, et la pierre destinée à le recevoir est

* Que l'on a pris à tort pour des singes. (*Descript. de l'Égypte.*)

tellement brute et inégale, qu'on a peine à y rien distinguer. J'essayai d'en dessiner quelques parties; mais je dus bientôt y renoncer.

Au moment où j'observais cette ruine, je vis arriver M. Wilkinson et un autre Anglais, qui s'y rendaient dans le même but. Je fus d'autant plus satisfait de cette rencontre, que M. Wilkinson, malgré la grande habitude qu'il a de dessiner les hiéroglyphes, prit le parti comme moi de renoncer à ce travail. Mal récompensé de cette excursion fatigante et de la perte de mon temps, je partis le lendemain 3 août, et allai coucher au couvent chrétien de Girgeh.

Le 4, j'arrivai à el-Haraba-Matfoun, l'antique *Abydos.* Ma provision de biscuit était faite; je n'attendais plus, pour prendre le chemin des oasis, que l'argent que M. Letorzec devait me faire parvenir. Je m'occupai ce jour-là à dessiner diverses sculptures d'un petit monument creusé en partie dans le rocher, à peu de distance des ruines du grand palais, et qui avait dû être couvert de plafonds. Je fus frappé, en y entrant, d'apercevoir, sur la paroi latérale à droite, trois rangées de médaillons hiéroglyphiques (*voy.* vol. II, pl. LXXII, fig. 2), semblables aux deux que l'on voit ordinairement dans les temples

devant chaque représentation d'un personnage éminent. Ici leur assemblage fixa mon attention, et je m'empressai de les dessiner.

J'avoue cependant que j'étais loin alors d'apprécier toute l'importance de ma découverte. A mon retour à Paris, je mis sous les yeux de M. Champollion le jeune la copie que j'avais prise de ces cartouches ; et il y reconnut le morceau le plus précieux en ce genre qu'on se fût procuré jusqu'à ce jour. C'était une table chronologique des anciens Pharaons, désignés par leurs noms royaux. Malheureusement quelques parties de ces légendes ont subi le sort de l'édifice lui-même ; la surface qui les porte est dégradée vers le haut et par côté, comme le fait voir mon dessin ; et dès-lors plusieurs cartouches se trouvent détruits, même parmi ceux de la seconde ligne. La paroi opposée, qui se prolonge davantage, indique que l'édifice avait plus de profondeur ; il se peut donc que les rangées d'hiéroglyphes fussent plus longues aussi, et même se continuassent en retour sur le mur de face. D'après les recherches de MM. Champollion, qui confirment souvent l'exactitude de Manéthon, les six premiers noms à droite, sur la seconde ligne, sont ceux des six Pharaons de la XVIIe dynastie légitime, qui y

sont classés par ordre de succession. Ces princes, du temps même que les pasteurs occupaient le territoire de Memphis, régnèrent, durant deux cent soixante ans, sur quelques contrées de la haute Égypte, et ils élevèrent des temples en Nubie : cette dynastie commença donc deux mille quatre-vingt-deux ans avant l'ère chrétienne. Les cartouches suivans, en allant toujours de droite à gauche, appartiennent à la XVIII.e dynastie, aujourd'hui bien connue, et dont le premier roi Aménoftep * ou Amosis Thoutmosis (de Manéthon), date de dix-huit cent vingt-deux ans avant l'ère chrétienne. Les douze noms royaux qui subsistent en partie dans la ligne supérieure, ne ressemblent point à ceux qui sont connus pour appartenir à la XVI.e dynastie : or, cette dynastie a occupé une période de cent quatre-vingt-dix années, ce qui en place le commencement à deux mille deux cent soixante-douze ans avant l'ère chrétienne ; ces douze noms sont donc ceux de princes qui ont vécu dans des temps encore plus reculés. Espérons que les recherches de MM. Champollion établiront sur des bases fixes ce point intéressant de chronologie.

* Suivant MM. Champollion. *Voy.* leurs lettres première et deuxième à M. le duc de Blacas, d'où j'ai extrait ces renseignemens.

Le 5 au soir, je reçus une lettre de M. Letorzec qui vint mettre obstacle à mon voyage : elle m'apprenait que des voleurs s'étaient introduits nuitamment dans ma maison par un trou qu'ils avaient pratiqué sur la terrasse, et qu'étant descendus dans la pièce voisine de celle où il dormait, ils m'avaient enlevé environ 1200 francs, seul argent que je possédasse alors, ainsi que des armes, du linge et divers effets. M. Letorzec m'engageait à revenir pour faire les recherches nécessaires. Tout m'y obligeait ; car ma bourse était épuisée : je partis donc aussitôt de nuit. Le 6, en passant à Farchout, j'appris qu'Ibrahym pacha venait d'y arriver du Caire. J'eus un grand plaisir à le revoir. Nous parlâmes beaucoup de l'expédition de son frère Ismâyl. Il ne pouvait pas se persuader que nous eussions bien constaté les misérables produits des fameuses mines d'or; le petit nombre de nègres que cette expédition avait procurés, lui faisait croire aussi que son frère n'avait déployé ni assez d'activité, ni assez d'énergie. Je ne fis que rendre hommage à la vérité, en lui retraçant les efforts que ce prince avait faits, les obstacles qu'il avait eus à vaincre, les dangers qu'il avait courus, le courage et le sang-froid qu'il avait constamment fait paraître.

Je lui parlai enfin du vol dont je venais d'être la victime. Il me donna des ordres pour les kâchefs des environs de Thèbes, et je pris congé de lui.

Le 6, j'arrivai à Gournâh : les coupables devaient sans doute être du village pour si bien connaître la disposition de mon logement et avoir eu si vîte connaissance de mon départ. L'instrument dont ils s'étaient servis pour percer la terrasse, était le fer d'une lance, qu'ils avaient abandonné dans leur fuite : mais les Arabes se soutenant tous entre eux, personne n'eut l'air de reconnaître cette pièce de conviction. Monté sur un de mes dromadaires, je parcourus en toute hâte les environs, pour y voir les kâchefs, et leur communiquer les ordres du pacha ; j'allai à Gâmol, à Qoûs, à Qéneh, je revins à Gournah, courus à Esné, cherchant par-tout dans les bazars si j'y découvrirais quelques-uns de mes effets. Peines perdues ! soins inutiles ! j'eus à regretter de plus la fatigue d'une course de plus de quatre-vingts lieues, et le sacrifice d'un temps d'autant plus précieux, que j'approchais du terme où je devais quitter l'Égypte. Ce fâcheux contretemps m'obligea de renoncer au voyage des oasis. Je ne pouvais, sans m'exposer à de trop longs retards, faire venir des fonds du Caire; il ne me

restait donc d'autre ressource que de vendre mes trois dromadaires; et c'est ce que je fis. Je m'occupai à Thèbes à rechercher des antiquités et à dessiner. Les hypogées sur-tout me procurèrent en ce genre de nombreux matériaux. Je laissai à M. Letorzec le soin de calquer des sujets curieux de petite proportion, et j'obtins par-là, avec une grande précision, les formes des figures et l'indication des couleurs, dont la parfaite conservation, après une longue suite de siècles, excite l'étonnement. Mais je n'ai pu encore songer à la publication de ces esquisses, dont l'ensemble est susceptible de former un ouvrage utile et qui ne serait pas dépourvu d'intérêt. On y verrait, dans toute l'exactitude du coloris et du dessin, la représentation de nombreux usages de la vie domestique des anciens peuples de cette contrée. En attendant que des circonstances favorables me mettent à portée de faire cette entreprise dispendieuse, je vais donner ici une idée succincte de quelques-uns des tableaux que les dessins en question sont destinés à reproduire.

Celui de ces hypogées qui m'a paru le plus digne de fixer l'attention est couvert de peintures où sont représentés un grand nombre

d'ouvriers de professions diverses. Ici, ce sont des charpentiers de marine, se servant de haches, de ciseaux et de maillets de diverses formes *, la plupart assis et dans des attitudes différentes, qui travaillent à la construction d'une barque; d'autres transportent une longue pièce de bois suspendue à une barre dont les extrémités posent sur leurs épaules. Là, on voit des liquoristes devant de petites tables garnies de vases dans lesquels ils font couler des sucs qu'ils extraient en comprimant une espèce de chausse; près d'eux sont d'autres vases, ainsi que des grenades et divers fruits. Ailleurs est un atelier de statuaires. Un de ces artistes, debout, le ciseau et le maillet à la main, achève une statue de même taille que lui; un autre, un genou en terre, sculpte un lion; un troisième, dans la pose la plus expressive, tenant d'une main un vase de couleur et de l'autre un pinceau, peint une grande figure d'idole: à quelque distance, un ouvrier tient à la main une petite figure; une autre, achevée, est à ses pieds, ainsi que des vases de Canope et autres ustensiles funéraires; un sculp-

* Plusieurs de ces ciseaux, de couleur jaunâtre, semblent indiquer qu'ils étaient de bronze; les haches, de couleur bleuâtre, étaient peut-être en fer ou en acier.

teur achève une figure assise; un peintre met des couleurs sur sa palette; différens personnages paraissent occupés à pétrir de la terre pour le mouleur. Cette réunion d'artistes, tous appliqués à leur travail, donne bien une idée de cette profession qui dut avoir chez les anciens une prodigieuse activité. Sur un autre plan, on voit un menuisier, la hache à la main, achevant un coffre. Plus loin, des ouvriers verriers soufflent dans de longs tubes pour faire enfler la matière qui est déjà au bout en forme de vase alongé; d'autres travaillent à la poterie; des charrons sont occupés à couper le bois et à faire des roues; des peaussiers font subir au cuir diverses préparations, le battent, et en font des semelles de sandales.

J'ai copié également tous les hiéroglyphes qui accompagnent ces scènes. Une autre muraille m'a offert des tableaux curieux d'hiéroglyphes en signes numériques, comme ceux qu'on a trouvés au temple de Karnak. Dans un autre hypogée, je reconnus la famille d'un roi avec ses cartouches hiéroglyphiques, des chanteurs qui s'accompagnent de la harpe, et des murailles entières couvertes d'hiéroglyphes que j'ai aussi dessinés.

Je vis, dans d'autres hypogées, des convois funèbres dans tous leurs détails ; de grandes barques voguant à la voile et à force de rames, où des mariniers grimpent au haut des mâts; divers personnages occupés à peser, et, dans la balance de l'un d'entre eux, des poids en forme de cercle, semblables à ceux qui sont encore usités en Éthiopie et dans tout l'Orient.

Je distinguai encore un sujet symbolique où un personnage pèse les actions du défunt, et un cynocéphale en écrit le poids; la momie est déposée à la porte du tombeau, qui figure une pyramide terminée en pointe aiguë*.

Parmi des scènes de vendanges et de moissons, j'ai remarqué une grande maison à deux étages, avec des fenêtres carrées, et surmontée d'une terrasse, autour de laquelle règnent de petites colonnes basses qui supportent un toit destiné à procurer de l'ombrage. C'est la première habitation ancienne dont la représentation se soit offerte à mes regards.

Dans un tableau bien remarquable, on voit figuré le cours d'un fleuve, sans doute le Nil. Une petite barque y navigue; les deux bords

* C'est la seule fois que j'aie rencontré l'image d'une pyramide dans les peintures.

sont marécageux et il y croît beaucoup de lotus et diverses plantes. Sur la plage à droite, des pâtres, en gardant leurs troupeaux, se divertissent à lutter entre eux; plus haut d'autres pâtres arrêtent un malfaiteur, qui a déjà la corde au cou. La campagne est couverte de très-grands arbres, dont les fruits ont été recueillis dans des corbeilles; des coffres semblent contenir aussi des productions de la terre. Le fleuve se sépare en deux branches* et forme une île; à droite et à gauche, de grandes barques à voiles naviguent en remontant. Les deux branches, se réunissant ensuite, tournent immédiatement vers l'est. En face de l'île est l'orifice d'un canal de dérivation revêtu en maçonnerie, qui traverse les terres en droite ligne et va aboutir à un réservoir où croissent des lotus. Les rives de ce bassin et celles du canal sont plantées de grands arbres symétriquement alignés en avenue : l'uniformité de leur feuillage fait présumer qu'ils étaient taillés. En face du bassin est un grand temple

* Celle de dessous continue en ligne droite; l'autre prend une direction qui, suivant le plan du dessin, court vers l'est et ensuite au sud-est. Cette circonstance, jointe à l'absence du palmier, arbre que l'on ne voit nulle part dans ces campagnes, me fit songer aussitôt à l'embouchure du fleuve Blanc et à celle du fleuve Bleu; mais la suite du dessin m'obligea de renoncer à cette conjecture.

représenté de profil; à en juger par les couleurs, une partie de ses murs du fond étaient en granit: il est précédé d'obélisques très-hauts de la même pierre, et de deux pylônes ornés de màts triomphaux semblables à ceux de la pl. LXXIV. Ces obélisques, si toutefois ils étaient placés différemment, ces deux pylônes, porteraient à reconnaître dans ce grand monument celui de Karnak: alors la partie gauche du dessin représenterait les marais de la basse Égypte; ou bien ce temple, ce canal, appartiennent-ils à la position de Memphis, et l'île pourraît être celle de Rhodes. Il serait bien curieux de s'assurer quelle est la partie du pays que l'on a voulu représenter dans ce tableau; des fouilles faites devant le grand pylône du temple de Karnak, qui fait face au Nil, feraient peut-être découvrir des restes de ce canal; ce qui trancherait la question.

Un autre sujet intéressant représente deux grandes caisses traînées par des bœufs; et sur le fleuve une longue flottille de barques chargées de monde, quelquefois de coffres et autres bagages. Ici on est porté à reconnaître une population entière chassée de son pays natal par quelque grande catastrophe.

Malgré tout le desir que j'avais de prolonger

mon séjour à Thèbes, il fallut se préparer au départ. Le 5 septembre, je me rendis à Esné pour me procurer une barque qui pût nous conduire au Caire. Je profitai de l'occasion pour y faire de nouveaux dessins complets de tous les sujets du plafond qui peuvent avoir rapport au zodiaque.

Le 15, j'étais de retour à Gournah. Ce village est situé à un petit quart de lieue du fleuve; aussi la journée du lendemain fut-elle employée toute entière au transport et à l'embarquement de mes collections et de mes effets. Le soir, M. Letorzec et moi nous fîmes nos adieux à Thèbes. Le 18, en passant à Girgeh, nous allâmes voir le bon père Ladislaw au couvent chrétien. Il avait bien voulu recevoir en dépôt plusieurs de nos bagages, entre autres nos matelas, dont nous avions tout-à-fait perdu l'habitude. Plus nous approchions du Caire, plus nous nous ressentions des aisances de la vie; à dater de ce moment, nous pûmes enfin nous délasser dans un lit des fatigues de la journée.

Le 19, en face d'A'kmyn, le vent étant favorable, nous descendions à la voile avec rapidité; une barque, plus grande que la nôtre, remontait le fleuve et manœuvrait en venant à nous. Notre reys s'obstina à ne point se déranger de sa route.

La vergue de cette barque, en nous accostant, s'accrocha à notre grand mât; et nous allions chavirer, si le mât, cédant heureusement au choc, ne fût tombé dans le Nil avec sa voile : nous en fûmes quittes pour la peur. Le capitaine du port condamna notre reys à une amende; et c'était justice, car il avait tort.

Le 20 septembre, nous passâmes en vue de Syout; quoique le Nil fût agité par un vent presque continuel, nous étions obligés de voguer au gré du courant.

Le 23, nous laissâmes Miniet derrière nous; le 24, le vent trop fort nous retint quelques heures à Tcharon, village sur la rive droite du fleuve, où se trouvent les restes d'un temple et des puits de momies: durant cette relâche, je ramassai chez les Arabes quelques scarabées et d'autres bagatelles antiques. Quand je revins à la barque, je trouvai une foule de femmes dont les plus jeunes se pressaient pour y entrer : elles passaient et repassaient en enjambant par-dessus mes momies et une statue de granit. A mon approche, elles se retirèrent un peu déconcertées. Celles que j'avais vues se livrer avec tant d'ardeur à ce bizarre exercice, n'avaient point encore pu obtenir d'enfans: elles s'imaginaient qu'à l'aide

d'un pareil expédient, elles ne tarderaient pas à devenir fécondes. Quoi qu'il en fût, leur sotte crédulité valut à notre reys des ognons, des dattes, du sel, du dourâh; car aucune n'était admise à faire des enjambées, sans qu'elle eût préalablement déposé son offrande. Cet homme, dans tous les lieux où nous nous étions arrêtés, avait trouvé fort commode de faire tourner de la sorte à son profit l'excessive superstition des habitans : mais cette jonglerie me déplut, et je lui enjoignis d'y mettre fin.

Contrariés par un fort vent du nord, nous n'arrivâmes à Boulâq que le 26 dans la nuit. Le 27, nous entrâmes au Caire : j'y vis peu de monde; depuis long-temps le pacha habitait Alexandrie, et cette circonstance y avait attiré tous les principaux de la capitale. Je vis M. Édouard Ruppel, voyageur allemand que j'avais connu lors de mon premier voyage en Égypte et qui en était parti comme moi. Il était revenu depuis peu, et allait, me dit-il, se diriger vers le Kourdofan. Son excursion avait particulièrement pour but les observations astronomiques et la zoölogie. L'instruction et le dévouement de M. Ruppel garantissent qu'il rapportera dans sa patrie d'intéressans matériaux.

CHAPITRE LVIII.

Pyramide de Saqqârah. — M. Cavilia. — Sculptures remarquables d'un hypogée de Memphis. — Canal Mahmoudyeh. — Sarcophage curieux. — Entrevue avec Mohammed-Aly. — Objets d'or trouvés dans les tombeaux de Memphis.—Départ d'Alexandrie. — Tempêtes. — Arrivée à Marseille. — Détails sur la mort d'Ismâyl pacha.

Le 29, j'allai avec M. Letorzec à Saqqarâh. Je voulais visiter une des grandes pyramides de ce lieu, sous laquelle de vastes souterrains avaient été récemment découverts par M. Msara, drogman de France, qui y avait fait faire des fouilles aux frais de M. le baron Minutoli. L'entrée de cette pyramide était de nouveau bouchée par les sables. J'employai vingt-cinq Arabes à la déblayer.

Ce ne fut que le 1.er octobre au soir que nous pûmes nous y introduire. Le puits par lequel on descend à ces souterrains a 21 mètres de profondeur au-dessous de la base de la pyramide : arrivés au fond, M. Letorzec et moi, nous nous couchâmes à plat ventre sur des décombres pour entrer dans une galerie taillée dans le roc, où

nous parcourûmes, en rampant ainsi, un intervalle de plus de cent pieds; ensuite, descendant quelques degrés, nous nous trouvâmes dans un chemin moins large, mais où un homme peut se tenir debout : de là, tournant à gauche, nous en suivîmes un autre sur une longueur de 41 mètres [126 pieds environ], profondeur à laquelle il se trouve obstrué par des décombres ; celui-ci est large de deux mètres et aussi de hauteur d'homme. Revenant de 20 mètres sur nos pas, nous entrâmes dans un autre couloir de la largeur du précédent, mais plus élevé, et long de 31 mètres [95 pieds et demi]. Un Arabe qui nous suivait m'avertit d'avancer avec précaution : en effet, la faible clarté de nos lumières nous fit reconnaître que nous étions sur le bord d'un précipice, dont nous ne pouvions apprécier la profondeur. Je fis allumer de grosses torches; et en les attachant au bout de longues perches, je distinguai une excavation immense coupée carrément dans le rocher, et dont les parois noircies l'avaient sans doute été par la fumée des lampes que les Pharaons y firent brûler. Il fallut aller rejoindre l'escalier qui nous avait conduits dans ce dédale ténébreux; et après avoir descendu beaucoup et fait divers contours, nous

Nubie supérieure.

Pl. 4.



Blanchard Sculp.

Négresse de Damámyl.

aperçûmes un trou semblable à la bouche d'un four; et c'est par-là que nous débouchâmes sur le fond de l'espèce de gouffre que nous avions entrevu plus haut. Sa largeur est de 7 mètres 41 centimètres [à-peu-près 23 pieds] en carré, et sa hauteur d'environ 22 mètres [plus de 67 pieds]. Sur ses faces, et à diverses hauteurs, on voit plusieurs ouvertures où aboutissent des galeries dont l'entrée pour la plupart est inconnue. Plusieurs de ces ouvertures commencent immédiatement au-dessous des plafonds, qui semblent avoir été posés après coup, et où l'on voit encore en place des pièces de charpente pareilles à celles que nous employons pour le cintrage des voûtes. Au milieu de cette enceinte est un sarcophage en forme de coffre, formé de gros blocs de granit, et couvert de longues dalles de la même pierre. Des mains profanes n'ont pas craint de violer l'intérieur de cette sépulture, et le sol offre à l'entour l'image du boulversement : parmi les nombreux débris dont il est encombré, je remarquai de beaux fragmens de vases en albâtre. Un couloir nous conduisit à diverses petites pièces longues singulièrement décorées: leurs parois sont garnies d'un revêtement en pierre de taille, qui lui-même était recouvert

d'un lambrissage de tablettes rectangulaires en faïence bleue vernissée, de la même nature que celle dont sont faites les petites idoles des anciens. Quelques traces d'hiéroglyphes subsistent autour d'une porte; mais les cartouches, s'il y en a jamais eu, ont été détruits. Nous nous enfonçâmes encore dans dix chemins dont la plupart ont leur issue comblée. Toutes ces avenues souterraines, et la grande excavation elle-même, sont pratiquées dans le rocher calcaire. Cette dernière est perpendiculaire à la base de la pyramide, qui ne recouvre le reste qu'en partie. Il est reconnu, à n'en pas douter, que ces vastes et sombres retraites ont été consacrées aux sépultures; mais on peut conjecturer encore qu'elles ont servi à la célébration des mystères des initiations.

Obligés, la moitié du temps, de ramper à plat ventre sur les décombres qui obstruent ces galeries funéraires, nous parcourûmes de la sorte environ 425 mètres [plus de 1310 pieds] de chemin. Harassés de lassitude, la tête remplie des lugubres impressions que ces lieux ne sauraient manquer d'inspirer, nous revînmes au puits par lequel nous y avions pénétré. Mes yeux, fatigués par la lumière pâle et vacillante des

flambeaux, cherchèrent à se reposer en contemplant le ciel. Il faisait nuit. Sept heures s'étaient écoulées dans cette excursion souterraine. Nous nous empressâmes de regagner notre gîte.

J'avais, ce jour-là, levé une partie du plan de cet immense labyrinthe ; et le 4, ce travail étant terminé*, nous partîmes à sept heures du matin, montés sur des ânes, pour nous rendre aux pyramides de Gizeh, où nous arrivâmes à midi, après avoir fait une halte de deux heures aux pyramides d'Abousir : nous y trouvâmes M. Cavilia, Génois, qui habitait tout près de là dans des catacombes, asile frais et commode. C'est à ce modeste et zélé observateur que l'on est redevable de plusieurs découvertes sur les monumens de Memphis ; il nous fit connaître diverses salles à l'intérieur de la plus grande pyramide, qui jusqu'alors était encore imparfaitement connue. A trois lieues au-dessous des pyramides de Gizeh, et à peu de distance du fleuve, ce voyageur trouva les restes d'une grande pyra-

* Je regrette de ne pouvoir joindre ici les dessins et les plans si bizarres que j'ai levés de ce monument, et qui pourraient seuls le bien faire connaître ; mais ils se rattachent à mes travaux des autres pyramides, et feront partie de l'ouvrage que je projette.

mide détruite, ou seulement commencée, autour de laquelle il y en a beaucoup de petites en granit. Entre Abousir et Gizeh, il découvrit une colline entière recélant un grand nombre d'hypogées, qui était enfouie sous les sables, et d'où il retira plusieurs belles statues. Nous partageâmes son hermitage durant les trois jours que je passai à lever les plans des dernières découvertes faites dans la première et la seconde pyramide.

Près de la demeure de M. Cavilia, dans un hypogée, je dessinai un sujet curieux sous le rapport des nombres ou signes numériques des Égyptiens (*voy.* vol. II, pl. LXXIII, fig. 2). Cette sculpture représente un personnage qui reçoit de ses pâtres un grand nombre d'animaux divers, et qui semble s'en faire rendre compte. Les nombres en signes égygtiens sont inscrits au-dessus de chaque troupeau. M. Jomard, à qui l'on est redevable de la découverte de ces signes numériques, observe qu'ils doivent se lire de droite à gauche, et il cite à l'appui divers exemples pris sur des sujets trouvés au temple de Karnak. Dans celui que je présente, le cas est différent, puisque les signes les plus forts sont à gauche; ainsi, au lieu de nombrer ces

sommes comme celles de Karnak, il faut les lire de gauche à droite *. Les animaux, groupés par espèces, sont sur deux lignes. Le maître ou l'intendant à qui on les mène, est debout, appuyé sur un long bâton : à ses pieds est un chakal, symbole de la probité. Un enfant porte une enseigne devant les troupeaux. Sur la ligne supérieure, se présente d'abord un groupe d'ânes suivis de leur gardien : au-dessus d'eux on voit répétée sept fois l'espèce de volute qui désigne la centaine; à droite six signes en forme de fer à cheval indiquent six dixaines. Derrière les ânes viennent des moutons, dont les cornes horizontales et contournées rappellent bien celles qui sont si communément employées dans les ornemens de coiffures égyptiennes; au-dessus est répété neuf fois le signe cent, sept fois celui des dixaines, et quatre unités; derrière marche le berger, qui, à l'aide d'un bâton en balancier, porte sur l'épaule un de ces derniers animaux. Sur la ligne de dessous viennent d'abord les bœufs, auxquels se rapportent huit signes de centaine, trois de dixaine, et quatre unités; derrière est un petit groupe d'animaux avec leurs petits,

* Cette différence provient peut-être de ce que ce monument est d'une époque moins ancienne.

que je crois être des buffles; ils ont aussi un conducteur. Ce groupe est marqué de quatre signes, dont deux de centaine et deux de dixaine. Le dernier groupe est un grand troupeau de boucs, conduit par un pâtre, et il porte deux fois le nombre mille (représenté par la feuille de lotus avec sa tige), deux signes de centaine, trois de dixaine, et quatre unités.

Ainsi, en nombrant ces sommes de gauche à droite, on trouvera sept cent soixante ânes, neuf cent soixante-quatorze moutons, huit cent trente-quatre bœufs, deux cent vingt buffles, et deux mille deux cent trente-quatre boucs. En général, le dessin de ces animaux ne manque pas d'un certain caractère de vérité.

Le 8 octobre, nous arrivâmes au Caire : le pacha, son fils Ibrahym et les consuls étaient toujours à Alexandrie. Je hâtai notre départ pour ce port, où nous devions enfin nous embarquer pour la France. Le 11 et le 12, je fis charger sur une barque mes antiquités, mes bagages; et le 13, au matin, je partis avec M. Letorzec et un de mes Arabes.

Le 15, à deux heures et demie, nous arrivâmes au canal Mahmoudyeh : cette fois il était ouvert. Le fort courant qui règne à son origine

oblige chaque barque à s'y maintenir à l'aide d'un câble qui est fixé sur le rivage. A peu de distance, nous trouvâmes trois barques qui y avaient fait naufrage la veille. Une d'entre elles était chargée d'effets appartenant à M. Salt, consul d'Angleterre. Nous voguâmes toute la nuit; et le 16, au jour, nous atteignîmes l'extrémité du canal près d'Alexandrie. En débarquant, ma vue se porta sur un beau sarcophage égyptien en granit que le chevalier Drovetti venait de faire retirer des sépultures de Memphis. Ce beau monument, que nous possédons aujourd'hui à Paris, appartient au règne du roi Psammitichus. C'est un des morceaux les plus intéressans qui vont enrichir le musée égyptien de la capitale.

Nous nous rendîmes aussitôt chez ce consul général, ce zélé protecteur des Européens, que je revis avec le plus grand plaisir. Il voulut que nous habitassions chez lui jusqu'à notre embarquement. J'allai voir ensuite Mohammed-Aly pacha : ce prince me parla du Sennâr, des nègres, sur tout des mines d'or. Il ne pouvait se persuader que ces mines fussent aussi pauvres qu'on les lui avait dépeintes ; il appuyait ses doutes sur la quantité d'or qui circule dans le

commerce de ces contrées*. Quelques jours après, je sollicitai auprès de lui une entrevue particulière. Je voulais m'acquitter de la commission dont m'avait chargé son fils Ismâyl. L'obligeant M. Joseph Boughos fut mon interprète. Je peignis au pacha les dangers que son jeune fils avait courus et ceux dont il était chaque jour menacé, soit par une insurrection, soit par les maladies qui règnent dans ces climats pluvieux. Il m'objecta que son fils étant dans la vigueur de l'âge, c'était son devoir de lutter contre les périls de la guerre et l'inclémence des saisons. J'insistai de nouveau néanmoins, et j'employai, pour le persuader, toute la chaleur, tout le zèle que m'inspirait la reconnaissance pour mon jeune protecteur. Ces témoignages d'intérêt pour son fils de la part d'un étranger, le feu que je mettais à les manifester, parurent faire impression sur le pacha : il me dit qu'il allait rappeler ce prince près de lui, puisque tel était son desir, que je pouvais de mon côté lui en annoncer la nouvelle; c'est ce que fis aussitôt, et le même courrier porta la lettre de son père et la mienne.

* Depuis long-temps les nègres et les marchandises sont seuls exportés au-dehors; l'or se concentre dans le pays, où il en vient de diverses contrées, sur-tout du Kourdofan.

Le chevalier Drovetti enrichissait chaque jour sa magnifique collection* d'une foule de petits objets depuis peu découverts sur le territoire de Memphis. Il me fit voir une partie de caisse de momie, incrustée d'émaux dans le genre des mosaïques de Florence, et représentant autant de caractères hiéroglyphiques. Entre autres morceaux précieux, je vis beaucoup d'objets en or, tous travaillés avec beaucoup d'art, tels qu'une paire de bracelets très-larges, sans doute pour homme, ornés de pièces d'émail formant des dessins à jour de fleurs et autres ; une paire de plus petits, sans doute pour femme, enjolivés en verroteries de diverses couleurs ; un riche collier, aussi en or, à pendeloques, en forme de balustre, comme on en trouve assez souvent en cornaline et en composition ; un autre collier avec un médaillon portant l'emblème d'Osiris, c'est-à-dire, un œil radié. Ce ne fut pas sans surprise que j'aperçus une longue chaîne à gourmette pour collier, semblable à nos chaînes modernes de montre pour femme. Je remarquai en outre un masque estampé aussi en or ; des plaques de la forme et de la grandeur d'une semelle de soulier, destinées sans doute à être placées sous les pieds des

* Devenue, comme je l'ai dit, le musée de Turin.

momies; des doigtiers d'un pouce environ de longueur, dont on revêtait les doigts de celles-ci; une tasse en or battu et estampé, assez semblable à celles où les Turcs boivent leur sorbet, et chargée en dehors d'hiéroglyphes gravés et de caractères du même genre en ronde bosse à l'intérieur; l'ame ailée incrustée de divers émaux en mosaïque; neuf bagues et cachets, la plupart tournans, dont quelques-uns en or massif, ornés de figures et de signes hiéroglyphiques profondément gravés; plusieurs sont des scarabées et autres amulettes en lapis, en cristal de roche et amétyste, où son insculpés des hiéroglyphes. M. Drovetti me permit de prendre des dessins et des empreintes en cire de ces cachets, dont deux portaient des cartouches royaux. A l'aide de l'importante découverte de MM. Champollion, j'ai reconnu sur le premier anneau le nom du roi Thoutmosis II, de la XVIII.e dynastie, appelé Mœris par Hérodote; et sur le second anneau, celui de son successeur Aménophis I.er Ces cachets sont très-probablement les mêmes qui furent à l'usage de ces Pharaons; et la grande quantité d'objets en or trouvés ensemble dans cet hypogée, fait conjecturer que Memphis fut le lieu de la sépulture de

ces princes. Comme il n'y existait point de momies, il est à présumer que ces divers objets, disséminés sans ordre, avaient été cachés par ceux qui avaient précédemment bouleversé ces tombeaux, et qui n'avaient pu les en retirer ensuite. M. Drovetti apprit même plus tard que les Arabes qu'il avait employés dans cette recherche, avaient soustrait beaucoup d'autres objets de ce métal trouvés dans le même lieu. Combien on doit s'étonner de la perfection du travail de ces divers bijoux, lorsqu'on pense que les princes auxquels on ne peut douter qu'ils aient appartenu, régnaient, l'un dix-sept cent trente-six ans, et l'autre dix-sept cent vingt-trois ans avant l'ère chrétienne !

Je trouvai un brig génois en charge pour Marseille; je voulus profiter de cette occasion prochaine pour quitter l'Égypte avec M. Letorzec, bien joyeux aussi lui de se rapprocher de sa famille.

Le 28 octobre, je quittai M. Drovetti, qui, jusqu'au dernier moment, me donna les marques les plus affectueuses de son extrême obligeance, et dont je garderai un éternel souvenir. Nous nous embarquâmes : on mit le pavillon de départ pour appeler le pilote, que nous attendîmes en

vain; nous ignorions que le pacha venait de mettre un embargo sur les bâtimens en partance, parce qu'il était sur le point d'expédier quelques vaisseaux contre les Grecs. Le lendemain, cette flottille sortit : elle était composée d'une frégate, un brig et une goëlette. Vingt-quatre heures après, l'embargo fut levé.

Le 30 au matin, nous mîmes à la voile : bientôt nous perdîmes de vue la terre d'Égypte, et nous cinglions vers cette France que nous aspirions tant à revoir.

Le 1.er novembre, au jour, nous reçûmes un coup de vent terrible du nord-ouest, qui brisa notre grande vergue, emporta la grande voile et déchira les huniers. Cette bourrasque nous amena bientôt une mer agitée, qui nous tint trois jours à la cape sous la brigantine et la voile de grand étai, temps durant lequel nous fûmes violemment ballottés par les flots en courroux. Enfin la pluie vint ramener le calme à leur surface.

Le 5, nous n'étions qu'à trente lieues d'Alexandrie, contrariés par de forts vents et des grains qui nous tenaient souvent à la cape; ce ne fut que le 11 que nous vîmes la terre très-élevée de Candie. Du 13 au 15, nous eûmes encore à souffrir du vent contraire et d'une grosse

mer. Le bâtiment faisait beaucoup d'eau. Voisins de la terre et faisant peu de fond sur l'expérience du capitaine, nous tremblions de voir le bâtiment jeté sur la côte de Candie : tout conseillait de gagner un port; tel était aussi le desir du capitaine. Il essaya vainement de porter vers celui de Milo : enfin les vents, passant au nord-nord-est, nous permirent de continuer notre route. On répara les voiles les plus nécessaires, et quelques brises favorables nous conduisirent en peu de jours près de l'île d'Elbe. Le 28, on fit de l'eau au mont Christ. Le 30, contrariés par un vent impétueux et la mer n'étant plus tenable, on dirigea la route sur le golfe de la Spezzia. Après avoir passé une fort mauvaise nuit, nous reconnûmes terre au point du jour; mais au lieu de nous trouver à la Spezzia, nous étions en face de Gènes. Un fort vent du nord nous obligea de louvoyer long-temps devant cette ville : à onze heures, nous entrâmes dans le port, où nous mouillâmes sous le môle neuf.

Le 1.er décembre, le vent calma, et se mit bientôt à souffler du sud-ouest; le 2, il se faisait sentir avec une violence épouvantable; la mer était extrêmement agitée; la tourmente allait toujours croissant. Quoique dans le port et avec

quatre ancres à la mer, nous avions sans cesse la perspective effrayante de nous voir précipités sur des rochers dont nous n'étions qu'à cent cinquante pas. Cette nuit fut une des plus terribles que l'on eût vues à Gènes. De toute part des cris sinistres se mêlaient au mugissement des vagues. Pour faciliter les secours, on avait allumé des feux sur le port; de temps en temps le canon d'alarme se faisait entendre. Par la négligence du capitaine, nous étions sans chaloupe à la mer, et il n'était plus possible d'en mettre : cependant le péril croissait toujours; poussé avec force vers les brisans, notre bâtiment avait chassé de cinquante pas sur ses ancres. Chacun de nous avait fait un paquet de ses effets les plus précieux. Je vis le moment où la plupart de mes collections, mes dessins, mes notes manuscrites, après avoir échappé à tant de risques, allaient être ensevelis dans les eaux qui baignent l'Italie * ; mais la providence, qui jusqu'alors nous avait protégés, ne voulut point nous abandonner dans cette occurrence périlleuse. A force de chasser, les ancres trouvèrent un point de résistance, et notre bâtiment se maintint à quatre-vingts pas

* Tel fut le sort du général Minutoli, dont la riche collection d'antiquités se perdit dans l'océan.

des rochers, contre lesquels, sans cela, il se fût brisé, comme quatre autres qui, dans la nuit, avaient subi ce triste sort.

Le 2 au matin, la plupart des passagers voulaient débarquer et faire leur quarantaine à Gènes. Forcé de suivre mes collections, je me résignai, avec M. Letorzec, à continuer la navigation. D'ailleurs le gros temps diminua beaucoup; la mer s'aplanit; la nuit fut assez tranquille; les vents, tournant au nord, semblaient nous promettre du beau temps. Enfin, le danger passé, personne ne songea plus à se faire mettre à terre. Diverses avaries dans les mâtures furent réparées; et le 7 au soir nous mîmes à la voile. Toute la nuit, nous eûmes presque en poupe un fort vent du nord-est; le lendemain au jour, nous vîmes le soleil dorer les coteaux de Nice. Avec quelle douce joie, quelle vive sensation de plaisir, nous saluâmes les premières terres de notre chère France!

Le 9, surpris par le calme, nous eûmes peine à atteindre l'île de Pomègue; ce ne fut qu'en faisant remorquer notre bâtiment par la chaloupe, que nous pûmes aller mouiller sous cette île à dix heures du soir, après une pénible traversée de trente-neuf jours.

Le 11, nous débarquâmes au lazaret de Marseille. Le premier bâtiment qui arriva d'Égypte peu de temps après, nous apporta des détails sur la triste fin du brave Ismâyl. Enchanté sans doute d'être rappelé auprès de son père, fier d'avoir exécuté avec de faibles moyens tout ce qui était humainement possible, et d'avoir le premier fait flotter l'étendard ottoman dans des contrées où les armes des Perses et des Romains ne purent jadis pénétrer, le jeune prince avait quitté Sennâr et se dirigeait vers l'Égypte. Arrivé à Chendy, il commit l'imprudence grave de s'éloigner de son camp, et d'aller dans un village voisin célébrer par un banquet nocturne, avec une petit nombre des siens, le bonheur d'être bientôt rendus à leurs foyers. Nimir où Nêmr, ancien roi de la province, ne justifiant que trop le nom de *Tigre,* qui est l'équivalent du sien, avait voué à Ismâyl une haine éternelle. A la faveur des ténèbres, il accourut à la tête de sa troupe chargée de matières combustibles, et en un clin d'œil un vaste incendie enveloppa la maison où le jeune prince et ses amis dormaient dans une sécurité perfide. Il leur fut impossible de se frayer une issue à travers les flammes, et ils périrent suffoqués. Les

troupes du camp étant venues en toute hâte, mais malheureusement trop tard, ne trouvèrent plus que le tronc de leur infortuné général mutilé par le feu : ces tristes restes furent transportés au Caire, où ils reçurent les honneurs de la sépulture. Tous les hommes préposés à sa garde qui l'avaient accompagné, avaient été pris ou taillés en pièces. Le Grec, son premier médecin, fut d'abord épargné; mais ce ne fut que pour lui faire subir une mort plus cruelle : on lui arracha d'abord toutes les dents, et elles furent partagées entre les principaux du pays, qui les serrèrent précieusement dans de petits sachets de cuir, pour les porter sur eux en guise d'amulettes; car, dans l'opinion de ces peuples superstitieux, le possesseur d'une dent de médecin n'a plus à redouter aucune maladie. A la suite de cette cruelle opération, il fut massacré*. Nimir prit la fuite avec ses complices, et se retira dans le Darfour.

Mohammed-Aly donna ordre à Mahamet bey son gendre de tirer vengeance d'une aussi horrible trahison. Ce bey, d'un caractère cruel, ne s'acquitta que trop ponctuellement de sa mission.

* J'ai cité divers traits de la conduite atroce de ce dernier, qui doivent peu le faire regretter.

Il passa du Kourdofan dans le Sennâr, puis à Chendy, où d'innombrables victimes furent immolées aux mânes d'Ismâyl. Cette excessive rigueur fit éclater un soulèvement général dans les provinces conquises, depuis le Sennâr jusqu'à la basse Nubie, et dont les suites feront pour long-temps fermenter le trouble et l'insurrection dans ces contrées.

APPENDICE.

I.

OBSERVATIONS

SUR

LA CONSTRUCTION DES CARTES.

J'AI fait connaître* l'espèce des instrumens avec lesquels furent faites les observations astronomiques qui servent de base à la carte de la Nubie en dix feuilles, et à la partie des Oasis dans la carte générale. Malgré tous les soins que j'apportai dans le transport de la montre marine, sa marche ne put être assez régulière pour me fournir des longitudes satisfaisantes; j'ajouterai même qu'il est impossible de pouvoir compter sur la précision exacte de la meilleure de ces montres, dans des marches de la nature de celles que nous étions forcés de faire chaque jour **. Toutes les longitudes ont donc été obtenues par des observations de distances de la lune ou des étoiles au soleil; elles sont le produit de cent cinquante calculs de longitudes, et de soixante d'angles horaires. D'abord chaque résultat fut la moyenne de quatre,

* Volume I, page 2.

** M. Nouet, qui faisait partie de l'expédition d'Égypte, et après moi, M. Rüppel, ne furent guère plus heureux.

huit et douze calculs, dont chacun repose sur neuf observations de distances. L'heure vraie a été obtenue, chaque jour d'observation, par un calcul d'angles horaires qui repose sur six et huit observations de hauteurs, prises à une demi-heure environ des observations de distances, de manière à ne pas être exposé à la marche irrégulière de la montre marine. J'ai tenu à ce que les observations fussent toujours partagées entre M. Letorzec et moi, afin de juger de la manière d'observer de l'un et de l'autre; et nos résultats se sont presque toujours trouvés d'accord. Souvent les longitudes obtenues par des distances orientales (sur-tout avec un sextant) différaient de celles obtenues par les distances occidentales; alors nous en avons pris les moyennes. C'est ce qui nous est arrivé pour Sennâr et quelques autres lieux où nous avons pu séjourner le temps nécessaire. Les résultats de ce genre, concordant avec les positions déjà déterminées par Bruce, ont servi de base pour rectifier, dans les proportions gardées, les autres résultats obtenus par des distances d'un côté seulement; et en construisant cette carte, j'ai eu lieu d'être satisfait de l'accord de nos routes, qui n'ont fait que confirmer ces résultats divers. J'ai fait mention, vers le commencement de cet ouvrage *, des difficultés que l'on éprouve à déterminer la route par le pas du chameau : quelque imparfait que fût ce

* Volume I, page 125.

moyen *, les observations astronomiques ayant pu être calculées concurremment au fur et à mesure par M. Letorzec, nous fûmes par-là à portée de rectifier nos erreurs. De cette manière nous sommes parvenus à une évaluation de nos marches suffisamment exacte, comme on pourra en juger par le journal de route que je donne dans le quatrième volume. Les latitudes obtenues l'ont été par cent observations de hauteurs méridiennes du soleil, et soixante d'étoiles et de sirius. L'accord constant des résultats de ces observations nous a convaincus de leur justesse. La déclinaison de l'aiguille aimantée, pour la plupart des lieux, a été observée soixante-sept fois par dix-sept observations d'azimut et cinquante d'amplitude.

* Le seul cependant que je pouvais employer en parcourant d'aussi grandes distances, aidé d'une personne seulement, et sans cesse distrait par d'autres travaux.

*TABLE alphabétique de divers points des Oasis et de la haute et basse Nubie, déterminés par les observations astronomiques *, en 1819, 1820, 1821 et 1822, par MM. CAILLIAUD et LETORZEC.*

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE orientale DE PARIS.
Abou-Egli (rive gauche du fleuve)................	18° 44′ 5″.	31° 16′ 0″.
Abqoulgui (village).......	10. 38. 45.	32. 33. 0.
Adassi (village)..........	11. 15. 46.	32. 34. 10.
*Am-Boukôn.............	18. 3. 0.	29. 24. 0.
A'gâdy (el) (village)......	11. 51. 0.	31. 47. 0.
*Araq (el)...............	18. 12. 37.	29. 35. 0.
Arây-Abou el-Bahreyn (el) (près la source)........	28. 54. 31.	24. 33. 0.
Arguy (village)..........	21. 57. 49.	28. 58. 6.
*Atbarah (embouchure). ...	17. 41. 30.	31. 44. 0.
Ayn-Ouara (près la source).	29. 58. 50.	26. 46. 8.
Aye-Soumar (ruine d'Argo).	19. 22. 39.	....
Assour ou Achour (au nord des ruines)...........	16. 56. 55.	31. 34. 5.
Chendy (place du marché)..	16. 41. 26.	31. 15. 8.
Chegueg................	29. 11. 55.	23. 58. 0.
Dâl Nâroù (rive gauche du fleuve).	20. 57. 15.	28. 20. 0.
Debout (temple).........	23. 53. 31.	30. 31. 0.

* Les seize positions marquées d'astérisques ne sont déterminées que d'après le journal de route.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE orientale DE PARIS.
*Deqqeh (temple).........	23° 12′ 30″	30° 27′ 0″
Djebel Barkal (village près du fleuve).............	18. 30 51.	29. 48. 5.
Djebel-mouyl............	13. 30. 0.	31. 7. 0.
Dongolah el-Agouz.........	18. 12. 58.	28. 47. 0.
*Ebsembol...............	22. 19. 0.	29. 12. 30.
*Edab et Dolib............	18. 2. 15.	28. 57. 30.
Farâfreh (au sud du village).	27. 2. 59.	25. 50. 28.
Garah (el) (village)......	29. 36. 50.	24. 30. 40.
Gourien Taoua (temple dit de Solib)................	20. 25. 45.	28. 10. 8.
Guerf el-hâmdâb (rive gauche du fleuve)............	18. 35. 29.	29. 59. 0.
Haffyr (village)..........	19. 34. 45.	28. 18. 0.
*Halfây..................	15. 44. 50.	30. 22. 15.
Hanneq (village).........	19. 41. 5.	28. 17. 30.
*Handak.................	18. 36. 0.	28. 33. 0.
Hayz (el) (couvent chrétien).	28. 00. 32.	26. 28. 0.
Khargeh (el) (grand temple).	25. 28. 29.	28. 16. 0.
Kilgou (au nord de la montagne)................	11. 33. 35.	31. 54. 0.
Kirbekân................	18. 55. 13.	30. 13. 8.
*Korti....................	18. 4. 30.	29. 29. 0.
*Kourkâb................	16. 54. 50.	31. 29. 15.
*Kourkos (île)............	16. 49. 0.	31. 26. 0.
Maraka..................	19. 9. 54.	28. 25. 0.
*Meçaourât (ruine)........	16. 25. 0.	31. 8. 30.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE orientale DE PARIS.
Meeyd el-Hadjar (el) (hameaux sur le fleuve)....	19° 18′ 7″	....
Meraouy ou Meraoueh.....	18. 27. 50.	29° 46′ 30″
Mouchra el-Hadjarât (rive gauche du fleuve).......	15. 44. 5.	30. 21. 30.
*Naga..................	16. 16. 30.	31. 2. 30.
Nouri (pyramides)........	18. 33. 9.	29. 54. 30.
Ouâdy el-Hamid..........	20. 40. 28.	28. 8. 0.
Ouâdy-Halfah (rive gauche du fleuve, hauteur de la Chounc)..............	21. 53. 33.	28. 55. 30.
*Qalâbcheh...............	23. 32. 0.	30. 31. 0.
Qasr Dakhel..............	25. 41. 32.	26. 39. 6.
Qoubouchi (el) (rive gauche du fleuve)............	17. 56. 48.	31. 43. 9.
Ras el-Gartoum (embouchure du fleuve Blanc)........	15. 37. 10.	30. 17. 30.
Rayân el-Qasr...........	29. 4. 56.	28. 2. 0.
*Selimeh.................	21. 14. 19.	27. 19. 0.
Semneh (temple, rive gauche du fleuve)............	21. 29. 32.	28. 37. 0.
Sennâr (extrémité nord de la ville).	13. 36. 51.	31. 24. 34.
Sesee (temple)..........	20. 5. 54.	28 26. 0.
*Singué..................	10. 29. 44.	32. 20. 30.
Syouah..................	29. 12. 19.	23. 38. 0
Tomâs...................	22. 44. 45.	29. 52. 4.
Toura...................	19. 18. 40.	28. 23. 0.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE orientale DE PARIS.
Toumat (rive droite près Aqarô)...............	11° 0′ 30″	32° 33′ 0″
Yara (rive du fleuve).....	11. 14. 47.	32. 34. 50.
Zabou (ez)..............	28. 21. 47.	26. 43. 36.

La carte détaillée de la haute et de la basse Nubie, en dix feuilles, est à l'échelle d'un mètre pour cinq cent mille ; proportion dans laquelle j'avais figuré et relevé le pays au fur et à mesure de nos marches. Ce résultat et le journal de route m'ont donné toutes les facilités possibles pour la construction de cette carte, entièrement basée sur les points astronomiques ci-dessus.

La carte générale est à l'échelle d'un mètre pour cinq millions de mètres. La partie de la haute et de la basse Nubie a pour base les positions indiquées dans le tableau qui précède et appartenant à la carte en dix feuilles que j'ai réduite avec soin pour cette partie supérieure de la carte générale; sa partie inférieure, comprenant l'Égypte, repose sur les observations faites dans ce pays par M. Nouet, et qui servirent de base à la carte générale de cette contrée, construite au dépôt de la guerre par M. le colonel Jacotin. J'ai ainsi construit avec cette dernière carte toute la partie de l'Égypte, ayant égard aux nouvelles observations faites du côté de l'A'qabah

par M. Rüppel, et diverses découvertes près de la mer Rouge. La carte de Bruce et celle du lord Valentia m'ont fourni la partie de l'Abyssinie et une grande partie de la côte de la mer Rouge. La petite carte de Mahamet-bey sur le Kourdofan, et rédigée par M. Rüppel, m'a permis de m'étendre davantage sur cette province *. J'ai pris dans Browne les détails de sa route de Khargeh au Darfour en 1792. Enfin la côte d'Alexandrie et de Barbarie a été dressée d'après les observations récentes de M. le capitaine Gaultier; ma route en 1819 et 1820 dans les oasis, en rectifie les positions pour chaque lieu **.

D'après d'Anville, j'ai tracé la voie pratiquée jadis à travers le désert, de Coptos à Bérénice, et de ce côté ma route à la mer Rouge en 1816, où je trouvai deux stations de cette ancienne communication, ce qui vint encore confirmer l'exactitude de ce célèbre géographe ***. Tels sont les documens employés dans la construction de ces cartes, et qui doivent être une garantie des soins apportés à leur confection.

* La carte générale ayant été gravée postérieurement à la carte en dix feuilles, j'ai pu y ajouter ces détails. Quant aux dernières observations de M. Rüppel sur la Nubie, j'ai vu avec plaisir que la plupart sont d'accord avec les miennes.

** Et le malentendu entre MM. Drovetti et Jomard, malentendu par suite duquel ce dernier a assigné, sur une carte de mon premier voyage, des directions en sens contraire aux villages de l'oasis de Dakhel.

*** *Voyez* mon premier Voyage à l'oasis de Thèbes et dans les déserts à l'orient et à l'occident du fleuve, 1815 à 1818.

LISTE

Des VILLES et VILLAGES des Oasis et de la Haute et Basse Nubie, depuis la Cataracte d'Asouân, au nord, jusqu'à Singué, vers le sud.

OASIS DE SYOUAH ou D'AMMON.

Gharah (el)......	الغــزه	Menchyeh (el)....	المنشيه
Gharmyeh........	غرميه	Syouah..........	سيوه

Lieux inhabités de l'oasis et des environs, où se trouvent des ruines d'anciens monumens.

A'moudeyn (el).		Omm Beydah.....	ام بيده
Drar-abou-Beryk.		Qasr Gachim......	قصر جشم
Gebel el-Moutah...	جبل الموطه	Qasr Roum.......	قصر روم
Khamyseh (gebel).		Zeytoun.........	زيتون

EL-OUÂH EL-BAHRYEH, ou PETITE OASIS.

A'gouz (el)......	العجوزه	Mendycheh (el)...	المنديشه
Bâoueyty (el)....	الباويطى	Qasr (el)........	القصر
Farâfreh (el).....	الفرافره	Zabou (el).......	الزبو
Hayz (el)........	الحيز		

OASIS DE DAKHEL.

Abou Dakhlou....	ابو دخلو	Cheykh Besendy...	شيخ بسندى
Balât..........	بلاط	Gedydeh.........	جديده

Hindâou (el).....	الهنداو	Qalamoun (el)....	القلمون
Ma'sarah (el).....	المعصره	Qasr Dakhel.	
Mouchyeh (el)....	الموشيه	Sment...........	سمنت
Mout...........	موط		

Lieux inhabités de l'oasis et des environs, où se trouvent des ruines d'anciens monumens.

A'yn el-Birbeh....	عين البربه	Qasr A'yn Amyr..	قصر عين امير
Deyr abou Mettã...	دير ابو متى	Qasr el-Fâkhoura..	قصر الفاخوره
Deyr el-Hagar. ...	دير الحجر	Qasr el Halaqah....	قصر الحلقه
Harâbet el-Yézydy.	حرابة اليزيدى	Qazoulah.........	قزوله
Medynet Kayâd....	مدينة كياد	Sment el-Hamrâ....	سمنت الحمراء
Mezouaqah (el)...	المزوقه	Teneydeh........	تنيده
Qasr A'yn Ammour.	قصر عين امور		

OASIS D'EL-KHARGEH.

Beyrys..........	بيريس	Genâh..........	جناه
Boulâq..........	بولاق	Khargeh (el).....	الخرجه
Douch el-Qala'h...	دوش القلعه		

Lieux inhabités de l'oasis et des environs, où se trouvent des ruines d'anciens monumens.

Birbeh (el).......	البربه	Qasr el-Nedârah...	قصر النضاره
Qasr A'yn el-Zayân.	قصر عين الزيان	Qasr el-Taryhah...	قصر التريحة
Qasr Byr el-Hagar..	قصر بيار الحجر	Qasr gebel el-Sont.	قصر جبل الصنط
Qasr Douch el-Qala'h	قصر دوش القلعه	Qasr Omm el-Nassyn.	قصر امّ النسين
Qasr el-Gabbâneh..	قصر الجبانه	Qeybaouât (el)....	القيبوات
Qasr el-Qoueytah...	قصر القويطه		

AUTRE PETITE OASIS

SITUÉE ENTRE QASR GEBEL EL-SONT, ET QASR A'YN AMMOUR.

Lengeh (el)......	اللنجه	Omm el-Debâdeh...	ام الدباده

NUBIE INFÉRIEURE.

PAYS DES BARÂBRAS *.

Abdoum	ابدوم	Ferreyq	فريق
Amâda	اماذ	Foulqondy	فولقوندى
Andau	انداو	Gebel Addé	جبل ادى
Andedeyn	انددين	Gebel Hammâm	جبل حمّام
Argy	ارجى	Gebel Maqandol	جبل مقندل
Armenneh	ارمنّه	Geqâlsâb	جقالساب
Artiga	ارتيج	Ghourtah, Khortoum	
Bâredah	باردة	Ibrym	ابريم
Beyllagy	بيلّجى	Kabân	كبان
Bostân	بوستان	Kircheh	كرشه
Cheykh a'bd Edayn	شيخ عبد اديـن	Kokân	كوكان
Dabros	دبرس	Kosko	كوسكو
Dândour	داندور	Mahaguer (el)	المجر
Darmout	درموت	Mânârti	مانارتِ
Debeyrah	دبيرة	Markos	مركوس
Debout	دبوت	Meharraqah	مهرّقة
Dehmyr	دهمير	Merouâo	مرواو
Deké	دكى	Ouâdy Chabaq	وادى شبق
Derar	دِرَر	Ouâdy el-A'rab	وادى العرب
Derr	درّ	Ouâdy Fellahyn	وادى فلحين
Dymân	ديمان	Ouâdy Haddâdyn	وادى حدّادين
* Ebsambol	ابسمبل	Ouâdy Halfah	وادى حلفه
Echeqeh	اشقه	Ouâdy Massas	وادى مَسَس
Fakous	فكس	Ouâdy Meryeh	وادى مريه
Fâras	فرس	Ouâdy Naouabât	وادى نَوَبات

* Les noms marqués d'un astérisque sont ceux de montagnes et autres lieux inhabités.

Ouâdy Qata Na'meh.	وادى قت نعمه	Serrah Gharby....	سرّة غربى
Ouâdy Seyaleh....	وادى سيله	Sonkâry........	سنكارى
Oufir *ou* Oufar....	أفار	Tâfah ou Teffah...	تف
Qalâbeh.........	كلابش	Tamit..........	تمت
Qartâch.........	قرتاش	Techka.........	تشكَ
Qobbân.........	قبّان	Tomâs..........	تُماس
Qorosqo.........	قُرسقو	Zerar...........	زَرَر
Sebou'..........	سبوع		

OUÂDY EL-HAGAR.

Abdoum........	اب دوم	Kouloub.........	كلب
Abket..........	ابكت	Mirqys..........	مرقيس
A'bsyr..........	عبسير	Misker..........	مسكر
Arba...........	اربَ	Moqoufl.........	مقفل
Artinassi........	ارتنس	Okmel *ou* O'qmeh..	اكمل
Dahabet........	دحبت	Ouâdy at-Tyreh....	وادى النبيره
Dâl Nârou.......	دال نارُ	Ouâdy Mircheh....	وادى مِرشه
Deyr Soullé......	دير سلى	Ourounârti......	أرُنـارتِ
Fakous..........	فكوس	Qidân Kalo......	قـدان كـل
Gebel el-Lamoulé..	جبل المولى	Saras...........	سرس
Gebel Maqandol...	جبل مقندل	Semneh.........	سمنه
Guimé..........	جمى	Semneh Nârti.	
Hagah..........	جه	Sonqi...........	سنق
Kagengirah......	كجنجرة	Syr............	سير
Karaqen........	كرقن	T'anbouko.......	انبك
Kassa..........	كس	Tanqour........	تنقور
Kelâb..........	كلاب	Teyt...........	تيت
Kenesâb........	كنساب	Tournouki.......	ترنك

DÂR SOKKOT.

Abry	ابرى	Gebel Oufyr	جبل اُفير
Aday	ادى	Maria	مَرِىَ
Amâra	امار	Moqrât	مقرات
Arnati	ارنت	Moqraké	مقرك
Atab	اتب	Neloua	نلو
Byrdafeyr	برد فير	Ochebeh	وشبه
Ebouda	ابودَ	Ouâdy el-Hamyd	وادى الحميد
Farké	فرك	Ouâousi	واوس
* Gebel Arbagi	جبل اربج	Qennis	قنس
* Gebel Adbib	جبل ادبب	Qoeyq	قوَيق
* Gebel Doch	جبل دوش	Sarkdy	سركـدى
* Gebel Karbat Afyr	جبل كربت افير	Sâys	سايس
* Gebel Meym	جبل ميم	Tâti *ou* Tetty	تات
Gebel O'llaqy	جبل عُللقى		

DÂR CHAYKYÉ *.

Abdoum	ابو ادوم	At-Treyb	التريب
Abdassi.		Barsân (el).	
Abramnâti	ابرمنات	Bekheyt (el)	البخيت
Ad-Dabyyeh	الدبـيـبـيـه	Belel (el)	البلل
Am Qebeyr	ام قبـير	Chatrab.	
Amri	امرِ	Chaqir (el)	الشَقِر
Aouli	اول	Chebeybyt	شـبـيـبـيـت
Arâq (el)	الاراق	Chibâ	شبا
A'ryân	العريان	Chitab.	
A'ssoum	عسوم	Datté (el)	الدت

* Les noms de Dâr Dongolah et ceux d'el-Mahas, n'ont pas été écrits en arabe.

* Dega.		Kerymeh..........	كريمه
Ed-Dokhon (gezyr).	جزيرة الدخن	Korti............	كورتى
Es-Selem..........	السلم	Kourou (el)......	الكُرُ
Et-Tel Benâb.		Kouray (el)......	الكرى
Fetneh	فتنه	Maqâch..........	مقاش
* Gebel Barkal....	جبل البركل	Maqad (el).......	المقد
* Gebel Koulqeyly *ou* Meraouy.	جبل كلقيلى	Meraouy, Meraoué.	مروى
		Messâouy.........	مساوى
Guerf el-Hâmdâb ..	جرف الحامداب	Montouel (el)....	المتول
Guerf an-Noubeh..	جرف النوبه	Nouri............	نورِ
Gezyr el-Kour... .	جزيرة الكُر	Ouâdy el-Argou.	
Gezyr Habyb Allah.	جزيرة حبيب الله	Oum Derâs.......	ام دراس
Gezyr Ichichi	جزيرة اشش	Oum O'cherah....	ام عشره
Gezyr Kandy......	جزيرة كندى	Ous (gezyr)......	جزيرة اوس
Gossoloni.		Osli.............	اسلِ
Gourouf (el).....	الجروف	Qoureyr (el).....	القرير
Hagueyr (el).....	الحجير	Qraiba (el).......	القريب
Hannek..........	حنك	Râs Anfa.........	راس انفَ
Kabenât.		Sanab...........	صنب
Kabour (el)......	الكبر	Sayfi (gezyr)......	جزيرة سيفِ
Kabatot.		Saqây (el).......	السقاى
Kadjabeh.........	كجبه	Soueyqât (el)....	السويقات
Kâfouteh.........	كافوته	Tama.	
Karafât (el).		Tanqâssi.........	تنقاسى
Kasingar.........	الكسنجر	Tereh.	

DÂR MONASSYR.

* A'qabah el-Bed.		Cherri...........	شرى

Dakchaleh.		Kamsab.	
Doulqa	دُلَق	* Kirbekân (el)...	الكربكان
* Gebel Asma.		Mouchra' el-Bol ...	مشرع البل
Gebel Boûn	جبل بون	Qreyb Berty......	قريب برتي
Gezyr Berti.......	جزيرة برتِ	Selmi.	
Kâb (el)........	الكاب		

DÂR ROBÂTÂT.

Abahachym.......	ابَهشيم	*Gebel Berq el-A'nâq	جبل برق العناق
Abou Egli.		* Gebel Guerguereb.	
Abouhachym......	ابُهشيم	Guereyf (el)......	الجريف
Abou Hammed....	ابو عمّد	Guerf el-Ouba	جرف الوبَ
Absol............	ابسول	Gimmeyz (el)....	الجميز
Abtyn...........	ابطين	Gouba, Qâba (el)..	القابَ
Ad-Degueyr......	الدجير	Hadjar Meroué....	حجر مروى
Ad-Dyf Allâb.....	الديف الآب	Kachoué.........	كشوى
Aden Ammâm.		Kadjerât..... ...	كجَرَات
Alla Qorosâb.....	الّا قروصاب	Kamqallé.........	كمقلِ
Amen	امن	* Karmel.	
Amour	امور	Korqos	كرقس
*A'qabah el-Zoumâm	عقبه الزُمام	Koudouâb (el)...	الكدواب
Artol............	ارتول	Kourou (el).....	الكُرُ
Atba............	اتبَ	Marouk (el).	
Bâqeyr (el)......	الباقير	Maqâri..........	مقارى
Bassoué.........	بَسوِ	Mela	مَلَ
Choutak.........	شوتَك	Mo'eys..........	معيش
Dreqeh	درقه	Menâouy (el)....	المناوى
* Es-Sonqeyr......	السنقير	Meri	مَرِ

Merro.	مـــــرو	Qandeyssy.	قندىسى
Moqrât	مقرات	Qoueyb (el).	القويب
Nedi . . , ...	نَـدِ	Qourqryt (el). . . .	القرقريت
Ouâdy el-Messâkyn.	وادى المساكين	Sabneh	سـبـنـه
Oueyq.	ويق	Tanta.	
Oum-Moqdèh.	ام مقده	Yangné.	

DÂR BARBAR.

Abecher.	ابـــشـــر	Meneda (el).	
A'beydyeh (el). . .	العبيديه	Mekheyr (el).	المخير
* A'qabah Guirguir.	عقبة جـرجـر	Nafât (el).	النفات
A'qoud (el).	العقود	Nakharah (el). . . .	النخره
Artol.		Nattat	نطت
* Atbarah.		Ouâdy abou Harâz.	وادى ابو حراز
Dabah (el).	الـدبـه	Ouâdy el-Homâr. . .	وادى الحمـــار
Danqeyl.		Ouâoussi.	
Dekket ouâd Chikeyr	دكت ولد شكير	Oum Guediq	ام جدق
Dekket ouâd Goud-allah.	دكت ولد جود الله	Qayezân (el).	القيزان
Enqreyâb (el). . . .	الانقرياب	Qeneyneyteh.	قنينيطه
Fadlâb (el).	الفضلاب	Qoubouchi (el). . .	القبش
Fadlâbyeh (el). . . .	الفضلابيه	Rehamâb (el). . . .	الرحماب
Faket Isak.		Seyâl (el).	السيال
Gellat Younis.	جلة يونس	Solymânyeh (el). .	السليمانـيـه
Goulouba.		Sounout (el).	
* Hassa (el).	الحصا	Soueyqtâb (el). . .	السويـقـتـاب
Kassel.		Tammour.	
Kennour.	كـــنـــور	Temchi.	
Kor (el).		Tokâoueyyn (el). .	الـتـكـاويـين

DÂR DJA'AL.

Ab Kourmout. . . .	اب كرمن	Gezyr el-Ga'alyn . . .	جزيرة الجعلين
Abou Seleym	ابو سليم	Gezyr Oualed el-Hasseyn.	جزيرة اولد الحسين
Akad.		Girouf (el).	الجروف
An-Nâfa'âb	النافعاب	Hassâyeh (el).	الحصايه
At-Timeyrâb.	التميراب	Hassabâlâb (el) . . .	الحصبالاب
Barbârah.	برباره	Karadah (el)	الكرده
Bereysseh	بريسه	Khaouy (el)	الخوى
Boud Rabeynta Bousâlh.	بود ريبنت بُصالح	Kheyrâbyeh (el). .	الخيرابيه
Bâqeyr (el).	الباقير	Kouboucbâb (el). .	الكبوشاب
Chibout.	شبوت	Masalamâb (el). . .	المسلماب
Chio	شِو	Melâhyeh	ملايه
Dâmer (el).	الدامر	Mokâbrâb (el).	المكابراب
E'âlyâb (el).	العالياب	Ombori.	امبورِ
Ez-Zehdâb.	الزحداب	Oueh el-A'rous	وش العروس
Gabo.	جبو	Ouey'yeb.	ويعيب
Goubârâb (el). . . .	الجباراب	Oum Hessey.	ام حصى
Guetr Gabi.		Oum Syouf.	ام سيوف
Guerib.	جرب	Oum Tarfa.	ام طرف

NUBIE SUPÉRIEURE.

DÂRS CHENDY ET EL-MATAMMAH.

Achour, Assour. . .	أشور	Ardan.	
Adouemab.		* A'ttrah.	عتره
Amada.	آمَد	* Boeyda (el).	البويض
A'qâdeh (el).	العقاده	Chendi	شندى
Arâk (el).	الاراك	Chybelyeh (el). . . .	الشيبليه

Chiqlah (el).....	الشقله	* Korqos, Kourqos.	كرقوس
Chouqyeh (el)....	الشُقيه	Maghâouyr (el)...	المغاوير
Danqeyleh (el)....	الضانقيله	Makmout (el).	
Derreira.	.	*Mahmoudâbyeh (el)	المحمُودابـيـه
E'qeydeh (el).....	العقـيـده	* Marouq (el).	
Faguegui.		Matammah (el)...	المـتمـه
* Fetnah.........	فـتـنـه	* Meçaourât (el).	
Gebâlâb (el).....	الجبالاب	* Menati.........	مناتى
Gebel...........	جبل	Miknyeh (el).. ..	المكنيه
Gebel Gabyn......	جبل جبين	Moqren (el).	
Gebel Oum A'ly...	جبل ام عـــلى	Nasri.	
Geneqâbyeh (el)..	الجنقابيه	* Nagâ..........	نجـا
Gamrah..........	جمره	* Neyah (el).....	النيه
* Guereyf........	جريف	Nezyah (el)......	النزيه
Gindatou.........	جندَتُ	Ouâd Beyt Naga...	واد بيت نجـا
Goss (el)........	الجوص	* Ouâd el-Beynât..	واد البينات
Gouba (el).......	الجوبَ	* Oummery.......	امّـــرى
Goudâlabeh (el)..	الجودالبه	Qabâtty.	
Goueyr (el)......	الجوير	Qobochy.........	كبوشيه
Hallâouyeh.......	حلّاويه	Qouz Bédour......	قوز بدُر
Hâouy (el).......	الحاوى	Qouz Bourah......	قوز بره
Hassal (el).......	الحصل	Qouz Na'ym.......	قوز نعيم
Hellet el-Chaykyeh.	حلة الشايقيه	Qaz (el).........	القز
Homek.		Sauer............	سَنَر
* Ibryq..........	ابريق	Saqâdy..........	سقادى
Kadarkoul (el)....	الكـدركـــول	* Serdyeh........	سرديه
Ketayâb (el).		Soufour (el).....	الصفر
Kourkâb..... ...	كركـــاب	Tarâbyl (el).....	الطرابيـــل

DÂR HALFÂY.

Abchemâl.		Halfây..........	حلفاى
Abou Alim.......	ابو الِـم	Hantoub.........	حنتوب
Abou ahrâz.......	ابو احراز	Hassalat (el).	
Ach-Chabâraqah...	الـشـبـارقـة	Hellâlyeh (el).....	الهلالية
Adarâo.........	ادَرَاو	Hellâouyyn (el)...	الحلاويـين
Ad-Debeybah.....	الدبيبـة	Hellet el-Cheykh...	حلة الشيخ
Amdôm.........	ام دوم	Hellet Ya'qoub....	حلت يعقوب
Aoussi.		Homdok.........	حمدوك
Arnik.		Kâb (el).........	الـكـاب
At-Tomât........	التومات	Kâmnyn (el).....	الكامنين
Barinkô.........	بـرنـكـو	Kandjar.........	كـنجـر
Bendi..........	بـنـدِ	Karadi (el).......	الـكـردِ
Belouleh Abchomâl.	بلوله ابـشمـال	Katrân.........	كتران
Bichâqrah (el)....	البشاقرة	Kok *ou* el-Kokis....	كوك
Bikhâ (el).......	البخا	Kolkoul *ou* Korkot..	كلكـول
E'reybâb (el).....	العريـبـاب	Kord-Keyleh......	كرد كيلـه
Er-Raouâchidah....	الـرَوَاشِـدة	Kouel (el).......	الـكـوَل
E'ylfoun, E'yfon (el).	العيلفون	Lâydi (el).......	اللَايدِ
Fâdnyeh (el).....	الفادنية	Manarti..........	منرتِ
Gartoum Touty (el)	الخرتوم توتى	Marindjân........	مرنجان
* Gebel Melekit....	جبل مَلَكِت	Massour.........	مصور
* Gebel Merreh....	جبل مرّه	Meryok.........	مريوك
* Gebel Rabyân....	جبل ربيان	Mouchra el-Hadjarât	مشر الحجـرات
* Gebel Rayân.....	جبل ريان	Ne'rnaté.........	نعرنـتى
Gerri, Guerri.....	جرِّ	Omdôm..........	ام دوم
* Hadjar el-Assad..	حجر الاسد	Omdourmân......	ام درمان

Ouâd Cheyb......	واد شيب	Qoubeh (el)......	القبه
Ouâd el-Cheykh...	واد الشيخ	* Rahad.........	رَحَد
Ouâd Fâydeh.....	واد فايد	Rodess.........	رودس
Ouâdy Bichâr.....	وادى بشار	Roufâ'h.........	رُفاعة
Ouâdy el-Halfây...	وادى الحلفاى	Sehal el-Guimeab.	
O'k (el).........	العُك	Sobah..........	سوبة
Oum Teref.......	ام ترف	Zebeyr (el)......	الزبير
Qasbeyeh (el)....	القسبية		

DÂR SENNÂR *ou* FOUNGI.

Aâ'bdyn.........	عابدين	Ad-dekheyn......	الدخين
Aba'enter........	ابعنتر	Ad-dereba.......	الدَرَب
Ab Boutâbeh......	اب بتابة	Ad-deleybah......	الدليبة
Abdaouâyeh......	ابدوايه	Ad-darameyleh....	الدرميله
A'bd el-Melouk....	عبد الملوك	Ad-deguyab......	الدجيّب
Abgany.........	ابجنى	Ad-Kemam.	
Abo...........	ابو	Afindâ..........	افندا
Abo'cherâ.......	ابعشرا	Ahmar.........	احمر
Aboutamour......	ابتمور	A'idyd (el)......	العيد
Abqeymân.......	ابقيمان	Alaka el-Kebyr....	الك الكبير
Abramân........	ابرمان	Alaka el-Soghayr...	الك الصغير
Absorah.........	ابصره	Al-guerf.........	الجرف
Abtyqah.........	ابتيقه	Ama'qâry........	امعقارى
Abzoqol........	ابزقول	Amdeqersy......	امدقرسى
Ach-chin Bâteh....	الشنباته	A'mrâb (el)......	العمراب
Ach-chin Bâteh A'çâr	الشن باته عصار	Aniga..........	انجَ
Ad-deneyqeyleh...	الضنيقيلة	An-Noubah.......	النوبة
Ad-debeybah	الدبيبة	An-Noubah ad-Doubâb.	النوبة الضباب

A'qadeh (el).....	العقدة	Bersi (el)........	البرسِ
A'râreh (el)......	العراره	Bichâqrah (el)....	البشاقرة
Arbagui.........	اربَيج	Bouqrah (el).....	البقره
Areneba.........	ارِنـبَ	Bozi............	بوزِ
Arkoummah......	اركمه	Chyab..........	شيب
Ar-Rârâbah.......	الـرارابـه	Cherafah (el).....	الشرفـة
As-Saqây........	السقاى	Chimbo.........	شمبو
As-Sedrah........	السدرة	Chokr-Allah......	شـكـر اللـه
Atoubourleh......	اتوبورله	Dabânyeh (el)....	الضبانيه
A'tchân (el)......	العطشـان	Dâdoul..........	دادول
At-Tarfâyeh.......	الطرفاية	Daqtouk (el).....	الدقكتوك
Attef ou Atteh.		Debeyat.........	دبيت
At-Tâlbâb........	الطالباب	Delayb (el)......	الدليب
A'ttrah..........	عتره	* Dender.........	دندر
Atyqah..........	اتيقة	Don Tây.........	دون تاى
A'zâzeh (el)......	العزازة	Doueyh (el)......	الدويح
Ay..............	اى	Dourmân.........	دورمـان
Bagbog ou Belbot..	بجبوج	Er-Reqeybeh......	الرقيبه
* Bahr el-Abyad....	بهر الابيض	Es-Sâly.........	السالى
Bahr el-Azraq.....	بهر الازرق	Es-Sebeyq........	السبيق
Baling...........	بـلـنج	E'zeyz (el)......	العزيز
Barinko..........	برنكوه	Fâdol...........	فادُل
Banât...........	بنات	Fanqaro.........	فَـنـقَـرُ
Barseynâ........	برسينا	Faqyr el-Bichir....	فقير البِشر
Beny a'bd Allah....	بنى عبد اللـه	Fellâtah.........	فلاته
Belhoy..........	بالهوى	Fereynyb (el)....	الفرينيب
Beryâb (el)......	البرياب	Ferhânneh.......	فرحانّـه
Berqih (el).......	البرقه	Fetir (el).......	الفتِر

Fotteyh (el)......	الفتيح	Hellet el-Guendy..	حلت الجندى
Foqarâ (el).......	الفقرا	Hellet Hâg *ou* Hây.	حلت حاج
Ga'lyyn (el)......	الجعليين	Hellet Hassan.....	حلت حسن
* Gebel Mouyl.....	جبل مويل	Hellet Ibrâhym....	حلت ابراهيم
* Gebel Saqâdi....	جبل سقادى	Hellet Mouça......	حلت موسى
* Gebel Salaka....	جبل سلكا	Hessan (el)......	الحساو
Gelqan..........	جلقن	Hesseb Allah......	حسب الله
Gokhornah.......	جخرنه	Homera el-Zarqâ (el)	الحمرا الزرقا
Guerri..........	جرّ	Inbôt (el)........	الانبوة
Guerbedi........	جربد	Kâb (el).........	الكاب
Guezâyr.........	الجزاير	Kabour..........	الكبُر
Guieh Allah.....	جاه الله	Kâmnyn (el).....	الكامنين
Guienneh........	الجنه	Karkod..........	كركود
Greba.		Kassâb.........	كساب
Hachero.........	حشرُ	Kassenber (el)....	الكسنبر
Hadj-mat........	حجمت	Kelkol...........	كلكول
Hagueyr (el).....	الحجير	Kereybah (el).....	الكريبة
Harerat (el).		Keyrân *ou* Keyrâl..	كيران
Hassas (el).		Komerah.........	كومره
Hâdj (el).......	الحاج	Korkol..........	كركول
Hedâ............	هدا	Kou' et-Tâlyb.....	كوع الطالب
Hedeybah (el)....	الحديبة	Kouk (el).......	الكوك
Hellâl el-Hameyg..	حلال الهميج	Kournekel.	
Hellâouyyn (el)...	الحلاويين	Koutour (el).....	الكتر
Hellet Cheryf Mahammed.	حلت شريف محمّد	Lahau (el)......	الحو
		Lony............	لونى
Hellet el-Chery Hassab Allah.	حلت الشرى حسب الله	Mahas (el).......	المحس
		Mahlah..........	مهلة

Mahsnâb (el).....	المحسناب	Ouâd Abzeynab....	ولد ابزيـنـب
Makasseyr (el)....	المكسير	Ouâd Behyhah....	ولد بحيحة
Mandel..........	مندل	Ouâd Ebfroue'.....	ولد ابفروع
Maqâblah (el)....	المقابله	Ouâd el-A'bâs.....	ولد العباس
Maqanqani.......	مقنقنِ	Ouâd el-A'sâl.....	ولد العسال
Marindjâl.........	مَرنجـال	Ouâd el-Bân......	ولد البان
Massalamyeh (el)..	المسلميه	Ouâd el-Faqyreh...	ولد الفقيرة
Matamma (el).....	المتمه	Ouâd el-Ga'lyyn...	ولد الجعليـين
Mayâs...........	مياس	Ouâd el-Medyneh..	ولد المدينه
Mek (el).........	الملك	Ouâd el-Megdoub..	ولد المجدوب
Melâhah (el).....	الملاحة	Ouâd Enqâouy....	ولد انقاوى
Mennâri..........	منارِ	Ouâd Ghlâm-Allah.	ولد غلام الله
Meter............	متر	Ouâd Hamatôt.....	ولد حمتوت
Mongol (el)......	المنغل	Ouâd Haryz......	ولد حريز
Moueyd (el)......	المويد	Ouâd Hassoub.....	ولد حسوب
Moug.		Ouâd Kâbousseh...	ولد كابوسـه
Moumen *ou* Moumi.	مومن	Ouâd Mây........	ولد ماى
Mouna...........	مونَ	Ouâd Modeny.....	ولد مدنى
Notté...........	نـــط	Ouâd Qâdym......	ولد قديم
Okoudah.........	اكدة	Ouâd Qâti........	ولد قاتِ
Om Dekour.......	ام دكور	Ouâd Taktouk.....	ولد تكتوك
Om Deqersy......	ام دقرسى	Ouedou..........	ودُ
Om Dourmân......	ام درمان	Ouerka..........	وركا
Omkhotour.......	امختور	Oum Bârdi.......	ام باردِ
Om Na'âm........	ام نعام	Oumdârqounâ.....	امدارقنا
Omoqad.........	امقد	Oum Gasab.......	ام جسب
Om Sont.........	ام صنط	Oum Louâ........	ام لوا
Ouâd Abnoureh...	ولد ابنوره	Oumroykeybah....	امرويكيبـة

Qaneb	قنب	Sennâr	سنار
Qaneys	قنيص	Senneyt (el)	الصنيت
Qenâouy	قناوى	Serreygo	سريج
Qeladyn (el)	القلدين	Seyrrou	سيرو
Qeré (el)	القَرَ	Solymen	سليمن
Qerebyn (el)	القربين	Takalah (el)	التكله
Qereyreysseh	قريريصه	Takâryr (el)	التكارير
Qesseyreh (el)	القصيره	Takeyneh (el)	التكينه
Qondâl	قندال	Ṭaybah	طيبه
Qreyqreyb (el)	القريقريب	Talanqô	تلنقوا
Ramâch (el)	الرماش	Talay' (el)	الطليع
Raouâchidah (el)	الرواشده	Taoula *ou* Toulau.	
* Râs el-Gortoum	راس الجرتوم	Tarâbi (el)	التراب
Româb (el)	الرماب	Té (el)	التِ
Ronqah	رونقة	Tebneh (el)	التبنه
Rosâs	رصاص	Tobât (el)	الطبات
Sâba' Doleyb	سابع دليب	Toukoul	تكل
Sâli (el)	السالِ	Zenâfyl (el)	الزنافيل
Santobâl	سنتبال	Zoumourka	زُمُرك

DÂR EL-BOUROUM, *ou* GEBEL FOUNGI.

(Ce royaume comprend les cantons suivans, qui sont, pour la plupart, des montagnes portant quelques villages.)

Dâr Silaq. Dâr Maqagah. Dâr at-Toumbâk. Dâr Gomgoum.
Dâr Oulou. Dâr Mayak. Dâr Leou. Dâr Midmith.
Dâr Ouadaqah.

Dans ces cantons sont les villages suivans :

Abouzi	ابوزِ	Abyhoutaf.	
Abqonas	ابقونس	Açan.	
Abqroud	ابقرود	Ad-Dâli	الدال

Ag-Guemmâm.....	الجمام	Khor Ga'l........	خور جعل
Ahmar (al)......	الاحمار	Khounah.	
Andau..........	اند	Kirin............	كرن
Aqouldy.........	اقلدى	Koukly..........	ككلى
Asan............	اسن	Kyzâ............	كيزا
Assafarâh.........	الصفاره	Laklak (el)......	اللَكلك
As-Sama'h........	السمعة	Lyouah.........	ليوه
At-Tarak.........	الطرق	Mafoû..........	مفوا
Attouboun........	التبون	Maqagah.........	مقجة
Baldeny.		Mareyd..........	مريض
Bany Chako.......	بنى شكو	Mayak...........	ميك
Barindou.		Mazmoum (el).....	المزموم
Bouk............	بك	Meder...........	مدر
Bout...........	بوط	Meytân..........	الميتان
Beytak..........	بَيْتَك	Mouqoum........	مقم
Chilkit..........	شلكت	Om-Deqeynah.....	امدقينه
Chyrâ...........	شيرا	Ouâd Abr-Oucyryou	واد ابرويريو
Doyah..........	دويه	Ouâdaqah........	وادقه
Enqelby.........	انقلبى	Oualinqah........	ولنقه
Founnah.........	فُنَّة	Oucyrkat.........	ويركت
Gaudah.........	جَوده	Ouloû...........	اولوا
Gebel el-A'faryt....	جبل العفريت	Oumât Manâkher..	امات مناخر
Gereyouah........	جريوه	Ouss...........	اُوْس
Hammar (el).....	الحمر	Qarâouid (el).....	القراوِد
Hellet Azrâf.		Qoulé...........	قِلى
Hellet Djoudah.		Roreh...........	روره
Hellet Mouçâ......	حلة موسى	Rynqo..........	رينُق
Hellet Tounâ......	حلة تنا	Saraf (as).	

Sidak.	سدك	Toumbâk (at). . . .	التمباك
Silaq (al).	السلق	Tyrak.	تيرك
Tarqah.	تَرْقَة	Yakan.	يكن
Teyffé.	تيفا		

DÂR EL-BERTÂT, *ou* GEBEL O'OUYN *, *et* DÂR FÂZOQL **.

Abfyfyh.	أَبْفِيفِيَّة	Atanzi.	
Abgaloleh.	أَبْجَلُولَه	At-Tanour (hellet).	حلة التنور
Abgar (gebel).		Atsenzy.	اثنزى
Abou-l-Douqou. . . .	ابو الدُقوا	Az-Zerâyeh.	الزرايه
Abqanqarô.	أَبْقَنْقَرُوا	Bachouri.	بشورِى
Abqoulgui.	ابقلج	Baguis (gebel).	
Adassi:		Balaguedoû.	بل جضوا
Afoutâmou.	أَفُتَامُوا	Balaguyzâ.	بل جيزا
Afouty.	افوتى	Balâkoulaq.	بلا كلق
Aginoqâ.	اجنقا	Balameyqo.	بل ميق
Allabeyt (gebel).		Balamyly.	بل ميلى
Amoudoun.	أَمُدُن	Balâouti.	بلَاوُتِ
Andoû.	أَنُدُ	Balaqâzâ.	بل قازاو
Anqouba.	أَنْقُب	Balaqazaouah.	
Anqouly.	أَنقُلِي	Balatâfah.	بل تافه
Aqâdy (el).		Balayoû.	بليوا
Aqarô.	اقروا	Balbaqo.	بَلبَقُ
Aqloq.	اقلوق	Balidny.	بلدنى
Aqonqour.		Balkrounbé.	بلقرنبى
Assellaq.	السلق	Balmarou.	بل مَرُ

* On écrit aussi *A'ouyn*.

** La vue de la carte fera reconnoître la plus grande partie des villages de cette dernière province, qui, dans cette liste, n'ont pas été séparés de ceux du Bertât, vu qu'une petite partie de ceux de l'intérieur, que l'on n'a pas pu désigner, appartiennent encore au Fâzoql. Les mots qui commencent par la syllabe *fa*, appartiennent également au pays de Bertât et à celui de Fâzoql sur les deux rives du fleuve.

Balmouqo.	بل مُقّ	Fabinguys.	فابِنجيس
Balmyly.	بل ميلى	Fâbour (gebel).	
Bannout.	بَـنّوط	Fachâr (el).	الفشار
Belbaleh.	بلبله	Fâcharado.	فاشَرَدُ
Beleyned.	بليند	Fadâssy.	فداسى
Belfoudah.		Fâdau.	
Bellachâmeh.	بلّ شامه	Fâdonqa.	فادُنْق
Bellafoudy.	بلّ فودى	Fâdoqah.	فَادُقَه
Belmaqokhah.	بل مقوخه	Fâdoqah el-Kebyr. .	فَادُقَه الـكبير
Beny Chinqol.	بنى شنقول	Fadnyeh.	
Benychoko (gebel).		Fâdouah.	
Bonak (gebel).		Fâgazolo.	
Boumoû.	بوموا	Fâkao.	فاكَوْ
Bouqoulty.	بـُقُـلتِى	Fâkharo.	فَخَـرُ
Bourgou.		Fâkoumkom (gebel).	فاكمكم
Byby.	بـيبى	Fâkouchy.	فاكوشى
Dabhabreneq.		Falbindaq.	فَلبِنْدَق
Dadaô.	دَدَوْ	Fâlogoun (gebel).	
Deqochah.	دقوشه	Fâlouqout.	فالُـقُن
Diys.	ديـيس	Fâm.	فـام
Djanak (gebel).		Fâmakah.	فامكة
Doul Ma'aden el-Dahab.	دول مـعـدن الدهب	Famydaroû (el). . .	الفَـيدَرُوا
		Fâna Bâdé.	فان بادى
Doul.	دول	Fân Bâdy.	فان بادى
Fâbaô.	فابَاوْ	Fâna Bersy.	فان برسى
Fâbazné.	فابزنى	Fâna Daiga.	فان دَيجَ
Fâbeyqo (el-Messel)	فابـيق المسله	Fâna Dounqa.	فان دُنقَ
Fâbeyqo (Kachinkaro). .	فابـيق كشـنكرو	Fâna el-Mek.	فان المـك

Fâna Gassanne.		Guincho (gebel).	
Fâna Guimandou...	فان جِمَـنْدُ	Hellet A'guyb......	حلة عجـيب
Fâna Guinka......	فان جنـك	Houffourt al-Dahab.	حفرت الدهب
Fâna Ouârâ.......	فان وارا	Ianak (gebel).	
Fâna Sannah.		Ichekil.........	اشكل
Fâna Souman.....	فان سُمَـن	Kâb (el)........	الكاب
Fân Auigy.......	فان اُوجِى	Kachinkaro......	كشنـكرو
Fâna Zourka......	فان زُرقَ	Kanbal..........	كنبل
Fânqasou........	فانقسُ	Khacham Souqoud.	ختم سقد
Fânsonnâ........	فانسّتا	Khoumacho......	خمـش
Fânzouqour.......	فانـزُقُر	Khounch b-el-Houy.	خونش بالهوى
Faqyr Mahaguer.		Khounch el-Cherqyeh..	خونش الشرقيه
Fâra Neybeh.		* Khor Baba.	
Fârog...........	فاروج	* Khor Dys.......	خور ديس
Fâro Osso.		* Khor el-Dahab...	خور الدهب
Farougi.		* Khor Namleh.	
Fâsadour........	فاسَدُر	Khouryou.	
Fâsoudour........	فاسُدُر	Kichen..........	كشن
Fassazourga.		Kichinkir.........	كشنكر
Fâtaqro.........	فاتَـقرُ	Kichir..........	كشر
Fattyh.		Kilgou.	
Fâzanqaro........	فازنقرُ	Kokero..........	ككر
Fâzoql *ou* Fâzoqleh.	فازُقل او فازُقله	Korâ' el-E'rdeybeh..	كراع العرديبه
* Gargadah (gebel).		Kouchar.	
Gassi.		Kourmonk........	كرمك
Gomgoum........	جمجم	Loqeyn..........	لُوقِين
Gimbalah.........	جنبلة	Loqo...........	لوقُ
Guinby..........	جنبى	Mafis (gebel).	

Maganit (gebel).		Rabeyty..........	ربـبيتى
Malaoueyât (el)...	المـلويات	Raqreyq.........	رَقرَيْـق
Maqagah.........	مقجه	Ras Bagueyt......	راس بجيت
Marah.		Reyndo..........	رِينْدُ
Matbar.		Rodokat (el)......	الردوكات
Medbilâlou.......	مدبلالوا	Rosseyres (er)....	الرُصِيْرَصْ
Megmig.........	مجمج	Sen.............	سن
Meyka...........	ميك	Seyr ad-Dahab.....	سير الذهـب
Mour............	مور	Singué, Senguy...	سنجـى
Nazylah.........	نزيله	Sodé............	سودى
Ob (gebel).......	أوب	Sorkom..........	سركم
Oume'tbys........	امعتبيس	Soudé (gebel).	
Ouby............	أوبى	Soury.	
Ouyrket.........	ويركت	Sya.............	صِيَى
Qâmeh (el)......	القامه	Tâby (gebel).....	تابِ
Qanbo...........	قَنْبُ	Tachinqal........	تشنقل
Qanqaf..........	قنقف	* Toumat.	
Qassân (gebel)....	قسان	Tourmoga.	
Qebeych.........	قبيش	Tournâssy........	تورناسى
Qer (el).		Vigo (gebel).	
Qonfah..........	قونفه	Yakan...........	يكن
Qounchour.......	قنشر	Yara.	
Qroungâllo.......	قـرنجالُ	Zeqryq.	

VILLAGES ET HAMEAUX QUE L'ON DIT ÊTRE SUR LA RIVE DROITE DE L'ATBARAH.

Aba'dâr.........	ابعدار	Abou el-Kheyl.....	ابو الخيل
Abou Amira......	ابو امر	Adarhamah.......	ادرحمـه

Bâssebâyt (el)….	الباسبايت	Mâmani (el)……	المـامي
Dâmr el-Nefydâb…	دامر النفيداب	Oum Handal……	ام حنضل
Daqag (el)…….	الدقج	Oum Qordân …..	ام قردان
Helqy (el)…….	الحلق	Oumrous………	امروس
Houdi (el)…….	الهودِ	Qâlâl…………	قالال
Kelâlâb (el)……	الـكلالاب	Qoz Regab …….	قوز رجب
Kheleyleh (el)….	الخليله	Souâouâneh (el)..	الصواوانه
Lerteremât (el)…	اللرترمات		

VILLAGES ET HAMEAUX QUE L'ON DIT ÊTRE SUR LE DENDER, EN COMMENÇANT PAR SON AFFLUENT DANS LE FLEUVE BLEU.

Rive de l'ouest.			
		Samâheh Khamyseh.	سماحه خميسه
Hageyr Qoufeh….	حجير قوفه	Samâheh Ouâdrahmeh.	سماحه ولدرحمه
El-A'ouâyeh……	العواية		
Ouâd Ebourkah …	ولد ابورقه	Oumsabâh……..	امصباح
A'gyb ……….	عجـيب	Oum Ba'r……..	ام بعر
Taybah ……….	طيبه	Dâr el-Cheryf…..	دار الشريف
Ouâd-Dâoud…..	ولد داوود	Beydah ……….	بيضه
Ad-Dabkara ……	الدبكر	Dourâbah ……..	درابه
Al-Koumour……	الـكمر	A'âbid………..	عابد
Abdouqlah …….	ابضقله	Oumcharâd…….	امشراد
Khemeyl Allah….	خمـيل الله	El-Khalafyeh …..	الخلفيـه
El-Lebsah…….	اللبسه	Itayn…………	إتين
Yémon………..	يمـون	El-Hanyo……..	الحنيو
Kaoli………….	كُولِ	El-Chaqyqah…..	الشقيقـة
Abdan………..	ابضو	*Rive de l'est.*	
Bâqrâs………..	باقراس	Belous (au nord)..	بلوس
Ouâd Doudah….	ولد دُودَه	Bity………….	بتى

Guerf er-Râkoubeh.	جرف الراكوبة	Simon.	سمون
Semsem.	سَمْسَمْ	Toqonzigây.	تقنزجاى
Gezyrat Fâtmeh.	جزيره فاطمه	Qyayq.	قيَيق
Gâgeyreh.	جاجيره	El-Cheryq.	الشريق
Ouâd el-Khaleyfeh.	ولد الخليفه	Ouâd el-Gouq.	ولد الجوق
El-A'kâsi.	العكاس	Abrour.	ابرور
Amchadarât.	امشدرات	El-Chaqeyqah.	الشقيقة
Dicheyn (1).	دشين	Hab el-A'rous.	حب العرس
Abrau (2).	ابراو	Omtefeyhah.	امطفيحه
Abrakheys.	ابرخيس	Omzebdeh (3).	امزبده

ROUTE DE SENNÂR AU DENDER.

Aouâd el-Abbâs.	ولد العباس	Kalb el-Heych.	كلب الهيش
Kourbâg.	كرباج	Ouâd ez-Zeyn.	ولد الزين
Ouâd Abakour.	ولد ابكر	Ouâd Dâoud (4).	ولد داوود

ROUTE DE SENNÂR À SAOUÂKIN.

Abou Harâz.	ابو حراز	Et-Takah.	التكه
Reyreh.	ريره	Saouâkin.	سواكن
El-Qou Zorgab (5).	القو زرجب		

TORRENS QUI VIENNENT GROSSIR LE FLEUVE BLEU À LA HAUTEUR DU FÂZOQL.

Afah.	افه	Serqoli.	سرقول
Khachem Chouqoud	ختم شُقُد	Toumat.	تمت
Khor el-Ramleh.	خور الرمله	Yabous.	يابوس
Qeys.	قيس		

(1) A l'est, en face d'A'gyb. — (2) En face d'Ouâd Doudah. — (3) A un jour et demi d'Abrau. — (4) Sur le Dender. — (5) Sur l'Atbarah.

TORRENS QUI VIENNENT GROSSIR LE FLEUVE BLANC À L'OUEST (HAUTEUR DU FÂZOQL) ET AU NORD.

Abemhâr.	الجمار	Khor el-Sa'af.	خور السعف
Absa'yd.	ابسعيد	Khor el-Sader. . . .	خور السدر
Ahmar (el)	الاحمر	Khor el-Sount. . . .	خور الصنط
A'ouây (el)	العواى	Khor Noïl.	خور نول
Bourka (el).	البركه	Maqansâ.	مقنسا
Khor Arbagi.	خور اربج	Ouâd Aondy.	ولد اودى
Khor el-Daleyb. . . .	خور الدليب	Oufoud	افد
Khor el-Kitir	خور الكتر	Oum Melahi.	ام ملح
Khor el-Haggar . . .	خور الحجر	Rârinqo.	رارنق
Khor el-Qereyd . . .	خور القريض	Sâly.	سالى
Khor el-Ramleh. . .	خور الرمله		

NOMS DE DIVERSES TRIBUS ARABES.

Abrof	ابروف	Hessenât (el)	الحسنات
A'qalyyn (el)	العقليين	Kaouâhleh (el). . .	الكواهلة
Beny Gerâr.	بنى جرار	Kenâneh.	كنانة
Bichâryyn (el) . . .	البيشاريين	Kabâbych (el). . . .	الكبابيش
Choukryeh (el). . . .	الشقريه	Lahouyyn (el). . . .	اللحويين
Dabâyneh (el). . . .	الضباينه	Moqârbeh (el). . . .	المقاربه
Djamelyeh, Djedmedyeh (el).	الجملية	Mâgdyeh (el)	الماجديه
		Mohammedyeh (el).	المحمّديه
Fy el-Cherq (el). .	الفى الشرق	Qenâneh.	قنانه
Hallenqah (el). . . .	الحلنقه	Qeryât (el).	القريات
Hassânyeh (el) . .	الحسانيه	Roufâ'h el-Cherq . .	رفاعة الشرق

III.

INSCRIPTIONS GRECQUES

DE LA BASSE NUBIE, DE L'ÉGYPTE

ET DE L'OASIS DE THÈBES;

RESTITUÉES ET TRADUITES PAR M. LETRONNE,
Membre de l'Institut (Académie royale des inscriptions et belles-lettres), &c.

Observations préliminaires.

A mon retour à Paris, M. Letronne voulut bien examiner les diverses inscriptions que, dans le cours de mon voyage, j'avais copiées sur les pyramides d'Assour et les monumens d'el-Meçaourât; sauf un fragment d'inscription latine qui sera rapporté ci-après, elles se bornent pour la plupart à quelques noms chrétiens. Sur les pyramides que j'ai citées, on trouve deux fois les noms de *Gabriel,* ceux de *Michaël,* accompagné de la date du 14 de méchir, *Jésus-Christ, Israël,* plusieurs noms d'évêques, un autre du nom de *Michel,* &c.

Deux petites inscriptions placées à droite, près des sanctuaires, sur les pyramides (fig. *S* et *T*) du plan topographique, pl. XXXV

(*voy.* pl. V, fin de ce volume), et deux autres trouvées dans le sanctuaire de la sixième pyramide à Barkal*, sont en caractères éthiopiens.

Malgré les recherches les plus attentives, ce sont les seules inscriptions que j'aie pu découvrir sur les monumens de la haute Nubie. La plupart de ceux de la basse Nubie, au contraire, offrent des inscriptions grecques que j'ai en partie copiées. Mais l'ouvrage de M. Gau les ayant déjà fait connaître, j'ai cru inutile de les reproduire ici; je me contenterai d'en donner deux des plus curieuses, dont mes copies contiennent, suivant M. Letronne, des variantes essentielles, qui lui ont servi à donner des restitutions complètes ** de ces pièces. L'une est un édit du stratége d'Ombos relatif à la ville de Talmis : l'autre, gravée par l'ordre du roi nubien Silco, a été trouvée comme la première à Qalabcheh, ancienne Talmis.

Je donne ensuite la requête présentée au roi Ptolémée par les prêtres de l'île de Philæ, et dont je pris une copie en 1816. L'inscription du nilomètre d'Éléphantine que je publie de

* Figure *F* du plan topographique pl. XLIX; l'emplacement qu'elles occupent pl. LV, figures 3 et 4; les inscriptions pl. VI de ce volume.

** *Journal des Savans*, février 1825.

nouveau en fait connaître la date, qui manquait dans la copie publiée.

Enfin, les deux décrets romains que j'avais découverts dans l'Oasis de Thèbes, et qui renferment beaucoup de faits nouveaux et curieux, relatifs à l'administration de l'Égypte, méritent que je les donne ici d'après la restitution et avec la traduction qui en a été faite par M. Letronne*. Plusieurs de ces inscriptions sont suivies de quelques notes de ce savant.

Fragment d'inscription trouvé sur le mur d'une rampe dans la partie postérieure du monument central à el-Meçaourât.

. . . .

VICINA. [POST**.] MVLTOS. AN
NOS. FELICITER. VENIT
EX. VRBE***. MENSE. ATHYR
DIE. XV. ANNI . . . .

* M. Pacho ayant, depuis mon voyage et celui de M. Hyde, rapporté ces dernières inscriptions, M. Letronne a eu recours aux copies de ce voyageur pour faire quelques changemens à la première restitution qu'il en avait donnée d'après les miennes et celles de M. Hyde; mais M. Jomard, éditeur de mon Voyage à l'Oasis de Thèbes, s'étant borné à les reproduire textuellement, j'ai jugé convenable de les réimprimer ici avec leur traduction.

** Ou PER. — *L.*

*** Probablement *Alexandrie,* appelée souvent *urbs* ou πόλις, la ville par excellence. — *L.*

INSCRIPTION gravée dans le temple de Qalabcheh.

ÉDIT DU STRATÉGE D'OMBOS.

Αὐρήλιος Βησαρίων ὁ καὶ Ἀμμώνιος στρατηγὸς Ὄμβου,

Ἐλεφαντουκράτους Μύρωνος διαδεχομένου τὴν ἀρχιερωσύνην, δι' ὧν μοι ἔγραψε, κελεύσαντος πάντας τοὺς χοίρους ἐξελαθῆναι ἀπὸ ἱερουκώμης Τάλμεως,

Τῆς ΙΒ χοϊὰκ, παραγγέλλεται πᾶσι τοῖς κεκτημένοις χοίρους, τούτους ἐξελάσαι ἐντὸς πέντε καὶ δέκα ἡμερῶν ἀπὸ τῆς προκειμένης κώμης, πρὸ ὀφθαλμῶν ἔχουσι τὰ περὶ τούτου κελευσθέντα πρὸς τὸ δύνασθαι τὰ περὶ τὰ ἱερὰ θρήσκεια κατὰ τὰ νενομισμένα γίνεσθαι.

[Ἔτους Γ.] τῶν κυρίων ἡμῶν [Φιλίππων] σεβαστῶν.

TRADUCTION.

« Aurélius Bésarion, dit Ammonius, stratége d'Ombos, [fait savoir ce qui suit :]

« Éléphantoucrates, fils de Myron, qui occupe l'archiprêtrise, m'ayant représenté, par lettre, que tous les porcs devaient être exclus de la bourgade sacrée de Talmis;

» Ce XII de choïac, il est enjoint à tous possesseurs de porcs de les faire sortir de la susdite bourgade d'ici à quinze jours, ayant devant les yeux ce qui a été ordonné à ce sujet pour que les cérémonies religieuses puissent être célébrées selon le rit établi.

» L'an III de nos seigneurs Philippes, Augustes. »

Cet édit a donc été promulgué le 12 choïak de l'an III du règne des Philippes; ce qui répond au 11 décembre de l'an 248 après J.-C.

INSCRIPTION du roi chrétien Silco de Nubie.

Ἐγὼ Σιλκὼ βασιλίσκος Νουβάδων καὶ ὅλων τῶν
Αἰθιόπων, ἦλθον εἰς Τάλμιν καὶ Τάφιν ἅπαξ δύο· ἐπο
λέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων, καὶ ὁ Θεὸς ἔδωκέν μοι τὸ
νίκημα μετὰ τῶν τρίων ἅπαξ· ἐνίκησα πάλιν καὶ ἐκρά
τησα τὰς πόλεις αὐτῶν· ἐκαθέσθην μετὰ τῶν
ὄχλων μου τὸ μὲν πρῶτον, ἅπαξ· ἐνίκησα αὐτῶν
καὶ αὐτοὶ ἠξίωσάν με· ἐποίησα εἰρήνην μετ' αὐτῶν,
καὶ ὤμοσάν μοι τὰ εἴδωλα αὐτῶν, καὶ ἐπίστευσα τὸν
ὅρκον αὐτῶν ὡς καλοί εἰσιν ἄνθρωποι· ἀναχωρήθην
εἰς τὰ ἄνω μέρη μου. Ὅτε ἐγεγονέμην βασιλίσκος,
οὐκὶ ἀπῆλθον ὅλως ἐσοπίσω τῶν ἄλλων βασιλέων,
ἀλλ' ἀκμὴν ἔμπροσθεν αὐτῶν·
οἱ γὰρ φιλονεικοῦσιν μετ' ἐμοῦ, οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεζόμε
νοι εἰς χώραν αὐτῶν, εἰ μὴ κατηξίωσάν με καὶ παρακαλοῦσιν·
ἐγὼ γὰρ εἰς κάτω μέρη λέων εἰμὶ, καὶ εἰς ἄνω μέρη αἶξ εἰμι.

Ἐπολέμησα μετὰ τῶν Βλεμύων ἀπὸ Πρίμεως ἕως Τέλμεως

TRADUCTION.

« Moi Silco, roi puissant des Nobades et de tous les Éthiopiens, je suis venu deux fois jusqu'à Talmis et à Taphis; j'ai combattu contre les Blémyes, et Dieu m'a donné la victoire une fois avec trois autres. J'ai vaincu de nouveau [les Blémyes], et je me suis rendu maître de leurs villes; je m'y suis complètement établi la première fois avec mes troupes.

» Je les ai vaincus et ils m'ont imploré; j'ai fait la paix avec eux, et ils m'ont juré par leurs idoles qu'ils sont gens honnêtes, et j'ai cru a leur serment *. Je m'en suis retourné dans la partie supérieure de mes états. Depuis que j'ai été proclamé (ou que je suis) roi puissant, non-seulement je ne vais point à la suite des autres rois, mais encore je marche devant eux; et ceux qui veulent lutter avec moi, je ne leur permets pas de rester tranquilles chez eux, à moins qu'ils ne me demandent pardon; car je suis un lion pour les pays de plaine, et une chèvre pour les pays de montagne.

» J'ai fait la guerre une seconde fois contre les Blémyes, depuis Primis jusqu'à Talmis;

* Ou bien, « ils m'ont juré par leurs idoles [d'observer la paix], » et j'ai cru à leur serment, parce qu'ils sont gens honnêtes. » — *L.*

ἔπ ἅπαξ. Καὶ οἱ ἄλλοι, Νουβάδων ἀνωτέρω, ἐπόρθησα τὰς χώρας αὐτῶν, ἐπειδὴ ἐφιλονεικήσουσιν μετ' ἐμοῦ.

Οἱ δεσπόται τῶν ἄλλων ἐθνῶν οἳ φιλονεικοῦσιν μετ' ἐμοῦ οὐκ ἀφῶ αὐτοὺς καθεσθῆναι εἰς τὴν σκιαν, εἰ μὴ ὑποκλίνου[σίν μοι], καὶ οὐκ ἔπωκαν νηρὸν ἔσω εἰς τὴν οἰκίαν αὐτῶν· οἱ γὰρ ἀπηκοοί μου ἁρπάζω τῶν γυναικῶν καὶ τὰ παιδία αὐτῶν....

---

j'ai ravagé les terres des peuples qui habitent au-dessus des Nubiens, parce qu'ils m'ont cherché querelle.

» Quant aux chefs des autres nations qui entrent en guerre avec moi, je ne leur permets pas de se reposer à l'ombre, et ils ne peuvent se désaltérer dans l'intérieur de leurs maisons, à moins qu'ils ne se soumettent à moi; car ceux qui se révoltent contre moi, j'enlève leurs femmes et leurs enfans, et.... * »

Il résulte de l'examen historique que j'ai fait de cette inscription (*Journal des Savans,* juillet 1825), que le christianisme s'est établi chez les Nubiens [a] au temps de Justinien. L'inscription de Silco ne peut donc être antérieure au milieu du VI.e siècle de notre ère. D'une part, il est difficile de la croire postérieure à la première invasion des Arabes en Nubie, qui est de l'an 20 ou 21 de l'hégire [641 à 642 de notre ère]. Ainsi, je ne pense pas qu'on s'éloigne beaucoup de la vérité, si l'on en place l'époque vers la fin du VI.e siècle. Les Blémyes ne tardèrent sans doute pas à embrasser la religion chrétienne : peut-être même leur conversion fut-elle la suite des deux expéditions de Silco; c'est alors que plusieurs des temples païens de la Nubie inférieure furent convertis en églises chrétiennes. Cette seule observation que le roi Nubien Silco était un chrétien, donne à l'inscription de Talmis beaucoup plus d'importance qu'elle ne paraissait en avoir. Ce n'est plus seulement le récit des insignifiantes victoires d'un roi obscur; c'est désormais un document précieux qui peut servir à expliquer et à lier un grand nombre de faits qu'on ne comprenait pas bien, ou qu'on n'avait pas réussi à coordonner entre eux. — *L.*

[a] Au-dessus de l'ancienne Primis (Ibrim). La basse Nubie au-dessous de ce lieu était habitée par les Blémyes, peuple encore païen à cette époque.

Requête présentée au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur, et à la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes, par les prêtres d'Isis, adorée à l'Abaton et à Philæ; gravée sur le socle d'un obélisque en granit placé devant le grand pylône du temple d'Isis à Philæ.

Βασιλεῖ Πτολεμαίῳ ϗ βασιλίσσῃ Κλεοπάτρᾳ

τῇ ἀδελφῇ ϗ βασιλίσσῃ Κλεοπάτρᾳ τῇ γυναι

κὶ, θεοῖς Εὐεργέταις, χαίρειν· οἱ ἱερεῖς τῆς ἐν τῷ Ἀβά

τῳ ϗ ἐν Φίλαις Ἴσιδος, θεᾶς μεγίστης, ἐπεὶ οἱ παρεπι

δημοῦντες εἰς τὰς Φίλας στρατηγοὶ, καὶ ἐπιστάται,

καὶ θηβάρχαι, καὶ βασιλικοὶ γραμματεῖς, καὶ ἐπιστάται φυ

λακιτῶν, ϗ οἱ ἄλλοι πραγματικοὶ πάντες, καὶ αἱ ἀ

κολουθοῦσαι δυνάμεις, καὶ ἡ λοιπὴ ὑπηρεσία, ἀναγκά

ζουσι ἡμᾶς παρουσίας αὐτοῖς ποιεῖσθαι οὐχ ἑκόντας·

καὶ ἐκ τοῦ τοιούτου συμβαίνει ἐλαττοῦσθαι τὸ ἱερὸν, καὶ

κινδυνεύειν ἡμᾶς τοῦ μὴ ἔχειν τὰ νομιζόμενα πρὸς τὰς

γινομένας ὑπέρ τε ὑμῶν καὶ τῶν τέκνων θυσίας

καὶ σπονδάς· δεόμεθ' ὑμῶν, θεῶν μεγίστων, ἐὰν

φαίνηται, συντάξαι Νουμηνίῳ, τῷ συγγενεῖ κα[ὶ ἐπιστο]

λογράφῳ, γράψαι Λόχῳ, τῷ συγγενεῖ ϗ στρατηγῷ τῆς

TRADUCTION.

» Au roi Ptolémée, à la reine Cléopâtre sa sœur, à la reine Cléopâtre sa femme, dieux Évergètes, salut :

» Nous, les prêtres d'Isis, adorée à l'Abaton et à Philæ, déesse très-grande :

» Considérant que les stratéges, les épistates, les thébarques, les greffiers royaux, les épistates des corps chargés de garder le pays, tous les officiers publics qui viennent à Philæ, les troupes qui les accompagnent et le reste de leur suite, nous contraignent de leur fournir de l'argent ; et qu'il résulte de tels abus que le temple est appauvri, et que nous courons le risque de n'avoir plus de quoi suffire aux dépenses, réglées par la loi, des sacrifices et libations qui se font pour la conservation de vous et de vos enfans ;

» Nous vous supplions, dieux très-grands, de charger, s'il vous plaît, Numénius, votre parent et épistolographe, d'écrire à Lochus, votre

Θηβαΐδος, μὴ παρενοχλεῖν ἡμᾶς πρὸς ταῦτα, μηδ' ἄλ λῳ μηδὲν ἐπιτρέπειν τὸ αὐτὸ ποιεῖν, καὶ ἡμῖν διδόναι τοὺς καθήκοντας περὶ τούτων χρηματισμοὺς, ἐν οἷς ἐπιχωρῆσαι ἡμῖν ἀναθεῖναι στήλην, ἐν ᾗ ἀναγράψομεν τὴν γεγονυῖαν ἡμῖν ὑφ' ὑμῶν περὶ τούτων φιλανθρωπίαν, ἵνα ἡ ὑμετέρα χάρις ἀείμνηστος ὑπάρχῃ παρ' αὐτῆς εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον. Τούτου δὲ γενομένου, ἐσόμεθα, καὶ ἐν τούτοις, καὶ τὸ ἱερὸν τὸ τῆς Ἴσιδος, εὐεργετημένοι·

Εὐτυχεῖτε.

---

parent et stratége de la Thébaïde, de ne point exercer à notre égard de ces vexations, ni de permettre à nul autre de le faire ; de nous donner, à cet effet, les arrêtés et autorisations d'usage, dans lesquels nous vous prions de consigner la permission d'élever une *stélé*, où nous inscrirons la bienfaisance que vous aurez montrée à notre égard en cette occasion, afin que cette *stélé* conserve éternellement la mémoire de la grâce que vous nous aurez accordée.

» Cela étant fait, nous serons, nous et le temple, en ceci, comme nous le sommes en d'autres choses, vos très-obligés. Soyez heureux.

En expliquant, dans mes Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte, dans le plus grand détail cette inscription, j'ai dit qu'il est hors de doute que les prêtres de Philæ n'aient obtenu la justice qu'ils demandaient, et que ce décret royal, rendu en leur faveur, dut sans doute être gravé sur quelque partie de ce monument, où on le trouvera peut-être un jour. D'après une note d'un ouvrage récent de M. Salt, cette supposition a été réalisée; car, en nettoyant l'obélisque à Londres, on y a trouvé, peinte en rouge, cette réponse, faite au nom du roi Ptolémée et des deux reines Cléopâtre, et adressée au collége des prêtres, et en outre une copie de la lettre de ces princes, adressée, comme les prêtres l'avaient demandé dans leur requête, à Lochus, gouverneur de la Thébaïde.

L.

INSCRIPTION gravée sur le mur de l'escalier du Nilomètre, à Élephantine.

L. Γ. Λουκίου Σεπτιμίου Σεουήρου Εὐσεβοῦς Περτίνακος Σεβαστοῦ, τοῦ κυρίου, ἐπὶ Οὐλπίου Πριμιανοῦ τοῦ λαμπροτάτου ἡγεμόνος· πήχεις Κ̅Δ̅, παλαιστοὶ Δ̅, δάκτυλος εἷς.

TRADUCTION.

» L'an III de Lucius Septimius Sévérus, Pieux; Pertinax, Auguste, le Seigneur,

» Sous Ulpius Primianus, préfet très-illustre; vingt-quatre coudées quatre palmes un doigt.

Comme il est vraisemblable qu'on a attendu que le Nil fût rentré dans son lit pour graver cette inscription, elle a dû être tracée en décembre ou janvier; et comme la troisième année du règne de Septime-Sévère, comptée à la manière égyptienne, a commencé le 1.er thoth [29 août 194 depuis J.-C.], l'inscription est de la fin de 194 ou du commencement de 195.

J'ai cité cette inscription dans mes Recherches, p. 264, d'après la copie de M. Girard, à laquelle il manquait la date; mais diverses considérations, et sur-tout le rapprochement d'une inscription latine du colosse de Memnon, m'avaient conduit à renfermer cette date entre les années 194 et 200 de J.-C.; la date que fournit la copie de M. Cailliaud tombe en effet dans cet intervalle. — *L.*

DÉCRET du préfet Cnæus Virgilius Capiton, précédé de l'avertissement du stratége et de la lettre d'avis du préfet, datée du 7 messidor, an IX de Claude [1.er février, 49 ans avant J.-C.].

Ποσιδώνιος στρατηγὸς,

τῆς πεμφθείσης μοι ὑπὸ τοῦ κυρίου ἡγεμονος

ἐ[πι]στολῆς, σὺν τῷ ὑποτεταγμένῳ προστά

[γματ] τὰ αντίγραφα ὑμεῖν ὑποτέταχα, ἵν' εἰδό[τες μ-ηδὲν παρά]λογόν τε καὶ μηδὲν ὑπεναντίον τοῖς προσ-

[γεγραμμένοις πάθητε] L. ἐνάτου Τιβερίου Κλαυδίου Καίσαρος [Γερμα

νικοῦ Σεβαστοῦ αὐ]τοκράτορος, μεχεὶρ Ζ. [Γναῖος

Οὐεργίλιος Κα]πίτων Ποσειδωνίῳ, στρατηγῷ Ὀάσε[ως,

χαίρειν. Ἐκ]τῆς πόλεως [πρ]οέθηκα διάταγμα

ὃ καὶ ἔπεμ]ψά σ[οι. Βού]λομαι οὖν σε ἐν [βραχεῖ

χρόνῳ, ἔν]τε τῇ μητροπόλει τοῦ νομοῦ καὶ καθ' ἑ[κάστην

πόλιν, αὐτ]ὸ προθεῖναι σαφέσι καὶ εὐσήμοις [γράμμασιν, ἐγκε χαραγμένον], ἵνα γένηται τὰ ὑπ' ἐμοῦ [σταθέντα ἅπασιν φανερά.]

Γναῖος Οὐ[εργί]λιος Καπίτων λέγει·

Και πάλαι μὲν ἤκουόν τινας δαπάνας ἀδίκους καὶ παρα-λογη[θεί]

TRADUCTION.

Avertissement du Stratége.

« Moi, Posidonius, stratége, j'ai mis sous vos yeux les copies de la lettre que m'a envoyée le seigneur préfet [de l'Égypte], et du décret qui la suivait, afin qu'en ayant pris connaissance, vous ne puissiez éprouver rien d'illégal et de contraire à ce que je prescris.

Lettre du Préfet.

» La neuvième année de Tibère Claude César Germanique, Auguste, empereur; le 7 de méchir, Cnæus Virgilius Capiton à Posidonius, stratége de l'Oasis, salut. J'ai rendu, à Alexandrie, un décret que je t'envoie. Je veux que, sans délai, tu l'exposes en public, dans la métropole du nome, et dans chaque ville, gravé en caractères nets et bien lisibles, afin que tous connaissent ce que j'ai résolu.

Décret.

» Cnæus Virgilius Capiton dit :

» Depuis long-temps j'entendais dire que des dépenses sont illégalement exigées par certaines

σας ὑπὸ τῶν πλεονεκτικῶς καὶ ἀναιδῶς ταῖς ἐξουσίαις ἀπο

χρωμένων γίνεσθαι· καὶ νῦν δὲ ἐν τῇ τῶν Λιβύων μάλιστα

ἔγνων ὑποθέσει ὅτι ἀναλίσκεταί τινα, ἁρ π]αζόντων ἀδε

ῶς τῶν ἐπὶ ταῖς χρείαις, ὡς ὑποκείμενα εἰς δαπάνας

καὶ ξενίας αὐτῶν τὰ μήτε ὄντα, μήτε ὀφείλοντα εἶναι·

ὁμοίως δὲ καὶ ἀγγαρειῶν ὀνόματι. Διὸ κελεύω τοὺς

διοδεύοντας διὰ τῶν νομῶν, στρατι τας καὶ ἱππεῖς καὶ

στάτορας καὶ ἑκατοντάρχας καὶ χιλιάρχους καὶ τοὺς ἀν[θρώ]

πους ἅπαντας μηδὲν λαμβάνειν μηδὲ ἀγγαρεύειν εἰ μή

τινες ἐμὰ διπλώματα ἔχουσιν· καὶ τούτους δὲ στέγῃ μόνον δέ

χεσθαι τοὺς διερχομένους, ὑποκείμενόν τε μηδένα μηδὲν πράτ

τειν ἔξω τῶν ὑπὸ Μαξίμου σταθέντων. Ἐὰν δέ τις δῷ ἢ ὡς δε

δομένον λογίσηται καὶ εἰσπράξῃ, δημοσίᾳ τοῦτον τὸ δεκάπλουν

gens qui font un abus honteux de leur autorité; mais en ce moment, des dépositions formelles m'apprennent * que les gens revêtus d'un caractère public **, exerçant avec impunité leurs rapines, principalement dans la Libye, exigent des particuliers, comme frais d'entretien et de logement, des sommes qui ne sont pas dues et ne peuvent l'être : ils en font de même à titre de frais de transport.

» En conséquence, je défends à ceux qui traversent les nomes, soit fantassins ou cavaliers, soit appariteurs, centurions, tribuns ou tous autres, de rien prendre des particuliers, ni d'exiger d'eux les moyens de transport, à moins qu'ils ne soient munis d'autorisation de ma part; et je veux que ceux-là mêmes ne reçoivent que le logement durant leur marche, et qu'aucun habitant ne soit obligé de rien faire au-delà de ce qui a été fixé par Maximus.

» Mais si quelqu'un fait une fourniture [au-delà de ce qui est prescrit], ou bien porte en compte ou impose, comme ayant été faite,

* Ou bien, *j'apprends, sur-tout par les dépositions des Libyens, que &c.* — *L.*

** La suite me paraît nécessiter qu'on prenne l'expression *οἱ ἐπὶ ταῖς χρείαις*, dans un sens un peu général, pour toutes les personnes ayant caractère public. — *L.*

ἐγὼ ἐκπράξω οὗ αὐτὸς ἔπραξεν τὸν νομὸν, καὶ τῷ μηνύσαντι
τὸ τετραπλάσιον μέρος δώσω ἐκ τῆς τοῦ κατακριθέντος οὐσίας.

O[ἱ μὲν β]ασιλικοὶ γραμματεῖς καὶ κωμογραμματεῖς καὶ το-
πογραμ.

[ματ]εῖς κατὰ νομὸν πάντα ὅσα δαπανᾶται ἐκ τοῦ νομοῦ, εἴ τινα
ἐκ]πέπρακται παραλόγως, ἢ ἄλλο τι, ἀναγραφέσθωσαν, καὶ
ε[ἰ μὴ, X]

ἑξήκοντα ἐπιδότωσαν· οἱ δ' ἐπ[ὶ τῆ]ς Θηβαΐδος διὰ τετρα[μ]ή-
[ν]ο[υ] ἐφο[ράτωσαν τὰ]

λογιστήρια καὶ πρὸς Βασιλείδην τὸν Καίσαρος ἀπελεύθερον τὰ ἐκ
τοῦ λογιστηρίου καὶ τοὺς ἐκλογιστὰς πεμπέτωσαν. Ἐὰν δέ τι παρὰ
τὸ δί

καιον λελογευμένον ἢ πεπραγμένον ᾖ, τοῦτο διορθώσομαι.
Ὁμοίως [δὲ βού]λομαι δηλοῦσθαί μοι . . . *

* La suite du décret formait une autre colonne, dont il ne reste plus que le commencement des lignes. — *L.*

une fourniture [qui ne l'aurait pas été réellement], je l'obligerai de payer au trésor le décuple de la somme imposée ; et celui qui l'aura dénoncé en aura le quadruple, pris sur les biens du délinquant.

» Que les greffiers royaux, ceux des bourgades et des villages dans chaque nome, aient le soin de tenir registre exact de tout ce que les nomes paient à tort ou à raison, et de quelque manière que ce soit; sinon, qu'ils paient eux-mêmes soixante deniers en sus [de la somme qu'ils n'auront point enregistrée]. Que ceux de la Thébaïde visitent les bureaux de recette tous les quatre mois, et qu'ils renvoient par-devant Basilide, l'affranchi de César, et tout ce qui concerne leur bureau, et les receveurs eux-mêmes. Dans le cas où quelque somme aurait été portée en compte ou perçue injustement, je remédierai à cet abus. Je veux également qu'on me dénonce... »

Décret rendu par Tibérius Julius Alexandre, préfet de l'Égypte; daté du 1.er phaophi de l'an II du règne de l'empereur Galba [28 septembre de l'an 68 de notre ère], précédé de l'avertissement du stratége.

TEXTE RESTITUÉ.

Ἰούλιος Δημήτριος, στρατηγὸς Ὀάσεως Θηβαΐδος, τοῦ πεμφθέντος μοι διατάγματος ὑπὸ τοῦ κυρίου ἡγεμόνος

Τιβερίου Ἰουλίου Ἀλεξάνδρου τὸ ἀντίγραφον ὑμεῖν ὑπέταξα, ἵν' εἰδότες ἀπολαύητε τῶν εὐεργεσιῶν. L. B̄. Λουκίου Σεβαστοῦ Σουλπικίου Γάλβα

αὐτοκράτορος, φαωφὶ Ā, Ἰουλίᾳ Σεβαστῇ, Τιβέριος Ἰούλιος Ἀλέξανδρος λέγει· πᾶσαν πρόνοιαν ποιούμενος τοῦ διαμένειν τῇ προσήκοντι κα.

TRADUCTION.

Avertissement du Stratége.

« Moi, Julius Démétrius, stratége de l'oasis de Thébaïde, j'ai mis sous vos yeux la copie du décret que m'a envoyé le seigneur préfet Tibérius Julius Alexandre, afin qu'en ayant pris connaissance, vous jouissiez des dispositions bienfaisantes qu'il contient.

Décret.

» La seconde année* de Lucius Livius Auguste Sulpicius Galba, empereur, le 1.er de phaophi, *Julie Auguste***, Tibérius Julius Alexandre dit :

» Comme je mets tous mes soins à ce que la

* Galba est monté sur le trône le 9 juin de l'an 68 de notre ère; il ne régnait donc que depuis *trois mois et demi* environ lorsque ce décret a été rendu. Cependant la date exprime la *deuxième année* de son règne; parce que, selon l'usage égyptien, l'intervalle de deux mois vingt jours écoulés entre le 9 juin et le 29 août, ou 1.er thoth, qui commençait l'année alexandrine, fut compté comme la première année du règne de Galba. C'est ce que j'ai déjà expliqué dans le *Journal des Savans* (mai 1821) et dans mes *Recherches* (pag. 167). — *L.*

** *Jour éponyme* de Livie, femme d'Auguste. — *L.*

ταστήματι τὴν πόλιν ἀπολαύουσαν τῶν εὐεργεσιῶν, ἃς ἔχει παρὰ τῶν Σεβαστῶν, καὶ τοῦ τὴν Αἴγυπτον, ἐν εὐσταθείᾳ διάγουσαν, εὐθύμως ὑπηρετεῖν τῇ τε εὐθηνίᾳ ϗ τεισμεγίσ

τῃ τῶν νῦν καιρῶν εὐδαιμονίᾳ, μὴ βαρυνομένην καιναῖς ϗ ἀδίκοις εἰσπράξεσι· σχεδὸν δὲ ἐξ οὗ τῆς πόλεως ἐπέβην, καταβοώμενος ὑπὸ τῶν ἐντυγχανόντων, ϗ κατ' ὀλίγους καὶ κα

τὰ πλήθη, τῶν τε ἐνθάδε εὐσχημονεστάτων ϗ τῶν γεωργούντων τὴν χώραν μεμφομένων τὰς ἔγγιστα γενομένας ἐπηρείας, οὐ διέλιπον μὲν κατὰ τὴν ἐμαυτοῦ δύναμιν τὰ ἐπείγοντα

ἐπανορθούμενος· ἵνα δὲ εὐθυμότεροι πάντα ἐλπίζητε, παρὰ τοῦ ἐπιλάμψαντος ἡμεῖν ἐπὶ σωτηρίᾳ τοῦ παντὸς ἀνθρώπων γένους εὐεργέτου Σεβαστοῦ αὐτοκράτορος Γάλβα, τά τε πρὸς σωτηρίαν

καὶ τὰ πρὸς ἀπόλαυσιν· καὶ γινώσκητε ὅτι ἐφρόντισα τῶν πρὸς τῆς ὑμετέραν βοήθειαν ἡκόντων, προέγραψα ἀναγκαίως περὶ ἑκάστου τῶν ἐπιζητουμένων, ὅσα ἔξεστί μοι κρεί

ville*, continuant à jouir des bienfaits qu'elle a reçus des Augustes, demeure dans l'état qui convient, et à ce que l'Égypte, au sein de la tranquillité et de la paix, concoure avec zèle à la prospérité, à la félicité trois fois très-grande des temps actuels, n'étant point grevée de charges nouvelles et injustes ;

» D'autre part, comme je me suis vu assiégé, presque en mettant le pied dans la ville, de réclamations nombreuses que m'adressaient les habitans de toutes les classes, tant les personnes les plus distinguées de cette ville, que les cultivateurs, lesquels se plaignaient tous des vexations qu'on leur avait fait subir récemment ;

» Je n'ai pas cessé de redresser, autant qu'il était en mon pouvoir, les abus dont la répression était urgente.

» Mais afin que, prenant désormais plus de confiance, vous conceviez le juste espoir d'obtenir du bienfaiteur Auguste, empereur, Galba (qui brille à nos yeux pour le salut du genre humain), tout ce qui intéresse la sûreté des habitans, et les jouissances de la vie, et afin que vous connaissiez toute ma sollicitude pour ce qui peut vous soulager, j'ai pris des arrêtés formels

* Alexandrie.

νειν καὶ ποιεῖν· τὰ δὲ μείζονα, καὶ δεόμενα τῆς τοῦ αὐτοκράτορος δυνάμεως καὶ μεγαλειότητος, αὐτῷ δηλώσω μετὰ πάσης ἀληθείας, τῶν θεῶν ταμιευσαμένων εἰς τοῦτον τὸν

ἱερώτατον καιρὸν τὴν τῆς οἰκουμένης ἀσφάλειαν. Ἔγνων γὰρ πρὸ παντὸς εὐλογωτάτην οὖσαν τὴν ἔντευξιν ὑμῶν, ὑπὲρ τοῦ μὴ ἄκοντας ἀνθρώπους εἰς τελωνείας ἢ ἄλ

λας μισθώσεις οὐσιακὰς, παρὰ τὸ κοινὸν ἔθος τῶν ἐπαρχειῶν, πρὸς βίαν ἄγεσθαι· καὶ ὅτι οὐκ ὀλ[ίγο]ν ἔβλαψε τὰ πράγματα τὸ πολλοὺς, ἀπείρους ὄντας της τοιαύ

της πραγματείας, ἀχθῆναι μετ' ἀνάγκης, ἐπιβληθέντων αὐτοῖς τῶν τελῶν· διόπερ, καὶ αὐτὸς οὔτε ἤγαγόν τινα ἐς τελωνείαν ἢ μίσθωσιν, οὔτε ἄξω, [ε]ἰδὼ[ς] τοῦτο

συμφέρειν καὶ ταῖς κυριακαῖς ψήφοις τὸ μετὰ προθυμίας ἑκόντας πραγματεύεσθαι τοὺς δυνατούς· πέπεισμαι δὲ ὅτι οὐδ' εἰς τὸ μέλλον ἄκοντάς τις ἄξει τελώνας

relativement aux objets de vos demandes sur lesquels il m'est permis de prononcer et d'agir. Quant à ceux d'une importance plus grande, dont la décision ne saurait émaner que de la puissance et de la majesté de l'empereur, je les lui ferai connaître en toute vérité, les dieux ayant, jusqu'à ce temps très-saint, réservé à la terre le repos et la sécurité.

» J'ai reconnu avant tout comme très-fondée votre réclamation tendant à ce que personne ne soit forcé, contre l'usage général des provinces, de prendre malgré soi la ferme des impôts ou d'autres propriétés publiques. J'ai reconnu aussi qu'on avait singulièrement nui aux affaires, en obligeant beaucoup de particuliers sans expérience dans ce genre d'opérations, d'y entrer malgré eux, en les chargeant du paiement des impôts.

» C'est pourquoi je n'ai pour ma part forcé ni ne forcerai personne de se charger, soit de la ferme d'un impôt, soit de toute autre ferme, sachant combien il est utile aux intérêts du fisc que ce genre d'affaires soit entrepris de plein gré, avec empressement même, par ceux qui en ont les moyens : et je suis persuadé qu'à l'avenir nul ne contraindra aucun particulier

ἢ μισθωτάς· ἀλλὰ διαμισθώσει τοῖς βουλομένοις ἑκουσίως προέρχεσθαι, μᾶλλον τὴν τῶν προτέρων ἐπάρχων αἰώνιον συνήθειαν φυλάσσων, ἢ τὴν πρόσκαιρόν τινος ἀδικίαν

μειμησάμενος. Ἐπειδὴ ἔνιοι, προφάσει τῶν δημοσίων, καὶ ἀλλότρια δάνεια παραχωρούμενοι, εἴς τε πρακτόρειόν τινας παρέδοσαν καὶ εἰς ἄλλας φυλακὰς, ἃς καὶ δι' αὐτὸ τοῦτο

ἔγνων ἀναιρεθείσας· ἵνα αἱ πράξεις τῶν δανείων τῶν ὑπαρχόντων ὦσι, καὶ μὴ ἐκ τῶν σωμάτων, ἑπόμενος τῇ τοῦ θεοῦ Σεβαστοῦ βουλήσει, κελεύω μηδένα τῇ τῶν δημοσίων προφά-

σει παραχωρεῖσθαι παρ' ἄλλων δάνεια ἃ μὴ αὐτὸς ἐξ ἀρχῆς ἐδάνεισεν, μηδ' ὅλως κατακλείεσθαί τινας ἐλευθέρους εἰς φυλακὴν ἡντινοῦν, εἰ μὴ κακοῦργον, μηδ' εἰς τὸ πρακ-

τόρειον, ἔξω τῶν ὀφειλόντων εἰς τὸν κυριακὸν λόγον· ἵνα δὲ μηδαμόθεν βαρύνῃ τὰς πρὸς ἀλλήλους συναλλαγὰς τὸ τῶν δημοσίων ὄνομα, μηδὲ συνχέωσι τὴν κοινὴν πίστιν,

οἱ τῇ πρωτοπραξίᾳ πρὸς ἃ μὴ δεῖ καταχρώμενοι, καὶ περὶ

à se faire publicain ou fermier; qu'au contraire, on tiendra à n'affermer qu'à ceux qui se présenteront volontiers et de leur propre mouvement, et qu'on aimera mieux se conformer à l'habitude constante et invariable des précédens préfets, que d'imiter l'injustice momentanée de quelqu'un d'entre eux.

» Considérant que plusieurs, sous prétexte de l'intérêt du fisc, et s'étant fait concéder des créances d'autrui, ont traduit des particuliers dans le *practorium* ou dans d'autres maisons d'arrêt, que, par cela même, j'ai jugé à propos d'abolir;

» Afin que les actions pour dettes atteignent les biens, non les personnes, conformément à la volonté du dieu Auguste, je défends que nul, sous prétexte de l'intérêt du fisc, ne se fasse concéder des créances de sommes qu'il n'aurait pas lui-même prêtées dès l'origine, et sur-tout que l'on n'incarcère des hommes libres dans une prison quelconque, à moins que ce ne soient des malfaiteurs, ou dans le practorium, excepté les débiteurs du fisc;

» Et afin que le nom de dette envers le fisc ne puisse servir en aucune façon à gêner ceux qui abusent du privilége, pour des dettes qui

ταύτης ἀναγκαίως προέγραψα· ἐδηλώθη γάρ μοι πολλάκις ὅτι ἤδη τινὲς, καὶ ὑποθήκας ἐπείρασαν ἀφελέσθαι νομίμως

γεγονυίας, καὶ ἀποδεδομένα δάνεια παρὰ τῶν ἀπολαβόντων ἀναπράσσειν πρὸς βίαν, καὶ ἀγορασμοὺς ἀναδάστους ποιεῖν, ἀποσπῶντες τὰ κλήματα τῶν ὠνησαμένων, ὡς

συμβεβληκότων τισὶν ἀναβολικὰ εἰληφόσι ἐκ τοῦ φίσκου, ἢ στρατηγοῖς, ἢ πραγματικοῖς, ἢ ἄλλοις τῶν προσωφειληκότων τῷ δημοσίῳ λόγῳ· κελεύω οὖν, ὅστις ἐὰν ἐνθάδε,

ἐπίτροπος τοῦ κυρίου, ἢ οἰκονόμος, ὕποπτόν τινα ἔχῃ τῶν ἐν τοῖς δημοσίοις πράγμασι ὄντων, κατέχεσθαι αὐτοῦ τὸ ὄνομα, ἢ προγράφειν ἵν[α μηδε]ὶς τῷ τοιούτῳ συμβάλλῃ,

ἢ Β μέρη τῶν ὑπαρχόντων αὐτοῦ κατέχειν ἐν τοῖς δημοσίοις γραμματοφυλακίοις, προσοφείλημα. Ἐὰν δέ τις, μήτε ὀνόματος κατεχομένου, μήτε ὑπαρχόντων κρα-

τουμένων, δανίσῃ νομίμως, λαβὼν ὑποθήκην, ἢ φθάσῃ ἃ ἐδάνεισεν κομίσασθαι, ἢ καὶ ὠνήσηταί τι, μὴ κατεχομένου

n'y ont pas droit, ne puissent troubler la confiance publique, j'ai pris également un arrêté formel à l'égard de ce privilége.

» Car plusieurs fois on m'a fait voir que déjà certaines gens ont tenté d'annuller des hypothèques fondées légalement, d'enlever de force à des créanciers l'argent qu'ils avaient reçu de leurs débiteurs, et d'annuller des marchés, en dépouillant les acquéreurs de leurs biens, sous prétexte qu'ils avaient contracté avec des personnes qui avaient obtenu des délais du fisc, soit stratéges, soit employés dans l'administration des finances, soit tous autres, qui se trouvaient reliquataires envers le trésor public.

» J'ordonne en conséquence à quiconque fait ici fonction de procureur de César ou d'économe, s'il a des soupçons sur quelqu'un des employés publics, de noter le nom de cet individu, ou de faire défense publique de contracter avec lui, ou de retenir dans le *tabularium* les deux tiers de ses biens, comme caution du reliquat de sa dette. Mais si quelqu'un a prêté sur hypothèque légale, à l'un des susdits employés dont le nom n'est point annoté ni les biens retenus, ou est parvenu à recouvrer les fonds qu'il lui avait prêtés, ou enfin lui achète quelque objet, son nom

τῦ ὀνόματος, μηδὲ τῦ ὑπάρχοντος, οὐδὲν πρᾶγμα ἕξει·

τὰς μὲν γὰρ προῖκας ἀλλοτρίας οὔσας καὶ οὐ τῶν εἰληφότων ἀνδρῶν, καὶ ὁ θεὸς Σεβαστὸς ἐκέλευσεν, καὶ οἱ ἔπαρχοι, ἐκ τοῦ φίσκου ταῖς γυναιξὶ ἀποδίδοσθαι, ὧν βεβαίαν δεῖ

τὴν πρωτοπραξίαν φυλάσσειν. Ἐνετεύχθην δὲ καὶ περὶ τῶν ἀτελειῶν καὶ κουφοτελειῶν, ἐν αἷς ἐστὶν καὶ τὰ προσοδικὰ, ἀξιούντων αὐτὰς φυλαχθῆναι, ὡς ὁ θεὸς Κλαύδιος

ἔγραψεν Ποσόμῳ ἀπολύων, καὶ λεγόντων ὕστερον κατακεκρίσθαι τὰ ὑπὸ ἰδιωτῶν πραχθέντα ἐν τῷ μέσῳ χρόνῳ, μετὰ τὸ Φλάκκον κατακρεῖναι, καὶ πρὸ τῦ τὸν θεὸν

Κλαύδιον ἀπολῦσαι· Ἐπεὶ οὖν καὶ Βάλβιλλος καὶ Οὐηστεῖνος ταῦτα ἀπέλυσαν, ἀμφοτέρων τῶν ἐπάρχων ἐπικρίματα φυλάσσω, καὶ ἐκείνων κατηκολουθηκότων τῇ

τοῦ θεοῦ Κλαυδίου χάριτι, ὥστε ἀπολελύσθαι τὰ μηδέπω ἐξ

n'étant point annoté ni son bien retenu, on ne pourra l'inquiéter en rien.

» Quant aux dots, comme elles ne sont point la propriété des maris qui les ont reçues, le dieu Auguste et les préfets ont ordonné que [dans le cas où on les aurait saisies], elles fussent rendues par le fisc aux femmes, dont il importe de conserver intact le privilége dotal.

» Relativement aux exemptions et aux diminutions d'impôts, dans lesquels sont compris aussi les impôts en nature, j'ai reçu des réclamations de particuliers qui demandent qu'elles soient maintenues sur le pied fixé par le dieu Claude dans la lettre qu'il écrivit à Postumus pour qu'on fît remise [des dettes antérieures]; ils se plaignent que, postérieurement [à cette lettre], on a infirmé des transactions faites par des particuliers dans l'intervalle de temps qui sépare l'époque des condamnations prononcées par Flaccus à ce sujet, de celle des remises accordées par le divin Claude. En conséquence, comme Balbillus et Vestinus ont effectué les remises dont il s'agit, je veux maintenir les décisions de ces deux préfets, qui eux-mêmes n'ont fait que mettre à exécution la volonté bienfaisante du dieu Claude; en sorte que je remets

αὐτῶν εἰσπραχθέντα, δηλονότι εἰς τὸ λοιπὸν τηρουμένης αὐτοῖς ἀτελείας καὶ κουφοτελείας. Ὑπὲρ δὲ

τῶν ἐκ τοῦ Καίσαρος λόγου πραχθέντων ἐν τῷ μέσῳ χρόνῳ, περὶ ὧν ἐκφόρια κατεκρίθη, ὡς Οὐηστεῖνος ἐκέλευσεν τὰ καθήκοντα τελεῖσθαι, καὶ αὐ

τὸς ἵστημι ἀπολελυκὼς τὰ μηδέπω εἰσπραχθέντα, καὶ πρὸς τὸ μέλλον μένειν αὐτὰ ἐπὶ τοῖς καθήκουσι· ἄδικον γάρ ἐστιν τοὺς ὠνησαμένους κτή

ματα καὶ τιμὰς αὐτῶν ἀποδόντας, ὡς δημοσίους γεωργοὺς, ἐκφόρια ἀπαιτεῖσθαι τῶν ἰδίων ἐδαφῶν. Ἀκόλουθον δὲ ἐστιν ταῖς τῶν Σεβαστῶν

χάρισι, καὶ τὸ τοὺς ἐνγενεῖς Ἀλεξανδρεῖς καὶ ἐν τῇ [χώ]ρα διὰ φιλεργίαν κατοικοῦντας [ε]ἰ[ς] μ[ηδε]μίαν [τῶν λει]του[ργιῶν χωρικῶν ἄγεσθαι.]

Πολλάκις μὲν ἐπεζητήσατε, κ' αὐτὸς δὲ φυλάσσω, ὥστε μηδένα τῶν ἐνγενῶν Ἀλεξανδρέων εἰς λειτουργίας χωρικὰς ἄγεσθαι. Μελήσει δέ

toutes les sommes qui n'auraient point été payées par les débiteurs du fisc; bien entendu que je conserve pour l'avenir [sur le même pied] les exemptions ou les diminutions de droits à percevoir.

» Quant aux terres vendues par le fisc à des particuliers, dans l'intervalle de temps ci-dessus indiqué, et qu'on avait frappées de redevances; comme Vestinus a ordonné qu'on ne paierait que ce qui est légitimement dû, je maintiens aussi la dispense de payer ce qui resterait à percevoir, et je veux qu'à l'avenir les droits demeurent fixés comme ils doivent l'être; car il est injuste que ceux qui achètent des biens et en ont payé le prix de leurs deniers, soient traités comme des agriculteurs tenant à ferme des terres du trésor, et qu'on exige des redevances de celles qui leur appartiennent en toute propriété. C'est également une conséquence des grâces accordées par les Augustes, que les Alexandrins natifs qui habitent la campagne, par zèle pour le travail et l'industrie, ne soient assujettis à aucune autre charge que celles des habitans de la ville. Vous avez souvent réclamé, et moi-même j'y veille avec soin, pour que les Alexandrins natifs soient exempts des charges imposées aux gens du pays.

μοι καὶ τὰς στρατηγίας μετὰ διαλογισμὸν πρὸς τελείαν ἐνχειρίζειν τοῖς κατασταθησομένοις. Καθόλου δὲ κελεύω ὁσάκις ἔπαρχος ἐπ᾽ αὐτὸν ἀχθέντα ἔφθα

σεν κρείνας ἀπολῦσαι, μηκέτι εἰς διαλογισμὸν ἄγεσθαι. Ἐὰν δὲ καὶ δύο ἔπαρχοι τὸ αὐτὸ πεφρονηκότες ὦσι, καὶ κολαστέος ἐστὶν ὁ ἐγλογιστὴς ὁ τὰ αὐτὰ εἰς διαλογισμὸν

ἄ[γ]ων, [κα]ὶ μηδὲν ἄλλο ποιῶν, πλὴν ἀργυρισμοῦ πρόφασιν καταλείπων ἑαυτῷ καὶ τοῖς ἄλλοις πραγματικοῖς. Πολλοὶ οὖν ἠξίωσαν ἐκστῆναι μᾶλλον τῶν ἰδίων κτημάτων, ὡς

πλεῖον τῆς τιμῆς αὐτῶν ἀνηλωκότες, διὰ τὸ καθ᾽ ἕκαστον διαλογισμὸν τὰ αὐτ῀ν πράγματα εἰς κρίσιν ἄγεσθαι· τὸ δι᾽ αὐτὸ καὶ περὶ τῶν ἐν ἰδίῳ λόγῳ πραγμάτων ἀγομένων ἵστημι, ὥσ

τε εἴ τι κριθὲν ἀπελύθη ἢ ἀπολυθήσεται ὑπὸ τοῦ πρὸς τῷ ἰδίῳ λόγῳ τεταγμένου, μηκέτι ἐξεῖναι τούτῳ εἰσαγγέλλειν κατηγόρῳ μηδὲ εἰς κρίσιν ἄγεσθαι, ἢ ὁ τοῦτο ποιήσας ἀπαραιτή

J'aurai encore soin de conférer les places de stratége pour trois ans, après [avoir exigé] le compte [de la gestion précédente]; mais toutes les fois qu'un préfet aura jugé et approuvé un compte qui a été soumis à son examen, je défends expressément qu'on le soumette à une révision nouvelle : et de plus, quand deux préfets ont été du même avis, même le receveur des finances est punissable, de demander un second examen pour les mêmes objets, ne faisant en cela que se ménager pour lui et les autres employés du fisc un moyen de gagner de l'argent. Aussi beaucoup de [stratéges] ont-ils demandé de préférence l'expropriation de leurs biens, disant qu'ils avaient dépensé au-delà de la valeur de ces biens, parce qu'à chaque reddition de compte, on remettait en question et en jugement les mêmes affaires.

» Appliquant la même disposition aux affaires du domaine privé, j'arrête que, si le préposé au domaine privé a déjà prononcé ou doit prononcer son jugement d'absolution sur quelque affaire portée à son tribunal, il ne lui sera plus désormais permis de se porter accusateur ou d'intenter une poursuite juridique [pour le même objet]; celui qui agira ainsi sera puni d'une amende sans rémission : car il n'y aura jamais

τως ζημιωθήσεται· οὐδὲν γὰρ ἔσται πέρας τῶν συκοφαντημάτων, ἐὰν τὰ ἀπολελυμένα ἄγηται, ἕως τις αὐτὰ κατακρίνῃ. Ἤδη δὲ τῆς πόλεως σχεδὸν ἀοικήτου γινομένης, διὰ τὸ

πλῆθος τῶν συκοφαντῶν, καὶ πάσας οἰκίας συνταρασσομένης, ἀναγκαίως κελεύω, ἐὰν μέν τις τῶν ἐν ἰδίῳ λόγῳ κατηγορῶν, ὡς ἑτέρῳ συνηγορῶν, εἰσάγῃ ὑπόθεσιν, παρίστασθαι ὑπ'

αὐτοῦ τὸν προσαγγείλαντα, ἵνα μηδὲ ἐκεῖνος ἀκίνδυνος ᾖ· ἐὰν δὲ ἰδίῳ ὀνόματι κατενεγκὼν τρεῖς ὑποθέσεις, μὴ ἀποδείξῃ, μηκέτι ἐξεῖναι αὐτῷ κατηγορεῖν, ἀλλὰ τὸ ἥμισυ αὐτοῦ

τῆς οὐσίας ἀναλαμβάνεσθαι· ἀδικώτατον γάρ ἐστιν πολλοῖς ἐπάγοντα κινδύνους ὑπὲρ οὐσιῶν καὶ τῆς ἐπιτιμίας αὐτὸν διαπαντὸς ἀνεύθυνον εἶναι. Καὶ καθόλου δὲ [δια

κε]λεύσομαι τὸν γνώμονα τοῦ ἰδίου λόγου πάντα τὰ καινοποιηθέντα παρὰ τὰς τῶν Σεβαστῶν χάριτας ἐπανορθῶσαι, [περὶ

de terme aux délations, si les affaires décidées favorablement sont renvoyées continuellement à la justice, jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un pour prononcer une décision contraire.

» La ville ayant été déjà rendue presque déserte, et toutes les familles ayant été plongées dans le trouble et le désordre par la multitude des délateurs, j'ordonne expressément que si quelque employé du domaine privé, se portant accusateur au nom d'une tierce personne, intente un procès, il ait à faire comparaître aussi cette personne, afin qu'elle ne puisse rester à l'abri des suites de la procédure. Que si, ayant en son propre et privé nom, intenté trois procès, il ne prouve pas ses accusations, il lui sera défendu désormais d'accuser personne, et de plus, la moitié de son bien sera confisquée; car il est de toute injustice que celui qui met en péril la fortune et l'honneur d'une multitude de personnes, n'ait lui-même aucune poursuite à redouter. Aussi j'ordonnerai expressément à l'inspecteur du domaine privé de faire cesser, conformément au décret formel que je me propose de rendre à ce sujet, toute innovation contraire aux grâces accordées par les Augustes; mais [en attendant], j'ai déjà plusieurs fois puni,

ὢν] πεσγεάψω [ἀναγκαίως. Ἤδη δὲ καὶ τούς μοι ἐ

ν]δειχθέντας συκοφάντας, ὡς ἔδει, ἐπιμωρησάμην. Ουκ αγνοῶν δὲ ὅτι πολλὴν πρόνοιαν ποιεῖσθε καὶ τὸ τὴν Αἴγυπτον ἐν εὐσταθείᾳ [δια[μ[ένειν], ἐξ ἧς πολλὰς καὶ μεγάλας]

χορηγίας ἔχετε, ὅσα οἷόν τε ἦν ἐπηνωρθωσάμην. Ἐνέτυχον γάρ μοι πολλάκις οἱ καθ' ὅλην τὴν χώραν γεωργοῦντες καὶ ἐδήλωσαν ὅτι πολλὰ καινῶν κατεκρίθη

[καὶ μεγ]άλα τελέσματα σιτικὰ καὶ ἀργυρικὰ, καὶ οὐκ ἐξὸν τοῖς βουλομένοις εὐχερῶς καθολικόν τι καινίζειν· ταῦτα δὲ καὶ τὰ τοιαῦτα κατακρίματα οὐκ ἐπὶ τὴν Θηβαΐδα μόν[ην,

οὐ]δὲ ἐπὶ τοὺς πόρρω νομοὺς τῆς κάτω χώρας, ἀλλὰ καὶ τὰ προάστεια τῆς πόλεως ἔφθασεν, τήν τε Ἀλεξανδρέων καλουμένην χώραν καὶ τὸν Μαρεώτην, [κελεύω οὖν τ

ο]ῖς [κ]ατ[ὰ] νομὸν στρατηγοῖς, ἵνα, εἴ τινα καινῶς τῇ ἔγγιστα πενταετίᾳ, τὰ μὴ πρότερον τελούμενα καθολικῶς ἢ πληθικῶς, νομῶν ἢ τοπα[ρχιῶν αδικηθέντων, κατ]

comme il convenait de le faire, les délateurs qui m'ont été dénoncés.

» D'ailleurs, n'ignorant pas que vous mettez* une grande sollicitude à ce que l'Égypte reste dans cet état prospère qui est pour vous la cause de tant et de si grandes ressources, je me suis attaché à redresser autant d'abus qu'il m'a été possible.

» Car bien souvent les cultivateurs, dans toute l'étendue du pays, ont réclamé auprès de moi et m'ont fait voir qu'on les avait condamnés à payer de nombreuses et fortes contributions jusqu'alors inconnues, tant en blé qu'en argent; quoiqu'il ne soit pas permis à qui bon semble d'imposer ainsi, de sa propre autorité, des charges toutes nouvelles : or, de tels actes arbitraires ont eu lieu, non-seulement dans la Thébaïde et dans les nomes de la basse Égypte éloignés [d'Alexandrie], mais même dans les environs de la ville, savoir, dans ce qu'on appelle *le pays Alexandrin* et le *[nome] Maréotique*. J'ordonne en conséquence aux stratéges, dans chaque nome, que si, durant les cinq années qui viennent de s'écouler, il a été établi arbitrairement, au préjudice de nomes ou de toparchies, des droits, soit

* Il s'agit encore ici des Alexandrins.

ἐκρίθη, ταῦτα εἰς τὴν πρότέραν τάξιν ἀποκαλαστήσωσιν, παρέντες αὐτῶν τὴν ἀπαίτησιν, καὶ ἐπὶ τὸν διαλογισμὸν ἀχθέντα ἐκ τ͂ [τοιούτων ἀπολῦσαι κρίνω.

Ἐκόλ]ασα δὴ ἔτι καὶ πρότερον καὶ τὴν ἄμετρον ἐξουσίαν τῶν ἐγλογιστῶν, διὰ τὸ πάντας αὐτῶν καταβοᾶν ἐπὶ τῷ παραγράφειν αὐτοὺς πλεῖστα ἐξ[ομοιώματα

αὐτῶ]ν, ἐξ οὗ συνέβαινεν αὐτοὺς μὲν ἀργυρίζεσθαι, τὴν δὲ Αἴγυπτον ἀνάστατον γείνεσθαι· καὶ νῦν τοῖς αὐτοῖς παραγγέλλω μηδὲν ἐξομοίωμ[α πα

ρα]γράφειν ἀλ[λ]αχ[ῆ] ἄλλο τι τῷ καθόλου, χωρὶς τοῦ κρεῖναι τὸν ἔπαρχον. Κελεύω δὲ καὶ τοῖς στρατηγοῖς μηδὲν παρὰ ἐγλογιστῶν μεταλαμβάνειν χωρὶς ὑποθέσεως

τοῦ] ἐπάρχου. Καὶ οἱ ἄλλοι δὲ πραγματικοὶ, ἐάν τι εὑρεθῶσι ψευδὲς ἢ παρὰ τὸ δέον παραγεγραφότες, καὶ τοῖς ἰδιώταις ἀποδώσουσιν ὅσον ἀπῃτήθησαν, καὶ το[σοῦτον

ἀποτ]ίσουσι[ν ε]ἰς τὸ δημόσιον. Τῆς δὴ αὐτῆς κακοτεχνίας ἐστὶν καὶ ἡ λεγομένη κατὰ σύνοψιν ἀπαίτησις, οὐ πρὸς τὴν

en totalité, soit en grande partie, qui n'avaient point été payés auparavant, ils aient à rétablir les choses sur l'ancien pied, en renonçant à la perception de ces nouveaux droits, et j'affranchis de cet article les comptes soumis à révision.

» J'ai déjà auparavant reprimé le pouvoir démesuré des receveurs des finances, parce que tout le monde les accusait de surcharger le plus souvent leurs côtes de contributions, ce qui leur a procuré les moyens de s'enrichir en ruinant l'Égypte; et maintenant encore, je leur défends absolument de faire aux extraits de rôles, tantôt une addition, tantôt une autre, à moins que le préfet ne l'ait jugé bon. Je défends également aux stratéges de rien prendre des receveurs des finances, sans un consentement du préfet.

» Quant aux autres employés [dans les finances], si l'on en trouve qui aient fait quelque surcharge fausse ou illégale, ils seront obligés de rendre aux particuliers tout l'argent qu'ils leur auront extorqué, et d'en payer autant au trésor.

» Je regarde encore comme une de ces pratiques condamnables, ce qu'on appelle la *perception comparative*, laquelle s'établit, non pas sur

οὖσαν ἀνάβ[ασιν τοῦ Νείλου ποτα

μο]ῦ, [ἀ]λλὰ πρὸς σύγκρισιν ἀρχαίας ἑτέρων τινῶν ἀναβά-
σε[ων· ἐπεὶ] τῆς ἀληθείας αὐτῆς οὐδὲν δοκεῖ δικαιότερον
εἶναι. Θαῤ[ῥεῖν δὲ βουλόμενος εἰς τὸ καθ᾽ ὅλην τὴν χ

ώραν κατο]ικεῖν καὶ προθύμως γεωργεῖν τοὺς ἀνθρώπους,
[κε]λ[εύω] ὅτι πρὸς τὸ ἀληθὲς τῆς οὔσης ἀναβάσεως καὶ
τῆς βεβρεγ[μένης γῆς,

ἀλλ᾽ ο]ὐ πρὸς συκοφαντίαν τῶν κατὰ σύνοψιν παραγρα[φομέ-]
νων ἡ ἀπαίτησις ἔσται. Ἐὰν δέ τις ἐξελεγχθῇ ψευσά-
μ[ενος τοῦτο, εἰς τὸ δημ

όσ]ιον [τὸ] τριπλάσιον ἀποδώσει. Ὅσοι μὲν γὰρ ἐφοβήθησαν ἀ[κο]
ύσαντες περὶ ἀναμετρήσεως τῆς ἐν τῇ [Ἀλε]ξανδρέων
[χώρᾳ καλουμένῃ, καὶ ἐν

τῷ] Μενελαΐτῃ ἀρχαίας γῆς εἰς ἣν οὐδέποτε σχοινίον κα-
[τη]νέχθη, μὴ μάτην ἐν[οχλ]είσθωσαν, οὔτε τις τολ-
μήσε[ι ποιεῖ

σθ]αι τὴν ἀναμέτρησιν, οὔτ᾽ ἐ[πιθ]ήσεται· μένειν γὰρ
ὀφείλε[ι τὰ] ἐξ αἰῶνος αὐτῆς δίκα[ια· τὸ] δι᾽ αὐτὸ

la vraie inondation du fleuve du Nil, mais par comparaison avec une ancienne inondation prise entre quelques autres; tandis qu'il n'est rien de plus juste que de prendre la vérité elle-même pour base unique.

» Voulant donc encourager le peuple à habiter et à cultiver avec le même empressement toute l'étendue du pays, j'ordonne que, désormais, la perception de l'impôt sera établie sur l'inondation réelle du fleuve, et d'après la quantité de terre qui aura été inondée, et non pas d'après les fausses déclarations de ceux qui se règlent à tout sur l'évaluation comparative.

» Que si quelqu'un est convaincu de fausseté à cet égard, il paiera au trésor le triple [de ce qu'il aura marqué de trop].

» Quant à ceux qui ont pris l'alarme en ayant entendu dire que dans le pays dit *Alexandrin*, et dans le [nome] Ménélaïte, on allait faire l'arpentage de l'ancienne terre, sur laquelle la chaîne de l'arpenteur n'a jamais été portée, qu'ils ne se tourmentent pas inutilement : personne n'osera exécuter cette mesure, ni l'imposer; car tout ce qui a été reconnu juste, dès l'origine, relativement à ce point, doit subsister sur le même pied.

ἵστημι [καὶ περ]ὶ τῶν το[πικ]

ῶν προσκυνημάτων, [ὥ]στε [οὐ]δὲν ἐπ' αὐτῶν καινίζεσθαι·

περὶ δὲ τ ἀρχαιοτελ[ειῶν] ἐτε[ί]ων, ἐγκει[μένω]ν ὑμῶν,

αἷς [τινὲς ὑμᾶς

συνήλασαν πολλάκις, ὥ[στε οὐ]πλέον περιε[πο]ίησαν πλὴν

ἀργυρισμοῦ τῶν πραγ[ματικ]ῶν καὶ της τῶ[ν ἀνθρώ]πων

ἐπ[τρίψεως, Καίσα]

ρι [Σεβα]στῷ α[ὐτ]οκράτορι γ[ρ]άψ[ω, καὶ τὰ μέγ]ιστα

τῶν ἄλλων αὐτῷ δηλώσω, μόνῳ δυναμ[ένῳ] τὰ τοιαῦτα

ὁλ[ικ]ῶς [ἐ]κκόπ[τειν· ἤδη γὰρ ὑμῖν ἀπεδείχθη πε

ρ]ὶ τῆς πάντων [ὑμ]ῶ[ν] σωτηρίας ἡ διηνεκὴς [εὐερ]-γεσία

καὶ πρόνοια [ἐμοῦ, ἔτο]υς πρώτο[υ Λουκ]ίου Λιβίου

[Σουλπικίου Γάλ]

βα Καίσαρος [Σεβ]ασ[τοῦ] αὐτοκράτορος, ἐπιφ[ὶ] IB.

» Je prends les mêmes résolutions relativement aux augmentations locales d'impôt; de manière que rien ne soit innové à cet égard.

» Mais relativement aux anciennes contributions annuelles, auxquelles vous avez été souvent contraints, ce qui n'a servi qu'à enrichir les gens du fisc au détriment des particuliers; sur vos instances pressantes, j'en écrirai à César Auguste, empereur, et je lui ferai connaître les plus importans des autres griefs que lui seul peut détruire radicalement; car déjà vous avez eu une preuve de ma constante et bienveillante sollicitude pour le bonheur de vous tous, la première année du règne de Lucius Livius Sulpicius Galba César Auguste, empereur, le 12 d'épiphi. »

Cette dernière date du 12 d'épiphi est antérieure d'environ trois mois (quatre-vingt-trois jours) à celle du présent décret, qui est du 1.er phaophi de la seconde année de Galba*. D'après la restitution, qui me paraît certaine pour le fond, d'un passage aussi mutilé, cette date doit être celle d'un décret analogue à celui-ci, et que Tibère Alexandre avait envoyé aux stratéges des nomes, aussitôt que la nouvelle de l'avénement de Galba fut parvenue à Alexandrie. Cet empereur monta sur le trône le 9 juin de l'an 68 de notre ère; ainsi la date du 12 épiphi de l'an 1.er (6 juillet de l'an 68) tombe vingt-sept jours après cet événement. On peut juger par ce fait de la promptitude avec laquelle

* *Suprà*, pag. 395.

de semblables nouvelles arrivaient à Alexandrie, et de l'empressement que mettaient les préfets à signaler l'avénement d'un empereur par quelque décret contenant des promesses qui sans doute ne s'effectuaient pas toujours.

Je me contenterai de faire ici une seule observation générale. Il est évident que ces deux décrets n'ont rien de particulier à la grande Oasis où ils ont été découverts; le second sur-tout embrasse l'Égypte entière, et le préfet s'adresse en plusieurs endroits aux Alexandrins eux-mêmes : ce décret a donc été expédié à tous les stratéges de l'Égypte, avec une lettre circulaire semblable à celle qui est en tête de celui de Capiton *. On peut, d'après ce fait certain, concevoir l'espérance de découvrir le texte d'autres édits du même genre, en faisant des fouilles dans les temples principaux de l'Égypte; car, comme il était prescrit aux stratéges d'exposer ces édits dans un lieu fréquenté, et de choisir une place bien en vue, ces magistrats choisissaient les temples à cet effet : quand ces édifices contenaient quelque pylône non couvert de sculptures, ils faisaient graver les édits sur la partie nue; autrement ils les exposaient sur des *stèles*, dont plusieurs doivent être enfouies sous les décombres qui couvrent le sol des enceintes sacrées, dans les temples égyptiens. — *L.*

* *Suprà*, pag. 388.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

1

2

3

1 Sur la pyramide fig. 7, Pl. XXXV, vol. 1. 2 Sur la pyramide fig. 8 de la même pl.
3, Sur un mur d'enceinte à el-Meçaourât.

Inscriptions à Gébel Barkal.

1

2

1, Sur le mur de l'ouest dans le Sanctuaire d'une pyramide.

2, Sur le mur de l'est du même Sanctuaire.